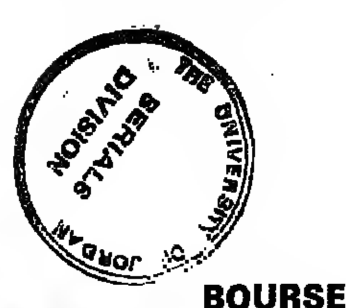
Rencontres de France : Soldats du cœur

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15



BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15109 – 7 F

JEUDI 26 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Qui commande à Managua ?

LA présidente du Nicaragua, Violeta Chamorro, exprime souvent le vœu de construire au centre de Managua un immense monument pour la paix, sous lequel seraient « enterrées » les armes toujours entre les mains des anciens belligérants des neuf années de guerre civile, formellement terminée en 1989. Ce souhait a moins de chances que jamais d'être exaucé.

Les deux prises d'otages, qui semblaient, mercredi 25 août, en voie de se dénouer sans effusion de sang, illustrent l'échec de la politique de réconciliation de la veuve de Pedro-Joaquim Chamorro, dont l'assassinat, en 1978, précipita la chute de la dictature des Somoza. « Dona Violeta » avait fait l'ambitieux pari, au lendemain de sa large victoire sur les sandinistes aux élections de février 1990, de relever le pays de la misère où il était tombé, tout en laissant à ses adversaires le contrôle de l'armée et de la police.

CERTES, le général Humberto Ortega, chef de l'armée et frère de l'ancien président Daniel Ortega, a mis en œuvre, sur le papier, une réduction drastique des forces armées, dont les effectifs sont passé de 80 000 à 17 000. Nombre de ces démobilisés restent cependant dans la « réserve active », autorisés de ce fait à garder leurs armes.

De même, les quelque 20 000 anciens membres de la Contra, financée par les Etats-Unis durant la guerre civile, ont gardé une partie de leur matériel. L'assassinat, resté impuni, de 173 anciens contras, dont leur principal dirigeant Enrique Bermudez, les a encouragés à se charger de leur propre protection.

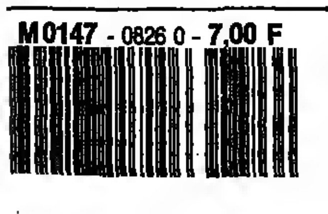
Soucieuse d'éviter que l'armée ne se retourne contre elle, Mme Chamorro, dont la propre famille est divisée, a sans doute fait une concession de trop en permettant aux dirigeants sandinistes de conserver des villas qu'ils avaient confisquées juste avant de céder le pouvoir. Le meurtre du principal animateur de la lutte, devant les tribunaux, pour la récupération des biens saisis depuis 1979 a contribué à grossir les rangs des « recontras », les anciens rebelles ayant repris les armes. La rupture a été consommée entre Mme Chamorro et l'Union nationale de l'opposition – la coalition qui l'avait fait élire – lorsqu'elle a imposé en janvier à l'Assemblée nationale un bureau contrôlé par les sandinistes.

LE mois dernier, la présidente avait fait donner la troupe à Esteli pour mater des rebelles, faisant une cinquantaine de morts. Dans la crise actuelle, elle a préféré laisser le cardinal Obando négocier avec les anciens « contras » qui séquestrent une délégation de députés et de fonctionnaires et réclament la révocation du général Ortega. A Managua, c'est Daniel Ortega qui se pose en « médiateur » pour « négocier » leur libération. Le commando qui les détient est dirigé par l'ancien homme de confiance de son frère...

Les sénateurs américains, qui ont gelé à deux reprises l'aide au Nicaragua, ne sont plus les seuls à se demander qui gouverne à Managua. Alors que tous les groupes armés ou réarmés semblent pressés d'en découdre, Mme Chamorro doit rapidement démontrer qu'elle peut agir en véritable arbitre. Mais ne serait-il pas déjà trop tard ?

M 0147 - 0826 0 - 7,00 F









Les rencontres franco-allemandes

Paris et Bonn minimisent l'ampleur de leurs divergences

Lors de leur rencontre, jeudi 26 août à Bonn, Edouard Balladur et Helmut Kohl devaient tenter de rapprocher leurs points de vue sur les dossiers de l'Europe et du GATT. Le conseil central de la Bundesbank se réunira le même jour à Francfort et les opérateurs des marchés financiers espéraient l'annonce d'une diminution du taux d'escompte. Mardi à Dresde, les ministres français et allemand des affaires étrangères, Alain Juppé et Klaus Kinkel, avaient tenu à minimiser l'ampleur du différend franco-allemand ainsi que les frictions créées par les tempêtes monétaires de l'été et le dossier du GATT.



L'« automne d'un couple »

par André Fontaine

Trente ans après la signature du traité de l'Elysée qui, le 22 janvier 1963, l'a officialisé, le ménage franco-allemand a-t-il *« du plomb dans l'aile »*, comme le demande *Newsweek* ? Le propos de François Mitterrand, déclarant à *Sud-Ouest* que *« le couple franco-allemand, dans son état actuel, justifie l'espérance de ceux qui l'ont conçu »*, ne relève-t-il pas de la méthode Coué, plutôt que d'un examen objectif de la situation ?

Ce n'est certes pas la première fois, comme Edouard Balladur l'a rappelé, que le ménage connaît des problèmes. L'encre du traité de l'Elysée était à peine sèche que la pression américaine, relayée par le Parti social-démocrate (SPD), amenait le Bundestag à assortir sa ratification d'un préambule qui en modifiait sensiblement le sens et inspirait à de Gaulle sa comparaison entre la durée des traités et celle des roses.

Lire la suite page 3 et les articles d'HENRI DE BRESSON et ÉRIC LE BOUCHER

Pour mieux contrôler l'accueil des réfugiés

Le gouvernement étudie une réforme de la Constitution

Deux jours après le séminaire qui a réuni, à l'hôtel Matignon, les membres du gouvernement, Edouard Balladur devait donner une conférence de presse, mercredi après-midi 25 août à Paris, afin de présenter le programme destiné à donner un « second souffle » à son action. Le premier ministre devait être interrogé, notamment, sur la proposition avancée avec force par Charles Pasqua de « constitutionnaliser » les accords de Schengen et de Dublin afin, selon le ministre de l'intérieur, de maîtriser le recours au droit d'asile. Le chef du gouvernement s'en est entretenu, mardi, avec le président de la République.

Un droit sacré

par Thierry Bréhier

Le droit d'asile est sacré. Pas simplement parce que la France a ratifié des conventions internationales qui obligent leurs signataires à accueillir les réfugiés persécutés pour leurs opinions politiques, leur race, leur religion.

Mais aussi et surtout parce que, depuis les lendemains de la seconde guerre mondiale, elle en a fait un des grands principes de la République. C'est cette règle que le Conseil constitutionnel a simplement rappelé, lorsque, le 13 août, il a annulé certaines dispositions de la loi sur la maîtrise de l'immigration. Mais dans les faits, et contrairement à ce qu'assure le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, cela n'empêche pas un strict contrôle pour éviter que ce droit soit détourné par ceux qui veulent simplement fuir la misère de leur pays et que la riche Europe estime n'avoir plus les moyens de recevoir.

Lire la suite ainsi que l'article d'OLIVIER BIFFAUD page 8

Parodie d'élection au Togo

Le résultat de l'élection présidentielle du 25 août, au Togo, devrait être sans surprise, l'opposition ayant décidé de boycotter le scrutin. Le chef de l'État sortant, le général Gnassingbé Eyadéma, au pouvoir depuis 1967, paraissait assuré de se succéder à lui-même, avec la caution du gouvernement français. Paris considère, en effet, que rien ne justifiait le report de l'échéance électorale comme le demandaient les candidats de l'opposition. Les observateurs américains – conduits par l'ancien président Jimmy Carter – et allemands, d'un avis contraire, ont, eux, quitté le Togo mardi.

Lire page 7 le reportage de MARIE-PIERRE SUBTIL

Boris Eltsine en Pologne

Le président Boris Eltsine a entamé, mardi 24 août, à Varsovie une tournée en Europe de l'Est, qui doit le mener ensuite à Prague et à Bratislava. Cette première visite en Pologne permettra peut-être aux deux pays de surmonter une méfiance réciproque que l'événement de la démocratie et le retrait des troupes soviétiques n'ont pas effacée.

Concrètement, M. Eltsine devrait signer à Varsovie un accord sur la construction à travers le territoire polonais d'un gazoduc reliant le gisement polaire de Iamal, en Sibérie, à l'Europe occidentale, un projet contesté par la droite polonaise qui y voit un nouveau danger de dépendance à l'égard de la Russie.

Lire page 4 l'article de JAN KRAUZE

NASA : sept ans de malheurs

Depuis l'explosion de la navette « Challenger » en 1986, l'agence spatiale américaine accumule les revers

par Jean-Paul Dufour

« Nous n'abandonnons pas. Je tiens à insister particulièrement sur ce point : nous n'abandonnons pas. » Dans les couloirs du Jet Propulsion Laboratory (JPL), le centre de contrôle de Pasadena (Californie), Glenn Cunningham, directeur de la mission *Mars-Observer*, s'efforçait, mardi 24 août, de garder l'espoir. Pour lui comme pour la plupart des autres responsables de la NASA, il s'agit presque d'une question de survie. Précurseur d'une certaine relance de l'exploration planétaire, cette petite sonde est sans doute l'un des derniers vestiges des rêves de grandeur et de conquête qui ont caractérisé l'épopée spatiale. Son échec, dernier épisode en date d'une longue série qui touche tous les domaines de l'activité spatiale américaine, renforcerait une impression désormais bien ancrée dans l'esprit des Américains : les conquérants de la Lune sont devenus des losers et des ronds-de-cuir... Lundi 2 août : une fusée Titan IV qui emportait un satellite militaire d'1 milliard de dollars explose au-dessus de l'océan Pacifique deux minutes après son décollage. Jeudi 12 août : pour la troisième fois consécutive, le tir de la navette *Discovery* est arrêté peu de temps avant son décollage pour des raisons techniques. L'an dernier, la sonde *Galileo* – petite merveille de l'exploration planétaire – n'a pas pu déployer son antenne principale et, si elle continue sa route vers Jupiter, ses capacités de transmission sont extrêmement diminuées.

Lire la suite page 10

ARTS ◆ SPECTACLES

Un jubilé à Venise

Lorsque le réalisateur Gillo Pontecorvo, directeur de la Mostra du cinéma de Venise pour la deuxième année consécutive, a annoncé la composition de sa sélection, une levée de boucliers hypocrites s'est produite, et le vieil antagonisme supposé entre cinéma commercial et cinéma d'auteur s'est rallumé. Comment ? Une part si belle aux Américains, pas moins de treize productions hollywoodiennes, toutes sections confondues ? Quoi ? Les dinosaures en or de Spielberg et Madonna, scandaleuse professionnelle, invités sur la lagune ? Certes, mais aussi Robert Altman avec sa nouvelle œuvre chorale, *Short Cuts*, adaptée de Raymond Carver, ou Martin Scorsese dans son premier exercice romantique inspiré d'Edith Wharton, *le Temps de l'innocence*.

Pontecorvo est resté serein, a assumé les choix de cette cinquantième édition et, sans condamner explicitement les précédentes éditions pures et dures de la Mostra, a fait remarquer qu'« une *belle poésie récitée* dans *le désert ne sert pas à* grand-chose ». Tentant donc cette année de concilier la tête (des auteurs) et les jambes (des stars), il a invité du 31 août au 11 septembre, outre de nombreux premiers films, les derniers opus très attendus de cinéastes considérables. Ainsi verra-t-on, concourant pour la Suisse, *Hélas pour moi*, méditation ironique et élégiaque de Jean-Luc Godard avec Gérard Depardieu, et, sous bannière française, *Trois couleurs Bleu*, premier volet de la trilogie humaniste de Krzysztof Kieslowski, avec, en vedettes, Juliette Binoche et la liberté individuelle.

Lire les articles du « Monde Arts-Spectacles » pages 19 à 23

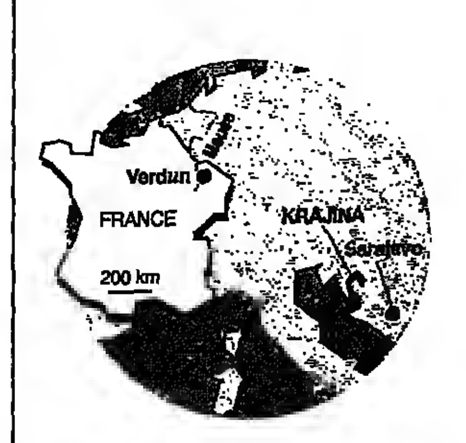
A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER

15. – Soldats du cœur



Dans la cour de la caserne du 151e régiment d'infanterie, on répète une cérémonie. Des soldats marchent au pas, les musiciens sont plus loin. Bruits d'harmonie et blasons du régiment, accrochés ici ou là : *« Honneur et Patrie »*, *« 151e, On ne passe pas ! »*. Brise d'été à Verdun. Pelouses ensoleillées, attente des nouveaux appelés, alignement des bâtiments militaires, la routine, l'ordinaire. Pourtant, au hasard des couloirs, un guide Berlitz oublié sur une chaise, *« Yougoslavie pour le voyage »*. Une musique de requiem et le générique sur un écran vidéo : *« A nos morts pour la France et au service de la paix en Krajina »*. Quelques affiches de bras tendu, d'index désignant le passant, l'apostrophant par un grand *« Vous ! »*, suivi du texte suivant : *« Vous qui voulez participer à la paix en Europe, qui rêvez d'aventure, de voir du pays, d'un service militaire intéressant et bien payé. Rejoignez-nous à la FORPRONU. »*

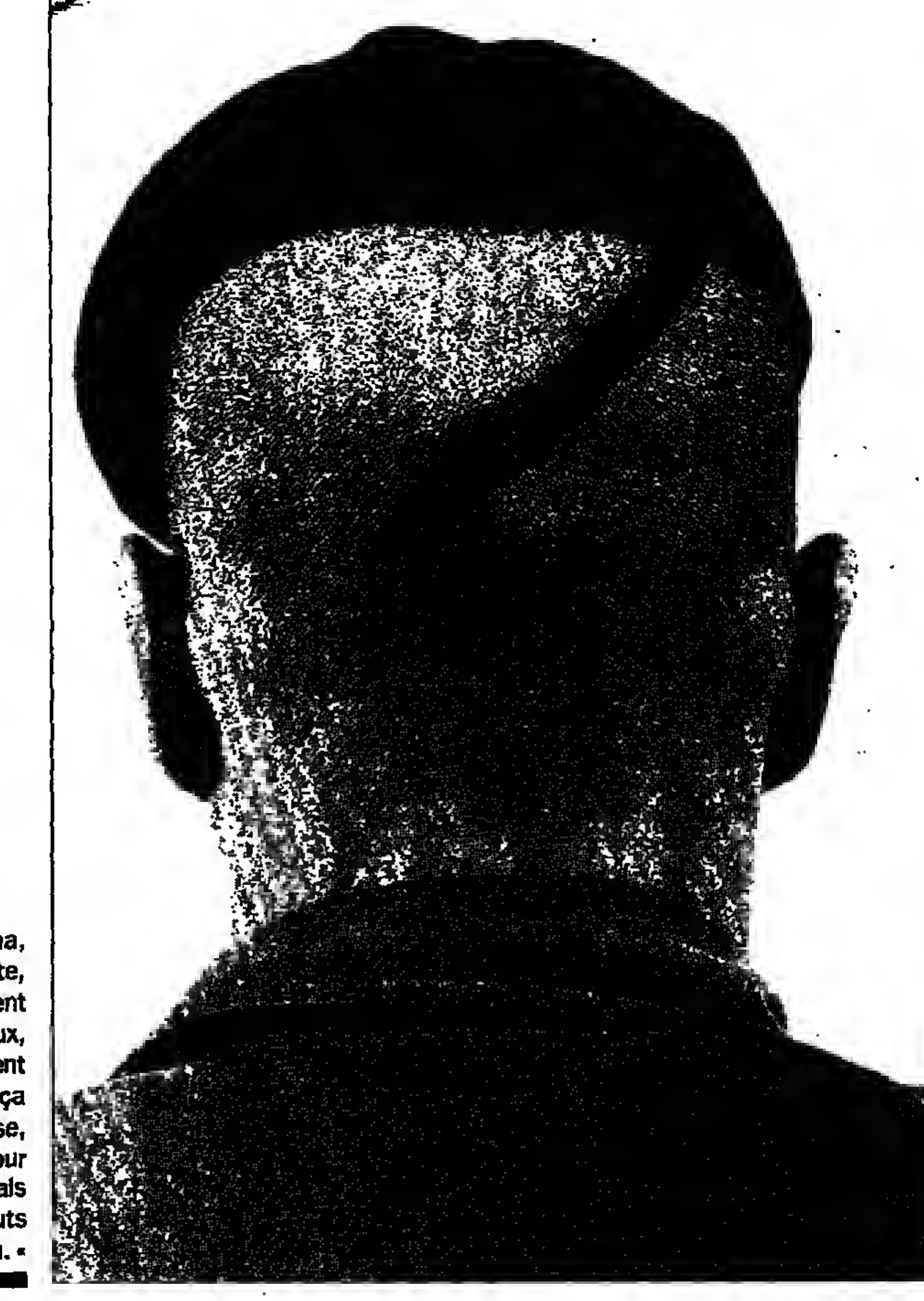
Le crâne rasé, visage d'enfant, Frédéric, vingt et un ans, explique qu'il est parti sur un coup de tête, *« curieux de voir les gens, leur comportement »*. Laurent-Pascal, vingt-trois ans, s'est décidé après un reportage à la télévision : deux enfants avaient été tués alors qu'ils jouaient au ballon dans une cour d'immeuble à Sarajevo, *« le lendemain, les snipers avaient tiré sur la grand-mère à l'enterrement »*. Franck, vingt et un ans, avait été attiré *« par la tristesse »*. David, du même âge, après l'hôtellerie envisageait une école militaire : *« La Yougoslavie, c'était pour moi l'occasion de faire carrière »*.

Avant d'effectuer leur service militaire, Frédéric était *« manager d'un MacDo »* à Boulogne-sur-Mer. Laurent-Pascal, barman à Metz, mais aussi à Cannes, *« au Négresco »*. Franck, ouvrier peintre dans *« un village près d'Orléans »*. David, cuisinier-barman dans une brasserie à Bourges. Frédéric avait bien feuilleté quelques livres à la bibliothèque municipale de Boulogne ; Franck, regardé les vidéos diffusées avant le voyage ; David, enregistré ses *« actes-réflexes »* appris sur le terrain, les champs de manœuvre de Verdun. Mais, explique Frédéric, *« on part de France, il y a les magasins, les gens heureux et en une heure et demie c'est une vie qu'on perd d'un coup. On arrive, on se sent encore à froid, on est là-bas. »* Frédéric, David, Franck, Laurent-Pascal, entre Serbes et Croates, au service militaire, « casques bleus » dans un pays en guerre. Petits soldats de Krajina. Du 1er octobre 1992 au 1er avril 1993. *« La Krajina, c'est au sud de la Croatie, à côté de la Bosnie. C'était croate, avec des Serbes dedans. Maintenant, il n'y a que des Serbes mais les Croates veulent revenir. Ils ont voulu faire une séparation, mais ça n'a pas abouti. Les Serbes ont toujours le dessus, les Croates cherchent à avancer. »* Frédéric s'embrouille, essaie d'expliquer *« mais c'est compliqué »*. *« Au début, on entendait des rafales, on se disait :* « Ils vont nous attaquer, ils vont nous attaquer ! » *En fin de compte, ils se battaient entre eux, mais ils tiraient sur nous. Tout ça pour pas grand-chose, toujours pour du terrain – mais des petits bouts de terrain. »*

Franck avoue qu'il sait *« seulement qu'ils sont du même pays, qu'ils ont des trucs à part, comme la religion. Mais alors, comprendre, pfff ! »*. Franck soupire, s'énerve un peu pour nuancer : *« Si. Au bout de trois, quatre mois, on comprend un peu, mais alors juste un peu. On sait que ça canarde, que nous, on est là pour maintenir l'ordre, pour qu'ils ne se battent pas trop. »* Mais, dit-il, *« ça se bat encore »* : *« Ils n'ont pas la même vie »*.

En Krajina, Franck trouvait que le courrier allait vite. Il aimait bien recevoir des cartes postales de ses copains, des garçons de son village, près d'Orléans. *« Ils me souhaitaient :* « Bon courage, on pense à toi ! ». » Franck va les revoir bientôt *« au café »*, il va retrouver sa place, aussi, de *« peintre-décorateur »* chez son patron, un petit artisan. Dans l'ex-Yougoslavie, il était *« citernier »*, chargé de l'approvisionnement en essence des postes d'observation de la FORPRONU. *« Des fois, les gamins nous jetaient des pierres sur le pare-brise du camion, pas bien méchants »*. Franck dit que *« ce serait plus simple s'il fallait repartir maintenant »*. Parce que les tirs au mortier, les flammes, le bruit, *« il faut du temps pour s'y habituer »*. Franck se souvient de la première fois, *« des drôles de sensations qu'on a »*.

Quand il a entendu qu'il n'était plus dans l'armée française, mais dans l'armée de l'ONU, Frédéric, un moment, a été *« heureux »* : *« Je me suis dit : voilà, tu fais partie de l'armée américaine. Ben oui, c'est américain, l'ONU, le centre est en Amérique, et sur la médaille qu'on a eue tout était marqué en anglais, notre solde, c'était des dollars. Oui ; c'est américain. »* Frédéric en avait souvent rêvé : *« Les G.I., la plus grande armée du monde »*. Franck a été déçu par les paysages : *« C'est presque une ruine, un petit désert. »* On lui avait dit que *« c'était pauvre »* : *« mais ce n'est pas pauvre, c'est très, très pauvre »*. Franck trouve que *« c'est le Moyen Age »*.



En Krajina, « en fin de compte, ils se battaient entre eux, mais ils tiraient sur nous. Tout ça pour pas grand-chose, toujours pour du terrain – mais des petits bouts de terrain. »

FRÉDÉRIC se souvient *« des copains qui se sont mis à paniquer, à se dire* « qu'est-ce que je fous là » *et qui voulaient se désister à la dernière minute. Nous, évidemment, les appelés, on était plus inquiets que les militaires d'active. Mais, eux, ils étaient bien, ils n'arrêtaient pas de nous parler :* « Si vous avez un problème, faut pas rester dans votre coin », *répétaient-ils. Et ils nous passaient le téléphone satellite, c'était magnifique, on pouvait appeler nos parents, nos copines. Ma copine, elle m'a laissé tomber, son père disait que j'avais pas toute ma tête d'avoir envie d'aller là-bas. »* Frédéric ne regrette pas. Il a des souvenirs *« graves »* : *« A chaque fois qu'on passait devant les maisons détruites – elles étaient entièrement rasées –, je ne sais pas pourquoi mais je fixais les pierres »*. La Krajina, dit-il, ressemble à un champ de pierres.

Laurent-Pascal a été surpris par *« toutes ces choses qu'on ne peut pas imaginer »*, par exemple la peur ou la tranquillité qui ne sont jamais là où on pense les trouver. *« On arrive à Split en avion, c'est beau, ça ressemble à Monaco, les gens se baignent, il y a des bateaux »*. Et puis le premier check-point, *« le contraste avec les voitures brûlées, les camarades qui viennent nous chercher, on se rend compte qu'ils sont tous armés, et un peu nerveux. On traverse des paysages magnifiques, il y a des chevaux dans les champs, les charrues comme du temps des grands-parents, mais les hommes de soixante-dix ans ont une arme, les maisons sont écroulées, les réfugiés en haillons »*. Petit à petit, la tension, le stress d'être toujours sur ses gardes, les bruits des tirs, les canonnades et les éclairs des mortiers dans l'obscurité. Puis les enfants jouant avec eux, les soldats « casques bleus », *« des gamins vraiment gentils, attachants »*, rigolant, émerveillés, la bouche bée devant un morceau de chocolat. Des jours de plein soleil et de grand calme, *« les miliciens détendus et souriants »*. Un cochon qu'on tue tranquillement, les chevaux qui marchent avec leurs licols, les enfants qui vont à l'école. Puis, le lendemain, la guerre, les paysans avec la kalachnikov, le matériel lourd dans les hangars, des habitants autrefois reconnaissants qui soudain ne disent plus bonjour. Une nouvelle fois, arrêt des combats, premières journées d'hiver, tout le monde *« ira couper du bois »*. Le lendemain, *« ils remettront ça... »*. Parties de yo-yo ou puzzle indéchiffrable : *« Toutes ces choses ne rentroient pas les unes dans les autres »*. Comme ces moments de joie, quand les familles de réfugiés se retrouvaient pour la première fois, *« dans le soulagement, la fête, une vraie folie »*, les étreintes et les pleurs, l'oubli total des douleurs, de la peur, du malheur. Laurent-Pascal était loin d'imaginer qu'*« au milieu d'une guerre il y avait du bonheur »*. *« Les chutes de Plitvice, elles devraient faire partie des Sept Merveilles du monde. Sur dix à quinze kilomètres, ce sont des lacs et des cascades qui descendent en escalier. Les ours, les cerfs, ont été tués pour être mangés, les palaces sont occupés par les miliciens serbes »*. Pour Laurent : *« C'est comme si on avait détruit la tour Eiffel »*. Comme si *« tout pouvait s'inverser en quelques minutes »* : *« On roulait en convoi blindé au milieu des mines, des maisons en ruine, un paysage désolé et un kilomètre plus loin, passé la ligne de Karlovac, une ville, un marché, des immeubles modernes, les écoles, des pubs, des boîtes de nuit, le téléphone, une ambiance européenne, on se sentait chez nous, tout devenait normal. Mais non, on n'avait pas rêvé. »*

David, qui *« veut faire carrière »*, insiste pour expliquer qu'il a eu, lui, peu d'états d'âme : *« Même comme simple appelé, l'esprit militaire l'a emporté »*. Toujours volontaire pour quitter son poste d'observation et *« aller au charbon »*, David voulait apprendre le métier : *« C'était un bon exercice, on partait en patrouille voir les maisons qui venaient d'exploser »*. Il s'était habitué *« aux contrôles de position »* des combattants, identifiant à l'oreille les armes utilisées, *« j'observais, je transmettais »*. Ordre, exécution. David voulait *« être dans le bain »*. Et, le vendredi 22 janvier 1993, David s'est dit : *« Là, c'est pour de vrai »*.

EN poste près du pont de Maslenica, il a vu les premiers chars croates pénétrer dans une zone sous contrôle serbe, *« c'était impressionnant, tous ces blindés »*. Quatre mille Croates contre trois mille Serbes, avec au milieu cent cinquante « casques bleus ». David affirme qu'il n'a pas paniqué : *« L'esprit militaire avant tout »*. Des tirs de mortiers partout, cratères d'obus, bâtiments écroulés. *« Le commandement nous a annoncé que nous n'étions plus en sécurité dans notre poste d'observation. Il nous donnait l'ordre d'évacuer et d'établir une protection dans une cave à l'intérieur d'une église. Il fallait courir sur trois cents mètres pour quitter notre position et atteindre l'église. »* David a vu ses chefs, l'adjudant Patrick Rodange et le sergent James Canavese, partir au milieu des flammes et des explosions, *« ils faisaient un dernier tour et vérifiaient s'il ne restait pas encore des gars isolés »*. David a couru sur les trois cents mètres, et il n'était pas encore arrivé à l'église qu'il aperçut les deux corps inanimés et un grand trou. *« Je ne savais pas que c'était eux. Quand je l'ai appris, je n'ai eu aucune réaction sur le coup, c'est vrai, ça ne m'a rien fait. J'attendais les ordres. »* Puis David finit par reconnaître qu'*« on ne se rend pas bien compte, que ces moments-là ne s'expliquent pas, qu'il faut les vivre : on devient fous furieux. On réalise qu'ils sont partis, qu'ils ne vont pas rentrer au pays, on pense aux familles, on se sent inactifs, perdus, on sait qu'ils sont là à quelques mètres, on voudraient encore les sauver. En même temps, il faut réfléchir, être concentré parce qu'ils continuaient de bombarder. C'est vrai qu'ils étaient sympas. »*

Dans les couloirs de la caserne, des affichettes incitent à utiliser l'informatique : *« Sans écrit, pas de système, la bonne circulation de l'écrit, c'est le système nerveux d'une entreprise »*. Le chef de bataillon, François-Xavier Chrétien, a agrafé sur son bureau l'extrait d'un discours prononcé en 1931 par un stratège de l'Institut Lénine : *« Nous ferons, le moment venu, les propositions de paix les plus spectaculaires de tous les temps (...). Les pays capitalistes, stupides et décadents, coopéreront avec joie à leur propre destruction. Ils nous donneront leur amitié, ils se jetteront dans nos bras. C'est alors qu'ils se trouveront sans défense. Nous les écraserons de notre poing fermé. »* L'officier sourit, reconnaît que *« c'est complètement dépassé, qu'il n'y a plus un seul et grand ennemi aujourd'hui »*. *« En même temps, ce qu'on a vu en Yougoslavie, c'est bien le résultat de la décongélation d'un régime communiste : on décongèle mal du communisme. »*

DANS la cour d'honneur, David, devenu sergent, répète les derniers gestes : *« Je serai le porte-drapeau de la compagnie anti-char, ça ne rigole pas, bonne tenue, képi et gants blancs ; sur ma droite et sur ma gauche, j'aurai deux sous-officiers et trois militaires de rang. »* Dans quelques jours, David défilera sur la place de l'hôtel de ville de Verdun. Le colonel Gérard Macquet fera ses adieux aux hommes qu'il a dirigés, appelé à quitter le commandement du 151e régiment d'infanterie pour une mutation à Paris. *« C'était notre chef en Yougoslavie. Pas un homme à faire du chichi, toujours sur le terrain, venant nous voir, nous serrer la main, disant ce qu'il pensait de nous. Ça nous permettait de tenir »*, dit Laurent-Pascal avec un accent de sincérité. *« C'est vrai que j'étais admiratif des hommes sous mon commandement, les officiers, sous-officiers comme les jeunes appelés*, répond le colonel Macquet. *Ils ont tous fait preuve d'un grand sang-froid, ils étaient courageux parce qu'initialement on était là pour la paix, et finalement on a eu la guerre. »*

Franck avoue qu'il sait « seulement qu'ils sont du même pays, qu'ils ont des trucs à part, comme la religion. Mais alors, comprendre, pfff... ! ».

Laurent-Pascal va s'engager après son service militaire. *« Après tout, l'armée n'a jamais été faite que pour la guerre »*. Il pense que celle-ci *« sera de plus en plus destinée à l'humanitaire »*. De toute façon, il n'a plus envie de reprendre son travail de barman, retrouver *« les ambiances de café, de mecs bourrés, de perdre du temps à les écouter »*. Laurent-Pascal a envie *« d'aider, de bouger »*, il ne *« supporte plus la télé »*. Il ne voudrait pas non plus être enfermé dans une caserne. Verdun... *« Ici, quand on a fait une manœuvre et qu'on a fait des bons tirs, on rentre, on est contents, mais c'est gratuit. Là-bas, on se couchait en sachant que toute la journée on avait distribué de la nourriture aux réfugiés, aux vieillards, aux enfants. On se souvenait de leurs regards »*, explique Eric Collier, un jeune adjudant. Le commandant Chrétien s'aperçoit après coup que l'allusion est peut-être maladroite, mais il voudrait rappeler que *« ça a toujours été dans la tradition militaire française que de s'attacher ainsi aux populations, aux pays où elle est allée. Regardez l'Indochine, l'Algérie »*... Le commissaire militaire Philippe Charolais, lui, voudrait essayer de débloquer la situation de Sava, une veuve serbe : *« Son mari était mineur en Lorraine. A la retraite, ils sont rentrés en Yougoslavie, mais avec l'embargo elle ne peut plus toucher sa pension, bloquée à la frontière. Chaque soir, elle venait me voir, en me demandant ce que je pouvais faire. Je lui disais :* « Ça va ? » *Elle me répondait :* « Non, Sava, ça va pas ! ». » Dans la cour de la caserne, un jeune appelé broie du noir sous le soleil : *« Je pensais être réformé. Mes parents venaient tout juste de m'acheter une pizzéria, ça commençait à bien tourner »*. Premiers jours à Verdun : *« Les boules*, dit-il, *il va falloir s'habituer »*.

PROCHAIN ARTICLE : IN VINO VERITAS

ÉTRANGER

L'avenir des relations franco-allemandes

Alain Juppé : les récentes frictions ne sont que des « péripéties »

DRESDE

de notre envoyé spécial

Normaliser les différences : les ministres français et allemand des affaires étrangères, Alain Juppé et Klaus Kinkel, dont la rencontre inaugurait la rentrée franco-allemande après les turbulences monétaires de l'été, se sont livrés, mardi 24 août, à Dresde, à un difficile jeu d'équilibrisme. Tout en réaffirmant le caractère essentiel de la relation franco-allemande, il leur fallait lancer la partie de poker que Bonn et Paris s'apprêtent à jouer sur le GATT en prévision du conseil des ministres européens du 20 septembre.

La rencontre de Dresde précédait la visite que fait jeudi à Bonn le premier ministre, Édouard Balladur, pour s'entretenir avec le chancelier Kohl. Alain Juppé a indiqué que le chef du gouvernement français serait porteur d'une série de propositions visant à revoir ou interpréter l'accord de Blair House, conclu l'année dernière entre la Communauté et les Etats-Unis pour régler le volet agricole du GATT. Le ministre a réaffirmé qu'il était inadmissible pour son gouvernement de voir réduite la capacité exportatrice de la CEE en matière agricole.

Fraîchement arrivé à la tête d'un parti, le Parti libéral, champion de la libre entreprise, M. Kinkel ne pouvait que relever le défi en soulignant son attachement au compromis de Blair House. Les deux ministres ont néanmoins indiqué que leurs gouvernements avaient l'intention de trouver *« une base d'accord »* pour régler le problème.

Etroite coordination

Abordées lors des entretiens qu'ont eus, mardi également, mais à Paris, les ministres français et allemand de l'agriculture, les récriminations des agriculteurs allemands à la suite du réajustement monétaire de l'été en Europe rappellent que, de l'autre côté du Rhin aussi, on ne peut tout à fait oublier le monde agricole. Devant les responsables du groupe parlementaire du Parti chrétien-démocrate (CDU) et des chrétiens sociaux de Bavière (CSU) réunis en conclave de rentrée à Berlin, le député CDU Karl Lamers, porte-parole du groupe pour les questions de politique étrangère, avait relevé, lundi, que *« l'agriculture, dont la signification pour la société n'est pas seulement économique, et dont les conditions de production particulières la différencient des autres branches économiques dans tous les pays, nécessite aussi dans le futur un règlement particulier »*. A ceux qui tenteraient d'exagérer les différends entre Paris et Bonn sur le GATT ou les taux d'intérêt, les deux ministres des affaires étrangères ont opposé à Dresde leur intention de poursuivre une étroite coordination et de préparer en commun le prochain sommet européen extraordinaire d'octobre et celui des pays de l'OTAN, à la fin de l'année. Ils ont annoncé également une intervention commune auprès du président croate, M. Tudjman, afin de l'appeler à la modération dans la Krajina et dans le blocus des Musulmans bosniaques de Mostar.

S'en tenir au calendrier monétaire

Sur le plan monétaire, MM. Juppé et Kinkel se sont refusés à commenter les polémiques des dernières semaines. Ils ont, en revanche, indiqué que Paris et Bonn étaient d'accord pour entamer en janvier la deuxième phase de l'union monétaire, conformément au calendrier prévu dans les accords de Maastricht, et pour continuer à renforcer la convergence des politiques économique et monétaire. M. Juppé a estimé que les remous de l'été provenaient en partie d'un dérapage dans ce domaine. Les deux ministres ont réaffirmé le caractère *« privilégié »* et *« irremplaçable »* des relations bilatérales, affirmant qu'elles ne pouvaient être remises en question par les divergences récentes. M. Juppé a qualifié ces frictions de *« péripéties »*.

Devant les responsables de son groupe parlementaire, M. Lamers avait lui aussi rappelé l'importance de s'en tenir *« à l'objectif et au calendrier de l'union monétaire, malgré les difficultés survenues ces derniers temps dans le SME »*. *« Pour au moins permettre une union monétaire autour d'un noyau dur, il faut avant tout que les positions allemande et française soient de nouveau ajustées. Dans la situation actuelle, il est décisif d'éviter une nouvelle augmentation du déficit budgétaire allemand »*, avait-il ajouté. Dans son intervention, le député chrétien-démocrate avait souligné que le poids de l'Allemagne dans le nouveau contexte européen lui conférait aussi des devoirs. *« Lors des décisions en matière budgétaire, financière et monétaire*, avait-il déclaré, *l'Allemagne doit constamment avoir en vue la dimension européenne de son action, afin que sa politique ne soit pas ressentie comme hégémonique. »*

HENRI DE BRESSON

Les ratés du « moteur »

FRANCFORT

de notre correspondant

Deux comités franco-allemands travaillent sur le thème d'une relance de la coopération entre Bonn et Paris. Roger Fauroux, ancien patron de Saint-Gobain, ancien ministre de l'industrie du gouvernement Rocard et germaniste, a été chargé d'une mission d'étude à plus long terme sur le même sujet. Avant la rencontre entre M. Balladur et M. Kohl à Bonn, jeudi 26 août, les fonctionnaires des deux pays ont regroupé les différentes idées : initiative commune dans les Balkans, meilleure coordination des politiques économiques, relance conjointe d'une Europe politique, concertation vis-à-vis des pays de l'Est, début de coopération dans le tiers-monde... Aucune ne semble suffisamment élaborée pour faire l'objet d'une annonce officielle. Aucune, surtout, ne semble susceptible de compenser les difficultés actuelles et de redonner une vision claire de l'avenir du *« couple moteur de l'Europe »*.

Le discours officiel se veut rassurant. Le compromis du 1er août élargissant les marges de fluctuation des monnaies européennes à 15 % serait le fruit d'une entente franco-allemande qui aurait permis de sauver l'essentiel du système monétaire européen (SME). Une volonté de maintenir un lien privilégié est affichée des deux côtés du Rhin. Trente ans d'amitié ont permis de nouer des contacts administratifs dans les domaines militaire, fiscal, douanier, culturel, éducatif qui continuent de fonctionner plutôt bien. L'axe franco-allemand rencontre *« des difficultés objectives »*, a reconnu Alain Juppé, avant sa rencontre avec Klaus Kinkel. Mais il ajoutait aussitôt que la crise monétaire était *« derrière nous »* et qu'à l'issue d'*« explications tout à fait franches »* les deux conjoints allaient se retrouver. Il n'y a de toute façon, concluait le ministre français, aucune autre *« alternative »* pour la France à l'entente avec l'Allemagne.

Sur cette stratégie d'une alliance franco-allemande à la fois fructueuse et obligée, constante depuis trente ans, pèse pourtant une suspicion croissante. Sur les deux contentieux qui opposent les deux pays – la politique monétaire et la politique commerciale du GATT (comme d'ailleurs sur un troisième, l'ex-Yougoslavie), – les différends s'accumulent et révèlent des analyses de plus en plus divergentes sur le fond.

En France, les rangs grossissent de ceux qui reprochent à l'Allemagne son égoïsme national. La fin de l'URSS aurait changé la donne. La menace de l'armée rouge disparue, l'Allemagne réunifiée, forte de 80 millions d'individus et d'une arrière-cour qui va de Vienne à Amsterdam en passant par Budapest, Prague et Varsovie, n'aurait plus autant besoin de la France. Son engagement d'hier à l'Ouest serait relativisé aujourd'hui par ses intérêts à l'Est. Les événements monétaires depuis un an s'interprètent comme autant de preuves en faveur de cette thèse. La Bundesbank a sans doute aidé le franc pendant plusieurs mois, mais, placée devant un choix ultime, le 29 juillet, entre la lutte contre l'inflation interne et la survie du SME, elle a fini par privilégier les intérêts nationaux. L'aveu de son hostilité foncière au traité de Maastricht et à l'abandon du mark au profit de l'écu. Les déclarations du chancelier Kohl indiquant que la monnaie unique pourrait être introduite avec un retard d'un ou deux ans sont venues apporter de l'eau au même moulin. M. Kohl ne faisait que constater une évidence, mais son discours a été interprété comme un nouveau recul européen de l'Allemagne.

« Egoïstes » contre « dirigistes »

Les responsables à Bonn et Francfort disent la même chose : l'Europe ne pourra se faire solidement que si les économies des Douze sont assainies et suffisamment proches (*« convergentes »*). Le pire serait une union monétaire bricolée à la va-vite. Quant à l'Allemagne, le meilleur soutien qu'elle peut apporter à la Communauté est de retrouver au plus vite ses vertus de naguère. Son meilleur cadeau à la future monnaie unique est un mark irréprochable. L'Allemagne veut faire le ménage seule chez elle, pour se présenter « propre » le jour de l'union monétaire.

Les Français ne sont pas fermés à ces arguments et comprennent que leur voisin privilégie son unification. Mais encore faudrait-il que cette priorité ne le détourne pas de la Communauté. Or ils constatent aussi qu'ils paient aujourd'hui, au travers de taux d'intérêt dictés à Francfort, pour un avenir européen sans cesse repoussé. Et l'on dit même que la cour de Karlsruhe, qui examine en ce moment la conformité du traité de Maastricht avec la Constitution allemande, pourrait trancher négativement. L'Allemagne serait le seul pays parmi les Douze à ne pas le ratifier...

Côté allemand, les reproches sont aussi lourds. On voit dans l'attitude française face au GATT, en particulier depuis le changement de gouvernement, le retour d'*« une philosophie protectionniste et mercantiliste »*, comme l'a expliqué Klaus Kinkel (les mercantilistes préconisaient au seizième siècle de limiter les importations et les exportations en fonction des intérêts de l'industrie nationale). L'obligation faite au consommateur allemand de manger des bananes des *« colonies françaises »*, sous couvert de préférence européenne, l'a vivement choqué.

La pression des autorités françaises sur l'agriculture, en matière d'importations d'acier en provenance des pays de l'Est ou de rétorsions à appliquer aux Américains en matière de télécommunications est considérée en Allemagne comme une menace extrêmement grave. Elle pousse la Commission de Bruxelles vers une « Europe forteresse » dont les industriels allemands, gros exportateurs, ne veulent surtout pas. Elle dégrade les relations avec les Etats-Unis, important débouché allemand et premier allié militaire. Elle bloque la signature de l'Uruguay Round, qui permettrait, croit-on, à tort ou à raison, une relance des échanges et une reprise mondiale.

L'un partisan d'une centralisation, l'autre adepte du libre-échangisme, les deux conjoints donnant l'impression de vouloir deux Europe radicalement différentes. Ces divergences ainsi que les rancœurs qu'elles occasionnent (« égoïstes » contre « dirigistes ») ne sont pas nouvelles. Mais le contexte post-communiste, la récession, la réunification ainsi que, plus prosaïquement, les perspectives électorales des deux côtés du Rhin en ont transformé l'ampleur. La menace peut-elle s'écarter naturellement dans quelque temps, lorsque la reprise sera là et que l'Allemagne aura retrouvé une inflation de 2 % ? C'est possible.

Nombre d'observateurs des deux pays ont toujours dit que la coopération franco-allemande marchait bien parce qu'elle avait évité de *« mettre à plat les sujets de discorde »* pour se borner prudemment aux sujets de concorde. Cette sagesse a été payante. Mais on peut se demander aujourd'hui, comme le député européen (UDF) Jean-Louis Bourlanges (*le Monde* daté 22-23 août), si *« une épreuve de vérité »* n'est pas devenue indispensable.

Sur la forme, la coopération franco-allemande est restée, depuis de Gaulle et Adenauer, la *« Chefsache »*, comme disent les Allemands, l'affaire du chef d'Etat ou de gouvernement. Elle fut aussi l'affaire des fonctionnaires qui connaissent leurs homologues et les informent. L'axe a été politique et technocratique. Mais beaucoup de terrains de la « société civile » sont restés en friche. Ainsi la collaboration des entreprises françaises et allemandes est-elle un échec. Les projets communs sont rares, les échanges capitalistiques également. Les entreprises publiques (télécommunications, énergie, transport) se considèrent souvent comme des rivales. Il suffit de penser à la guerre que se mènent le TGV et l'Inter-City Express allemand.

Dans un contexte élargi, les divergences actuelles sont surmontables. La coopération trop exclusivement monétaire doit faire une place à une sorte de droit de regard budgétaire dans l'esprit de Maastricht, afin d'éviter, comme l'a noté l'ex-chancelier Helmut Schmidt, que les déficits excessifs ne pèsent sur les autres pays. Quant à la politique commerciale, la France doit enfin comprendre que le meilleur « protectionnisme » est celui qui ne s'avoue jamais mais qui passe par des voies discrètes. L'Allemagne a beaucoup à apprendre à ce sujet aux unions patronales françaises...

Retracer les alliances

Sur le fond, l'impératif de paix des pères fondateurs ne suffit plus à souder les intérêts. La disparition de la menace soviétique d'un côté et l'intensification de la concurrence économique mondiale de l'autre forcent chaque pays à redéfinir son idéal et à retracer ses alliances. La France souffre de voir que l'Europe ne se bâtira pas sur l'image colbertienne et ne sait plus qu'en penser. L'Allemagne souffre de n'avoir pas eu de véritable débat intérieur sur l'Europe de Maastricht. Les élections à répétition (au nombre de dix-neuf) d'ici un an vont peut-être lui en donner l'occasion. Car, sans certitude sur le rôle qu'unie elle entend jouer dans le monde et en Europe, la République fédérale d'Allemagne flotte.

Les deux partenaires, dont une majorité des électeurs partagent la même vision chrétienne-démocrate ou sociale-démocrate (*le Monde* du 6 août), peuvent s'entendre pour tracer les grandes lignes d'une union politique européenne face à l'individualisme anglo-saxon ou au particularisme asiatique. Sans un débat politique de cette nature, l'axe franco-allemand risque, petit à petit, de perdre son caractère privilégié et dynamique.

ÉRIC LE BOUCHER

L'« automne d'un couple »

Suite de la première page

La plupart des observateurs, à l'époque, y compris le signataire de ces lignes, étaient fort sceptiques quant à la longévité d'un accord dont les pères avaient l'un (Adenauer) quatre-vingt-sept ans et l'autre (de Gaulle) soixante-quatorze ans et qui n'engageait à rien d'autre qu'à des réunions et concertations à divers niveaux. Ils avaient tort, nous avions tort, puisque c'est précisément cette obligation de rencontre qui, dans les moments de pire tension, a jusqu'à présent empêché la rupture.

Il n'empêche que, lorsqu'ils étaient tous deux ministres des affaires étrangères, Maurice Couve de Murville et Gerhard Schroeder ne pouvaient pas se voir en peinture, le second nommé reprochant aimablement aux Français de *« vouloir voyager en première avec un billet de seconde. »* Lorsque mai 68 eut mis à mal les finances de la République, Bonn refusa sèchement la réévaluation du mark souhaitée par Paris : *« Les Germains bombaient le torse, ils se libéraient de l'amertume accumulée depuis des années*, écrit dans ses Mémoires le très gaulliste François Seydoux, qui représentait la France sur les bords du Rhin. *On nous traita sans miséricorde. Voilà à quoi menait la politique de la grandeur : la République fédérale se substituait à la France et s'emparait en Europe occidentale de la direction. (1) »*

Vinrent alors aux affaires, dans les deux pays, deux hommes qui avaient si peu d'atomes crochus qu'un traducteur officiel se plaignait de n'avoir jamais eu à *« interpréter tant de silences »* (2). Georges Pompidou, qui ne doutait pas que l'Allemagne serait réunifiée, se méfiait comme de la peste tant de la *« politique à l'Est »* de Willy Brandt que du poids, à ses yeux déjà excessif, de la RFA. S'il a ouvert à la Grande-Bretagne les portes de la CEE, ce n'est pas seulement parce que Valéry Giscard d'Estaing, René Pleven et quelques autres en faisaient une des conditions de leur entrée au gouvernement ; c'est aussi parce qu'il pensait trouver là un contrepoids à la puissance allemande.

Une longue lune de miel

1974 vit, en revanche, le début d'une longue lune de miel, avec le double avènement du libéral Valéry Giscard d'Estaing et du social-démocrate Helmut Schmidt, qu'unissait entre autres leur passion pour l'économie. Schmidt était encore à la chancellerie lorsque François Mitterrand fut élu président. Le courant ne passait guère entre eux, mais l'Allemand était suffisamment attaché à l'entente des deux pays pour faire taire ses préventions. Bientôt, de toute façon, il cédait sa place à un autre Helmut, que ses opinions on ne peut plus conservatrices n'allaient pas empêcher de tomber dans les bras de Jacques Delors, d'abord, puis du président de la République.

Longtemps considéré à Paris comme un politicien provincial aux dons plutôt limités, Helmut Kohl se voulait en effet d'abord, et il se veut toujours, le continuateur de Konrad Adenauer, avec lequel de Gaulle avait fondé le couple aujourd'hui menacé. Ce couple, n'en déplaise à Margaret Thatcher, qui fit tout pour essayer de le dissocier, Churchill lui-même l'avait appelé de ses vœux, dans son fameux discours de 1946 à Zurich : *« Le premier pas de la résurrection de la famille européenne doit être une association entre la France et l'Allemagne. C'est seulement ainsi que la France pourra assumer la direction morale en Europe. Il n'y aura pas de renouveau de l'Europe sans la grandeur spirituelle de la France, sans la grandeur spirituelle de l'Allemagne. »*

Une problématique transformée

De Gaulle connaissait ce texte par cœur. Au début, pourtant, personne n'envisageait d'instituer une structure juridique franco-allemande particulière, les Communautés européennes fournissant le cadre d'une coopération dont les deux pays étaient implicitement supposés constituer le moteur.

Le couple n'en est venu à régulariser sa situation qu'à la suite du refus de la Belgique et des Pays-Bas de participer au « plan Fouchet » d'union politique de l'Europe des Six. Du coup, de Gaulle s'entendit avec Adenauer pour le mettre en route à deux, pensant ainsi forcer la main tant au Benelux qu'à l'Italie, qui ne pourraient rester longtemps à l'écart d'une entreprise d'une telle portée. En quoi ils se trompaient puisque personne n'a demandé à s'associer au traité de l'Elysée. Il faut dire que l'Alliance atlantique connaissait alors une belle tempête provoquée par les accords nucléaires anglo-américains de Nassau, qui avaient mis de Gaulle en fureur.

La réunification de l'Allemagne et la dissolution de l'URSS renvoient ces débats à la préhistoire : elles ont transformé du tout au tout la problématique du couple Paris-Bonn. Le pays avec lequel de Gaulle avait traité était lourdement amputé : il ne l'est plus. Ses quatre vainqueurs de 1945, dont la France, détenaient sur lui des *« droits réservés »* : ils y ont renoncé.

Pour Adenauer, l'Europe avait besoin d'un chef, qui ne pouvait être que le général. Ce dernier lui avait certes répondu que ce n'était pas possible et qu'il appartenait aux deux pays réconciliés de diriger, *« la main dans la main »*, l'union du continent. Mais la France exerçait une prééminence de fait. Non seulement parce qu'elle détenait la bombe atomique et un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, mais aussi parce que, pour la première fois dans son histoire, elle avait, sur sa frontière de l'Est, un allié qui la séparait de l'ennemi potentiel du moment, ce qui lui donnait un exceptionnelle liberté d'action. Et plus encore parce que cet allié avait besoin d'elle : jamais tout à fait rassurée quant au sérieux des promesses d'assistance américaines, la RFA se sentait plus en sécurité avec notre pays derrière elle.

Ces atouts n'en sont plus maintenant qu'a disparu la menace soviétique, et les maladroits efforts de François Mitterrand pour freiner in *extremis* la réunification ont sérieusement affecté le crédit que lui avaient valu à Bonn ses positions européennes et son attitude, il y a dix ans, dans l'affaire des euromissiles. Certes, il s'est retrouvé d'accord par la suite avec Helmut Kohl pour faire progresser l'union de l'Europe parallèlement à celle de l'Allemagne : mais le moins que l'on puisse dire du traité de Maastricht, qui prétendait matérialiser cette ambition commune, est qu'il n'a pas pris un trop bon départ, les désaccords sur l'ex-Yougoslavie mettant en évidence l'irréalité des engagements pris sur une politique étrangère commune.

La vérité, évidemment désagréable à admettre, c'est que la France a désormais davantage besoin de l'Allemagne que l'inverse, dans la mesure où la relance de sa propre économie est tributaire de la politique monétaire de la Bundesbank et de l'attitude de Bonn dans les négociations du GATT. Soyez gentils, baissez vos taux d'intérêt, et comprenez notre problème agricole, disent en substance nos représentants à leurs homologues d'Outre-Rhin.

Compter avec le « Bundesegoismus »

Il se trouve malheureusement que ceux-ci ont une situation très difficile à gérer, que le *Financial Times* a parfaitement résumée le 12 août : *« L'Allemagne fait face en Europe centrale et orientale à des attentes et à des responsabilités auxquelles ses élites n'entendent pas se dérober, mais que l'électorat n'entend pas financer par une réduction permanente de ses propres attentes matérielles »*. C'est si vrai que, pour se faire réélire chancelier à la fin de 1989, l'homme qui avait réussi quelques semaines plus tôt le miracle d'une réunification sans effusion de sang a dû s'engager à ne pas lever, ne serait-ce qu'un mark d'impôts supplémentaires pour la financer.

Il n'a pu naturellement tenir parole, malgré un recours à l'emprunt dont le service absorbe déjà 10 % des dépenses fédérales. Du coup, il faut rogner sur la sécurité sociale, la défense et le logement, ajoutant ainsi au malaise engendré dans la population par la récession, le chômage, l'inflation, tous vices du capitalisme dont nos voisins d'Outre-Rhin s'étaient cru, à l'époque du *« miracle allemand »*, affranchis pour toujours. D'où, dans l'opinion, une désillusion qui pousse une minorité aux pires violences xénophobes, et risque fort de coûter sa place, aux élections de l'an prochain, au chancelier, lequel en est à prendre contact avec ses vieux adversaires sociaux-démocrates et à envisager avec eux la reconstitution de la grande coalition de jadis.

C'est dire que Helmut Kohl n'a pas précisément les coudées franches et qu'il lui faut singulièrement compter avec le *Bundesegoismus*, qui est la forme germanique de l'égoïsme sacré. Les Français doivent avoir cette évidence en tête et savoir qu'il existe une limite aux coups de main qu'ils sont en droit d'attendre de Bonn. Savoir aussi que le divorce dont certains rêvent, sous couleur de *« nouvelle politique »*, sans trop oser le dire, ne ferait qu'ajouter à l'angoissant désordre de l'univers, sans accroître en quoi que ce soit notre propre sécurité.

Des hommes se réclamant du général de Gaulle peuvent-ils sérieusement envisager de remettre en cause une réconciliation qui aura été l'une des grandes fiertés de sa vie ? On a peine à le croire. De toute façon, Édouard Balladur n'est pas de ceux-là. Le couple franco-allemand a sans doute atteint son heure de vérité. Mais ni d'un côté ni de l'autre, jusqu'à preuve du contraire, la rupture n'apparaît comme une solution.

ANDRÉ FONTAINE

(1) François Seydoux, *Dans l'intimité franco-allemande*, Albatros, 1977.

(2) Cité par notre confrère Ernst Weisenfeld dans son excellent ouvrage *Quelle Allemagne pour la France ?*, Armand Colin, 1989.

EUROPE

La visite de Boris Eltsine à Varsovie

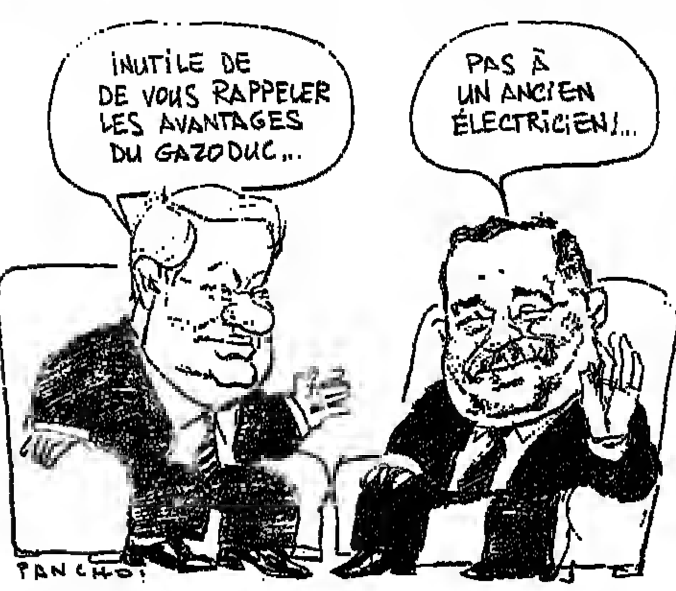
Une méfiance tenace entre la Russie et la Pologne

Boris Eltsine est srrivé, mardi 24 soût, à Vsrsovia pour une visite officielle de deux jours. Aprèe cette visite, largement consacrée aux questions bilatérales, et au coure de laquelle il devait s'entretenir avec Lech Waless, le président russe se rendra brièvement è Prague et à Bratislava.

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

Que l'on ne dise plus que la Russie n'a pas une politique à l'égard de l'Europe de l'est : non seulement Boris Eltsine a pris le temps de s'arracher à la furieuse mêlée de la politique intérieure russe pour veoir à Varsovie, mais il y est venu beaucoup plus tôt qu'on ne l'y attendait. Les Polonais, tout occupés à préparer leurs électinns législatives du mois de septembre, comptaient sur une visite pour la fio de l'automne, mais le président russe a subitement décidé de précipiter les



choses, contraignant nombre de diplomates à interrompre d'urgence leurs vacances, et prouvant qu'il n'avait décidément rien perdu de son goût de l'improvisation.

Dans le foulée de sa visite officielle à Varsovie, M. Eltsioe se rendra pour quelques beures à Prague – *« parce que Vaclav Havel a beaucoup insisté »*, comme il l'a lui-même expliqué récemment – avec, bien entendu, pour pendant un arrêt également bref dans la capitale de la Slovaquie, Bratislava.

Les relations avec la Pologne sont pour la Russie une *« priorité »*. a déclaré M. Eltsine à son arrivée. Ce que recouvre cette formule de politesse n'est pas forcément très clair. A Moscou, les « centristes » reprochent souvent eux « démocrates » de l'équipe Eltsioc de se désintéresser de l'Europe de l'Est, tout occupés qu'ils semient par les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest. Mais, d'une manière générale, les Russes semblent assez perplexes quant à l'attitude à adopter à l'égard de leurs voisins au statut encore mal défini et sur lesquels, tout particulièrement la Pologne, pèse un très vieux soupçon : celui de vouloir créer, en s'appuyant désormais sur l'Ukraine, la Biélorussie et les Pays baltes, un *« cordon sanitaire »* autour de la Russie.

Divisions sur le gazoduc

Les Polonais se défendent fermement de nourrir de pareilles intentions. Mais les Russes soot également bostilcs à ce qui constitue l'objectif affirmé dc la diplomatie polonaise, c'est-à-dire une adhésion à l'OTAN : c'est une idée *« qui sent la naphtaline »*, commc l'a déclaré le mioistre russe des affeires étrangères, Andreï Kozynev. Les Polonais, aussi agacés qu'ils puissent être par ce type de commeotaire, doivent en tenir compte ct accepter d'évoquer le probléme, dans l'espoir de vaincre les appréhensions russes : c'est pour eux le seul moyen d'enlever eux pays occidentaux, déjà peu pressés de les accueillir, le prétexte d'un refus.

Du côté de Varsovic, la méfiance est aussi grande, et tout eussi traditionnelle. Certes, le terrain a été amplemeot débleyé au cours des dernières ennées, et les relations entre les deux pays qui, pour la première fois de leur histoire, sont l'un et l'autre ct en même temps des démocraties, sont à présent établies sur des bases saines. Dès l'automoc 1990, alors que l'URSS en avait encore pour plus d'une année à vivre, la Pologne avait signé, directemcnt avec la Russie, de manière très audacieuse pour l'époque, une déclaration de bon voisinage.

La visite de Lech Walesa à Moscou, au printemps 1992, a ensuite témoigné de la volonté *« de ne plus regarder vers le passé mais vers l'avenir »*, selon l'expression du président polonais. Enfin, le retrait des troupes russes de Pologne est venu couronner cette évolution. Il y a bien eu récemment un incident, vite étouffé, à propos du lieu d'implantatinn de l'unité de transmissinn et d'intendance (environ 1 400 hommes) qui doit rester en Pologne taot que se poursuit l'évacuation des troupes encore préseotes dans l'ex-RDA. Mais, sur le fond, l'affaire est définitivement réglée. A un moment où les Russes interrompent, du moins en paroles, leur retrait des Pays baltes et useot à leur égard d'un ton de plus en plus menaçant, les Polooais peuvent apprécier la différence de traitement.

Il n'empêche que, même destinées à d'autres, ces menaces, accompagnées d'un langage d'un autre temps, rappelleot de très mauvais souvenirs et renforcent les soupçons. Quant le porte-parole du président russe, M. Kostikov, parle avec condescendance des régions *« qui ont appartenu pendant des siècles à l'espace géopolitique de la Russie »*, cc o'est pas seulement la Lituanie, mais une bonne partie de l'Europe de l'Est qui est en droit de se poser des questioos sur la réalité du changement des mentalités à Moscou.

Certes, ces propos tenus par un homme connu pour soo style excessif ne constituent pas toutefois une prise de position officielle. Mais ils tombent très mal à un moment où les milieux politiques polonais sont déjà très divisés sur l'opportunité de ce qui doit constituer le clou du séjour de M. Eltsine à Vsrsovie : la signature d'uo accord portant sur la construction, à travers le territnire polonais, d'un gazoduc reliant l'immense gisement de la presqu'île de Iemal à l'Europe occidentale. Il s'agit d'un projet colossal qui permettra à la Pologne d'acquérir quatorze milliards de mètres cubes de gaz naturel russe par an, soit sensiblement plus que sa consommation actuelle (le débit total du conduit sere de 67 milliards de m³).

Mais, aux yeux de plusieurs responsables politique du centre et de la droite, commc l'ancieo premier ministre M. Olszewski, en faisant le choix du gaz russe, et en repoussant du même coup à beaucoup plus tard un projet concurrent d'acheminement de gaz de la mer du Nord, la Pologne s'enferme de son propre chef dans une situation de dépeodance à l'égard de la Russie. Le gouvernement de Mme Sucbocka réplique que la Pologne, en assurant le transit du gaz russe vers l'Ouest, ne risquera pas d'être victime d'une *« fermeture du robinet »* ct quc la construction de ce tronçon de 670 kilomètres à trevers des régions particulièremeot touchées par lc chômage sera une bénédiction pour l'économie polonaise.

Mais, à vrai dire, le projct cootinue à susciter des réserves y compris au sein de l'équipe gouvernementale, explique-t-on de très bonoe source, et l'accord de principe qui ve être sigoé contieodra donc des clauses permcttant unc échappatoire. D'ailleurs, les négociations sur le financement nc sont pas vraiment bouclées. Tout comme est loin d'être réglé l'uo des principeux contentieux entre les deux pays : celui dc l'apurement dc leurs dettes respectives. En principe, les deux parties sont d'accord pour adopter ce quc l'on appelle *« l'option zéro »*, c'est-à-dire l'annulation réciproque de dettes considérées commc impossibles à calculer. Mais les Polonais n'acceptcot pas que les Russes veuillent faire figurer dans cette option zéro les dettes récemment contractées par lcs entreprises russes à l'égard de leurs fouroisseurs polonais.

JAN KRAUZE

La guerre arméno-azerbaïdjanaise

L'aggravation de la crise à Bakou inquiète les pays voisins

La situation paraît de plus en plus précaire en Azerbaïdjan, où des combats ont à nouveau éclaté dans le Sud-Est, à Lenkoran, fief de la rébellion aéparatiste menée par un groupe de militaires, tandis que les forces arméniennes du Heut-Karabekh consolident leure svances en territoire azerbaïdjansis, non loin de le frontière iranienne. Une nouvelle offensive erménienne aurait même été lancée, mercredi 25 août, sur 20 kilomètres dans le sud-ouest de l'Azerbaïdjan, selon Bakou.

L'aggravation de la crise en Azerbaïdjan préoccupe de toute évideoce les deux grands pays de la région, l'Iran et la Turquie, qui ont inteosifié ces dernières semaines les démarches diplomatiques pour tenter de caoaliser la situation. Mardi 24 août eocore, le oumèro deux de la diplomatie turque, Ozdem Saoberk, est parti pour uoe visite-éclair à Bakou et au Nakhitchevan, où est réfugié le président azerbaïdjanais déchu Eltchibey. De son côté, l'agence officielle de presse iranieooe IRNA e fait état mardi de coups de feu *« tirés par les forces arméniennes en direction d'un village frontalier iranien »* et a indiqué que des dizaines de milliers de réfugiés azéris, fuyant les combats autour des villes de Fizouli et de Djebraïl, faisaient route vers l'Iran.

Sor le terraio, il semble clair à présent que les forces arméniennes du Haut-Karabakh contrôleot totalement les villes d'Agdam, de Kelbadjar, de Fizouli et de Djebraïl, menant donc à bien la réalisatioo d'une « zone de sécurité » co territoire azerbaïdjanais an sud de l'enclave du Haut-Karabakh. Selon uoe journsliste arménienne de l'AFP qui se trouve depuis le début de cette offensive, le 13 août, aux côtés de combattants du Haut-Karabakh, les derniers soldats azéris cocore présents à Djebraïl ont fui la ville lundi 23 août au soir, après evoir tiré quelques obus pour protéger leur retraite. Les forces arméoienoes du Karabakh contrôleot dooc la ville déserte depuis les hauteurs environnantes, à quelques centaines de mètres, mais, affirme la journaliste, s'abstienneot d'y pénétrer.

« Exagérations » de la presse occidentale

Au cours d'une conférence de presse, teoue mardi à Paris, le chargé d'affaires arménien en Fraoce, Alexan Haroutounian, a affirmé que le but des combattants du Haut-Karabakh n'était pas d'occuper les villes azerbaïdjanaises dont ils se sont reodus maîtres, mais d'en *« neutraliser les hauteurs depuis lesquelles les forces azéries »* bombardaieot le Haut-Karabakh.

M. Haroutounian a critiqué les *« exagérations »* de la presse occidentale sur l'svancée arménienne vers la frontière iraoieone. Les forces du Haut-Karabekh, a-t-il effirmé, se trouvent encorc à 25 kilomètres de la frontière mais, d'après l'eovoyée spéciale de l'AFP sur place, *« le front s'est stabilisé à une dizaine de kilomètres de la frontière iranienne, après la chute dimanche de Fizouli plus au nord, puis de Djebraïl, lundi »*.

Les négociations directes qui oot eu lieu à deux reprises, en juillet puis eo août, entre représeotaots de l'Azerbaïdjao, d'une part, et arméniens du Haut-Karabakb, d'autre part semblent au poiot mort, compliquées par la confusioo politique qui règne à Bakou. A quelques jours d'un « référendum », prévu pour le 28 août sur la destitutioo du président Eltcbibey, le président par intérim, l'ancieo leader communiste Gueïdar Aliev, s visiblemeot du mal à garder les rênes. Dans une intervention télévisée, lundi soir, au leodemain de graves affrontemeots entre militaires séparatistes et civils dans la région de Lenkoran, M. Aliev a lancé des appels désespérés à l'uoité de son pays et s'est déclaré prêt à faire face au *« coup d'Etat »* annoncé par la rumeur iocessante.

S. K.

Une première dans l'ex-URSS

Des observateurs de l'ONU seront envoyés en Géorgie

Le Conseil de sécurité de l'ONU a officiellement créé une Mission d'observation des Nations unies en Géorgie (MONUG) pour veiller eu respect du cessez-le-feu eotre les forces gouvernemeotales géorgiennes et les séparatistes d'Abkhazie, selon la résolution 858 adoptée à l'uoaoimité, mardi 24 août à New-York.

C'est la première fois qu'une mission militaire des Nations unies s'installe dans uoe République de l'ex-URSS. Le mandat initial de cette mission est de six mois, avec possibilité de la dissoudre eu bout de quatre-vingt-dix jours si aucun progrès n'est accompli en vue d'une *« paix durable »*. La missioo *« comprendra jusqu'à 88 observateurs militaires, ainsi que le minimum de personnel nécessaire pour l'appuyer »*. Conformément aux recommendatioos du secrétaire géoéral de l'ONU, Boutros Boutros-Gbali, la MONUG sera particulièrement chargée de vérifier le respect du cessez-le-feu du 27 juillet entre les belligérants, en accordant une ettention particulière à la situatioo à Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie. – *(AFP, Reuter.)*

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Croates de l'Herzeg-Bosna proclament leur « République »

La « présidence élargie » des Croates de Bosnie-Herzégovine doit donner sa réponse, samedi 28 août, au nouveau plan de paix présenté par les médiateurs, David Owen et Thorvald Stoltenberg, s déclaré, mardi à Zagreb, Mete Boban, le dirigeant de l'Herzeg-Bosna, République désormaie proclamée par les Croates en Herzégovine (sud).

ZAGREB

de notre correspondant

Seloo une méthode qu'ils affectionnent et déjà testée peu avant l'enterrement du plan de paix Vence-Owen, les Croates d'Herzégovine ont commeocé, mardi 24 août, à appliquer le nouveau plan de partage de le Bosnie-Herzégovinc. Du moins sur les points qui les intéressent le plus. Avant même d'avoir officiellement examiné ce plan, les représentants de l'Herzeg-Bosna, – l'entité croate autoproclamée en juillet 1992 en Herzégovine (sud de la Bosnie), – ont décidé dc transformer leur « Communauté croate de défense » (HVO) en « République croate d'Herzeg-Bosna ». Cctte République croate du sud de la Bosnie est, officiellcment, l'un des trois mioi-Etats ethniques de le future « Uoion des Républiques de Bosnie-Herzégovine » proposée à la conférence de Genève. Cepeodant, l'Herzeg-Bosoa est fortement liée à la Croatie ; le dirigeant de cette « République », Mate Boban, a ainsi précisé, mardi, à la télévision de Zagreb, que le président croate, Franjo Tudjman, *« est le président de tous les Croates »*.

Suivant une procédure fleuraot bon l'ancien système, cette décision e été prise lors d'une réunion, mardi à Livno (Herzégovine), du « comité ceotral » du parti au pouvoir eo Herzeg-Bosoe, le HDZ (Union démocratiquc croatc) qui n'est rien d'autre que la branche locale du parti gouverncmental à Zagreb.

En mai dernier, par le biais d'un ultimatum lancé sux forces bosniaques (majoritairemeot musulmanes), les Croates d'Herzeg-Bosna avaieot déjà commencé à mettre eo œuvre « partiellement » le plan de paix d'alors, dit « Vance-Owen ». En demandant aux forces fidèles à Sarajcvo de se soumcttre à leur commaodement dans les régions attribuées eux Croates par MM. Vance et Owen, les forces du HVO avaient déclenché les hostilités cootre leurs « alliés » musulmans, ootamment à Mostar, où elles se poursuivent.

Selon une méthode plus récemmcot éprouvée et qui rappelle le modèle serbe, les représentants du HDZ de Bosnie ont égalemeot lencé uo défi à la communauté internationale. Le comité central e vigoureusement rejeté mardi le statut de « protectorat européen », proposé par les négociateurs à Gsnève, pour Mostar (35 % de Musulmans et 34 % de Croates avant le guerre).

Le HDZ de Bosnie a préféré proclamer la plus grande ville d'Herzégovine *« capitale »* de la nouvelle « République croate d'Herzeg-Bosna ». Les *« récentes initiatives visant à accorder un statut spécial pour Mostar menacent directement les droits et les intérêts vitaux du peuple croate en Bosnie »*, explique lc communiqué de Livno.

Faisaot neitre leur République de façon prématurée, tout en tentant de conquérir une capitale par les armes et la famine, les Croates d'Hcrzégovine ont d'autre part anticipé la mort de l'actuelle République de Bosnie-Herzégovine. Le « comité ceotral » du HDZ a ainsi décidé, mardi, de révoquer les mandats de *« tous les représentants croates siégeant dans les organes de la République de Bosnie-Herzégovine »*.

Des coosultations de la présidence d'Herzeg-Bosna, élargie aux délégués venant de diverses zones sous contrôle croate (soit, au total, une querantainc de personnes), doivent avoir lieu, jeudi 26 et vendredi 27 août. La réponse croate au plan de partage du pays doit être communiquée, samedi 28 août, lors d'une séance plénière, a précisé Mate Boban.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Des vivres ont été parachutés sur Mostar

Oeux avions cargos eméricains ont parachuté, dene ls nuit du mardi 24 au marcradi 25 ao0t, 11 tonnes de vivree au-dessus ds Mostsr, aeelégée depuls trois moie par les forces croates de Bosnie. Un communiqué du commandement smérícain en Europs, précise que les deux appsreils, de type C-130, ont largué 13 440 rations militaires su-dessus de la ville, dans le cadre ds l'opération « Provide Promise », entamée la 28 février dsrnier soue mandat de l'ONU pour venir en sids aux snclsvas assiégéee de Bosnie, notamment à Srebrenice. Cinq autres appereils de l'srmée eméricains ont, su cours ds la même mission, parachuté 36,7 tonnes de vivres eur les villas de Maglaj et Tesanj, au nord da ls Boenie.

Les sept avions sont revenus, tôt mercredi matin, sur ls bsse américaine de Rhin-Main, près ds Francfort. Deux aviona, français et allemand, dont la participadon à l'opération était égslement prévus, ont dû y renoncer à la suite ds problèmes techniques, e précisé un porte-parola da l'ermés da l'air américains.

A Mostar, près de cinquante-cinq mille personnee, dont une majorité ds Musulmsns, sont essiégées depuis trois mois par lee forcee croatee de Bosnie (HVO) et se trouvent dens une situation désespérée, sans vivres, sans eau et esns électricité, selon le HCR. Un convoi d'aide humenitalre du HCR, qui devait entrer mardi dans la partie musulmane de ls ville svec 200 tonnes de vivree et de médicamenta, est resté bloqué en raison d'un différend avec lss rasponsables du HVO. Le HCR e indiqué, mercredi matin, qu'un sutre convoi routiar chargé ds 275 tonnes de secours a quitté la Croatie à destination de Moster, qu'il espère etteindre en début d'après-midi.

La populetion ds Mostar n'a rsçu aucune aide elimenteire depuis le 2 juin et plusieurs responeables d'organisations caritatives internationelas ont récemmsnt évoqué la menace Imminante ds femine à Moatar. *« Même si le convoi passe mercredi, rian ne dit que nous pourrons envoyar des vivres par la route eprès-demain ou le semaine prochaine*, a insisté le porte-parole du HCR, Silvana Fos. *La situation est dramatique là-bas. Noua devons faire agir et maintenir les projecteurs braqués sur Mostar. »*

A la suite de ces obstacles, le HCR a alors demandé, mardi soir, aux Etats-Unis, à ls France, à la Grande-Bretagne et è l'Allemagne de parachuter des vivres sur le secteur est ds Mostar, où eont concentrés environ trente-cinq mille Musulmans. Aucune source indépendante n'avait confirmé, mercredi an fin de matinés, ei les vivres largués avaient pu être récupérés par les habitants da la villa.

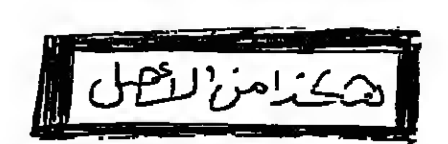
Depuis le début de l'opération « Provids Promise », les ermées de l'air américaine, allemande et française ont effectué cent quarante-cinq miseions conjointes de parachutages de vivres au-dessua da la Bosnis-Harzégovine, larguant au total plus de 7 444 tonnes de vivres et 144 tonnes de médicaments et de matériel médical. – *(AFP, Reuter.)*

Le Conseil de sécurité réaffirme l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine

Le Conseil de sécurité de l'ONU e sppelé, mardi 24 août, les trois parties bosniaques à conclure *« dès que possible »* un règlcment et affirmé que la Bosnie-Herzégovine restera membre des Nations unies quels qnc soient les cbangements dans le nom ou l'organisetioo interne du futur Etat.

Dans sa résolution 859 adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité a *« noté avec satisfaction »* lc rapport du médiateur des Natioos unies, Thorvald Stoltenberg, sur les dcrniers développements, qui ont ebouti le 20 eoût à la présentation du projet d'« union de trois Républiques » et au oouveau plan de découpage du territoire bosniaque. Le texte, présenté à l'initiativc du groupe des pays oon elignés et musulmans su Conseil (Maroc, Pakistan, Djibouti, Cap-Vcrt, Venezuela), réaffirme égalemeot *« la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique »* dc la Bosnie-Herzégovine. Il insiste sur *« le maintien de Sarajevo, capitale de lo Bosnie-Herzégovine, comme ville unifiée et comme centre multiculturel, multi-ethnique et plurireligieux »*. L'acquisition de territoires par la force et les *« nettoyages ethniques »* sont une nouvelle fois dénoncés.

La résolution 859, qui e subi de nombreux amendements ces derniers jonrs, appsraît, selon les observateurs, comme un compromis entre la volonté des Etats européens et de la Russie de faire avaliser rapidement le dernier plan de paix ct celle des pays non alignés et musulmans, qui sont soucieux de préserver le maximum de garanties pour les Musulmans bosniaques. – *(AFP.)*


هكذا من الأصل

EUROPE

ESPAGNE : la question du séparatisme basque

Madrid s'inquiète du regain d'activité de l'ETA

Après les espoirs qu'avaient suscités en Espagne les multiples coups portés aux indépendantistes basques de l'ETA, depuis le début de 1992 – année cruciale pour l'image du pays avec les Jeux olympiques de Barcelone et l'Exposition universelle de Séville – l'inquiétude semble de nouveau perceptible à Madrid. A-t-on eu le tentation d'enterrer trop tôt le terrorisme basque ? La question est posée à la veille d'un automne dont certains spécialistes de la lutte antiterroriste craignent qu'il ne soit «chaud», même si l'ETA, à moyen et long terme, reste sans doute vouée à la marginalisation.

Plusieurs indices témoignent d'une reprise de l'activité de l'ETA. Pendant l'été, une quinzaine de bombes ont explosé dans diverses zones touristiques du pays. Sans provoquer mort d'homme, certes, mais cela n'avait pas été le cas le 22 juin à Madrid : sept personnes avaient péri dans un double attentat. Toutes ces bombes ont montré que l'ETA était toujours capable d'organiser des attentats, y compris dans la capitale, où la dernière opération meurtrière avait eu lieu en novembre 1992, et à Barcelone, où l'ETA n'avait pas frappé depuis plus d'un an. Enfin à Pampelune, le 20 août, les policiers ont désamorcé deux engins qui, selon eux, avaient été disposés de façon à faire des victimes dans leurs rangs.

Des experts de la lutte antiterroriste cités par le quotidien madrilène *El Pais* admettent que l'ETA a pu opérer une *« certaine restructuration »* à partir de la France, ce que confirme un document interne qui affirme que les nationalistes sont en train de *« sortir du trou »* (*le Monde* du 24 août). Le vice-ministre de l'intérieur du gouvernement autonome basque, José Manuel Martianera, a jugé, dans un entretien publié dimanche par *El Pais*, que la nouvelle direction de l'ETA est parvenue à se réorganiser partiellement, non plus au Pays basque français, mais depuis Paris – glissement géographique que dément toutefois le quotidien conservateur *ABC* – où elle bénéficierait de l'appui de *« groupes gauchistes »*. *El Pais* précisait au début de la semaine que les membres d'un réseau de recouvrement de *« l'impôt révolutionnaire »* démantelé récemment se donnaient rendez-vous sous la Pyramide du Louvre et ajoutait que les autorités espagnoles font pression sur Paris pour diligenter les enquêtes déjà entreprises en France.

En Espagne, le mois de juillet a vu aussi l'enlèvement, le 5, d'un industriel de Saint-Sébastien, Julio Iglesias Zemora, qui vient, entre les mains de ses ravisseurs, de «fêter» ses quarante-quatre ans. Il s'agit bien sûr pour eux d'obtenir une rançon, ce qui indique peut-être que l'organisation clandestine est à court d'argent – cela faisait trois ans que l'ETA n'avait pas procédé à un tel rapt – mais ce qui montre aussi qu'elle a toujours l'infrastructure nécessaire pour mener de telles actions et qu'elle n'entend pas déposer les armes. Le roi Juan Carlos lui-même a fait allusion à l'enlèvement de M. Iglesias et à la reprise des attentats, en dénonçant *« l'irrationalité et l'intolérance de la violence terroriste »* qui s'attaque aux citoyens par le biais de *« l'extorsion et* [de] *la menace »*.

Remous au sein d'Herri Batasuna

Cet enlèvement a suscité des remous jusque dans les rangs des indépendantistes basques. Certains membres de Herri Batasuna, considéré comme le bras politique de l'ETA, ont demandé la libération à brève échéance de l'industriel pour soulager la pression qui s'exerce sur eux : des milliers de Basques viennent de défiler dans les rues en arborant un nœud de tissu de couleur bleue pour exiger cette libération. Mais dans le même temps, des inscriptions apparaissaient sur les murs des villes basques : *« Iglesias, paye ce que tu dois ! »*

En cette fin d'été, l'ambiance est tendue au Pays basque. Des incidents violents ont opposé, à l'occasion d'une manifestation, dans la soirée du 14 août, des indépendantistes, non seulement aux policiers, mais aussi à la population. M. Martianera dénonce, pour sa part, une entreprise de harcèlement de la police basque, qui serait alimentée par l'entourage de l'ETA et la gauche radicale basque. A l'appui de ses dires, M. Martianera produit une bande vidéo montrant un membre de la police autonome basque, seul et en civil, passé à tabac lors d'une fête populaire à Bilbao par plus de vingt agresseurs.

A la violence indépendantiste répondent parfois des brutalités policières, régulièrement dénoncées par les nationalistes basques ou par des organisations comme Amnesty International. Une nouvelle affaire suscite en ce moment des polémiques. Un homme de quarante-six ans, apparemment de sensibilité nationaliste, est mort entre les mains de la police, vendredi dernier, à Vitoria. Arrêté à Bilbao pour avoir volé un taxi, l'homme, qui souffrait de troubles mentaux, a été victime d'une *« crise nerveuse »* après s'en être pris avec une grande violence aux policiers qui le gardaient. Herri Batasuna et d'autres mouvements imputent, eux, le décès aux *« mauvais traitements »* et aux *« tortures »* qui lui auraient été infligés.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

□ **PORTUGAL : adoption de la loi sur l'asile politique.** – Le Parlement portugais, réuni en session extraordinaire, a adopté, mardi 24 août, en deuxième lecture, la loi sur le droit d'asile politique à laquelle le président Mario Soares avait mis son veto le 3 août. Cette loi, qui restreint le droit au statut de réfugié politique, a été votée, à quelques modifications techniques près, dans les termes du texte précédent, que le président avait refusé de promulguer. M. Soares dispose d'un délai de quarante jours pour promulguer la nouvelle loi ou pour lui mettre à nouveau son veto. Il peut également saisir le Tribunal constitutionnel. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Collecte pour un incendie

Le parquet de Potsdam, dans l'ex-RDA, a ouvert une enquête sur le rôle de la population du village de Dolgenbrodt dans l'incendie d'un foyer de demandeurs d'asile par des skinheads, l'automne dernier.

Selon le quotidien berlinois *Tageszeitung*, les quelque 260 habitants de Dolgenbrodt sont soupçonnés d'avoir collecté entre eux environ 2 000 deutschemarks (7 000 francs), grâce auxquels ils auraient payé un groupe de skinheads pour mettre le feu à un foyer de demandeurs d'asile la veille du jour où celui-ci devait accueillir ses premiers pensionnaires.

Dolgenbrodt s'était, les semaines précédentes, battu en vain contre la construction de ce foyer et le jour de l'incendie, une petite fête fut organisée dans le café de la commune pour célébrer l'événement. – *(AFP, AP, UPI.)*

Après l'expulsion de trois diplomates helvétiques

Le ton monte entre la Suisse et la Turquie

Les relations déjà tendues entre la Suisse et la Turquie se sont nettement dégradées après l'expulsion, mardi 24 août, de l'ambassadeur de Suisse à Ankara et de deux de ses attachés (*nos dernières éditions du 25 août*). Une mesure qualifiée d'*« injustifiée »* par un communiqué du Conseil fédéral helvétique, réuni le même jour à Berne.

Les autorités turques ont donné une semaine à l'ambassadeur de Suisse à Ankara, Paul-André Ramseyer, et à deux de ses attachés diplomatiques, Jean-Pierre Baumeyer et Heinrich Maurer, pour faire leurs bagages. En annonçant cette expulsion, le gouvernement turc a ajouté que Kaya Toperi, ambassadeur de Turquie en Suisse, ne regagnerait pas son poste.

Ce dernier est au cœur de la crise diplomatique entre Berne et Ankara depuis la mort de Semsettin Kurt, un Kurde tué lors d'une fusillade pendant une manifestation devant l'ambassade de Turquie le 24 juin. Mercredi dernier, Berne avait donné une semaine à Ankara pour lever son immunité diplomatique ainsi que celle d'un autre fonctionnaire turc. Une requête rejetée par Ankara qui avait précédemment refusé de lever l'immunité de quatre autres de ses diplomates, qui ont tous été rappelés en Turquie. *« Le gouvernement suisse regrette profondément que le gouvernement turc rende impossible l'ouverture d'une enquête judiciaire »*, a indiqué le Conseil fédéral, ajoutant qu'il lui serait désormais plus difficile de faire libérer trois touristes suisses enlevés en Turquie, jeudi dernier, par les séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). – *(Reuter, AFP.)*

□ **Mise en garde des Kurdes irakiens aux séparatistes du PKK en Turquie.** – Le Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDK), dirigé par Massoud Barzani, devait achever, mardi 24 août, à Erbil, son onzième congrès, en se prononçant pour un Irak fédéral et contre tout dialogue avec le régime de Saddam Hussein. Dans un discours, M. Barzani a affirmé qu'il ne laisserait plus les séparatistes kurdes de Turquie (PKK) agir librement dans le nord de l'Irak : *« Nous ne* [leur] *permettrons pas de travailler contre nous dans les régions kurdes. Nous les avons beaucoup aidés après le coup d'Etat en Turquie, en 1980, mais ils nous ont accusés d'être des féodaux et ont appelé à nous combattre »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CANADA : le congrès de la formation indépendantiste

Les rapports difficiles du Parti québécois avec la minorité anglophone

Bernard Landry, vice-président du Parti québécois (PQ, indépendantiste), a été obligé de l'admettre : entre les partisans de sa formation, actuellement dans l'opposition, et la minorité anglophone de la province, *« le fossé est large et profond »*. Par 69 voix seulement contre 60, les délégués du PQ, réunis en congrès, samedi 21 et dimanche 22 août, ont accepté que figure dans leur programme la reconnaissance de prérogatives dont les 700 000 anglophones du Québec (7 millions d'habitants) jouissent depuis longtemps. A savoir le droit d'obtenir, à certaines conditions, un enseignement dans leur langue pour leurs enfants ainsi que la possibilité de gérer leurs écoles, leurs hôpitaux et leurs services sociaux. Cette minorité est donc maintenant assurée que ses privilèges ne seront pas remis en question, dans l'hypothèse où la province deviendrait indépendante, objectif numéro un du PQ.

Les délégués ont, en revanche, obtenu le retrait, avant l'ouverture du congrès, d'une résolution pourtant appuyée par le chef du parti, Jacques Parizeau, et qui reconnaissait le droit aux petits commerçants d'afficher dans les deux langues *« avec prédominance du français »*. Le gouvernement libéral de Robert Bourassa vient d'adopter des dispositions en ce sens.

Légèrement en avance sur ses adversaires libéraux dans les intentions de vote à un an du prochain scrutin, le PQ compte organiser, après son arrivée au pouvoir, un référendum sur la souveraineté de la province. M. Parizeau a conclu le congrès, auquel a assisté l'ancien premier ministre français Michel Rocard, par un retentissant *« Vive le Québec libre ! »*. Aucun homme politique québécois – et surtout pas René Lévesque, que cette exclamation avait mis mal à l'aise – ne s'était aventuré à reprendre en public la célèbre phrase du général de Gaulle, prononcée en 1967, au grand dam des autorités fédérales de l'époque.

M. J.

SURINAM

La normalisation des relations avec les Pays-Bas est menacée

LA HAYE

de notre correspondant

La classe politique néerlandaise a accueilli avec irritation l'annonce de l'implication de plusieurs hauts responsables surinamiens dans une affaire de pots-de-vin présumés, versés par deux entreprises néerlandaises à l'appui d'un contrat de fournitures de produits alimentaires. Instruite par le parquet de La Haye, l'affaire a déjà conduit à la démission, le 18 août, du vice-président adjoint du Parti national du Surinam (NPS) et du trésorier du Parti hindou (HPS), membres de la coalition gouvernementale.

Selon le directeur de l'un des fournisseurs néerlandais, ils auraient bénéficié respectivement de 3,5 % et de 6 % de dessous-de-table, évalués à 9 millions de florins (environ 27 millions de francs). Parmi les autres bénéficiaires, il a cité les noms du président de la banque centrale surinamienne (4 %), Henk Goedschalk, suspendu de ses fonctions, vendredi 20 août, et de l'ancien homme fort du pays, le lieutenant Desi Bouterse. Ce dernier a quitté cette année le poste de commandant en chef des forces armées qu'il avait gardé après le rétablissement de la démocratie en 1991.

A La Haye, on craint que cette corruption mêlant anciens et nouveaux dirigeants surinamiens ne soit que la partie visible de l'iceberg et qu'une partie des crédits de coopération ait été également détournée. Les principaux partis néerlandais doutent de pouvoir ratifier, le mois prochain, le traité d'amitié et de coopération néerlando-surinamien de juin 1992. Les Pays-Bas ont suspendu le mois dernier certains soutiens financiers à la suite de l'incapacité des autorités de Paramaribo de présenter un plan d'assainissement économique.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **BRÉSIL : le président Franco crée un ministère de l'Amazonie.** – Le président Itamar Franco a annoncé, lundi 23 août, la création d'un ministère de l'Amazonie, à la suite du massacre de plusieurs dizaines d'Indiens Yanomamis par des chercheurs d'or, dans l'extrême Nord-Ouest (*le Monde* du 21 août). L'ambassadeur du Brésil à Washington, Rubens Ricupero, a été nommé à la tête du nouveau ministère. La tuerie de la semaine dernière avait donné lieu à de nombreuses protestations, tant au Brésil qu'à l'étranger. – *(UPI.)*

□ **ÉTATS-UNIS : deux nouvelles exécutions capitales.** – David Mason, âgé de trente-six ans, condamné à mort pour le meurtre de quatre personnes âgées lors d'un cambriolage en 1980 puis d'un détenu en 1982, a été exécuté, mardi 24 août, à Saint-Quentin (Californie). Quelques heures plus tôt, Ruben Cantu, âgé de vingt-six ans, a été exécuté à Huntsville (Texas). Il avait été condamné pour avoir tué un homme en 1984 lors d'un cambriolage à San-Antonio, mais avait affirmé qu'il ne se trouvait pas dans cette ville à l'heure du crime. Il avait fait appel, en vain, pour obtenir un report de son exécution. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALBANIE

Nouveau procès de la veuve d'Enver Hodja

Le deuxième procès en appel de Nedmije Hodja, 72 ans, la veuve du fondateur de l'Albanie communiste, Enver Hodja, condamnée en mai à onze ans de prison pour *« dilapidation de fonds publics »*, doit s'ouvrir, jeudi 26 août, devant la Cour de Tirane, a annoncé, mardi, l'agence albanaise ATA. Mme Hodja avait été condamnée en première instance à neuf ans de prison en janvier. Une réduction de peine semble peu probable, l'épuration des anciens dirigeants communistes battant son plein actuellement en Albanie (*le Monde* du 21 août). – *(AFP.)*

CAMBODGE

Le FUNCINPEC rejette le projet de nouvelle Constitution

Le FUNCINPEC, parti du prince Ranariddh, coprésident du gouvernement khmer et fils du prince Sihanouk, a annoncé, mardi 24 août, qu'il souhaitait le rétablissement de la monarchie, rejetant ainsi le projet de régime parlementaire préparé par l'Assemblée constituante. *« Le Cambodge a besoin d'un chef d'État au-dessus des partis, en l'occurrence un roi. Le roi est seul à même de cimenter le pays et d'établir un pont entre les différents partis »*, estime le FUNCINPEC. D'autre part, le vice-ministre de la défense, Tea Bahn, a indiqué que la récente offensive contre la base khmère rouge de Phum-Chat n'était qu'un *« premier avertissement »*. – *(AFP.)*

CHINE

Pékin accepte une inspection du cargo « Yinhe » par l'Arabie saoudite

Tandis que le cargo chinois *Yinhe*, soupçonné par les Etats-Unis de transporter vers l'Iran des composants d'armes chimiques, pénétrait dans les eaux du Golfe, mardi 24 août, Pékin a annoncé son accord pour que l'Arabie saoudite puisse inspecter sa cargaison. Lundi, le département d'Etat avait indiqué que la Chine *« s'était montrée coopérative »* en acceptant cette inspection, à la suite d'une longue controverse entre les deux pays. Toutefois, selon un haut fonctionnaire américain et les chaînes de télévision ABC et CBS, Washington envisage par ailleurs d'imposer des sanctions commerciales contre Pékin pour protester contre les exportations chinoises de technologie nucléaire et balistique vers le Pakistan. – *(AFP, Reuter.)*

CORÉE DU NORD

Des « révélations » d'un transfuge sur la détérioration de l'état du pays

Un transfuge nord-coréen a fait état, mardi 24 août, dans une conférence de presse organisée à Séoul par les service secrets sud-coréens, d'une grave détérioration de la situation au nord du 38e parallèle. Selon le lieutenant Im Yong-aun, du 583e corps du génie, la pénurie alimentaire est désormais si sérieuse que des incidents *« sont devenus quotidiens »*. Même les conscrits souffrent de malnutrition alors qu'ils sont censés être les mieux alimentés. Les rations ont parfois deux ou trois mois de retard et il arrive que les camions transportant des vivres soient pillés. Le transfuge a aussi entendu parler d'un complot éventé, à la suite duquel une dizaine de généraux, formés en ex-URSS, auraient été exécutés.

Il a par ailleurs indiqué avoir entendu parler d'un grave incident au centre nucléaire de Yongbyon en 1992, au cours duquel *« des centaines »* d'ingénieurs auraient trouvé la mort. Il a affirmé que des essais nucléaires se poursuivaient à Yongbyon, sous une épaisse couche de plomb. Toutefois, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) indique n'avoir aucune information sur un tel accident, qui lui paraît *« extrêmement improbable »*. L'AIEA, qui s'est vu interdire l'accès aux sites nucléaires sensibles nord-coréens, a toutefois envoyé à plusieurs reprises, y compris récemment, des enquêteurs à Yongbyon. – *(AFP, UPI, AP.)*

INDONÉSIE

Libération de prisonniers politiques

Trois islamistes condamnés à de lourdes peines de prison en 1985 ont été libérés, mardi 24 août, a-t-on appris de sources officielles à Jakarta. Muhammed Tasrif Tuasikal avait été condamné à perpétuité et Abdul Chadir Djaeleni à seize ans de prison pour des attentats à la bombe contre des propriétés appartenant à des Sino-Indonésiens. Eddy Ramli purgeait une peine de dix-huit ans pour participation à une émeute qui avait fait trente morts. Lundi, un membre du groupe dissident « Petisi 50 », Andi Fetwa, condamné à dix-huit ans de détention pour participation à des réunions clandestines anti-gouvernementales, avait été libéré. – *(AFP.)*

NICARAGUA

Nouvelles libérations d'otages

Onze des seize derniers otages retenus depuis six jours par les « recontras » (anciens rebelles de la Contra ayant repris les armes) dans le nord du pays ont été libérés, dans la nuit du mardi 24 au mercredi 25 août. Ce geste a été obtenu au cours de négociations menées par une commission de médiation présidée par l'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando y Bravo, qui s'est rendu sur place, près de Quilali. A Managua, le chef du commando sandiniste qui séquestre le vice-président Virgilio Godoy et quatorze autres membres de l'Union nationale de l'opposition (UNO) a aussitôt réagi en annonçant la libération de onze de ses otages. Ce commando sandiniste avait auparavant empêché trois journalistes étrangers de quitter le siège de l'UNO, cadre de la prise d'otages. Il s'agit de photographes de l'Agence France-Presse et de l'agence Reuter et d'un reporter de la chaîne de télévision américaine NBC. Neuf autres journalistes du Nicaragua sont aussi « retenus » depuis lundi. – *(AFP, Reuter.)*

TANZANIE

L'union entre le continent et les îles remise en question

Déposée par des députés du continent, une motion appelant à une révision de la Constitution pour faciliter la création d'un gouvernement séparé pour l'ancien Tanganyika a été adoptée, lundi 23 août, par le Parlement.

Le texte souligne qu'il n'est pas destiné à conduire au divorce entre la partie de la Tanzanie située sur le continent et les îles de Zanzibar et de Pemba – qui jouissent d'une semi-autonomie, – mais plutôt à parvenir à un statut équitable entre les deux éléments de l'union, créée en 1964.

Cette motion a été acceptée à l'unanimité, dimanche, par les députés du continent et immédiatement soutenue par le gouvernement quand elle a été présentée à la Chambre, lundi. Elle intervient après six mois de crise constitutionnelle, provoquée par l'adhésion controversée de Zanzibar à l'Organisation de la conférence islamique (OCI), en décembre 1992. Zanzibar s'était d'abord défendue en arguant que sa Constitution permettait cette adhésion et que l'île était soutenue dans sa démarche par le président, Ali Hassan Mwinyi, musulman originaire des îles. Mais Zanzibar avait ensuite annoncé son retrait de l'OCI, il y a deux semaines. – *(AFP.)*

Dangereuse parodie d'élection au Togo

L'opposition boycottant le scrutin du 25 août, le général Eyadéma devrait se succéder à lui-même avec la caution du gouvernement français

LOMÉ

de notre envoyée spéciale

Levant l'index, Jimmy Carter prend les journalistes à témoin : *« J'ai trempé mon doigt dans l'encre censée être indélébile ; regardez-le ! »* L'encre destinée à empêcher les doubles votes a en effet disparu. Mais ce n'est pas là la raison essentielle de l'esclandre de l'ancien président américain.

M. Carter a quitté le Togo, mardi 24 août, à la veille de l'élection présidentielle, alors qu'il était à la tête d'une délégation d'observateurs de l'Institut national démocratique (NDI), une fondation américaine indépendante. *« Cette élection n'est pas démocratique car elle n'est pas multipartite »*, a expliqué l'ancien président avant de reprendre sur le champ son bâton de « pèlerin de la démocratie » en direction de l'Erythrée, du Yémen et de l'Albanie.

Partir ou ne pas partir ? Telle est la question que se sont posée les différentes délégations d'observateurs internationaux au cours d'une journée riche en rebondissements. *« Les Américains ont foutu le bazar »*, constataient aussi bien un proche du général Gnassingbé Eyadéma qu'un observateur français. Le départ de la délégation américaine, comme celui des observateurs allemands, rappelés la veille par Bonn, a effectivement jeté un trouble au sein des multiples missions chargées de contrôler un scrutin dont on se demandait encore mardi s'il aurait bien lieu.

Comme d'habitude, le signal était censé venir de Paris. L'ancienne puissance coloniale demanderait-elle au général Gnassingbé Eyadéma, candidat à sa propre succession, d'accepter le report du scrutin qu'exigeait Edem Kodjo, le principal candidat d'opposition ? En annonçant vendredi que, sauf ajournement, il se retirerait de la course en raison de l'*« état manifeste d'impréparation »* du scrutin, le candidat du Collectif de l'opposition démocratique (COD 2) a semé la zizanie. L'autre candidat de l'opposition, Yao Agboyibor, n'avait, pour sa part, même pas fait campagne, par solidarité avec Gilchrist Olympio – l'« ennemi héréditaire » du président évincé de la compétition pour une simple question de procédure, – le président Eyadéma risquait de se retrouver pratiquement seul en lice.

C'est aujourd'hui chose faite. Faute d'avoir obtenu gain de cause, M. Kodjo a demandé que ses bulletins ne figurent pas dans les bureaux de vote. Ne restent donc en lice, face au président sortant, que deux candidats presque inconnus, Jacques Amouzou et Adani Ifé, destinés à jouer le rôle de compères.

« C'est la France qui l'a voulu ! »

Deux ans après la conférence nationale qui avait ébranlé le régime, le général Eyadéma, au pouvoir depuis 1967, semble assuré de gagner le mandat de cinq ans en jeu mercredi. *« La récréation est terminée »*, comme il l'a dit lui-même au cours de ses meetings électoraux. Aussi cette élection, censée réconcilier les Togolais, risque-t-elle de plonger le pays dans de nouvelles violences. Au mieux, le scrutin ne sera qu'une nouvelle péripétie dans une crise qui n'en finit pas.

« C'est la France qui l'a voulu ! », s'insurge un vendeur de journaux. *« Français, ne nous poussez pas à bout, sinon les petits colons auront chaud ! »*, lisait-on sur un tract, avant même que Paris ne fasse connaître sa position.

Invoquant les accords signés à Ouagadougou, le 11 juillet, par le Collectif de l'opposition démocratique et des représentants de la présidence, le Quai d'Orsay a implicitement rejeté l'idée d'un report du scrutin, dans un communiqué rendu public, mardi, à Paris : la France *« considère qu'il est important pour le bon déroulement du processus que chacun respecte dans leur intégralité les dispositions des accords du 11 juillet »*. Autrement dit, M. Kodjo, partie prenante des accords de Ouagadougou, n'est pas fondé, selon Paris, à demander le report du scrutin, dont la date a été fixée dans la capitale du Burkina.

Cette position, qui a semble-t-il fait l'objet de vives discussions à Paris, entre l'Elysée et le ministère de la coopération, risque d'être lourde de conséquences. En témoignent l'embarras des quatre parlementaires français délégués comme observateurs, Gilles de Robien (UDF), vice-président de l'Assemblée nationale, Serge Janquin (PS), député du Pas-de-Calais, Michel Dreyfus-Schmidt (PS), vice-président du Sénat, et André Egu (UDF), sénateur de l'Ille-et-Vilaine, soucieux de ne pas apparaître comme « caution » de la réélection du général Eyadéma.

Après mûre réflexion, trois d'entre eux ont annoncé qu'ils poursuivaient leur tâche, en spécifiant qu'ils n'étaient pas là *« pour juger d'une situation politique mais pour observer les conditions de déroulement du scrutin »*, tandis que M. Janquin indiquait avoir demandé à être *« déchargé de* [sa] *mission »*.

LE CANDIDAT UNIQUE QUI AURA LE PLUS TRICHÉ DEVRAIT L'EMPORTER.

OBSERVATEUR

PESSIN

La France se trouverait-elle prise dans un piège ? Le ministre de la coopération, Michel Roussin, s'était beaucoup engagé pour qu'aboutissent les accords de Ouagadougou – synonymes, à l'origine, de réconciliation nationale. La France a envoyé 70 militaires (et le Burkina 40), chargés de dissuader les forces armées togolaises d'intervenir dans le processus électoral. Mais, ces accords aboutissant à la victoire annoncée du général Eyadéma, les détracteurs du régime accusent Paris de tous les maux.

« Les accords rien que les accords »

Aujourd'hui, la France semble s'en tenir à sa logique : *« Les accords et rien que les accords »*, alors que le texte paraphé à Ouagadougou n'a été respecté ni par les uns, ni par les autres. L'opposition a rejeté la date du scrutin, en invoquant des irrégularités commises, selon elle, par le camp présidentiel. *« Partout, il y a eu un système parallèle d'émission et de distributions de cartes électorales »*, notait un des membres de l'opposition qui a démissionné de la Commission nationale électorale, l'organisme paritaire chargé d'organiser l'élection.

L'ampleur de ces irrégularités demeure inconnue. Mais le fait est, par exemple, que les journaux télévisés ne respectent pas la clause des accords exigeant un *« accès équitable aux médias d'Etat »*. Mardi soir, les téléspectateurs ont pu suivre pendant une vingtaine de minutes un compte-rendu des activités du chef de l'Etat sortant, du gouvernement et du premier ministre, Joseph Kokou Koffigoh – qui a appelé il y a quelques jours à voter pour le général Eyadéma. Pas un mot sur le départ de Jimmy Carter. La veille, un long reportage avait permis à Mᵉ Jacques Vergès, très actif dans l'entourage présidentiel, de s'exprimer sur une affaire judiciaire, en défendant implicitement la cause du général Eyadéma.

MARIE-PIERRE SUBTIL

AFRIQUE DU SUD : tortures et exécutions

Des dirigeants de l'ANC accusés d'atteintes aux droits de l'homme

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Une commission internationale, nommée par le Congrès national africain (ANC), vient de rendre son rapport sur les violations des droits de l'homme commises contre des membres de l'organisation dans différents camps militaires de celle-ci, en Angola et en Tanzanie, durant les années d'exil. Le travail de cette commission, présidée par M. Motsuenyane, éminent homme d'affaires sud-africain, aidé de deux avocats, un Zimbabwéen et une Américaine, se distingue des rapports précédents, notamment celui d'Amnesty International, dans la mesure où il avait pour objet d'identifier les responsables des abus.

Le rapport désigne, entre autres, deux officiels de haut rang au sein de l'ANC, le secrétaire général adjoint, Jacob Zuma, ancien chef des renseignements du mouvement, et le commandant de la branche armée Umkhonto we Sizwe (la lance de la nation), Joe Modise, comme responsables d'exactions contre des détenus du camp de Quadro en Angola.

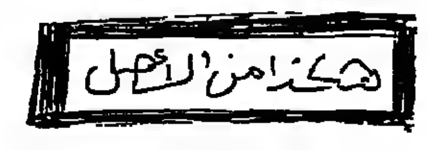
Conçu à l'origine pour l'éducation politique des soldats, ce camp était devenu purement disciplinaire, notamment après la mutinerie de 1984, provoquée en grande partie par l'autoritarisme d'officiels du service de sûreté de l'ANC. Détentions arbitraires, tortures et exécutions sommaires sont au catalogue des sévices infligés durant plusieurs années aux militants soupçonnés de trahison. Vingt-neuf morts et des disparitions dans des circonstances troubles sont répertoriés.

Le travail de la commission n'a pas été aisé : fin juin, M. Motsuenyane mentionnait la réticence de certains témoins à accepter toute responsabilité, en rejetant la faute sur des *« agents provocateurs »*, ainsi que le besoin de tenir les audiences à huis clos pour assurer la protection des anciennes victimes. Le président de l'ANC, Nelson Mandela, a déclaré que son organisation prenait le rapport très au sérieux et allait se pencher sur le texte en fin de semaine. Le rapport recommande le dédommagement des victimes et de leurs familles ainsi que des sanctions pour les responsables identifiés. – *(Intérim.)*

□ **MAROC : l'élection d'un ancien ministre est annulée.** – La Chambre constitutionnelle auprès de la Cour suprême a annulé, mardi 24 août, l'élection d'Abdel Kamel Reghay, ancien ministre des finances, au scrutin législatif du 25 juin. Un recours avait été présenté par Ahmed Zaïdi, journaliste à la télévision d'Etat et président du Club de la presse. Parmi les irrégularités relevées par celui-ci, la Chambre constitutionnelle n'a retenu que l'absence de remise des procès-verbaux aux divers candidats. Deux cents recours ont été déposés après les élections. C'est le premier recours jugé recevable sur les soixante examinés jusqu'à maintenant. – *(Corresp.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
DES LIVRES





POLITIQUE

L'accueil des réfugiés et la polémique sur la décision du Conseil constitutionnel

La stratégie « optimiste » de Charles Pasqua

Que cherche véritablement Charles Pasqua ? Avec la dextérité politique qui lui est coutumière, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire vient, en moins de quarante-huit heures, de s'approprier le devant de la scène. Il conduit son affaire tambour battant. Prenant prétexte de la censure partielle prononcée récemment contre sa loi sur l'immigration par le Conseil constitutionnel, le ministre d'État a lancé une foudroyante opération médiatique : elle ne vise rien de moins que d'obtenir une révision-turbo de la Loi fondamentale... A moins qu'elle ne vise exactement le contraire, c'est-à-dire à ne pas l'obtenir afin de prouver que le président de la République et ses «alliés objectifs» du Conseil constitutionnel s'entendent comme larrons en foire pour empêcher le gouvernement d'appliquer sa politique. Ainsi seraient désignés, à bon compte, les «saboteurs» d'une cohabitation qui se déroule peut-être trop bien aux yeux de certains dirigeants du RPR. Au bout du compte, c'est Edouard Balladur qui risquerait d'en être la victime.

Comme à son habitude, M. Pasqua occupe tout l'espace qui lui est accordé. Agacé par la décision des sages du Conseil de déclarer non conformes à la Constitution et à son préambule certains articles de la loi sur l'immigration votée en fin de session parlementaire, le ministre d'État veut passer en force. Si des dispositions sont contraires à la morale constitutionnelle, qu'à cela ne tienne, prétend-il en substance, il n'y a qu'à modifier la morale, en «constitutionnalisant» les dispositions sur le droit d'asile contenues dans les accords de Schengen et de Dublin pour éviter un afflux migratoire incontrôlable. Au reste, il s'agit bien de restreindre ce droit. Au ministère de l'intérieur, on préfère parler de maîtrise. En procédant ainsi au canon, M. Pasqua présente une alternative simple qui convient à son personnage : ou bien on se couche, ou bien on reprend l'initiative politique.

Piqué au vif, il est bien naturel qu'un ministre veuille, avec insistance, faire admettre un texte législatif qu'il estime fondé. *« M. Pasqua a des arguments valables à faire valoir »*, fait remarquer un de ses collègues du gouvernement, tout en ajoutant : *« Comme à chaque fois avec lui, il essaie d'en faire une opération politique. »* Procès d'intention ?

Le pouvoir de François Mitterrand

En tout état de cause, sa proposition de révision constitutionnelle urgente énoncée, lundi 23 août au matin, dans les colonnes du *Figaro* a retenu l'attention et le soutien des ministres réunis l'après-midi même autour de M. Balladur, pour un séminaire de rentrée destiné à illustrer la solidarité gouvernementale.

Au cours de cette réunion, Simone Veil, ministre d'État, aurait donné un appui remarqué à son *alter ego* de l'intérieur, en affirmant que la décision du Conseil constitutionnel lui paraissait anti-européenne. Autre ministre d'État, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, aurait indiqué que la solution la plus simple était une adaptation de la loi de 1952 créant l'OFPRA (Office français de protection de réfugiés et des apatrides), mais il aurait reconnu, bien volontiers, que, selon lui, cela ne servirait pas à grandchose. Certains parlent ainsi de *«bricolage»* et d'autres de *«rustines»*. Mais aucun ministre ne s'est opposé, à cette occasion, à la proposition de M. Pasqua de déposer un projet de loi constitutionnelle. Et le chef du gouvernement a même déclaré à la cantonade : *«J'en parlerai demain au président de la République.»* Reçu mardi 24 août à l'Elysée par François Mitterrand, le premier ministre l'a donc informé de l'état de ses réflexions sur le sujet.

Pour sa part, M. Pasqua n'a pu enregistrer qu'avec satisfaction l'absence d'hostilité de Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, à une révision constitutionnelle sur le droit d'asile. De même qu'il n'a pu que se réjouir de l'approbation donnée par Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, qui l'a, en prime, félicité, d'avoir lancé ce débat. Mieux, le ministre d'Etat a eu l'heur de bénéficier d'un prompt appui de Jacques Chirac qui, en deux occasions récentes (l'«autre politique» développée par Philippe Séguin et la crise monétaire), s'était montré, en revanche, fort discret, sinon totalement muet, dans son soutien à M. Balladur. En se refusant à porter un jugement sur la décision du Conseil, le président du RPR a ajouté : *«Toutefois, dans la mesure où la France se trouverait ainsi mise dans l'impossibilité de lutter efficacement contre les détournements du droit d'asile et d'appliquer les accords de Schengen et de Dublin, je ne peux que comprendre et approuver la proposition de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, tendant à réviser notre Constitution sur les points contestés.»* Les jours qui viennent diront s'il s'agit d'un simple soutien à M. Pasqua ou d'un franche pression sur M. Balladur.

Car si le ministre de l'intérieur se montre *«optimiste»*, en affirmant que le dossier *«avance beaucoup»*, ainsi qu'il l'a déclaré, mardi après-midi, au terme d'une rencontre à Matignon qui avait réuni plusieurs ministres autour de M. Balladur, il n'en reste pas moins que le geste décisif appartient à M. Mitterrand. Ou le chef de l'Etat accepte de soumettre au Parlement un projet de réforme constitutionnelle préparé par le gouvernement et il ouvre ainsi la voie au processus de révision par le Congrès du Parlement, ou il s'y oppose et ne laisse à M. Balladur que l'issue d'une proposition d'origine parlementaire qui ne peut, en vertu de la Constitution, que s'achever par un référendum. Cette procédure codifiée par l'article 89 de la Constitution n'a encore jamais été utilisée sous la V[e] République. La cohabitation, dans cette seconde hypothèse, prendrait un tour nouveau qui ne serait pas pour déplaire à l'aile dure du RPR. Rien ne dit, en effet, que, favorable à une cohabitation douce, M. Balladur accepte de gaieté de cœur, s'il y a blocage présidentiel, d'ouvrir un conflit avec le président de la République.

OLIVIER BIFFAUD

Un droit sacré

Suite de la première page

«Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur le territoire de la République.» Ainsi en a décidé le peuple français, au lendemain de la victoire sur le nazisme et alors que le rideau de fer tombait sur l'Europe de l'Est, lorsque, par référendum, il a approuvé la Constitution de 1946 et son préambule. Toujours par référendum, il a confirmé ce principe, en 1958, puisque la Constitution voulue par le général de Gaulle fait expressément référence aux principes des droits de l'homme proclamés douze ans plus tôt.

La France n'est pas seule à se montrer ainsi accueillante. La convention de Genève du 28 juillet 1951 organise une protection internationale des réfugiés, qu'elle définit comme étant *«toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays (...)»*. Le protocole signé à New-York le 31 janvier 1967 n'a pas modifié cette définition. Ces deux accords internationaux ont été ratifiés par la France. C'est pour en permettre l'application qu'une loi du 25 juillet 1952 a créé l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA); c'était jusqu'alors le seul texte législatif sur le droit d'asile dont les conditions d'application n'étaient réglementées que par des décrets ou des circulaires ministérielles. Les accords de Schengen et de Dublin ont simplement voulu concilier ces principes avec la volonté des pays de la Communauté européenne de permettre la libre circulation des personnes entre eux.

Si la Constitution française indique, en son article 55, que les traités et accords internationaux *«régulièrement ratifiés»* ont *«une autorité supérieure à celle des lois»*, ils peuvent, pour autant, aller contre les règles constitutionnelles. C'est ce qu'a rappelé, avec force, le Conseil constitutionnel lorsque, dans sa décision du mois d'août, il a écrit : *«Si certaines garanties attachées à ce droit* [d'asile] *ont été prévues par des conventions internationales introduites en droit interne, il incombe aux législateurs d'assurer en toutes circonstances l'ensemble des garanties légales que comporte cette exigence constitutionnelle»*, celle indiquée par le préambule de 1946.

Au nom de ce principe de base, le Conseil a donc annulé deux dispositions sur le droit d'asile figurant dans le texte de la loi et indiqué de *«strictes réserves d'interprétation»* sur trois autres. Sa décision s'impose non seulement aux législateurs, mais au gouvernement lorsqu'il prendra les décrets et les circulaires d'application, à l'administration qui devra les appliquer et aux tribunaux quand ils en contrôleront le respect.

Le ministre de l'intérieur affirme que cette décision va rendre inapplicables les accords de Schengen et de Dublin . Ceux-ci prévoient, notamment, que la demande d'asile d'un étranger non ressortissant d'un pays membre de la Communauté doit être examiné par l'Etat dans lequel il est entré et donc que, s'il passe dans un autre pays, les autorités de celui-ci peuvent le renvoyer dans le premier. Il s'agit d'éviter que quelqu'un s'efforçant d'abuser du droit d'asile ne fasse le tour des pays de la CEE. Le texte de la loi voulue par M. Pasqua prévoit donc que le préfet peut refuser l'entrée en France d'un étranger auquel s'applique cet aspect des conventions européennes. Le Conseil constitutionnel n'a pas contesté ce droit à l'administration territoriale. Mais, il est vrai, il l'assortit de quelques réserves.

Concrètement les choses pourraient se passer ainsi, si la loi était appliquée en l'état après la décision du Conseil constitutionnel, et le jour où seront en vigueur les accords de Schengen, déjà ratifiés et jugés conformes à la Constitution par le Conseil, et ceux de Dublin, dont la procédure de ratification n'a pas encore commencé.

Sous le contrôle de l'administration

Si un étranger se présente à un poste-frontière français venant d'un autre pays de la Communauté, en demandant à bénéficier du droit d'asile en France en vertu de la convention de Genève, le préfet pourra, ce qui n'est pas possible dans l'état actuel du droit, l'expulser immédiatement dans le premier pays d'accueil. Le Conseil constitutionnel impose simplement que cet étranger puisse déposer un dossier à l'OFPRA depuis ce pays, droit que le texte de M. Pasqua lui refusait. Le Conseil a estimé qu'il en allait des *«droits de la défense»*, et qu'il devait donc pouvoir expliquer que ces accords européens lui étaient appliqués par erreur. Mais cela ne lui donne aucun droit à pénétrer sur le territoire français, même si la loi de 1952 prévoit qu'un étranger peut présenter oralement ses arguments devant la commission de recours de l'OFPRA. Une simple modification de ce texte suffirait à supprimer cette contradiction.

Si ce même étranger, meilleur connaisseur des arcanes du droit, se place sous la protection du préambule de 1946, la décision du Conseil constitutionnel est plus contraignante. Elle interdit au préfet de le renvoyer immédiatement dans le pays d'où il vient, ce qu'il ne peut pas faire tant que les accords de Schengen ou Dublin ne sont pas appliqués. Pour autant, et contrairement à ce qu'assure l'entourage du ministre de l'intérieur, ce demandeur d'asile ne pourra pas entrer en France, et donc y rester clandestinement, si la qualité de réfugié lui est refusée. En effet, si le préfet estime que sa demande *«repose sur une fraude délibérée ou constitue un recours abusif aux procédures d'asile»*, il pourra le placer, sous le contrôle de la justice, dans un établissement de «rétention administrative» pendant un maximum de sept jours. Ce délai est largement suffisant, dans la quasi-totalité des cas, pour que l'OFPRA, dont le fonctionnement a été considérablement amélioré sous le gouvernement de Michel Rocard, puisse se prononcer sur son dossier, d'autant que ce droit à se maintenir sur le territoire français n'est pas reconnu à cet étranger pendant un éventuel appel à la commission de recours.

La décision du Conseil constitutionnel revient donc simplement à refuser au préfet, en application des conventions de Schengen et de Dublin, le droit d'interdire à un étranger de saisir l'OFPRA et sa commission des recours. Cela ne veut pas dire que ces conventions ne sont plus applicables, puisque par sa loi fondatrice cet office est tenu de respecter les conventions internationales signées par la France.

La comparaison faite par M. Pasqua avec le traité de Maastricht n'est pas non plus parfaitement justifiée. Certes pour en permettre la ratification, la Constitution a été révisée. Mais, outre que le Conseil constitutionnel a déjà dit que le texte de Schengen était compatible avec la loi fondamentale française, ce traité transférait une partie de la souveraineté nationale à une organisation internationale au sein de laquelle la France a son mot à dire. En revanche, si les accords de Schengen et de Dublin étaient appliqués sans les réserves imposées par les gardiens de la Constitution, un élément de la souveraineté – la possibilité d'accorder le droit d'asile – serait purement et simplement transféré à un autre Etat.

THIERRY BRÉHIER

L'exemple allemand

«Comme l'Allemagne...» Charles Pasqua ne cesse de dire que, devant les difficultés constitutionnelles du contrôle du droit d'asile, il faut prendre exemple sur les Allemands. Débarrassés du nazisme, ceux-ci avaient écrit dans leur loi fondamentale adoptée au lendemain de la défaite : *«Les personnes persécutées pour des motifs politiques doivent bénéficier du droit d'asile.»* La chute du rideau de fer a vite fait de ce pays le plus proche de l'ancienne Europe communiste, le refuge de tous ceux qui voulaient fuir. Après un large débat, chrétiens-démocrates et socialistes allemands se sont mis d'accord sur une révision de la Constitution qui a été adoptée au mois de mai.

Le principe de base est maintenu mais il est maintenant précisé que ne peuvent s'en prévaloir les ressortissants des pays de la Communauté européenne et ceux des États *«dans lequel l'application de la convention relative au statut des réfugiés* et *de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme* et *des libertés fondamentales est assurée»*. La liste en est précisée par la loi ; elle comprend actuellement la Finlande, la Norvège, l'Autriche, la Pologne, la Suède, la Suisse et la République tchèque.

Un étranger originaire d'un autre Etat *«dans lequel il apparaît garanti, sur le fondement de la situation juridique, de l'application du droit et des conditions politiques générales, qu'il ne s'y produit ni persécutions politiques ni punitions ou traitements inhumains ou dégradants»*, pourra se voir interdire l'accès au territoire allemand, sous le contrôle d'un juge, sauf s'il démontre qu'il est *«persécuté pour des motifs politiques»* ; cette seconde liste comprend actuellement la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie, la Hongrie, la Gambie, le Ghana et le Sénégal.

Le nouveau texte de la Constitution allemande prévoit aussi expressément que ces dispositions *«sont compatibles avec les traités internationaux conclus entre États membres des Communautés européennes»*.

Th. B.

POINT DE VUE

Une recomposition attendue

par Gilles de Robien

LA fin de l'Histoire, prophétisée par de brillants penseurs au moment de l'écroulement des dominos communistes, n'aura peut-être pas lieu. S'il est vrai que le choix de la démocratie libérale comme socle social de la nation n'est aujourd'hui plus contestable, d'autres choix tout aussi cruciaux restent à faire. C'est sur ces choix futurs que le débat devrait s'ouvrir dans nos différentes formations politiques. C'est autour d'eux que le paysage politique peut petit à petit se recomposer.

La gauche française a perdu sa spécificité. Pragmatique, elle s'est convertie au contrôle du déficit budgétaire, à la désinflation compétitive et au soutien du franc. Abandonnant ses vieux dogmes, elle est passée des nationalisations au «ni-ni», puis aux privatisations partielles. Elle a finalement admis que la liberté de s'enrichir était fondamentale pour l'épanouissement de la société. Pour sa part, la droite, en reconnaissant la nécessité de la justice sociale, a fait elle aussi une partie du chemin.

Les questions économiques internes font à présent l'objet d'un consensus social minimum, dont la gauche peut difficilement se démarquer sous peine de perdre la crédibilité qu'elle a si laborieusement acquise en matière de gestion. Hier, une fracture du pays sur l'économie pouvait révéler une fracture du cœur. Aujourd'hui, la gauche peut difficilement mobiliser la nation sur le niveau de la tranche marginale de l'impôt sur le revenu. Réciproquement, la droite a perdu l'exclusivité de la culture de gouvernement. Les antagonismes traditionnels ont ainsi montré leurs limites.

Un courant libéral-progressiste

Parallèlement à ce resserrement des divergences en matière d'économie, de nouveaux enjeux apparaissent, qui ne peuvent plus être examinés par le prisme de l'affrontement gauche-droite. L'environnement, tout d'abord, a été considéré comme un sujet secondaire. Aujourd'hui, une réaction vigoureuse ne peut être éludée. Nos rapports avec le tiers-monde, ensuite, sont faits de pitié dans un puits d'indifférence. Notre politique de charité bien ordonnée ne semble plus à la hauteur. L'échec de l'éducation, enfin, ne peut rester sans remède. Quatre jeunes sur dix quittent chaque année l'école sans qualification.

Les questions capitales, longtemps occultées, devront faire l'objet d'un débat national. Les regroupements autour des choix proposés, qui sous-tendent des choix de société différents, dessinent peu à peu une nouvelle carte politique. D'un côté, un courant résolument conservateur peut privilégier une gestion traditionnelle des affaires de l'État, en prônant la prudence face à l'emballement du progrès technique et de la mondialisation. La nation sera son cadre premier de raisonnement, le réalisme fondé sur l'action à court terme son mot d'ordre. La tentation du protectionnisme, voire du repli sur soi, pourra habiter ses partisans les plus anxieux.

En face, un courant plus réformiste et surtout «précurseur» peut mettre l'accent sur la nécessité d'une vision prospective de long terme et d'horizon planétaire. Libéral, il invitera la nation à raisonner comme neurone d'un réseau toujours plus large : l'Europe, dont les liens devront être resserrés ; la société industrialisée ; le globe. L'ouverture sur le monde en marche sera son credo. La refonte d'un enseignement centré sur la transmission d'un savoir utile, intégrant les développements technologiques élémentaires, sera la priorité. Dans les atteintes portées à l'environnement, il faudra réagir non pas par un fondamentalisme écologique, mais par des mesures inspirées par la science et de portée européenne, puis planétaire. Cette démarche se prolongera naturellement par un souci plus grand de la qualité et de l'éthique de la vie.

Pour ce courant de pensée, l'Europe constituera une bonne tête de pont pour organiser la réponse de la société riche à la question du tiers-monde, réponse fondée non pas sur une charité lointaine et peu efficace, mais sur un partage du savoir utile. Enfin, l'ouverture au monde n'exclura pas une certaine fermeté dans les échanges commerciaux entre l'Europe et le reste de la société industrielle.

L'expression d'un certain nombre de positions individuelles laisse penser que des sympathisants du premier courant pourraient se recruter au sein de chacune des familles de l'échiquier politique actuel, y compris aux extrêmes. En revanche, il est vraisemblable que les tenants du second devraient se situer surtout au sein de la droite et de la gauche modérées et peu au-delà.

Plutôt que de laisser se faire une hypothétique reconstruction du Parti socialiste, pourquoi la droite modérée ne devancerait-elle pas la gauche en visant dès maintenant la fédération du courant libéral progressiste ? Un nombre croissant de nos compatriotes voient la France comme une forteresse assiégée par le flot menaçant du progrès technique et de la mondialisation. Il s'agit de leur montrer qu'on peut emprunter ce flot pour arriver à bon port.

► Gilles de Robien est vice-président (UDF-PR) de l'Assemblée nationale, député de la Somme et maire d'Amiens.

COMMUNICATION

États-Unis : grâce à la décision d'un juge fédéral

Les compagnies téléphoniques locales vont pouvoir se lancer dans la télévision par câble

Un juge fédéral a annulé mardi 24 août certaines dispositions de la loi de 1984 interdisant aux compagnies locales de téléphone de se lancer dans des opérations de télévision câblée. Selon les avocats de la compagnie Bell Atlantic, cette décision devrait permettre aux compagnies locales de téléphone de concurrencer les câblo-opérateurs qui bénéficient, aux États-Unis, d'un monopole local ou régional et peuvent donc pratiquer des tarifs discrétionnaires.

Bell Atlantic Video Services pourrait ainsi commencer à implanter des télévisions par câble, en Virginie d'abord, d'ici à dix-huit mois, puis dans d'autres États. Les «Baby Bells», ces compagnies locales nées de l'éclatement du monopole du téléphone, attendaient cette décision pour se lancer dans la bataille de la télévision câblée, secteur dominé jusqu'ici par des groupes de communication comme TCI ou Time Warner ou par des câblo-opérateurs locaux.

Les «Baby Bells» réalisent un chiffre d'affaires annuel de 100 milliards de dollars.

□ *Le Canard enchaîné* **a réalisé un bénéfice de 21,3 millions de francs en 1992.** – Les éditions Maréchal, qui publient *le Canard enchaîné* et *les Dossiers du Canard enchaîné*, ont réalisé un bénéfice de 21,3 millions de francs en 1992. Ce bénéfice, qui a été affecté aux réserves, comme les années précédentes, est en augmentation de 66 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires est de 186,2 millions de francs. *«S'il a moins souffert que les autres hebdomadaires»*, selon son PDG, Michel Gaillard, le journal a pourtant vu sa diffusion payée diminuer légèrement, de 1,1 %, l'an dernier, pour s'établir à 367 045 exemplaires en moyenne, pour un tirage de 493 102 exemplaires. Les *Dossiers* ont connu quant à eux une progression de 3,5 % de leur diffusion (93 545 exemplaires en moyenne). Selon les études menées par la SOFRES auprès de 30 000 personnes, l'audience de l'hebdomadaire satirique s'est un peu tassée, mais compte un lectorat régulier de 1 180 000 personnes.

□ **Le budget de l'audiovisuel public devrait augmenter de 4,2 % pour l'année 1994.** – Le budget du service public de l'audiovisuel (France Télévision, la SEPT-ARTE, INA, RFO, Radio-France et Radio-France International), qui doit être soumis au Parlement à l'automne, devrait atteindre 14,9 milliards de francs en 1994, contre 14,2 milliards en 1993. Cette hausse de 4,2 % est due notamment à la hausse de 4 % de la redevance (*le Monde* du 18 août), dans la lignée de l'augmentation de 1993 (+ 4,5 %), ce qui rapprochera la redevance télévisuelle française – elle sera de 630 F pour un récepteur couleur – de celle d'autres pays européens (en Allemagne, la redevance est de 971 F et en Grande-Bretagne de 760 F). La mesure la plus spectaculaire de ce budget, mesure réclamée à la fois par les sociétés de l'audiovisuel public et par les différents ministres de la communication de ces dernières années, consiste dans le triplement du remboursement à l'audiovisuel public des exonérations de redevance consenties à titre social par l'État. Ces remboursements devraient être de 1,2 milliard de francs contre 370 millions en 1993.

JUSTICE

Un mois après son adoption par les parlementaires

La réforme de la procédure pénale est publiée au « Journal officiel »

Le *Journal officiel* du mercredi 25 août publie le texte de la réforme de la procédure pénale adoptée en juillet par les députés et les sénateurs, dont certaines dispositions ont été censurées par le Conseil constitutionnel. Cette loi, la deuxième en moins d'un an, revient sur la plupart des dispositions contenues dans la réforme adoptée en décembre 1992 à l'initiative de Michel Sapin et Michel Vauzelle, ministre délégué à la justice et garde des sceaux des gouvernements d'Edith Cresson et Pierre Bérégovoy.

• **La limitation des droits des gardés à vue.** – Le principe de l'intervention de l'avocat à partir de la vingtième heure a été maintenu mais cette intervention sera retardée à la trente-sixième heure, c'est-à-dire après une éventuelle prolongation, en cas d'association de malfaiteurs, de proxénétisme aggravé, d'extorsion de fonds ou d'infraction commise en bande organisée. Le passage concernant l'intervention de l'avocat à la première heure, qui était prévue pour le 1er janvier 1994, a en outre été supprimé.

En cas de terrorisme ou de trafic de stupéfiants, le texte adopté par les parlementaires prévoyait que l'avocat, qui pouvait jusqu'alors intervenir à partir de la vingt-quatrième heure, ne pourrait plus se rendre en garde à vue. Le Conseil constitutionnel a censuré cette disposition en estimant que *« le législateur ne pouvait, sans méconnaître le principe d'égalité, priver totalement le justiciable du droit à un entretien avec un avocat au cours de la garde à vue, même en matière d'infractions de terrorisme ou de trafic de stupéfiants, alors que d'autres justiciables bénéficieraient de ce droit dans le cadre d'enquêtes sur des infractions punies de peines aussi lourdes et reposant sur des faits aussi complexes »*.

Lors de son placement, le gardé à vue, qui pouvait faire prévenir sa famille, pourra désormais faire prévenir *« une personne avec laquelle il vit habituellement ou l'un de ses parents en ligne directe, l'un de ses frères et sœurs ou son employeur »*. L'examen médical, qui était jusqu'alors réalisé par un médecin choisi par le gardé à vue sur une liste établie par le procureur de la République, sera désormais effectué par un médecin directement désigné par le parquet. Le procureur de la République, qui était jusqu'alors prévenu *« sans délai »*, le sera désormais *« dans les meilleurs délais »*.

• **La garde à vue des mineurs.** – Le texte adopté par les parlementaires rétablissait la garde à vue pour les mineurs de moins de treize ans – interdite depuis le 1er mars – en cas de crime ou de délit puni d'une peine supérieure ou égale à cinq ans d'emprisonnement. Autorisée par le procureur, elle ne pouvait pas être prolongée au-delà de vingt-quatre heures, et la présence d'un avocat sera obligatoire dès le début de la mesure.

La notification de la mise en examen

Cette disposition a été censurée par le Conseil constitutionnel : *« Si le législateur peut prévoir une procédure appropriée permettant de retenir au-dessus d'un âge minimum les enfants de moins de treize ans pour les nécessités d'une enquête,* note le Conseil, *il ne peut être recouru à une telle mesure que dans des cas exceptionnels et s'agissant d'infractions graves; que la mise en œuvre de cette procédure qui doit être subordonnée à la décision et soumise au contrôle d'un magistrat spécialisé dans la protection de l'enfance nécessite des garanties particulières; que le régime de la garde à vue du mineur de treize ans, même assorti de modalités spécifiques, ne répond pas à ces conditions. »*

• **Le versement au dossier des instructions adressées au parquet.** – La loi du 4 janvier adaptée à l'initiative du gouvernement Bérégovoy exigeait que les instructions adressées au parquet par le garde des sceaux soient écrites. Le nouveau texte ajoute qu'elles devront être versées au dossier.

• **Les pouvoirs retrouvés du juge d'instruction.** – La mise en examen, qui était jusqu'alors notifiée par le procureur en cas de réquisitoire contre personne dénommée, a été restituée au juge d'instruction, qui retrouve également le pouvoir de mettre en détention. La fameuse lettre recommandée avertissant la personne suspectée de sa prochaine mise en examen, qui était jusqu'alors obligatoire, sera désormais facultative. L'ordonnance de présomption de charges, qui intervenait à la fin de l'instruction, a en outre été supprimée. En revanche, la possibilité pour les avocats de demander des actes d'instruction a été maintenue, ainsi que la présence du défenseur dès la première comparution. L'accès au dossier sera possible quatre jours ouvrables avant les interrogatoires, et non plus deux, mais ensuite cet accès, qui était jusqu'alors *« permanent »*, pourra être limité par *« les exigences du bon fonctionnement du cabinet du juge d'instruction »*.

• **La création du « référé-liberté ».** – Le Parlement a mis en place un système complexe destiné à limiter les détentions provisoires qui ne sont *« manifestement pas nécessaires »*. La personne placée en détention provisoire pourra ainsi, au plus tard au lendemain de l'incarcération, demander au président de la chambre d'accusation de suspendre les effets de la mesure prise par le juge d'instruction. Le président de la chambre d'accusation, qui prendra sa décision au vu des éléments de la procédure, devra statuer dans un délai de trois jours ouvrables.

• **La suppression des nullités textuelles.** – La loi du 4 janvier énumérait de manière limitative les articles du code de procédure pénale dont la violation entraînait l'annulation automatique de la procédure. Ces nullités « textuelles » ont été supprimées. A l'exception de certaines obligations prévues à peine de nullité, notamment les perquisitions et la mise sur écoute d'un avocat, seules resteront donc les nullités dites *« substantielles »*, qui interviennent lorsque la méconnaissance d'une formalité a *« porté atteinte aux intérêts de la partie qu'elle concerne »*.

• **La suppression du caractère accusatoire de l'audience de jugement.** – La loi du 4 janvier introduisait le 1er janvier 1994 des audiences de jugement accusatoires, où le président se trouvait cantonné à un rôle d'arbitre. Cette disposition a été supprimée.

□ **Alain Juppé s'inquiète de la procédure de garde à vue.** – Rendant compte, mardi 24 août sur RMC, du séminaire gouvernemental de la veille, Alain Juppé a indiqué que les ministres s'étaient également *« émus de la façon dont fonctionne aujourd'hui la garde à vue »*. Le ministre des affaires étrangères a, à ce propos, fait sienne cette interrogation : *« Est-ce qu'on peut continuer à avoir un système judiciaire où, à tout propos, parfois un peu hors de propos, on met les menottes aux gens pour les amener au violon alors qu'il n'y a pas de charge à retenir contre eux? »*

Peau de chagrin

par Anne Chemin

A l'heure où le monde politique semble découvrir, M. Juppé en tête, avec l'affaire OM-Valenciennes la rigueur de la garde à vue, la réforme du code de procédure pénale publiée au *Journal officiel* consacre le recul des droits accordés en mars dernier aux 350 000 personnes qui font, tous les ans, l'objet d'une telle mesure. A la veille des élections législatives du printemps, le gouvernement de Pierre Bérégovoy avait en effet promulgué dans la précipitation un texte qui rénovait profondément les droits des gardés à vue. Depuis le 1er mars, ils pouvaient ainsi faire prévenir leur famille, demander un examen médical, et bénéficier, à partir de la vingtième heure, de l'assistance d'un avocat, qui serait intervenu dès la première heure le 1er janvier 1994 si le texte n'avait pas été modifié.

Au terme de débats éclair qui n'ont guère mobilisé députés et sénateurs, le Parlement est revenu en juillet sur la plupart de ces avancées. Le droit de faire prévenir sa famille et de demander un examen médical, même remanié, a été maintenu, mais la présence de l'avocat a été réduite à une véritable peau de chagrin : les députés et les sénateurs l'ont exclu en cas de terrorisme et de trafic de stupéfiants et repoussé à la trente-sixième heure, c'est-à-dire au-delà de la prolongation, en cas d'association de malfaiteurs, de proxénétisme aggravé, d'extorsion de fond ou d'infraction commise en bande organisée.

Malgré la censure du Conseil constitutionnel, qui s'est opposé à l'exclusion pure et simple de l'avocat, ces nouvelles dispositions réduisent considérablement la portée de son intervention. En la repoussant, pour certains délits, au-delà des premières vingt-quatre heures, le législateur exclut la grande majorité des gardes à vue : en 1990, seules 18 % d'entre elles ont fait l'objet d'une prolongation. La définition des infractions pour lesquelles l'intervention peut être reportée est en outre extrêmement floue : c'est notamment le cas de l'*« infraction commise en bande organisée »*, qui peut recouvrir, au gré des pratiques, une multitude de délits.

Avec l'entrée en vigueur de ce nouveau texte, le gouvernement devra cependant compter avec la réaction des avocats. La promulgation précipitée du texte autorisant leur intervention en garde à vue, au mois de mars, les avait pris de court, mais ils tiennent désormais à ce que ces droits soient maintenus. Toutes les organisations d'avocats, du Conseil national des barreaux aux syndicats en passant par la Conférence des bâtonniers et le barreau de Paris, avaient protesté en juillet contre les restrictions introduites par le nouveau texte. La Conférence des bâtonniers avait alors promis une « mobilisation générale des barreaux » pour le mois de septembre.

Les suites de l'affaire Valenciennes-Marseille

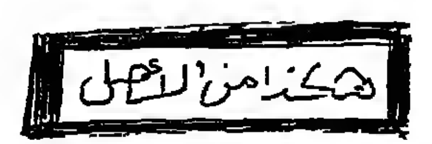
« Le Canard enchaîné » met en cause la procédure utilisée lors de la déposition de Boro Primorac

Dans son édition du 25 août, *le Canard enchaîné* met en cause les conditions dans lesquelles la déposition de l'ancien entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac, a été recueillie le 23 juin par le procureur Eric de Montgolfier. Deux semaines après cette déposition, le procureur avait requis l'ouverture d'une information supplétive contre X... pour subornation de témoin. Boro Primorac avait affirmé devant le procureur qu'il avait été reçu le 17 juin par Bernard Tapie et qu'il s'était vu proposer de *« porter le chapeau »* dans l'affaire VA-OM par l'intermédiaire du restaurateur corse André-Noël Filippedu.

L'hebdomadaire publie des extraits d'un document écrit de la main de M. de Montgolfier, compte rendu de la déposition faite devant lui par Boro Primorac. Le texte est signé du procureur et de l'entraîneur, mais aussi du juge d'instruction Bernard Beffy qui a assisté à l'entretien. Selon l'hebdomadaire, la procédure n'aurait pas été respectée, et ce document est *« plus proche du poème surréaliste que des prescriptions de la loi »*. Le greffier du juge Beffy n'aurait pris aucune note de l'entretien entre le magistrat instructeur et l'entraîneur. En procédant ainsi, le magistrat aurait voulu éviter que les protagonistes de l'affaire soient informés de la déposition de l'entraîneur avant l'ouverture de l'information supplétive, le 6 juillet.

En l'absence de M. de Montgolfier, en vacances jusqu'à la fin du mois, le premier substitut du procureur, Paul Pierson, a déclaré à l'Agence France-Presse que *« les magistrats du parquet peuvent très bien recevoir quelqu'un et prendre acte de dépositions sans qu'un greffier ait à intervenir »*. Interrogé au sujet de ce nouveau développement, le ministère de la justice doute qu'il puisse entraîner l'annulation de la procédure. *« C'est une tempête dans un verre d'eau »*, indique-t-on à la chancellerie.

Le Canard enchaîné souligne par ailleurs que la description faite par Boro Primorac du bureau de M. Tapie est *« particulièrement sommaire »*. Cet élément n'est pas nouveau. Il a toujours été précisé, de sources policières et judiciaires, que l'ancien entraîneur valenciennois avait considérablement *« affiné »* son témoignage – notamment à propos d'un appel téléphonique reçu par M. Tapie en cours de conversation – lors des auditions suivantes et non le 23 juin.



SOCIÉTÉ

SCIENCES

Les revers de l'agence spatiale américaine

NASA : sept ans de malheurs

Suite de la première page

En 1990, enfin, le monde entier s'est gaussé de la « myopie » du télescope spatial Hubble, détectée sur les premières images envoyées par cet un engin de près de deux milliards de dollars, et qu'une équipe d'astronautes réparera peut-être en orbite en décembre prochain.

Ces « coups durs » ne sont que les derniers en date. En dépit de quelques courtes périodes de rémission, on peut considérer que la malchance n'a pas quitté la NASA plus de sept ans . Depuis ce jour funeste du 28 janvier 1986, où, devant des milliers de curieux massés autour de Cap Canaveral (Floride) pour assister au décollage, la navette Challenger explosa, entraînant la mort des sept membres de l'équipage parmi lesquels se trouvait une jeune enseignante.

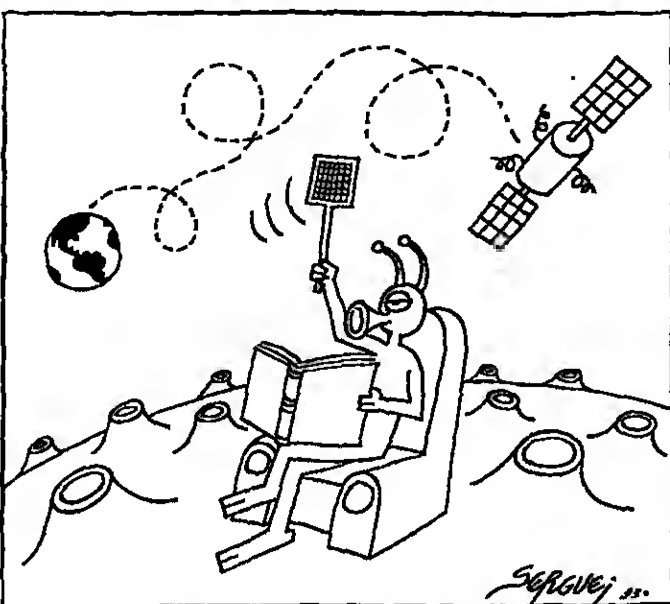
Cette catastrophe marqua pour les Américains la fin de l'âge d'or. Les beaux jours du programme Apollo, le temps où Neil Armstrong effectuait sur le sol lunaire, selon ses propres termes, *« un petit pas pour l'homme, mais un grand bond pour l'Humanité »* se terminaient en cauchemar. Certes, à la fin des années quatre-vingt, la sonde Voyager-2 fit encore rêver le monde entier en envoyant des photos saisissantes de Neptune. Mais elle avait été lancée en 1977.

« Un cas d'école »

Pendant ce temps, la station spatiale soviétique, habitée en permanence, tournait imperturbablement autour de la Terre. Malgré sa technologie jugée « rustique », l'URSS envoyait en orbite un nombre impressionnant de satellites avec une régularité digne de la SNCF d'avant le système *Socrate*. Quant à la fusée européenne Ariane, elle s'adjugeait sans coup férir plus de cinquante pour cent du marché mondial du lancement des satellites commerciaux.

Au Etats-Unis, la NASA devenait l'objet de toutes les suspicions, était accusée de tous les maux. Howard McCurdy, professeur de sciences politiques à l'American University de Washington a interrogé 700 employés administrateurs, scientifiques et ingénieurs de la NASA. L'étude qu'il vient de publier (1) est accablante. La belle machine que constituait jadis l'administation spatiale américaine a commencé à s'enrayer dès les dernières phases du projet Appolo, estime-t-il, quand il devint clair que le gouvernement n'était pas décidé à poursuivre sur le même rythme une aventure aussi coûteuse.

C'est alors, affirme l'universitaire américain, que la proportion des administratifs a commencé à augmenter. Les contrats passés à l'extérieur ont entraîné une diminution de la recherche-maison. Et la solide culture de sûreté des temps anciens, fondée sur des essais et des vérifications rigoureuses, a été négligée par une hiérarchie soucieuse avant tout de survivre en évitant tous les risques.



Pour Howard McCurdy, la NASA est un *« cas d'école »*. Un organisme de haute technologie aussi important ne peut fonctionner correctement que si la mission que lui a confié le pays reste claire et d'une importance politique évidente, estime-t-il. Si son raisonnement est exact, la déchéance bureaucratique de la NASA ne serait alors qu'un avant-goût de ce qui attend les autres puissances spatiales, à l'heure où l'accroissement du chomage relègue la conquête spatiale au rang des rêves coûteux.

La question ne se pose pas pour la Russie. Le tout puissant complexe militaro-industriel aux moyens financiers illimités, et dont le but était avant tout de tailler des croupières à l'Amérique et à la NASA, s'est écroulé avec le régime soviétique. L'espace russe, livré à tous les appétits, survit sur ses réserves, sous perfusions financières occidentales. En Europe, la fusée Ariane vole de succès en succès. Mais elle est gérée par une société droit privée, extrêmement agressive sur le plan commercial. L'Agence spatiale européenne, en revanche, ne cesse pas d'hésiter et de remettre en cause son programme spatial à long terme défini à La Haye en 1987. La navette Hermès est morte. Le programme Colombus, dont le sort est lié à celui de la future station américaine Freedom, bien malade.

La fin des rêves ?

Les grands rêves de conquête spatiale sont-ils définitivement morts ? On voudrait croire qu'il n'en est rien . Cela signifierait ni plus ni moins que l'humanité renonce à l'esprit qui fit contruire les cathédrales, et lança Christophe Colomb vers les côtes américaines. Reste que la crise économique de ces dernières années ne se prête plus vraiment aux grandes ambitions. L'ancien président George Bush a pu en faire l'amère expérience.

Le 20 juillet 1989, à l'occasion du vingtième anniversaire des premiers pas de l'Homme sur la Lune, M. Bush avait tenté de relancer la machine. A l'image du président Kennedy assignant la Lune comme *« nouvelle frontière »* au peuple américain, il s'était solennellement engagé à poursuivre et étendre *« à long terme »* le programme d'exploration spatiale américain. Objectif : retour sur la Lune avant la fin de la décennie, mission humaine vers Mars dans les années 2 020 . Trois ans plus tard, le Congrès supprimait complètement les crédits, déjà maigres, alloués à cette « Space exploration initiative » (SEI) .

Mars-Observer était le premier élément d'une version sérieusement édulcorée du rêve martien de M. Bush. La sonde était chargée d'étudier l'atmosphère de la planète rouge, la topographie et la composition de son sol, afin de préparer l'arrivée ultérieur de sondes et de robots. Elle devrait, ainsi, être suivie par une série de modules d'atterrissage baptisés « Mesur » (Mars Environmental Survey). Mais ce programme a, lui aussi, été sérieusement amputé. Si le premier devrait être lancé en 1996, seuls trois ou quatre autres sur les seize prévus au départ sont, pour l'instant, programmés, sous réserve de nouvelles coupes budgétaires du Congrès.

De leur côté, les Russes devraient envoyer l'an prochain un orbiteur baptisé Mars-94, équipé de vingt expériences, et qui lâchera en outre sur le sol martien deux petites stations et un « pénétrateur ». Cette mission, réalisée en coopération avec la France, a, elle aussi été sérieusement réduite. A la suite des difficultés financières rencontrées par les Russes, elle a été scindée en deux en avril 1991, explique Francis Rocard, responsable de l'exploration du système solaire au CNES. Mais le financement de la deuxième partie de la mission, qui doit être lancée en 1996, n'est pas encore acquis côté russe.

Malgré toutes ces difficultés, M. Rocard et de nombreux autres scientifiques veulent rester optimistes. Même l'échec éventuel de la sonde américaine Mars-Orbiter, perte évidemment catastrophique sur le plan scientifique, pourrait, selon eux, avoir quelques conséquences positives. Les Américains, poussés par la nécessité, commencent à sortir de leur superbe isolement, et recherchent la coopération des Européens ou des Russes sur une base plus *« égalitaire »* que dans le passé, explique-t-il. Ce nouveau revers pourrait les amener à accentuer cette tendance, notamment sur l'exploration planétaire.

Youri Koptiev, directeur général de l'agence spatiale russe, arrivé mardi 24 août aux Etats-Unis pour y parler d'une éventuelle participation américaine à la future station spatiale Mir-2 se tient probablement le même raisonnement.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) *Inside NASA : high technology and organizational change in american space*, par Howard E. McCurdy. John Hopkins University press

« Mars Observer est toujours muette »

Les ingénieurs de la NASA ne sont pas parvenus mardi 24 août à rétablir le contact avec la sonde *Mars Observer*, et n'ont aucun moyen de savoir si elle est perdue ou non.

L'engin, silencieux depuis dimanche matin, devait se mettre automatiquement en orbite martienne dans la journée de mardi et rétablir le contact avec la terre à 23 h 40 (heure de Paris). La sonde pourrait avoir réussi sa mise en orbite, mais n'en a pas avisé la Terre. Elle est, cependant, programmée pour tenter de rétablir le contact en cas de silence prolongé du sol. La NASA, qui refuse de s'avouer vaincue, gardait quelque espoir de capter ses signaux d'ici la fin de la semaine. – (*Reuter, AP, AFP, UPI.*)

MÉDECINE

L'épidémie de listériose

Michel-Edouard Leclerc s'étonne des décisions de la direction de la santé

La Direction générale de la santé (DGS) a, dans un communiqué publié mardi 24 août, confirmé que le centre national de référence des listeria de l'Institut Pasteur de Paris avait constaté plusieurs cas groupés de listériose dus à une souche relativement rare (*le Monde* du 25 août).

Selon la DGS, les premiers résultats de l'enquête épidémiologique confiée au Réseau national de santé publique ont permis, dès le 18 août, *« d'envisager une origine alimentaire en relation avec la consommation de rillettes de porc de marque Tradilège fabriquées en mai 1993 par les établissements Kermené et dont les centres Leclerc sont les distributeurs exclusifs »*. La DGS ajoute que dans l'attente des résultats des études microbiologiques en cours, les établissements Kermené ont suspendu la fabrication de ce produit. Les Centres Leclerc, qui le commercialisent, l'ont retiré de la vente.

Michel-Edouard Leclerc nous a déclaré qu'aucun contrôle n'avait jusqu'ici révélé de traces de listeria pathogènes dans les rillettes Tradilège. *« Nous sommes un peu perplexes*, a ajouté M. Leclerc, *devant les décisions lapidaires du ministère de la santé car, pour le moment, les contrôles n'ont pas trouvé de traces de listéria pathogènes dans ces pots de rillettes. La présomption justifiait totalement les mesures préventives que nous avons prises. Mais il serait aujourd'hui prématuré d'affirmer l'existence d'un lien de causalité entre ces rillettes et ces cas de listériose »*. Les résultats des cultures effectuées sur les lots suspects devraient être connus en début de semaine prochaine.

A Collinée (Côtes-d'Armor)

La salaisonnerie Ker Mené joue la transparence

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

« Pas question de faire courir le moindre risque aux consommateurs. Rien ne prouve que la bactérie à l'origine des cas de listériose se trouve dans nos rillettes. Mais nous avons choisi d'arrêter la production et de retirer le produit de la vente tant que nous n'aurons pas eu les résultats de nombreuses analyses que nous avons entreprises », déclarait sans faux-fuyants, mardi 24, Hervé Aubé, directeur général de Ker Mené à Collinée (Côtes-d'Armor), la salaisonnerie d'où est suspectée provenir la rillette Tradilège touchée par la bactérie.

L'usine Ker Mené, dont le principal actionnaire depuis 1988 est le groupe Leclerc, produit chaque semaine 700 tonnes de charcuterie Tradilège, dont 15 de rillettes. Depuis l'installation de l'établissement, aucun incident n'a été relevé, note le directeur général, ajoutant : *« Un inspecteur vétérinaire et trente préposés veillent quotidiennement à la qualité et à l'hygiène de la production à tous les stades de fabrication. »*

Il existe aussi un laboratoire interne au sein de l'entreprise. *« Il n'a jamais détecté la présence de bactéries dans les rillettes*, avance le directeur général. *L'an passé, des laboratoires extérieurs ont procédé à 2 189 analyses chimiques des produits et à 1 290 analyses bactériologiques ; toutes ont été négatives. »*

Mercredi dernier, 80 prélèvements ont été effectués dans la chaîne des rillettes suspectées. *« A l'heure actuelle, nous avons eu connaissance de vingt résultats, tous négatifs »*, dit M. Aubé. La direction a également fait savoir que l'arrêt de production des rillettes n'aurait pas de conséquences pour l'emploi. Actuellement, Ker Mené emploie un peu plus d'un millier de salariés.

PATRICK LE NEN

RELIGIONS

Un congrès de prêtres mariés en Espagne

A l'initiative de la Fédération internationale des prêtres mariés, un congrès s'est tenu du 18 au 22 août à Madrid, en présence de trois cents participants, prêtres mariés et leurs épouses, originaires d'une vingtaine de pays. Ils souhaitent que leur place soit reconnue dans l'Eglise catholique et appellent les fidèles à les rejoindre *« pour mener à bien le renouveau de l'Eglise et de leur ministère de prêtre »*. Rappelons qu'un prêtre marié reste « prêtre » (puisqu'ordonné par un sacrement), mais qu'il est suspendu de toute fonction à l'intérieur de l'Eglise. Il peut aussi être *« réduit à l'état laïc »*, à sa demande, si celle-ci est acceptée par Rome (ce qui n'est plus le cas depuis Jean-Paul II). La Fédération internationale des prêtres mariés estime à 100 000 le nombre de prêtres qui ont ainsi renoncé à l'exercice de leur ministère. En outre, sept femmes, se présentant comme des *« compagnes secrètes »* de prêtres et de religieux, appartenant à une association française appelée Claire-voie, ont tenté, les 20 et 21 août, de faire une démarche au Vatican pour expliquer que *« la règle du célibat des prêtres touche aussi les femmes »* et qu'elle ne doit plus être débattue *« uniquement entre les hommes »*. Elles ont été reçues par un prêtre. Mais, selon le porte-parole du Vatican, Joaquim Navarro-Valls, celui-ci n'y a aucune responsabilité.

EN BREF

□ **Douze pour cent des jeunes militaires thaïlandais infectés par le virus du sida.** – Une étude réalisée sous la direction du docteur Nelson, de l'école de santé publique Johns-Hopkins de Baltimore (Maryland), publiée dans le dernier numéro du *Journal of American Medical Association*, révèle un taux d'infection par le virus du sida de 12 % parmi 2 417 jeunes gens tirés au sort dans les rangs de l'armée thaïlandaise. Selon cette étude, qui a débuté en mai 1991, 96 % des militaires séropositifs et 79 % des hommes non infectés ont eu un rapport sexuel avec une prostituée – 40 % des prostituées thaïlandaises seraient contaminées par le virus du sida. 61 % des militaires interrogés ont déclaré avoir utilisé des préservatifs à ces occasions. Face à l'expansion de l'épidémie dans le pays, et particulièrement dans les régions du Nord, le docteur Nelson a affirmé que la récente campagne gouvernementale d'incitation à l'usage du préservatif avait été *« efficace, mais lancée un petit peu trop tard. »* – (*UPI.*)

□ **Une coulée de boue provoque d'importants dégâts à L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes).** – Une coulée de boue a dévalé dans le centre de l'Argentière-la-Bessée, lundi 23 août vers 23 heures, en provoquant d'importants dégâts dans les habitations et les commerces de la rue principale. Plus de 5 000 m³ de boue charriant des fragments de rochers, selon les sauveteurs, ont dévalé le lit du « Riou Sec », à la suite d'un violent orage. Cette coulée spectaculaire a submergé le pont de la RN 94, avant de s'engouffrer dans le haut de la rue principale et de s'infiltrer dans les rez-de-chaussée et les caves, endommageant une vingtaine de maisons. Aucune victime n'est à déplorer. La circulation sur la nationale était rétablie mardi vers 18 heures.

SPORTS

CYCLISME : la retraite du double vainqueur du Tour de France

Laurent Fignon franchit la ligne

A l'issue du critérium de Plouay (Morbihan), où il avait obtenu son titre de champion de France en 1984, Laurent Fignon a décidé, mardi 24 août, de mettre fin à sa carrière cycliste. Agé de trente-trois ans, le double vainqueur du Tour de France avait annoncé depuis quelques mois qu'il effectuait sa dernière saison. Il ne participera donc pas aux championnats du monde sur route à Oslo, le 29 août.

La carrière de Laurent Fignon s'est probablement arrêtée le 15 juillet 1993. C'était à Isola-2000 (Alpes-Maritimes), pendant le dernier Tour de France. Le champion français venait d'abandonner au pied de la montée vers la station, victime de crampes aux cuisses. C'était sa dernière « Grande Boucle ».

Il l'avait annoncé (*le Monde* du 17 juillet). On ne verra donc plus sa couette blonde s'affoler dans le vent, ni ses lunettes cerclant des yeux bleus. On ne le verra plus batailler dans le peloton qu'il aimait tant, dont il déplorait juste qu'il soit devenu trop sérieux, moins convivial, comme s'il était lui-même devenu le coureur d'une génération révolue.

A trente-deux ans, le double vainqueur du Tour avait envie de tourner la page, se réservant l'heure et le moment de « raccrocher ». Il l'a donc fait, mardi 24 août, lors du critérium de Plouay. Il ne défendra pas des chances qu'il juge vaines aux championnats du monde sur route à Oslo, le 29 août : *« Je n'ai plus envie d'être une ancienne gloire*, a-t-il expliqué. *J'ai vécu de très bonnes choses. Il y en a eu de très mauvaises. Il ne faut pas s'attarder sur les défaites, se rengorger sur les victoires. C'est* un tout. Je dois dire que j'en *suis fier »*.

Parce qu'il avait du panache et qu'il était... français, Laurent Fignon a été adulé. Il s'était battu contre ses artères en 1992, s'enfuyant dans les Vosges et remportant à Mulhouse sa dernière étape dans la grande boucle. En 1993, il a encore démontré sa hargne jusque dans les Alpes.

« Je reviendrai »

Il avait habitué son public à ces coups d'éclats. En 1983, à vingt-deux ans, il remporte le Tour de France, alors qu'il y participe pour la première fois. En plus, Fignon s'adjuge cinq étapes et laissa Hinault, le précédent vainqueur, à dix minutes. Il récidive en 1984, complète son palmarès par une victoire dans la Flèche Wallone, en 1986, dans le Tour d'Italie, en 1989 ou lors de Milan-San-Remo (1988-1989).

Champion malheureux, battu, lors du Tour 1989, de huit secondes par Greg LeMond après 4 000 kilomètres de course. Coureur trahi, encore, par un corps élancé, qui semble parfois si fragile, perclus de blessures. Avant d'abandonner, en 1993, Laurent Fignon avait déjà quitté par trois fois le Tour, en 1986, 1988 et 1990.

En juillet, à Isola-2000, il rêvait de sa future nouvelle vie. Le début de la sérénité. Il disait alors qu'il était comme un lycéen, qu'il voulait tout apprendre, qu'il aimerait *« suivre des stages de tout, de comptabilité, de communication, de gestion »*. A Plouay, il est resté discret sur son avenir. Il a juste confié qu'il avait des idées, qu'il avait retenu quelques propositions loin du cyclisme, comme pour se laisser un répit, le temps de vivre. *« J'aurais envie de revenir dans le métier*, a-t-il affirmé. *Peut-être pas l'année prochaine, mais dans un ou deux ans. Je reviendrai »*.

BÉNÉDICTE MATHIEU

La maison des BIBLIOTHEQUES

61, RUE FROIDEVAUX - PARIS 14e



VISITEZ NOS MAGASINS

A PARIS

61, RUE FROIDEVAUX
75014 PARIS - TEL. : (1) 43.20.13.00
(à 300 m de la gare Montparnasse).

Métros : Montparnasse-Bienvenüe - Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar-Quinet – Autobus : 28-38-48-58-68-91-92-94-05-96 – RER : Denfert-Rochereau – SNCF : Gare Montparnasse
Magasin ouvert le lundi de 14 h à 19 h 30 et du mardi au samedi inclus de 9 h 30 à 19 h 30 sans interruption.

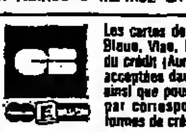
EN RÉGION PARISIENNE

ARPAJON 91280 : "Ambiances Plus", 13, Rte Nat. 20 (200 m avant la sortie Arpajon-centre). Tél. (1) 64.00.05.47. **ENGHIEN-LES-BAINS 95880** : "Scènes d'intérieur", 10, rue de la Libération. Tél. (1) 36.64.45.71. **MELUN 77000** : 6, quai Hippolyte-Rossignol (près Cité Administrative-Quai de Seine). Tél. (1) 64.37.02.52 (ouverture le 4/09/93). **VERSAILLES 78000** : 64-70, rue des Chantiers. Tél (1) 39.53.66.09.

ET DANS TOUTE LA FRANCE

ALSACE : STRASBOURG 67000 : 11, rue des Bouchers. Tél. 88.36.73.76
AQUITAINE : BORDEAUX 33000 : 10, rue Bouffard. Tél. 56.44.30.42. **PAU 64320 - IDRON**, route de Tarbes, R.N. 117. Tél. 59.84.54.36 (ouverture le 28/08/93).
AUVERGNE : CLERMONT-FD 63000 : 22, rue G.-Clemenceau. Tél. 73.93.97.06
BOURGOGNE : DIJON 21000 : 100, rue Monge. Tél. 80.45.02.45
BRETAGNE : RENNES 35000 : 59, bd de la Tour-d'Auvergne. Tél. 99.30.59.07. **BREST 29200** : 23, rue de la 2e D.B. Tél. 98.80.67.03. **QUIMPER 29000** : "Idées Maison", 17, avenue de la Libération. Tél. 98.90.63.33
CENTRE : TOURS 37000 : 5, rue Henri-Barbusse (près des Halles). Tél. 47.38.63.66
FRANCHE-COMTÉ : BESANÇON 25000 : 38, rue d'Arènes. Tél. 81.82.82.40 (ouverture le 11/09/93).
LANGUEDOC-ROUSSILLON : MONTPELLIER 34000 : 8, rue Sérane (près gare). Tél. 67.58.19.32. **PERPIGNAN 66000** : 17, cours Lazare-Escarguel. Tél. 68.35.61.54
LIMOUSIN : LIMOGES 87000 : 57, rue Jules-Noriac. Tél. 55.79.15.42. **BRIVE 19100** : "Ambiances", 30, rue Louis-Lebrade. Tél. 55.74.07.32
LORRAINE : NANCY 54000 : 8, rue St-Michel (face St-Epvre). Tél. 83.32.84.84
MIDI-PYRÉNÉES : TOULOUSE 31000 : 1, rue des Trois-Renards (près place St-Sernin). Tél. 61.22.92.40
NORD : LILLE 59000 : 68, rue Esquermoise. Tél. 20.55.69.39
NORMANDIE : ROUEN 76000 : 43, rue des Charrettes. Tél. 35.71.96.22
PAYS-DE-LOIRE : NANTES 44000 : 2 bis, rue du Château. Tél. 40.47.74.38. **ANGERS 49000** : "Espace Samo", 87, av. du Gal-Patton. Tél. 41.48.44.89
POITOU-CHARENTES : POITIERS 86000 : 42, rue du Moulin-à-Vent. Tél. 49.41.68.46
PROVENCE-CÔTE-D'AZUR : MARSEILLE 13006 : 100, rue Paradis (métro Estrangin). Tél. 91.37.90.54. **NICE 06000** : 2, rue Offenbach. Tél. 93.66.64.55. **TOULON 83000** : 61, cours Lafayette. Tél. 94.93.55.98. **AVIGNON 84145** : "Homes", Rte de Marseille, Zone Commerciale "La Cristole". Tél. 90.87.72.48.
RHÔNE-ALPES : LYON 69001 : 9, rue de la République (métro Hôtel-de-Ville/Louis-Pradel). Tél. 78.28.36.51. **GRENOBLE 38000** : 59, rue Saint-Laurent. Tél. 76.42.55.75. **SAINT-ÉTIENNE 42100** : 40, rue de la Montat. Tél. 77.25.91.46
Magasins régionaux ouverts du mardi au samedi inclus.

• CRÉDITS PERSONNALISÉS (après acceptation du dossier) • DEVIS GRATUITS • EXPÉDITIONS FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE • REPRISE EN CAS DE NON-CONVENANCE.



Les cartes de paiement (carte Bleue, Visa, Master-Card) et de crédit (Aurore, Pluriel) sont acceptées dans nos magasins, ainsi que pour les commandes par correspondance. Toutes formes de crédit possibles.

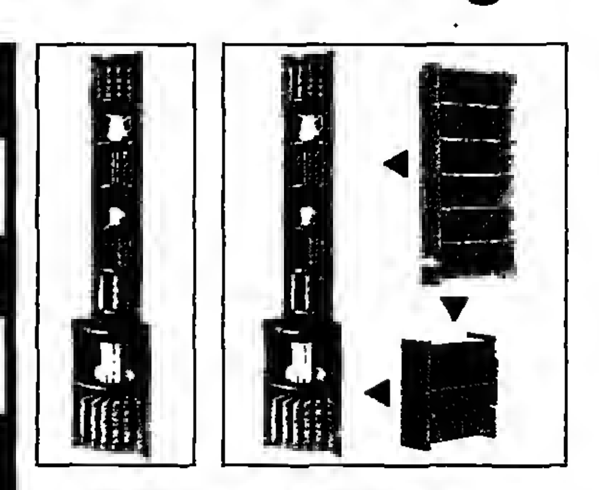
présente en permanence le plus grand choix de BIBLIOTHEQUES JUXTAPERPOSABLES® pouvant former des ensembles à la mesure de vos besoins, de votre espace, de votre budget

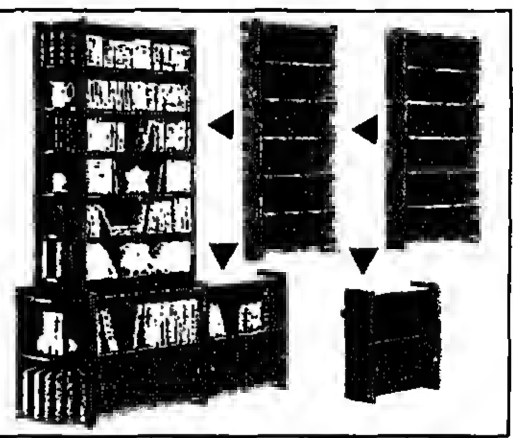


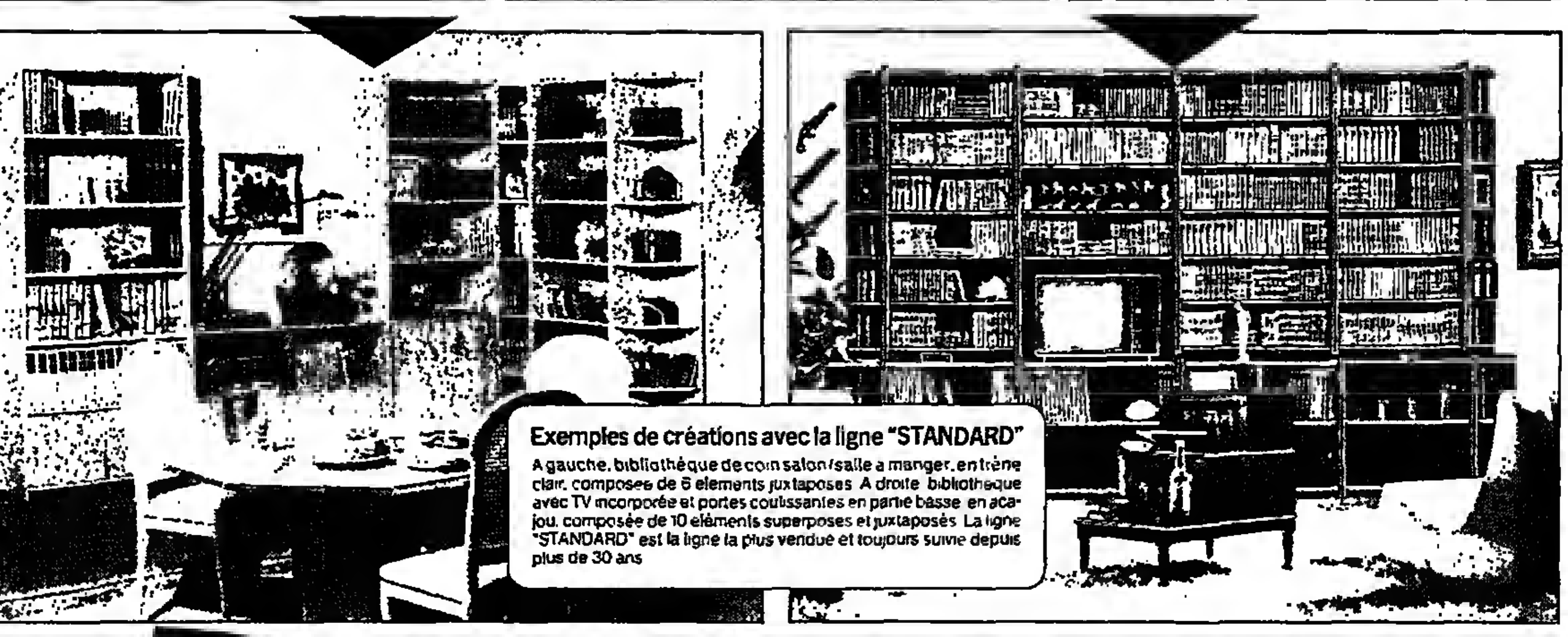


PAR SIMPLES
JUXTAPOSITION
ET
SUPERPOSITION

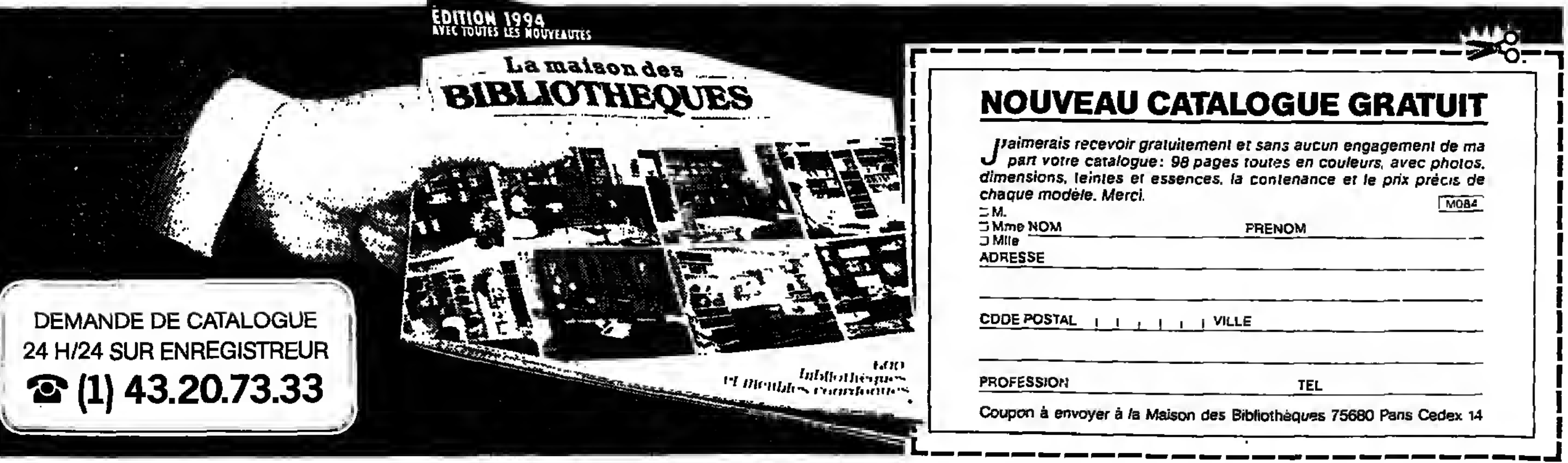
SANS FIXATION MURALE DONC AISEMENT DEMONTABLES DEMENAGEABLES A VOLONTE ET AGRANDISSABLES AU FIL DU TEMPS ET SUIVANT VOS BESOINS.







Exemples de créations avec la ligne "STANDARD"
A gauche, bibliothèque de coin salon/salle à manger, en frêne clair, composée de 6 éléments juxtaposés. A droite, bibliothèque avec TV incorporée et portes coulissantes en partie basse, en acajou, composée de 10 éléments superposés et juxtaposés. La ligne "STANDARD" est la ligne la plus vendue et toujours suivie depuis plus de 30 ans



DEMANDE DE CATALOGUE
24 H/24 SUR ENREGISTREUR
☎ (1) 43.20.73.33

NOUVEAU CATALOGUE GRATUIT

J'aimerais recevoir gratuitement et sans aucun engagement de ma part votre catalogue : 98 pages toutes en couleurs, avec photos, dimensions, teintes et essences, la contenance et le prix précis de chaque modèle. Merci.

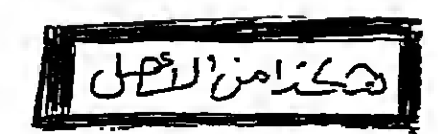
M084

☐ M.
☐ Mme NOM ____________ PRENOM ____________
☐ Mlle
ADRESSE ____________

CODE POSTAL ____________ VILLE ____________

PROFESSION ____________ TEL ____________

Coupon à envoyer à la Maison des Bibliothèques 75680 Paris Cedex 14



هذا من الأصل



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

6e arrdt

6e VANEAU 3 PCES s/cour et jard 73 m² env. à rénover imm en parfait état 1 600 000 F CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

SAINT-BENOIT EXCEPTIONNEL 2 P s/verdure calme 750 000 F Exclusivité Tél 44-18-60-93

9e arrdt

MADELEINE

CHAMBRE 165 MF
6e étage clair - 42-66-36-53

11e arrdt

BASTILLE-NATION
Beaux imm rénovés, asc

STUDIOS, 2, 3, 4 P
faibles charges depuis 390 000 F - 47-46-12-12

18e arrdt

Studio confort refait neuf 18 m² - 250 000 F
Studio imm. récent 1976 37 m² - 380 000 F
3P, 65 m² imm récent vue dégagée 890 000 F
Immo Marcadet 42-51-51-51

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES, 150 m pl Voltaire 4e studio 22 m² n équipé Cave cuis sdb WC entrée Idéal 1re achat ou investis T 60-63-47-63

93 Seine-Saint-Denis

Vds Livry-Gargan 1931 près Paris, stud r-de-ch 2 pièces sans charges, aménagé très commodit., habit. située dans maison ancienne jardin privatif, calme Renseign tel 94-48-56-96 Cuers

Province

VENDS APPARTEMENTS DE 60 à 180 M². DANS HOTEL PARTICULIER

RÉNOVATION EXCEPTIONNELLE. TOUT CONFORT AU CŒUR DU CENTRE VILLE D'AVIGNON.
Tél.: 90-85-39-77

immobilier information

VOUS VENDEZ

un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un professionnel FNAIM Immo Marcadet 42-51-51-51 Fax 42-55-56-56

locations non meublées offres

Paris

6e MÉTRO DUROC, 2 pièces, cuisine équipée, parfait état, calme Loyer 4 500 F charges comprises CASSIL RIVE GAUCHE - 49-66-43-43

7e RUE DE SÈVRES, beau studio sur cour, salle de bains bon état, clair, calme 3 500 F + ch CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

9e M CADET beau 4P, tt cft 84 m², parfait état 7 800 charg 450 - 47-42-07-43

9e STUDIO 28 m², tt cft 5e et, asc p de r, clair, vue 3 300 H Ch 47-42-07-43

Région parisienne

VINCENNES beau 4P 93 m², parfait état, chbres, s/jard. 7 000 H. Ch 47-42-07-43

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE

Tél. : (1) 47-20-30-05

locations meublées offres

Paris

HÔTEL DE VILLE

4 P., neuf, libre 20 septembre, 3 ch + bain + douche 9 600 F 45-72-56-74

LOUE à étudiante sérieuse chbre ds appt PARIS 13e sauf week-end Tél 43-37-19-23

RUE BOBILLOT (13e) LOUE 2 P., CUIS., S. D'EAU, WC, BALC. TRÈS LUMINEUX CONV. 2 ÉTUD. 4 500 F C.C. T - 45-65-12-28

17e, PORTE MAILLOT, 2 PCES kitchen équipée, douche, wc vue dégagée, imm pierre de t., gardien Loyer 3 375 ch c CASSIL - 45-66-43-43

appartements achats

CABINET KESSLER

78, Champs-Élysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Évaluation gratuite sur demande 46-22-03-80 - 43-59-68-04

bureaux

Locations

MADELEINE - BUREAUX, 61 m², 10 170 F/mois 41 m², 6 830 F/mois PARTENA - 47-42-07-43

VOTRE SIEGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services 43-55-17-50

locaux commerciaux

Ventes

Près Nation, 11e arrt, Cabinet immobilier, agencement luxueux, bon CA, M. ALEXANDRE 44-75-32-35 ou 43-73-42-83

boutiques

Locations

BOUTIQUES ttes surfaces Baux 9 ans sans reprise, 10e, 13e, 14e, 15e, 17e, 19e ardt. PARTENA - 47-42-07-43

maisons individuelles

JOUGNES (25)

Près frontière suisse. part. vd maison sur terrain 1 400 m², comprenant 2 appts 76 m² et 66 m² tt cft, garage, cave, terrasse et balcon chauffage central fuel et bois Prix 1 050 000 F Tél (16) 81 49-05 76

ILE DE RÉ
Saint-Martin-de-Ré, particulier vend maison de ville rénovée, comprenant rez-de-chaussée : entrée, salle à manger, cuisine équipée, salon, WC, étage : deux gdes chambres, salle de bains, jardin pièce pierres apparentes avec cheminée, plus studio indépendant avec salle de douche Tél. - 47-51-18-96 et (16) 46-09-05-77

villas

Ile d'Elbe (Italie) Soleil 6 pers. pour sept T (19) 32 10-81-10-93

pavillons

77 - CHELLES part vd pav 100 m² hab + r.-de-jard. s/500 m² terrain, ensoleillé calme. Entièrement refait neuf en 1992. Prix 1 200 000 F Tél 60-08 18 22

ARGENTEUIL.

Pavillon dans quartier calme. Proche gare (15 minutes Saint-Lazare), écoles et commerces. Sur 250 m² de terrain sans vis-à-vis Salon, cuisine, w.-c., 3 chambres, salle de bains Garage, sous-sol aménagé (lingerie + atelier) Abri de jardin Prix, 875 000 F Tél. - 39-80-48-96 après 18 h 30

propriétés

Vd propriété viticole zone coteaux du Quercy (46) mais + bâts + rest pierre, bel emplac Tél HR 65-31-80-71

Part vend moulin à Dordives Prox. A6, 90 km de Paris Rivière sur 4 ha de terrain. Hab princ : 400 m² sur 2 niv., 1 salon 110 m², 1 cuis équip., 5 chamb., 3 s d'eau, 1 salle de billard, 1 biblioth., piscine couverte, tennis, mais. de gardien. Prix 4 000 000 F (justifié) Tél. : (16) 38-92-74-18

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

L'AGENDA

Bijoux

VDS BIJOUX FANT ET ANNEAUX ARGENT Mme BLEDOU TEL : 42-81-18-18 de 8 h-12 h et de 14 h-18 h

Spécialités régionales (vin)

Directement du vigneron à votre table un vin à découvrir

MONTLOUIS-SUR-LOIRE

A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux Méthode champenoise Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande L. CHAPEAU 15, r. des Aîtres-Husseau 37270 Montlouis/Loire Tél. (16) 47-50-80-64

Vacances, tourisme, loisirs

3 h de Paris par TGV

METABIEF (25)
CHAMPIONNAT DU MONDE VTT 13 AU 19 SEPT.

Location à proximité studio indép. et chbres en pension ou 1/2 pension, ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique, rens. et réserv (16) 81-49-00-72

ILE DE RÉ SAINT-MARTIN loue très belle mais. jard, pisc. sept oct Tél. - 46-09-60-34

PORTUGAL, ALGARVE villa, piscine, jardin, 4/6 pers. libre 1e au 15 sept 3 500 F la semaine, 6 000 F la quinzaine Tél (1) 46-48-47-41

Ramatuelle, 1 mini-villa ds dom. 7 ha s/2 plages de sable inacc. 4 pers. en plein pinède, site exceptionnel 12 000 F/sem. ou 39 000 F/mois août. Tél. - (16) 91-13-75-76

« Bourgogne » stages sculpture initiat. et perfect. bois, pierre, modelage 10 pers. max Tél - (16) 86-27-93-70

Corse : superbes mini-villes, ds dom. privé, très belle piscine, hauteur de Bonifacio, prox. golf Prix : 4 000 F/sem Tél - (16) 91-13-75-76

LE MONDE DES CARRIÈRES

AGENT DES MARCHÉS INTERBANCAIRES

recrute

OPÉRATEURS SUR LE MARCHÉ DOMESTIQUE ET L'EUROMARCHÉ

Env CV + lettre manuscrite à Monsieur le secrétaire général

COFICOBA
14, boulevard Malesherbes 75008 Paris

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche

COLLABORATEURS (H F)
Bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte à porte)
- formation assurée
- rémunération très motivante comportant un minimum garanti
- Évolution de carrière rapide pour candidat de valeur
Tél 47-54-99-18

Rech J F pour C.O.D HOTESSE SECRETAIRE M GEORGE-V expérience immobilière - 47-20-40-03

Assoc., rech. professeur sc phys et natur pour Établ second français en Espagne Contact (1) 45-78-61-71

DEMANDES D'EMPLOI

H 47 a. spond et fondateur ing CNAM en informat ayant exercé la fonction de PDG de stés, dispo., peut s'investir rapid ds ttes appor inter Fax (16) 67-64-64-76 Tél. (16) 67-64-64-93

H Ing HARD ET SOFT 15 a exp. CPU 8 à 32 bits CISC et RISC Tps réel UNIX DOS CTOS étude intég ing Vente, achat. Audit contrôle de syst. Dir PME/Filiale imp./Exp et très prop Fr. étrang ou freelance Tél 1-64-58-90-90 Fax - 1-64-58-91-49

JF 24 ANS, 1992, DEA DT aff opt fiscale/stages 9 mois Air France, avoc., étude notar., BNP/TTX, Visio 4, Word 5, Wordstar, engl courant, allem notions, rech. poste juriste d'entr Tél - 43-50-09-68

Permanent conseil sup NOTARIAT rech. opportunité de carrière intéressante. Écrire au journal sous réf 8668 Le Monde publicité 15/17, rue du Col.-Pierre-Avia 75902 Paris cedex 15

TRADUCTION RAPIDE EN POLONAIS de tous doc. tech ou commerciaux avec poss mise en page (Word, XPress) Tél - (1) 47-51-55-45 Fax - (1) 42-71-30-75

H 33 ans, Ing informat., pilote prof. hélico, sens affaires, honnête, trilingue, bricoleur, ch poste bras droit ou employé serv divers, étud ttes propos Tel (1) 43-70-91-63 (Rep.)

H. 37 ans, 19 ans exp cherche poste CHAUFFEUR-LIVREUR Permis VL, Paris et rég paris Et ttes propos Tél 48-47-80-27 (répondeur)

JF - bac + 2 comptable, rech employeur pour contr qualif., 2 ans en vue DECF. Pour tous renseignements Tél 60-84-42-81

capitaux propositions commerciales

Nous sommes un des plus grands fabricants de textile au Pakistan et nous recherchons des représentants pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie

Entreprises ayant de l'expérience dans la vente du textile

Contactez en anglais SIDDIQSONS GROUP Fax n° (92-21) 2564613 ou 2563725 and 0371-223241 Télex n° 21097 DENIM PK ou 20679 TENTS PK

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 33 m², 7e étage	84, rue Tiquetonne SAGGEL VENDÔME - 47-42-44-44 Commission	3 675 + 300 2 646
2 PIÈCES 62 m², 5e étage	5, rue Volney GCI - 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	6 822 + 1 050 328.66
8e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 53 m², 2e étage	74, avenue des Champs-Elysées LE CLARIDGE SAGGEL VENDÔME - 47-42-44-44 Commission	7 000 + 2 600 5 040
5/8 PIÈCES 110 m², 1er étage	44, rue du Colisée GCI - 40-16-28-68 Frais d'actes	9 900 + 930 470
13e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 41 m² + balcon	67, boulevard Auguste-Blanqui CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	3 510 + 950 2 797
14e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 53 m², 8e étage cave + parking	80, rue de l'Abbé-Carton PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	6 050 + 620 4 305
15e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 87 m², 3e étage cave + parking	7-11, rue de Presles PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	6 300 + 1 110 4 483
16e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 38 m², 7e étage sans asc., cave	60, rue Michel-Ange PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	3 100 + 245 2 205
4 PIÈCES 151 m², 1er étage	95, rue de Longchamp GCI - 40-16-28-68 Frais d'actes	14 500 + 1 780 820
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², 2e étage	4, rue de Puteaux GCI - 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	4 893 + 565 276.79
4/5 PIÈCES 135 m², 1er étage	7, rue Puvis-de-Chavannes CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	13 034 + 1 700 9 654
78 - YVELINES		
4 PIÈCES 106 m², 1er étage parking	CHATOU 3, rue du Dr-Rochefort SAGGEL VENDÔME - 46-93-91-60 Commission	7 102 + 1 359 5 113.44
3 PIÈCES 75 m², 3e étage cave + parking	ST-GERMAIN-EN-LAYE 40, rue des Ursulines PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	5 730 + 911 4 077
3 PIÈCES 75 m², 2e étage poss. parking	VERSAILLES 35 bis, rue du Mal-Gallieni CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	5 700 + 900 4 374
92 - HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 60 m², 1er étage parking	COURBEVOIE 27, rue de Bezons SAGGEL VENDÔME - 46-93-91-60 Commission	3 840 + 657 2 764.80
5 PIÈCES 112 m², 8e étage cave + parking	COURBEVOIE 2, avenue du Parc PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Commission	7 500 + 800 5 337
STUDIO 38 m², r.-de-ch.	NEUILLY-SUR-SEINE 1, boulevard Julien-Potin AGIFRANCE - 49-03-43-78 Frais de commission	3 767 + 543 3 082.68
3 PIÈCES 109 m², r.-de-ch.	NEUILLY-SUR-SEINE 12, rue Chauveau AGIFRANCE - 49-03-43-89 Frais de commission	10 022 + 1 518 7 131.65
3/4 PIÈCES 100 m², 1er étage poss. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 5, rue du Général-Lanrezac CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	9 000 + 620 6 750
7 PIÈCES 144 m², 4e étage	NEUILLY-SUR-SEINE 15, bd Richard-Wallace AGIFRANCE - 49-03-43-78 Frais de commission	17 018 + 2 310 12 110
93 - SEINE-SAINT-DENIS		
2 PIÈCES 53 m², 1er étage parking	NOISY-LE-GRAND 18-18, promen. Michel-Simon AGIFRANCE - 49-03-43-05 Frais de commission	2 325 + 776 1 986

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de









BILLET

L'investissement en berne

L'investissement des entreprises a baissé en 1992 pour la deuxième année consécutive. Pis, la chute s'est accélérée : – 5,6 % en volume en 1992 après – 2,6 % en 1991. Un recul d'autant plus sensible qu'à l'exception notable de l'automobile, tous les secteurs ont été touchés. Et que les grandes entreprises nationales, la SNCF exceptée, n'ont pas joué le rôle d'amortisseur du cycle qui fut longtemps le leur... Ce recul a pesé lourdement sur l'activité, contribuant négativement à la croissance du produit intérieur brut : – 0,6 %, après – 0,3 % en 1991. L'investissement des entreprises (733 milliards de francs en 1992) n'est-il pas l'équivalent de 10 % du produit intérieur brut (PIB) ?

Certes, comme le souligne l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *« la situation est analogue dans la plupart des pays de l'OCDE »*, Allemagne et Japon compris. Et la reprise récente des investissements en Grande-Bretagne et, surtout, aux Etats-Unis (+ 5,6 % en volume l'an dernier outre-Atlantique) vient surtout du fait qu'ils sortent plus tôt de la crise parce qu'ils y étaient aussi entrés plus tôt. Mais l'inquiétude demeure. La France n'est-elle pas en train de dilapider l'effort des années 1985-1990 de modernisation de son outil industriel, années qui affichaient une croissance de l'investissement de + 7,2 % en moyenne ? Le redressement, sensible, de la balance commerciale risque à terme d'être remis en question.

Dès son arrivée, le gouvernement s'en est inquiété, qui a fait de la baisse des taux d'intérêt et des aides aux entreprises l'un des axes majeurs de sa politique. Reste à savoir si cette stratégie répondait aux exigences de la situation. Car l'étude de l'INSEE montre que les revenus des sociétés leur permettent d'autofinancer entièrement leurs investissements, et même de devenir prêteuses. Persister à vouloir relancer l'investissement en facilitant l'endettement ne porterait peut-être pas autant de fruits qu'on pourrait le souhaiter. Les chefs d'entreprise *« considèrent l'insuffisance de la demande comme le principal obstacle à l'investissement, loin devant les charges financières »*, indique d'ailleurs l'INSEE. Le taux d'utilisation des équipements dans l'industrie n'est-il pas revenu de 89 % à la mi-1990 à 82 % seulement à la fin 1992 ? Voilà qui explique, sans doute, le virage effectué par Edouard Balladur et le nouveau cours d'une politique gouvernementale désormais orientée vers la relance, comme en témoigne l'annonce de la baisse des impôts. Des impôts des particuliers, cette fois.

PIERRE-ANGEL GAY

En remplacement de Jean-François Colin

Michel Bon est nommé à la tête de l'ANPE

Le conseil des ministres du mercredi 25 août a nommé Michel Bon, ancien président du groupe Carrefour, à la direction générale de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), en remplacement de Jean-François Colin.

En portant M. Bon, un haut fonctionnaire devenu patron de l'un des principaux groupes français, à la tête de l'ANPE, le gouvernement entend afficher son intention de rapprocher l'Agence nationale pour l'emploi des attentes des entreprises. Pour les pouvoirs publics, Michel Bon – qui a fait de Carrefour le numéro un français de la distribution en rachetant Euromarché en 1991, mais qui s'intéresse de près aux questions sociales, notamment les problèmes liés à l'intégration – était l'homme de la situation. Il prendra ses fonctions le 1er septembre à la tête d'une institution maintes fois critiquée, de façon parfois caricaturale et excessive, à laquelle la politique de l'emploi a réclamé ces dernières années toujours plus de résultats, qu'il s'agisse de répondre plus rapidement et de manière plus fine aux demandes des employeurs ou de mener à bien la réinsertion des chômeurs de longue durée. Pour autant, la nomination d'un nouveau directeur général ne devrait pas préfigurer la création d'un *« grand service public de l'emploi »* regroupant l'ANPE, l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes), voire l'UNEDIC (assurance-chômage), évoquée par des élus de l'actuelle majorité lorsqu'ils se trouvaient dans l'opposition. En effet, un tel dispositif ne figure pas dans l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi. En revanche, celui-ci fait de l'ANPE un « guichet unique » pour les jeunes *« en matière d'accueil, d'information et d'orientation »* et prévoit d'accorder aux régions la responsabilité des programmes de formation des jeunes, ce qui pose au passage la question du devenir des missions locales et de leurs 5 000 salariés.

A la tête de l'ANPE, M. Bon peut espérer miser sur la durée. L'Agence, qui aura connu trois directeurs généraux successifs en trois ans, est engagée dans une modernisation difficile et elle a vu son activité progresser considérablement. En 1992, le total des flux d'inscriptions et de sorties était de 10 millions ce qui représente 23 000 inscriptions par jour. Alors que le nombre total de demandeurs d'emploi atteignait 3 185 800 en juin et que l'année pourrait s'achever avec 300 000 chômeurs supplémentaires, M. Bon devra rassurer autant que mobiliser les 15 000 agents de l'Agence nationale.

JEAN-MICHEL NORMAND

[Né le 5 juillet 1943 à Grenoble, ancien élève de l'ENA et de l'ESSEC, inspecteur des finances, Michel Bon est entré en 1975 au Crédit national avant de rejoindre, en 1978, la Caisse nationale du crédit agricole. En 1985, il est engagé par le groupe Carrefour, qu'il préside de 1990 à septembre 1992. Administrateur de la Société des lecteurs du Monde, M. Bon avait été chargé en novembre 1992 par *le Monde*, *El País*, *The Independent* et *la Repubblica* de participer à l'étude de faisabilité économique et financière du projet de création d'un quotidien du matin.]

[Né le 10 août 1948 à Saint-Dié (Vosges), docteur ès sciences économiques, Jean-François Colin est un spécialiste de l'emploi issu de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes). Conseiller technique de Michel Delebarre au ministère du travail de 1984 à 1986 (où il mit au point les « TUC », travaux d'utilité collective) puis conseiller social à la présidence de la République (1986-1988), il a ensuite rejoint à nouveau le cabinet M. Delebarre à l'équipement avant d'être nommé en 1989 directeur général adjoint de la SNCF, chargé des affaires sociales. M. Colin était directeur général de l'ANPE depuis octobre 1991.]

Le gouvernement veut encourager les prestations à domicile

Un « chèque-service » pour payer sa femme de ménage

Le « chèque-service », dont le principe figure dans l'avant-projet de loi quinquennale pour l'emploi (*le Monde* du 21 août), devrait permettre aux particuliers de payer les personnes qu'ils emploient sans avoir à accomplir de démarches administratives auprès de la Sécurité sociale.

Bien que les modalités pratiques de cet effort de simplification – salué par les syndicats comme par l'opposition – ne figurent pas dans le texte présenté le 19 août par le ministre du travail, ses contours commencent à se préciser.

Ainsi, les particuliers pourraient acheter dans les bureaux de poste ou, éventuellement, au guichet des banques des tickets d'une valeur de 150 F, par exemple. Les associations assurant des prestations à domicile pourraient également y recourir. Un « chèque-service » équivaudrait, par exemple, à une rémunération d'environ 100 F pour une employée de maison ou une personne chargée de garder les enfants. Celle-ci pourrait alors en encaisser le montant à La Poste ou ailleurs, la différence entre le prix d'achat du « chèque-service » et sa valeur effective représentant les charges sociales (patronales et salariales).

Selon les projets en préparation, les particuliers pourraient se procurer annuellement l'équivalent de trois cents heures de prestation de services par an et les personnes rémunérées par cet intermédiaire devront être affiliées à une association. Ce mécanisme, qui évite les démarches auprès des URSSAF, ne remettra pas en cause les avantages fiscaux actuels. En simplifiant les procédures, il devrait – espèrent les promoteurs de ce projet déjà ancien – encourager les emplois de service tout en contribuant à réduire le travail non déclaré.

En revanche, il suppose un important travail de coordination entre les différents services qui devront répartir les charges entre les organismes sociaux.

Le marché automobile mondial devrait chuter de 3 % en 1993

40000
35000
20000
15000
10000
5000
0
1992 1993 1994 1998
Source : DRI
prévisions

Le marché automobile européen sera le plus touché par la récession en 1993. Selon la société d'études DRI (Data Resources Inc.), le marché européen devrait régresser de 16 % en 1993 (dont 15 % en France), et le marché japonais de 6 %. En revanche, le marché américain devrait croître de 4 %. Grâce au développement des ventes en Amérique latine et en Asie, le marché automobile mondial devrait limiter sa baisse à 3 %. En 1994, la reprise devrait être très modeste en Europe (+ 3 %) ; mais DRI, tablant sur une baisse des taux d'intérêt français, prévoit un redressement plus rapide dans l'Hexagone avec des ventes en croissance de 6 %.

□ **Mercedes-Benz supprimera 8 400 emplois en 1993 et 14 000 emplois en 1994.** – Mercedes-Benz (filiale du groupe Daimler-Benz) aura supprimé 36 000 emplois en trois ans d'ici à fin 1994 et non 30 000 comme il avait été précédemment annoncé. En plus de ceux déjà disparus, 8 400 postes seront concernés cette année et 14 000, en 1994. La société comptait 163 631 employés fin juillet. Outre le recours à la retraite anticipée à l'âge de cinquante-cinq ans et sept mois, Mercedes va procéder à des licenciements en 1994 au sein de ses services administratifs, a précisé un porte-parole de la firme.

□ **Une remplaçante pour la Renault 21.** – La remplaçante de la Renault 21, dont le nom de code est X56, sera officiellement présentée en décembre. Cette nouvelle gamme « moyenne supérieure » devrait être commercialisée au début de 1994. A l'heure actuelle, il n'est pas prévu chez Renault de l'exposer au Salon de Francfort qui s'ouvre le 9 septembre. De lignes, la X56 – que certains baptisent déjà « Morane » – sera proche de la Safrane et prendra la place d'une série déclinée sous diverses versions dont, un break.

□ **John Forsgren quitte Euro Disney.** – John Forsgren, vice-président d'Euro Disney, qui avait – comme responsable chargé des finances – joué un rôle-clé dans le montage et les négociations des plans de financement à long terme de la société à Marne-la-Vallée, doit quitter prochainement le parc pour réintégrer la maison mère aux Etats-Unis. John Forsgren avait été remplacé au mois d'avril, au poste de directeur-général chargé des finances, par Michael Montgomery.

Reçues au ministère du travail

La CGT et la CFTC critiquent le projet de loi sur l'emploi

Reçues, mardi 24 août, par Michel Giraud, ministre du travail, la CGT et la CFTC ont réitéré leurs réserves à l'égard de l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi.

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a estimé que son entrevue avec le ministre *« confirme entièrement les critiques »* formulées par sa confédération qui considère que ce projet va *« se retourner contre l'emploi »*. Alain Deleu, secrétaire général de la CFTC, a réclamé à M. Giraud de *« vraies marges de discussion »* afin d'obtenir des modifications sur un texte qui *« ne convient pas tel qu'il est »*. Selon le dirigeant de la centrale d'inspiration chrétienne, *« l'annualisation du temps de travail aboutirait à une situation totalement catastrophique et ingérable »*. Egalement reçue au ministère du travail, la FEN a dénoncé les *« dangers de la décentralisation de la formation professionnelle »*.

Les entretiens entamés mardi par M. Giraud s'inscrivent dans la perspective de la rencontre, prévue pour le 6 septembre, entre le premier ministre et l'ensemble des partenaires sociaux. Celle-ci sera consacrée à l'étude de l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi.

Afin de lutter contre l'exode rural

Un projet franco-néerlandais entend favoriser l'installation de jeunes agriculteurs européens en France

La société néerlandaise d'ingénierie rurale Heidemij vient de s'associer avec la Fédération nationale des SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour travailler à l'accueil et à l'établissement en France d'agriculteurs européens. Son intention est d'investir dans des régions où le prix de la terre demeure accessible.

LIMOGES

de notre correspondant

Pour un montant de 400 millions de francs sur un total de 1,6 milliard de francs, la société néerlandaise Heidemij a pris une participation de 25 % dans le capital de Terres d'Europe, société anonyme filiale de la FNSAFER. But de l'opération : assurer la rationalisation et la montée en puissance d'un mouvement d'immigration des pays d'Europe, où la terre est devenue inaccessible (plus de 100 000 francs l'hectare aux Pays-Bas, en Allemagne du Sud, plus de 50 000 francs en Grande-Bretagne, en Allemagne du Nord, en Belgique, en Italie) vers les régions françaises menacées de désertification rurale par manque de renouvellement des générations agricoles ; et où le prix du foncier est l'un des plus bas d'Europe : moins de 15 000 francs l'hectare dans le tiers central de l'Hexagone, de la Vendée à la Lorraine.

Le mouvement n'est pas nouveau, mais il a tendance à s'amplifier. Actuellement, on peut évaluer à environ dix mille (sur sept cent mille au total) le nombre des agriculteurs étrangers installés en France, principalement en Limousin, en Berry, dans le Sud-Ouest. Sur quelque huit mille installations par an de jeunes agriculteurs, quatre cents sont le fait d'étrangers, venus de Hollande à 50 %, comme de Belgique, du Luxembourg, d'Allemagne, du bassin de Londres et même de Suisse.

Un travail long, aléatoire et onéreux

Il ne s'agit pas forcément d'investisseurs. La moitié de ces immigrés s'installent en fermage, plus riches de compétences professionnelles et de motivation que de fonds propres. Mais leur arrivée est un facteur de redynamisation, d'autant qu'il s'agit généralement de couples jeunes. Et ce n'est pas un hasard si la région à l'avoir compris la première est la plus atteinte par l'exode, le Limousin, dont le conseil régional et les organisations professionnelles ont élaboré une politique concrète d'accueil et d'insertion – stages d'information et suivi professionnel – pour ces ruraux venus d'ailleurs.

Heidemij est une entreprise créée voici un demi-siècle pour gérer les *polders* nouvellement conquis sur la mer, et qui depuis s'est diversifiée. Elle travaille notamment beaucoup en Europe de l'Est sur les problèmes de privatisation des terres agricoles. Elle a créé voici une demi-décennie une antenne française, basée en Limousin : une mini-équipe de quatre personnes qui cherche dans tout l'Hexagone, pour une demande d'Europe du Nord qu'elle connaît bien, des exploitations libres et viables. Un minutieux travail de commando, long, aléatoire et onéreux.

Parallèlement, Terres d'Europe, bien que société anonyme par statut, est une émanation du monde agricole. Ses trente-deux actionnaires sont les SAFER régionales et les organisations professionnelles agricoles : la FNSEA, le CNJA, la Mutualité, les chambres d'agriculture et la Caisse nationale de Crédit agricole, plus la Caisse des dépôts et consignations. Elle bénéficie donc, grâce aux quelque trois cents agents fonciers des partenaires qui l'ont créée, d'une excellente connaissance de l'offre sur le terrain.

Ce mariage européen est donc celui d'une demande et d'une offre qui ont jusqu'à présent peine à se trouver. Il s'agit, selon Pim de Roos, responsable du bureau français de Heidemij, et qui va donc devenir le collaborateur direct de Terres d'Europe, de *« mettre nos forces ensemble pour pallier nos faiblesses »*. L'union sera célébrée le 15 septembre.

GEORGES CHATAIN

Sur fond de divergences pour l'amélioration de la qualité

Scission chez les producteurs de monbazillac

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Fleuron des vins de Bergerac, l'appellation « monbazillac » traverse en ce moment des turbulences. Il y a encore quelques mois, les viticulteurs qui produisent sur les coteaux de la Dordogne l'un des plus célèbres liquoreux de France étaient réunis dans le syndicat de l'AOC monbazillac. Celui-ci vient de subir une scission. Les dissidents, représentant presque la moitié des vignerons, ont créé leur propre organisation : le syndicat des producteurs de l'appellation contrôlée monbazillac.

A l'origine de cette fronde, la mise en application d'un décret de 1936 relatif à la création des appellations. Jusqu'à présent, les viticulteurs s'étaient comportés comme si ce texte, garant de la tenue de leur vin, n'existait pas. Pendant des années, les gens du monbazillac ont plutôt eu tendance à *« faire pisser la vigne »* pour satisfaire un négoce avide de transformer *« l'or du Périgord en sauternes du pauvre »*. L'emballement de la demande et le laxisme des responsables du vignoble expliquent la quantité de monbazillac que l'on trouve aujourd'hui saturé de sucre et de soufre à moins de 20 francs sur les rayons des supermarchés.

Depuis quelques années, les responsables du centre interprofessionnel des vins de Bergerac, après un ou deux scandales retentissants, ont engagé de vigoureux efforts pour restaurer l'image de marque des crus périgourdins. Cette entreprise passait, en premier lieu, par le redressement du monbazillac, la « vitrine » de la maison, et par la mise en œuvre drastique du décret de 1936 qui impose les vendanges manuelles, limite les rendements, définit les taux de sucre et d'alcool et interdit de faire du moelleux sur ce terroir dévolu aux liquoreux.

Cette démarche qualitative, qui veut tirer l'appellation vers le haut, heurte des habitudes bien ancrées et rend plus difficile l'obtention de l'appellation d'origine contrôlée pour certains viticulteurs, incapables d'améliorer la vinification de leur récolte ou ne disposant pas des propriétés susceptibles de fournir du bon monbazillac. Les dissidents, qui alimentent essentiellement la grande distribution, craignent aujourd'hui d'être sacrifiés au nom de la qualité. S'ils parviennent à prendre le contrôle de l'appellation, comme on leur en prête l'intention, le monbazillac restera certes un vin bon marché mais de seconde zone !

DOMINIQUE RICHARD

ÉCONOMIE

En vue de sa privatisation

Deutsche Telekom va supprimer 30 000 emplois d'ici à 1994

BONN

de notre envoyée spéciale

Deutsche Telekom doit se préparer à *« traverser des eaux agitées »*, a déclaré son président, Helmut Ricke, mardi 24 août. En 1992, les bénéfices de l'opérateur public allemand de télécommunications, dont la première phase de privatisation est prévue en 1996, ont été réduits à néant par d'importantes charges fiscales – prélèvement de l'Etat fédéral, péréquation financière en faveur des entreprises-sœurs – et par d'importants frais financiers. Le chiffre d'affaires de Deutsche Telekom s'élève à près de 54 milliards de deutsmarks (environ 188 milliards de francs) en 1992 contre 47,2 milliards l'année précédente. Si l'entreprise allemande s'attend à un bond en avant de son chiffre d'affaires en 1993 (notamment grâce au téléphone sans fil et au portable), des contraintes exceptionnelles telles que des amortissements spéciaux ou la modification de la TVA devraient avoir une nouvelle incidence négative sur les résultats de 1993.

L'ouverture à la concurrence

De plus, les énormes investissements, financés par un recours net à l'emprunt, ont des conséquences dramatiques sur le taux de capital propre, tombé à 24 % en 1992, taux très inférieur à celui des entreprises étrangères de télécommunications, tels British Telecom ou France Télécom . Désormais, près d'un mark sur huit du chiffre d'affaires est consacré aux intérêts et au remboursement de l'emprunt.

La décision prise par la Communauté européenne d'ouvrir le monopole des services téléphoniques à la concurrence d'ici à 1998 rend nécessaire le redressement rigoureux de l'opérateur allemand. Ses tarifs longue distance trop élevés risquent de la pénaliser face à ses concurrents. Deutsche Telekom doit, en plus, réorganiser sa grille tarifaire, qui ne se réfère pas à la grille européenne. Un projet du ministère allemand des télécommunications doit être présenté en septembre. Deutsche Telekom doit aussi accélérer les programmes de réductions de coûts déjà engagés, ce qui implique à long terme une augmentation du rendement des investissements et, à court terme, une réduction des effectifs : trente mille départs sont prévus d'ici à 1994.

PAULINE DAUVIN

INDICATEURS

JAPON

• **Conjoncture : indice composite en baisse en juin.** – L'indice composite est passé à 36,4 points en juin contre 41,7 points en mai. Cet indice, qui regroupe les principaux indicateurs économiques, mesure treize secteurs d'activité et donne des indications sur le semestre à venir. Ainsi, pour le deuxième mois consécutif, cet indice reste inférieur à 50 points, ligne de partage entre une croissance future et une récession.

La difficile gestion de l'expansion

Taïwan est contraint de réviser à la baisse son plan d'équipement de six ans

En contraignant non seulement les Etats-Unis à lui vendre des armes que Washington s'était initialement interdit de lui fournir, mais également la France à lui procurer des bateaux de guerre puis des avions de chasse, provoquant une crise avec Pékin, Taïwan a fait la démonstration de la dimension politique qu'avait prise son existence économique. Mais l'île non communiste chinoise traverse une mutation délicate. L'évolution des mœurs politiques interdit au gouvernement, désormais démocratiquement élu, d'infléchir à sa guise les choix de la classe d'affaires comme il le faisait auparavant.

HSINCHU (Taïwan)

de notre envoyé spécial

Dans la salle d'exposition de Microelectronics Technology Inc., au numéro 1 de la deuxième route de l'innovation du parc industriel de haute technologie de Hsinchu, près de Taïpeh, un objet fait la fierté non seulement du producteur mais, pour ainsi dire, de toute l'île. Il est connu des téléspectateurs du monde entier depuis la guerre du Golfe. Il s'agit de la station terrestre TCS-Lite d'émission par satellite Inmarsat – une valise de taille moyenne, une antenne parabolique à l'allure de parapluie, un téléphone branché sur le tout – qui permettait à CNN, en l'absence de liaisons téléphoniques normales, de transmettre ses informations depuis Bagdad lors de l'opération « Desert Storm », en toute indépendance technique.

Trouver une nouvelle identité

« Made in Taïwan », ne manquent pas de souligner tous les officiels en présentant, ici et dans d'autres expositions industrielles de l'île, des exemplaires de cette réalisation, révolutionnaire entre autres pour la mobilité des grands médias d'information, mais aussi pour les explorateurs et autres expéditions à haute densité technologique. C'est le type de production vers quoi s'oriente l'industrie de Taïwan, à présent que la main-d'œuvre locale a atteint des coûts prohibitifs pour des chaînes d'assemblage de produits bon marché. Ceux-ci sont désormais plus rentables s'ils sont fabriqués sur le continent communiste.

Mais d'ici que l'île non communiste ait effectivement accompli cette transition, les incertitudes, hésitations et faux-pas risquent de lui faire traverser une période de turbulences. C'est le revers de la médaille du succès obtenu jusqu'à présent.

En 1951, le revenu national brut de Taïwan était de 1,2 milliard de dollars, soit, alors, 145 dollars par habitant. Aujourd'hui, il est de 161 milliards de dollars, représentant quelque 7 000 dollars par habitant. C'est la vingtième plus grosse économie du monde, la neuvième source de capital investi sur la planète. En termes économiques, c'est un vrai pays, et non une « région », comme ne le soutient plus le régime, mais comme l'affirme encore Pékin.

Un pays où, comme ailleurs, tout n'est pas rose : habituée à une croissance annuelle moyenne de 8,7 % depuis quatre décennies, l'île ressent presque comme un « marasme » le ralentissement enregistré ces derniers temps. Les prévisions de croissance pour 1993, envisagées aux alentours de 7 %, ont dû être révisées à la baisse : 6,3 % « seulement ». Le chiffre, combiné à une inflation annuelle de 4,3 % à la mi-1993 (le gouvernement avait fixé à 3,5 % la cote d'alerte) ferait encore pâlir de jalousie bien des premiers ministres occidentaux. Mais les mésaventures du plan de développement à long terme dressé par les autorités pour rénover les infrastructures vieillissantes de l'île indiquent, sinon des difficultés, du moins un malaise dans cette mutation par laquelle Taïwan doit trouver sa nouvelle identité économique.

Le plus haut responsable de l'économie au gouvernement, Vincent Siew, s'est résolu à annoncer à la mi-juillet, à la demande du premier ministre, Lien Chan, une première série de coupes claires dans le plan en six ans qui avait été engagé en 1991 pour le chiffre, jugé présomptueux par certains, de 315 milliards de dollars américains en équipements d'infrastructure. Au total, cent quarante et un projets seront éliminés, représentant un économie de 70 milliards de dollars. Cette mesure est présentée comme une tentative de *« réconcilier les plans avec la réalité »*. Elle résulte en particulier de la pression croissante opérée par le secteur privé sur l'épargne. Mais les observateurs n'excluent pas d'autres aménagements à l'avenir. Car le gouvernement doit à présent tenir compte des politiciens élus se posant en protecteurs des deniers publics.

Les déboires parlementaires récents du train à grande vitesse, le plus coûteux des projets d'infrastructure du plan en six ans – contrat que convoitent des consortiums français, allemand et japonais, – illustrent ce phénomène de politisation électoraliste. En juillet, le Parlement a différé une allocation budgétaire de 3,5 milliards de dollars qui aurait permis de lancer formellement ce projet, dont le montant total devrait s'élever à 17 milliards de dollars. L'émotion a été d'autant plus grande que le même Parlement avait approuvé l'allocation en première lecture deux semaines auparavant. M. Lien a aussitôt réitéré la volonté du gouvernement de trouver un financement à cette ligne de TGV devant relier Taïpeh au port de Kaohsiung, pôle de développement de la partie méridionale de l'île. Mais l'incident démontre, par le biais des députés qui représentent dans une large mesure la classe moyenne taïwanaise vivant sur le secteur industriel privé, le faible enthousiasme que suscitent les efforts du gouvernement à un moment crucial de l'évolution de l'île.

Ce n'est pas à proprement parler un manque de confiance. Simplement, l'argent ramassé facilement ailleurs, sur le continent en premier lieu, est plus tentant. Les responsables politiques s'en plaignent. Le phénomène devient préoccupant quand on sait que ladite classe moyenne occupe une plage considérable de l'éventail social : 60 % des revenus, les 20 % de l'extrême supérieur et les 20 % inférieurs de l'échelle n'étant séparés que par un facteur de cinq.

Une quatrième centrale nucléaire

En revanche, le Parlement a approuvé, en dépit d'un puissant lobby écologiste hostile à l'énergie nucléaire, le début de financement nécessaire au lancement de la construction d'une quatrième centrale nucléaire, pour laquelle un consortium franco-allemand est en concurrence avec l'industrie américaine. Le projet, représentant 5,8 milliards de dollars, a échappé aux réductions infligées au plan en six ans du fait, reconnu par beaucoup y compris dans les milieux écologistes, qu'il n'existe plus pour Taïwan d'autre alternative compte tenu de ses besoins énergétiques. Les écologistes sont tout autant hostiles au charbon. Le nucléaire fournit actuellement 20 % de l'énergie de l'île. Ce ratio, estime Arthur Chen, qui supervise au gouvernement la construction de l'infrastructure, sera maintenu à l'avenir. En clair : la quatrième centrale sera sans doute la dernière construite dans un avenir prévisible. De quoi rendre encore plus vive la compétition franco-américaine pour l'obtention de ce contrat. Verdict – en principe – en juillet 1994.

Dans les projets éliminés ou différés doivent figurer un certain nombre de « danseuses » – transports urbains, notamment – que diverses municipalités avaient réussi à faire inscrire au plan national en vertu de la forte influence des pouvoirs locaux sur les choix du gouvernement. Parallèlement, le gouvernement a adopté un programme de relance privilégiant les petites et moyennes entreprises, colonne vertébrale de l'économie taïwanaise, avec des prêts d'un total de plus de 2 milliards de dollars – dont 750 millions aux industries de haute technologie, aérospatiale et électronique notamment, – visant à impliquer davantage le secteur privé dans le maintien de la croissance et la sophistication de la production. Il a également accordé un certain nombre d'avantages fiscaux à des industries de pointe, assoupli les restrictions à l'utilisation des travailleurs étrangers afin de réduire la pénurie de main-d'œuvre, et élargi la liste des produits semi-finis fabriqués qui peuvent être importés de Chine continentale pour ultime transformation à Taïwan.

Cette approche tente d'allier prudence et relance. Par ses ambiguïtés, elle symbolise les difficultés que Taïwan éprouvera pendant au moins quelque temps encore à transformer l'essai que fut son spectaculaire décollage économique.

FRANCIS DERON

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 août ↑ Fermeté

La première journée du terme d'août, a débuté sur les « chapeaux de roue » mercredi 25 août à la Bourse de Paris dans un marché très actif, animé notamment par les valeurs de la communication. En hausse de 1,26 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une avance équivalente. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en progression de 1,37 % à 2 152,48 points.

L'ouverture du marché à règlement mensuel a été retardée de près d'une heure en raison de problèmes techniques touchant certains groupes de cotations.

Malgré une hausse de 300 points en trois mois (plus de 15 %), la Bourse envisage l'avenir avec optimisme. Le contexte boursier international lui donne des arguments : Wall Street a atteint un nouveau record mardi soir et Londres était en hausse sensible mercredi dans la matinée. Les opérateurs attendaient également un geste de la Bundesbank jeudi, c'est-à-dire une baisse de son taux d'escompte. Si ces espoirs étaient concrétisés, la diminution des conditions de crédit en France pourrait être accélérée, estimaient les opérateurs.

Le caractère technique de la séance jouait également en faveur du marché, qui était animé en outre par le secteur de la communication. En effet, une restructuration profonde de ce secteur pourrait intervenir avec le vote d'une loi sur l'audiovisuel à l'automne. Selon des informations parues dans la presse, Havas pourrait monter en puissance dans Canal Plus. Havas était donc très recherché : le titre gagnait, à la mi-séance, 4,9 % à 475,50 francs avec 242 000 titres déjà échangés. La veille 100 000 actions Havas avaient déjà changé de mains.

NEW-YORK, 24 août ↑ Nouveau record

Après avoir observé une pause lundi, Wall Street est reparti à la hausse, mardi 24 août, établissant son cinquième record en six séances grâce à la reprise des places étrangères et à une nouvelle baisse des taux d'intérêt à long terme américains. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 639,99 points en hausse de 32,98 points (+ 0,91 %). Les échanges ont été fournis, avec quelque 293 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de près de deux contre un : 1 285 contre 676.

Les experts ont souligné l'absence de nouvelle particulière, attribuant l'essentiel de la hausse de Wall Street au niveau historiquement bas des taux d'intérêt à long terme. Ces derniers, qui étaient remontés légèrement lundi, sont repartis à la baisse après l'annonce que l'adjudication des bons du Trésor à deux ans a attiré une bonne participation. Le taux sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 6,19 % contre 6,22 % lundi soir.

VALEURS	COURS DU 23 août	COURS DU 24 août
Alcoa	74 1/2	75 3/4
ATT	58	59 3/8
Boeing	39 1/4	39
Chase Manhattan Bank	33 1/4	34
Du Pont de Nemours	48 1/2	49 3/4
Eastman Kodak	61	61 3/8
Exxon	65 5/8	65 1/4
Ford	50 1/8	51 3/4
General Electric	97 3/4	98 5/8
General Motors	46 1/4	46 3/4
Goodyear	40 1/2	40 3/8
IBM	44 3/8	43 3/4
ITT	93 5/8	94 1/4
Mobil Oil	76 3/8	78 7/8
Pfizer	62 7/8	62 1/8
Schlumberger	65 3/8	68 1/2
Texaco	63 5/8	63 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	142 3/4	146 3/8
Union Carbide	18 1/2	18 3/4
United Tech.	57 3/4	57 3/4
Westinghouse	15 5/8	15 3/4
Xerox Corp.	72 7/8	74 1/8

LONDRES, 24 août ↑ Redressement

Les valeurs se sont légèrement redressées, mardi 24 août, à la Bourse de Londres après trois séances de baisse, grâce au regain d'espoirs de baisse des taux d'intérêt lié à la réunion de la Bundesbank jeudi 26 août. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 7,3 points soit 0,2 % à 3 049,3 points. Le volume des échanges s'est sensiblement contracté avec 534,9 millions de titres échangés contre 543,9 millions la veille.

Les pétrolières ont mené la hausse tandis que les pharmaceutiques et les groupes de distribution sont restés mitigés.

British Aerospace (BAe), qui semblait mardi après-midi en bonne voie de résoudre les problèmes de financement de son joint-venture avec Taïwan Aerospace Corporation (TAC), est remonté de 3 pence à 439 après avoir reculé de 14 pence lundi.

HSBC Holdings, qui doit publier ses résultats semestriels la semaine prochaine, a gagné 9 pence à 715 après avoir également perdu du terrain la veille.

VALEURS	Cours du 23 août	Cours du 24 août
Allied Lyons	6,13	6,13
B.P.	3	3,05
B.T.R.	3,94	3,97
Cadbury	4,84	4,80
De Beers	12,19	12,43
Glaxo	5,84	5,79
G.U.S.	36,88	36,88
I.C.I.	6,97	6,92
Reuters	15,14	14,96
RTZ	6,96	7,02
Shell	6,61	6,60
Unilever	10,68	10,70

TOKYO, 25 août ↑ Progression

La Bourse de Tokyo a de nouveau terminé en hausse, mercredi 25 août, au terme d'une séance sans entrain. L'indice Nikkei a gagné 89,61 points, soit 0,44 %, à 20 521,45 points. Le volume des transactions était estimé à 200 millions de titres contre 170 millions la veille.

Des achats à bon compte ont soutenu la cote, mais le marché manque d'énergie pour s'orienter résolument à la hausse, estiment des boursiers. Les courtiers hésitent en outre à prendre des positions à l'approche de la fin du mois. Selon un courtier de Kokusai Securities, l'espoir d'une prochaine baisse de taux continue de soutenir le marché.

VALEURS	Cours du 24 août	Cours du 25 août
Ajinomoto	1 340	1 350
Bridgestone	1 290	1 300
Canon	1 380	1 390
Fuji Bank	2 350	2 370
Honda Motors	1 370	1 400
Matsushita Electric	1 390	1 380
Mitsubishi Heavy	670	667
Sony Corp.	4 460	4 480
Toyota Motors	1 630	1 650

CHANGES

Dollar : 5,8680 F ↑

Le dollar s'échangeait en légère hausse mercredi 25 août, dans un marché calme qui attend le résultat de la réunion du conseil central de la Bundesbank, jeudi. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,8680 francs contre 5,8645 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le mark gagnait un peu de terrain face au franc, à 3,4890 francs contre 3,4825 francs la veille.

FRANCFORT	24 août	25 août
Dollar (en DM)	1,6815	1,6848
TOKYO	**24 août**	**25 août**
Dollar (en yens)	103,97	104,55

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (25 août)	7 1/2-7 5/8 %
New-York (24 août)	2 15/16 %

BOURSES

	23 août	24 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	580,80	579,77
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 111,37	2 123,40

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	23 août	24 août
Industrielles	3605,98	3638,96

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)	23 août	24 août
100 valeurs	3042	3049,30
30 valeurs	2373,40	2373,50
Mines d'or	197,80	199
Fonds d'État	101,68	101,51

FRANCFORT	23 août	24 août
Dax	1888,27	1897,69

TOKYO	24 août	25 août
Nikkei Dow Jones	20431,84	20521,45
Indice général	1642,31	1649,27

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8640	5,8660	5,9260	5,9305
Yen (100)	5,5878	5,5961	5,6517	5,6628
Ecu	6,6552	6,6604	6,6503	6,6596
Deutschemark	3,4850	3,4870	3,4913	3,4951
Franc suisse	3,9661	3,9709	3,9917	3,9991
Lire italienne (1000)	3,6739	3,6782	3,6643	3,6718
Livre sterling	8,7821	8,7881	8,8148	8,8252
Peseta (100)	4,3315	4,3362	4,2923	4,3029

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 13/16	2 15/16	2 3/4	2 7/8	2 11/16	2 13/16
Ecu	7 7/8	8	7 7/16	7 9/16	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	9 3/8	9 5/8	9 1/8	9 3/8	8 11/16	8 15/16
Livre sterling	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 5/8	11 1/4	10 5/16	10 15/16	10 1/16	10 9/16
Franc français	7 7/16	7 3/4	7 1/8	7 7/16	6 5/8	6 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 25 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,50 % (2155,27)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
01/06/93	EDF-GDF 3%	5550	5550	—
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1085	1080	—
22/10/92	Cr.Lyonnais(T.P.)	1043	1050	+0,67
24/10/92	Renault (T.P.)	2149	2163	+0,65
01/10/92	Rhone Poulenc(T.P).	2340	2300	−1,71
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1095	1095	—
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	992	1000	+0,81
15/07/93	Accor 1	672	681	+1,34
01/07/93	Air Liquide 1	744	763	+2,55
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	722	731	+1,25
01/06/93	Alsac.Super.(Ny) 1	2370	2430	+2,53
25/06/93	Alspi 1	356	365	+2,53
12/07/93	AGF(Ass.gle.Fce) 1	626	638	+1,62
21/07/93	Axa 1	1547	1568	+1,36
15/06/90	Bail Equipement 1	52,15	53,40	+2,40
12/07/93	Bail Invest. 1	1150	1150	—
28/03/93	Bancaire (Cie) 1	556	568	+2,10
15/06/90	Banque Colbert C1	156	154	−1,28
21/06/93	Bazar Hot. Ville 1	635	640	+0,63
15/09/92	Berger (M) 1	1230	1210	−1,63
21/12/92	Bertrand Faure 1	451	—	—
15/07/93	BIC 1	1335	1350	+1,12
01/07/92	BIS 1	132	134,10	+1,59
01/07/93	B.N.P. CI 1	598	600	+0,33
15/07/92	Bollore Techno.1	452,90	458,10	+1,15
17/05/93	Bongrain 1	2750	2780	+1,09
02/07/93	Bon Marche (Au) 1	649	679	+4,62
30/07/93	Bouygues 1	688	700	+1,74
16/08/93	BP France 1	118	118	—
28/08/93	BSN 1	892	907	+1,60
18/08/93	Canal + 1	1263	1273	+0,79
18/07/92	Cap Gemini Sogeti	197,40	200,10	+1,37
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	223	223	—
30/04/93	Carrefour 1	3000	3060	+2
10/06/93	Casino Guichard 1	145,40	147	+1,70
10/06/93	Casino Guich.ADP 1	115,50	117,80	+1,99
21/05/93	Castorama DI (Li)1	695	693	−0,29
22/08/93	C.C.F. 1	245	247,50	+1,02
30/06/91	CCMC-Managid(Ly) 1	36	36,50	+1,39
21/06/93	Cegid (Ly) 1	215	210	+0,47
31/07/91	Centrest (Ny) 1	33,80	34,80	+2,96
01/07/93	CEP Communication1	420	410	−0,48
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	94,50	98,40	+4,18
26/03/93	Cetelem 1	1223	1213	−0,82
15/06/93	CGIP 1	1201	1215	+1,17
25/06/93	Chargeurs 1	1070	1140	+6,54
30/06/93	Christian Dior	330	332	+0,61
28/08/93	CICA (M) 1	515	497,20	−3,46
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B	347	348	+0,29
15/07/93	Clarins 1	552	542	−1,81
09/07/93	Club Mediterranee1	435	441,20	+1,43
29/06/93	Colas 1	1040	1075	+3,37
21/09/93	CSP (Papiers)(Ly)1	565	548	−3,01
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/93	Comptoir Moder. 1	1405	1401	−0,28
01/07/93	CPR Paris.Reesc. 1	445	447	+0,45
28/08/93	Credit.F.France 1	1114	1129	+1,35
15/06/93	Credit Local Fce 1	426	425,80	−0,09
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	779	782	+0,39
01/06/93	Credit National 1	693	700	+1,01
—	CSEE 1	509	559	+9,82

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
15/07/93	Damart 1	4424	4400	−0,54
17/06/93	Dassault-Aviation1	468	470	+0,43
06/05/92	Dassault Electro 1	323,50	329	+1,70
18/06/93	De Dietrich 1	1717	1720	+0,17
03/06/93	Degremont 1	539	536	−0,56
10/06/91	Dev.R.N-P De Cal 1	38	38,80	+2,11
23/08/91	Dev.R.Sud-Est.Ly1	80	—	—
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)1	325	330	+1,54
25/05/93	Docks France 1	570	583	+2,28
10/07/92	Dynaction 1	124	127	+2,42
05/07/93	Eaux (Gie Des) 1	2425	2463	+1,57
04/06/93	EBF (Epeda B.) 1	698	698	−0,14
01/07/93	Ecco 1	543	548	+0,92
30/06/93	Eiffage(ex Foug.)1	1100	1105	+0,45
02/07/93	Elf Aquitaine 1	430,30	439,50	+2,14
03/06/93	Elf Sanofi 1	936	974	+4,06
02/07/93	Erap-Elf CPet 1	375	373	−0,53
12/07/93	Eridania Beghin 1	831	815	−1,93
02/07/93	Essilor Intl 1	546	545	−0,10
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	312,50	322	+3,04
16/06/93	Esso 1	722	726	+0,55
08/12/92	Eurafrance 1	1980	2035	+2,78
23/02/93	Euro Disney 1	56	58,95	+5,27
03/08/93	Euro RSCG W.W.	613	624	+1,79
06/04/93	Europe 1-1	1085	1090	+0,45
—	Eurotunnel 1	40,30	41,80	+3,72
23/08/93	Filipacchi Medias	730	740	+1,37
28/06/93	Fimextal 1	148	150	+1,35
—	Fives-Lille 1	379,90	385	+1,34
29/07/93	Fromageries Bel 1	4850	4998	+3,05
30/06/93	Galeries Lafayet.1	1814	1829	+0,83
05/07/93	GAN 1	578	584	+1,10
15/06/93	Gascogne (B) 1	398	398	—
20/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1829	1840	+0,60
12/07/93	Geophysique 1	832	853	+2,53
12/02/93	Groupe Andre S.A.	660	658	−0,30
25/06/93	Groupe De La Cite1	612	612	—
09/08/93	GTM-Entrepose 1	488	492	+0,82
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1987	2003	+0,82
06/08/93	Havas 1	454,80	475,50	+4,55
30/09/93	IDIA 1	229,90	238,50	+3,74
30/07/93	Imetal 1	476	492	+3,36
09/09/92	Immob.Phenix 1	138,90	140	+0,79
30/07/93	Ingenico 1	154	155	+0,65
01/09/92	Ins.Merieux Int. 1	10600	10900	+2,83
30/06/93	Interbail 1	595	599	+0,72
29/09/92	Intertechnique 1	511	523	+2,36
05/07/93	Jean Lefebvre 1	1205	1210	+0,41
26/03/93	Klepierre 1	655	655	—
07/07/93	Labinal 1	750	752	+0,27
12/08/93	Lafarge Coppee 1	428	432,90	+1,02
13/07/93	Lagardere (MMB) C1	134,85	137	+1,76
02/06/93	Lapeyre CI	249	248,90	−0,04
06/07/93	Lebon 1	309	299	−3,07
15/06/93	Legrand 1	4731	4710	−0,44
15/06/93	Legrand ADP 1	2934	2940	+0,20
10/09/92	Legris indust. 1	199,40	204,40	+2,51
01/07/93	Lucindas 1	950	956	+0,63

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
18/06/93	LVMH Moet Vuitton1	4175	4275	+2,40
28/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	517	527	+1,93
30/11/92	Marine Wendel 1	384	383	−0,27
09/07/93	Matra-Hachette 1	146,10	148,60	+1,71
04/07/90	Metaleurop 1	76	78,60	+3,42
29/06/90	Metrologie Intl 1	15,20	15,50	+1,97
07/07/93	Michelin 1	186	188,30	+1,24
14/09/92	Moulinex 1	113	112,40	−0,53
17/08/93	Navigation Mixte 1	1032	1047	+1,45
09/07/93	Nord-Est 1	145,10	144,50	−0,41
—	Nordon (Ny) 1	518	530	+2,32
—	Olipar 1	34,05	35,45	+4,11
25/06/93	Oreal 1	1132	1137	+0,44
07/06/93	Paribas 1	496	499,10	+0,63
09/07/93	Pechiney CIP 1	351	355,50	+1,28
01/07/93	Pechiney Intl 1	213,50	210,50	−1,41
17/06/93	Pernod-Ricard 1	405,80	414,70	+2,19
05/07/93	Peugeot 1	692	690	−0,29
05/07/93	Pinault-Printemps1	770	782	+1,56
09/07/93	Plastic-Omn.(Ly) 1	802	798	−0,50
30/06/93	Poliet	341	348	+2,05
18/06/93	Primagaz 1	861	882	+2,44
10/08/93	Promodes 1	790	813	+2,91
05/06/90	Radiotechnique 1	327	327,70	+0,21
05/07/93	Redoute(S.A.La)1	7650	7670	+0,26
01/10/92	Remy Cointreau 1	212,40	215	+1,22
01/07/93	Rexel(ex.CDME) 1	530	537	+1,32
30/07/93	Rhone Poulenc A 1	163,20	164,80	+0,98
25/06/92	Rochette (La) 1	33,90	35,90	+5,90
01/07/93	Roussel Uclaf 1	607	620	+2,14
09/07/93	Rue Imperiale(Ly)1	3402	3500	+2,88
15/06/93	Sade (Ny) 1	175	182,50	+4,29
07/07/93	Sagem 1	1879	1890	+0,59
30/07/93	Saint-Gobain 1	572	576	+0,70
07/07/93	Saint-Louis 1	1363	1370	+0,51
01/10/92	Salomon (Ly) 1	1790	1800	+0,56
29/06/92	Salvepar (Ny) 1	380	380	—
07/07/93	Sat 1	1857	1920	+3,39
08/07/92	Saupiquet (Ns) 1	940	939	−0,11
09/07/93	Schneider 1	753	757	+0,53
—	SCOA 1	12,80	13,25	+3,52
20/08/92	SCOR S.A 1	624	635	+1,76
09/06/93	S.E.B. 1	484	488	+0,83
19/07/93	Sefimeg 1	512	515	+0,59
12/07/93	Selectibanque 1	175	180	+2,86
01/07/91	Sextant Avionique1	250	—	—
09/08/93	SFIM 1	785	800	+1,91
10/08/93	SGE 1	268,50	272	+1,30
05/08/93	Simco 1	575	574	−0,17
12/07/93	S.I.T.A 1	675	675	—
25/09/90	Skis Rossignol 1	1309	1307	−0,15
06/07/93	Sligos 1	515	510	−0,97
07/06/93	Societe Gale A 1	625	642	+2,72
20/08/90	Sodexco (B) 1	41,40	—	—
25/05/92	Sodero (Ns) 1	72	73	+1,39
05/03/93	Sodexho 1	1069	1060	−0,84
05/07/93	Sogenal (Ny) 1	127	127	—
25/06/93	Sommer-Allibert 1	1868	1891	+1,23

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
30/06/93	Sophia 1	542	543	+0,18
13/06/92	Sovac 1	1423	1420	−0,21
21/07/93	SPEP	371,40	376,50	+1,37
31/07/91	Spie Batignolles 1	394	396	+0,51
15/07/93	Strafor Facom 1	570	577	+1,23
30/07/93	Suez 1	348,60	350,50	+0,55
25/06/93	Synthelabo 1	238	239,50	+0,63
12/07/93	Thomson-CSF 1	174,50	179,20	+2,69
14/06/93	Total 1	304,40	306	+0,53
05/07/93	UAP 1	629	631	+0,32
28/03/92	UFB Locabail 1	380,20	390,90	+2,81
15/07/91	UGC DA(ex Robur)M1	231,10	231	−0,04
05/07/93	UIC 1	543	540	−0,55
30/07/93	UIF 1	617	615	−0,32
08/07/93	UIS 1	597	—	—
10/06/93	Unibail 1	495	503	+1,62
08/07/93	Valeo 1	974	975	+0,10
16/07/92	Vallourec 1	237,50	243,70	+2,61
09/06/93	Via Banque 1	356	365	+2,53
14/06/93	Worms & Cie 1	308	310	+0,65
18/02/93	Zodiac 1	1874	1900	+1,39
28/08/93	Elf Gabon	985	1000	+1,52
01/03/93	Amax 1	144,90	146,80	+1,31
15/06/93	American Barrick 1	155	154,50	−0,32
10/08/93	American Express 1	192,50	193,90	+0,73
02/08/93	A.T.T. 1	347,90	350,20	+0,66
03/08/93	Anglo American 1	183	181,10	−1,04
06/07/93	Angold 1	410	420	+2,44
31/07/93	Banco Santander 1	280,10	286,50	+2,28
30/04/93	B.A.S.F. 1	880	890	+1,14
29/04/93	Bayer 1	1025	1041	+1,56
25/08/93	Blyvoor Exploit.1	39,30	39,30	—
12/03/93	Buffelsfontein 1	81,90	82,80	+1,45
18/08/93	Chase Manhattan 1	194,80	200,50	+2,93
27/05/93	Daimler Benz 1	2530	2550	+0,79
28/05/93	De Beers 1	108,20	109,90	+1,57
21/05/93	Deutsche Bank 1	2711	2720	+0,33
17/05/93	Dresdner Bank 1	1445	1460	+1,04
04/08/93	Driefontein 1	83,30	82,60	−1,11
13/08/93	Du Pont Nemours 1	289	289,70	+0,24
01/07/93	Eastman Kodak 1	296	302	+1,97
—	East Rand 1	19,55	19,90	+1,79
30/06/93	Echo Bay Mines 1	70,65	70,80	+0,21
01/06/93	Electrolux 1	179,50	—	—
24/05/93	Ericsson 1	253	262	+3,56
10/06/93	Exxon Corp. 1	381,60	386,30	+1,23
01/06/93	Ford Motor 1	294,20	307,20	+4,42
11/06/93	Freegold 1	67,80	66,85	−1,41
01/06/93	Gencor Limited 1	14,25	14,40	+1,05
28/07/93	General Electric 1	570	583	+2,28
10/06/93	General Motors 1	268,50	276,70	+3,05
25/05/93	Generale Belgique1	425	420,10	−1,15
04/10/93	Grd Metropolitan 1	40,50	41,40	+2,22
01/08/93	Guinness Plc 1	44,20	45,30	+2,49
01/07/93	Hanson Plc 1	22,50	23,10	+2,67
28/02/92	Harmony Gold 1	26,80	26,56	−0,93
14/07/93	Hewlett-Packard 1	436	—	—
30/06/93	Hitachi 1	46,20	47,20	+0,85

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
28/04/93	Hoechst 1	985	981	−0,41
10/08/93	I.B.M 1	261	260,10	−0,34
29/04/93	I.C.I 1	83	—	—
01/07/93	I.T.T. 1	549	558	+1,64
28/05/93	Ito Yokado 1	255,50	256,20	+0,27
06/07/93	Matsushita 1	77,55	78	+0,58
18/06/93	Mc Donald's 1	318	323,50	+1,73
01/07/93	Merck and Co 1	190	190,40	+0,21
12/06/93	Minnesota Mining 1	835	838	+0,47
02/07/93	Mitsubishi Corp. 1	62,50	—	—
10/08/93	Mobil Corporat. 1	450,10	—	—
15/07/93	Morgan J.P. 1	425	433,90	+2,09
01/08/93	Nestlé SA Nom.	4362	4426	+1,70
01/07/93	Nippon Meat Packer	89	—	—
25/06/93	Norsk Hydro 1	157	158,10	+0,70
11/06/93	Ofail 1	172	174	+1,16
25/06/93	Petrofina 1	1508	1561	+3,40
09/07/93	Philip Morris 1	291,60	301,60	+3,43
25/04/90	Philips N.V 1	111,60	114,90	+2,96
28/06/93	Placer Dome Inc 1	125	125	—
16/08/93	Procter Gamble 1	281	—	—
15/07/93	Quilmes 1	208	202	−2,88
09/08/93	Randfontein 1	44	44,45	+0,94
28/05/93	Rhone Poul.Rorer 1	271,60	272,80	+0,44
25/05/93	Royal Dutch 1	577	585	+1,39
20/05/93	R T Z 1	61,70	61,80	+0,16
—	Saatchi & Saatchi	14,20	14,70	+3,52
30/06/93	Sega Enterprises	600	605	+0,83
12/03/93	Saint-Helena 1	46,95	47	+0,11
02/07/93	Schlumberger 1	381,10	392,20	+2,91
17/05/93	Shell Transport 1	57,25	58,50	+2,18
12/03/93	Siemens 1	2339	2350	+0,47
01/07/93	Sony Corporation 1	248,80	249	+0,08
02/07/93	Sumitomo Bank 1	133	132,30	−0,53
08/07/93	T.D.K 1	221,90	221	−0,41
27/07/93	Telefonica 1	67,05	69,50	+3,65
30/06/93	Toshiba 1	38,05	39	+2,50
21/05/93	Unilever 1	618	610	+0,49
10/06/93	Unit.Technologie 1	340,10	343,50	+1
19/03/93	Vaal Reefs 1	457	468	+0,22
04/08/93	Volkswagen A.G 1	1275	—	—
03/05/93	Volvo (act.B) 1	327	332	+1,53
19/03/93	Western Deep 1	200,10	200	−0,05
01/07/93	Xerox Corp. 1	431	438	+1,62
30/06/93	Yamanouchi 1	133	132,30	−0,53
—	Zambia Copper 1	5,90	6,10	+3,39

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	105	10,504
CNA 9% 4/92 CB	—	2,786
EDF 8,6% 92 CI	115,42	3,252
Emp.Etat 6%7/93-97	101,12	0,858
Em.Etat 13,4%83 CA	101,81	9,068
Em.Etat10,26%86 CA	110,05	4,686
OAT 9,20% 12/97 CA	115,02	8,910
OAT TME 01/99 CA	99	5,412
OAT 10% 5/00 CA	127	2,486
OAT 01 TME CA	100,90	3,809
OAT 8,5%11/02 CA	115,44	6,358
OAT 8,50% 19 CA	119,18	7,079
OAT 8,50% 92-23 CA	119,45	2,841
BFCE 9% 91-02	118	7,249
CEPME 8,5% 88 CB	108,30	1,281
CEPME 9% 89 CA	114,24	0,148
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,553
CFD (CCCE)9,7%90CB	121,30	5,342
CFD exCCCE8,6%92CB	—	4,610
CFF 10% 88-98	116,90	8,411
CRH 8,5% 87-88 CA	110,80	4,029
CFF 9% 88-97 CI	110,45	8,038
CFF 10,25% 90 CI	121,35	4,577
CRH 8,6% 92-93 CB	113,85	1,343
CLF 8,9% 88 CI	—	2,170
CLF 9%88-93/98 CI	111,07	5,055
EDF 8,6% 88-89	111,84	4,500
Financier 9%91CB	118,50	8,707
Finansd.8,6%92 #CI	113	4,948
Floral9,75% 90 CI	—	0,856
PTT 11,2% 85 CB	111,30	7,539
SNCF8,8% 87-93CI	111,51	4,918

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	340	345
Bains C.Monaco 1	915	920
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	470	485
Benedictine	2325	—
Bidermann Intl	382	325,30
B T P (la cie) 2	36,35	37
Cambodge	870	—
Carbone Lorraine	480	480,40
Case Poclain 2	2,10	—
CBC 2	348	340
Centenaire Blanzy	335	—
Caragan Holding	39	—
Champex (Ny)	8,70	9,85
CIC Un.Euro.CIP 1	282,50	292
C.I.T.R.A.M. (B)	3000	—
Cpt Lyon Alem.2	365	365
Concorde-Ass Risq2	860	879
Constr.Met.Prov.	11	—
Credit Gen.Ind.	179,10	—
Darblay	810	—
Didot Bottin	529	530
Eaux Bassin Vichy	2400	2400
Ecia 2	416	416

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Est.Mag. Paris	4150	—
Eridania Beghin CI	656	675
Fidei(exImmofice)2	369	369,40
Finalens	364	—
F.I.P.P.	159	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	812	812
Foncina	407	410
France I.A.R.D.	407	408
France S.A 1	2006	1991
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	590	819
Gerefim	321	322
Gevelot	470	—
G.F.C. 2	468	478
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	212,50	212,10
Immobail 2	445	449
Immobanque 2	883	—
Im.Marseillaise	5230	5400
Invest.(Ste Cle.)2	2780	—
Lille Bonnieres	1080	1080
Locafinanciere	475,20	475,20
Louvre 1	2430	2480
Lucia	185	—
Machines Bull 2	24,80	25
Mag.Uniprix	176,10	—
Metal Deploye	282	—
Mors 2	48,80	48,90
Navigation (Nle)	138,90	140
Optorg 2	290	271
Oreal (CI)	840	820
Origny-Desvroise	500	515
Monoprix	1290	1280
Palnel-Marmont	486	486
Parfinance	229	228
Paris Orleans	205	201,80
Piper Heidsieck	700	—
Porcher	203	203
Promodes (CI)	670	870
Publicis 2	840	—
Rochefortaise Com.	158	180
Rosario 2	170	172
Rougier	247	—
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	198	—
Saga	345	—
Salins du Midi 2	531	528
Savoisienne M.	155	—
Sific 2	776	776
S.I.P.H.	181,80	181
Sofal 2	478	—
Soffo	335	336
Sofitam	65,15	—
Sofragi 2	3449	—
Soudure Autogene	747	746
Sovabail	395	397
Stami	975	—
Taittinger 1	2131	2170
Tour Eiffel	291	291
Ufiner Cofredi	1531	1545
Vicat 2	445	445
Virax	110	113,70

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	477	—	Kubota Corp.	35,50	—
Akzo NV	535	—	Noranda Mines	100	100
Alcan Aluminium	120	120,90	Olivetti Priv.	5,80	—
American Brands	195,10	—	Pfizer Inc	388,50	—
Arbed	476,50	—	Ricoh Cy	46	—
Asturienne Mines	128,60	128,50	Robeco	360,60	382
Banco Pop. Espanol	658	650	Rodamco N.V.	189,80	191,10
Banque Regl.Inter.	38600	38800	Rolinco	355,20	380,40
Chrysler Corp.	251	—	Saipem SPA	5,50	—
C.I.R SPA	3,80	—	Sears Group Plc	31,40	—
Commerzbank AG	1080	1095	SKF Aktiebolaget	80	—
Dow Chemical Co.1	351,60	353,90	Tenneco Inc	295	300
Fiat Ord.	24,70	—	Toray Ind.	34,58	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	581	587	West Rand Cons.	4,35	—
Gevaert	1180	—			
Glaxo Holdings Plc	51	51			
Goodyear T.& R.Cy	235	—			
Honeywell Inc	213	—			
Johannesburg Cons.	80,50	—			

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—	Off.Com.Pharm.*	950	—
Blanzy-Ouest*	635	—	Paris France	215	—
Brasseries Maroc	400	—	Parfic.Percier*	229	—
Calciphos*	67	—	Florentz	288,50	—
Canadien Pacifique	91,50	—	S.A.C.E.R.	830	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	571	—	St Gobain Emball.*	1760	—
Cie Industrielle*	4250	—	Schlumberger Ind.*	431	—
Coparex Inter.*	560	—	SEPR*	1201	—
Cr.Universel (Cie)	258	—	SMCI (M)	50	—
CEAC*	78	—	SPR "B" nom.	252	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—	Testut-Aequitas	100	—
Grace and Co	230,30	—	Vraiprix	1800	—
Table France*	380	—	Waterman*	1100	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—			
Lecteurs Monde**	187,10	—			
Nicolas nom.	675	—			

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	819	813	Guintoli 2	900	900
B.A.C.	23,70	—	I.C.C.	238,50	238
Boiron (Ly) 2 #	462	462	Idianova	85,10	—
Boisset (Ly)	210	210	Immob.Hotel. 2 #	1161	1160
CRCAM Paris IDF 1	941	935	Int. Computer	120,20	125,10
Calberson	310	—	IPBM	39,50	39,90
Cardif SA 2	1048	1047	Molex	159,80	—
CEGEP	167	167	N.S.C Schlum.Ny 2	678	680
CFPI	171	171	Sarbo	182,40	184
C.N.I.M 2	1310	—	Sopra	320	320
Codetour	325	330	TF1-1	504	497,15
Creeks	120	123,80	Thermador Hold(Ly)	350	350
Dauphin OTA	341	—	Unilog	242	240,20
Davenay 2	1090	1090	Vial et Compagnie	175	180
Labor.Dolisos	198	—	Yves St Laurent 1	733	—
Editions Belfond	121	—			
Europ Propulsion 2	279	279			
Finacor	187	187			
G.L.M. S.A.	700	700			
Gravograph	150	150			

Sicav (sélection) 24 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Acafion	260,82	253,64
Actimonétaire C et D	31907,33	31907,33
Améri-gan	8328,10	8087,85
Amplitude	761,02	738,85
Antigone trésor	730692	730692
Arbitr. Court Terme	8109,47	8109,47
Associa Première	33406,96	33406,96
Asocic	1195,90	1195,90
Atout Futur	531,79	518,82
Auracic	1885,57	1840,36
Avenir Alizés	1952,23	1913,96
Axa Capital	207,29	201,25
Axa Court Terme	8953,05	8953,05
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1165,94	1122,27
Axa Ep.Fr.Ex Agepar g.	930,39	903,29
Axa Europe	140,16	136,08
Axa Investissements	133,58	129,68
Axa NPI	142,08	137,94
Axa Ob.Fr.Extrane	163,39	158,63
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se.	163,99	158,83
Axa Prem.Ex.Agepra.	128,54	124,80
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	161,03	158,34
Axa Valeurs PER	147,36	143,87
Cadence 1	1128,92	1107,78
Cadence 2	1113,82	1081,98
Cadence 3	1128,12	1106
Capimonétaire	7008,88	7001,80
Capitaliq	7708,21	7557,07
Capitacic	1594,43	1570,87
Coadis	1542,86	1514,09
Conquêvalor	3938,61	3932,71
Créditer	508,45	493,64
Crédit Mutuel Capital	1485,84	1458,71
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	746,34	746,34
Cred.Mut.Ep.Ind.Cap.	111,34	108,26
Cred.Mut.Ep.Ind.Dis.	109,28	105,38
Cred.Mut.Ep.J.	77848	77848
Cred.Mut.Ep.long.T	228,41	222,30
Cred.Mut.Ep.Monde	1392,18	1364,92
Cred.Mut.Ep.Quatre	1178,08	1147,13
Thierr	1619,03	1588,98
Drouot France	1020,15	990,44
Drouot Sécurité	271,80	263,88
Ecocic	1219,78	1184,25
Ecupar	138,17	134,15
Ecur. Capitalisation	3814,88	3814,73 ◆
Ecur. Expansion	541311,77	540501,02
Ecur. Géovaleurs	2588,84	2583,34 ◆
Ecur. Investissement	170,30	165,34
Ecur. Monepremière	75264,38	75264,38 ◆
Ecur. Monétaire	22050,97	22050,97
Ecur. Trésorerie	2715,87	2715,87
Ecur. Trimestriel	2131,50	2118,79 ◆
Elancial	134,81	130,89 ◆
Energia	404,59	388,24
Eparcic	4050,83	4050,63
Eparcourt-Sicav	4376,95	4306,00 ◆
Epargne Associat.	26381,12	26080,74
Epargne-Unie	1540,50	1503,32
Eofi Cash capi.	8839,98	8839,59 ◆
Euroo Solidarité	1214,37	1203,35
Euroclc Leaders	1247,32	1210,99
Eurodyn	1368,65	1335,27
Euro Gan	7419,25	7133,89
Fonsicav	16262,09	16223,63
France-gan	12467,24	11987,79
France Garantie	283,38	282,11
France Obligations	494,73	489,83
Francic	534,71	519,19

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	132,41	128,55
Francic-Régions	1282,23	1225,47
Fructi-Associations	38,23	39,23
Fructi-Capi	49,04	48,32
Fructidor	251,79	248,07
Fructifrance action C	223,15	211,71
Fructifrance action D	213,55	208,34
GAN Rendement	5706,05	5821,72
Gestilion	17175,41	11175,41
Gest.Associations	205,88	201,36
Horizon	1580,82	1534,78
HLM Monétaire	15668,14	15668,14
Indicia	1216,64	1192,61 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1056,86	1056,86
Interpys	105,45	105,19 ◆
Interepar	113885,02	110373,81
Interoblig	17337,32	16997,37
Intersélection Fce.	578,29	566,95
Japacic	198,36	192,98
Jeunepargne	332,66	327,74
Latitude	2515,92	2512,15
Lion Association	12036,39	12036,39
Lion Institution	35908,30	35810,77
Lionplus	1189,60	1166,27
Lion Trésor	2396,07	2372,36
Livret Bourse Inv.	852,06	833,07
Livret Portefeuil.	829,87	804,92
Méditerranée	208,24	202,17
Mensuel CIC	10451,14	10347,66
Monedan	78806,25	78806,25
Mono.J.	40483,46	40483,46 ⁘
Monévalor	46005,47	46005,47
Mensualité dépôts	15551,87	15520,83
Natio Court Terme	106509	106190
Natio Court Terme2	320202	320202
Natio Epargne	20478,94	20274,20
Natio Ep. Capital	12862,18	12734,83
Natio Ep. Croissance	2071,75	2022,14
Natio Ep. Obligations	222,12	216,18
Natio-Ep. Retraite	138,31	134,61
Natio Ep. Trésor	9102,93	9084,76
Natio. Eparg. Valeurs	516,17	502,94
Natio-Fran.index	1175,63	1144,17
Natio-Imm.	1415,85	1377,96
Natio-Inter	1798,13	1750
Natio-Monétaire	28126,01	28126,01
Natio-Opportunités	1313,64	1278,48
Natio-Patrimoine	1598,39	1556,58
Natio-Perspectives	1278,75	1244,53
Natio-Placements	66218,04	66218,04
Natio-Revenus	1108,53	1097,95
Natio Sécurité	12357,20	12357,20
Natio-Valeurs	996,83	970,15
Nippon-Gan	7531,38	7241,71
Nord Sud Develop.	1961,68	1897,88
Obli-Associations	184,51	181,77
Oblicic-Mondial	3098,28	3053,48
Oblicic-Régions	1116,48	1093,98
Oblifutur	3399,74	3336,35
Oblig. tres coté	210,87	207,75
Oblilion	1728	1111,68
Oblisécurité Sicav	14509,72	14509,72
Oraction	1682,22	1621,68
Paribas Capitalisation	1843,01	1807,98
Paribas Opportunités	148,07	143,76
Paribas Patrimoine	676,87	657,10
Patrimoine Retraite	255,03	250,03
Pervalor	688,35	653,26
Planinter	1440,48	1405,35

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Planitude	157,92	153,32
Poste Croissance	6143,22	6137,68
Poste Gestion	73950,98	73950,98
Première Oblig.	11134,08	11122,96
Prévoy. Ecureuil	112,94	111,82 ◆
Prv'Associations	32923,27	32923,27
Proficlus	1024,23	1005,13
Quartz	156,26	152,45
Rentacic	173,90	171,33
Revenus Trimestr.	5619,55	5563,91
Revenu-Vert	1226,79	1203,92
St Honoré Vie & Santé	1086,32	1037,06
St Honoré Bons du Tr.	12551,06	12498,82
St Honoré Invest.	893,43	852,92
St Honoré Pacifique	819,86	782,68
St Honoré Real	16787,52	16720,64
Securicic	1938,91	1938,91
Securi-Gan	13531,68	13266,35
Sécuritaux	1554,49	1554,49
Sensivalor	30225,70	30225,70
Secusdan	751,82	748,71
Sicav Associations	2059,55	2059,55
SFI-CNP Assur	778,50	753,88
S.G. Fr. oppon. C et D	1458,39	1429,79
Sicav 5.000	501,37	487,95
S.I. Est	1644,65	1596,75
Sinvfrance	802,34	780,87
Sivam	470,12	457,54
Sivarente	237,68	233,02
Sivinter	550,49	535,76
S.N.I.	1278,17	1240,94
Sogenfrance C	1358,06	1331,43
Sogenfrance D	1311,93	1286,21
Sogépargne	356,10	349,18
Soginter	1602,54	1571,12
Soleil Investissements	695,65	668,89
Solstice	2301,01	2295,27
State Street Act. Eur	11838,30	11437,97
State Street Act. Fce	12646,22	12277,88
St. Str. Act.Japon	16921,24	16349,02
State Street Emer. Mts	15813,45	15053,19 ◆
St.Street OAT Plus	12707,77	12458,60
Stratégie Actions	958,44	929,27
Stratégie Rendement	1633,48	1587,87
Techno-Gan	6657,01	6304,82
Thesora	776,29	760,60
Trésor Plus	1514,67	1499,67
Trésor Trimestriel	1083,88	1073,15 ◆
Trésoricic	140324,71	140324,11
Trilion	5579,18	5507,58
Uni-Associations	125,36	125,36 ⁘
Uni-Foncier	1488,99	1452,67
Unifrance	668,79	652,48
Uni-Régions	1339,28	1306,61
Univar	261,43	261,43 ⁘
Univers Actions	1556,23	1518,27
Univers Obligations	2119,97	2080,44
Valorg	2293,64	2291,35 ◆
Valrem	59891,88	59662,05
Winterthur St-Honoré	257,63	245,95

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 24/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8480	5,8645	5,60	6,10
Ecu	6,6665	6,6580	—	....
Allemagne (100 dm)	348,5100	348,2500	334	357
Belgique (100 F)	16,5360	16,5440	16	17
Pays-Bas (100 fl)	309,8600	309,8900	297	318
Italie (1000 lires)	3,6785	3,6750	3,40	3,85
Danemark (100 krd)	84,9500	84,8300	80	88
Irlande (1 iep)	8,2370	8,2450	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,8610	8,7790	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4795	2,4795	2,69	3,09
Suisse (100 f)	395,8100	395,8500	380	402
Suède (100 krs)	72,8400	72,4000	68	77
Norvège (100 k)	80,3900	80,2700	75	84
Autriche (100 sch)	49,5260	49,4890	47,80	50,80
Espagne (100 pes)	4,2970	4,3075	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4150	3,4200	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,4236	4,4513	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,6519	5,6471	5,40	5,75

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 24/08
Or fin (kilo en barre)	70600	70500
Or fin (en lingot)	70650	70700
Napoléon (20f)	403	403
Pièce Fr (10 f)	351	—
Pièce Suisse (20 f)	403	402
Pièce Latine (20 f)	400	410
Souverain	513	519
Pièce 20 dollars	2540	2535
Pièce 10 dollars	1220	1212,50
Pièce 5 dollars	755	—
Pièce 50 pesos	2605	2620
Pièce 10 florins	420	410

Matif (Marché à terme international de France)

24 août 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 102 733

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	124,90	122,34	121,92
Précédent	124,80	122,16	121,76

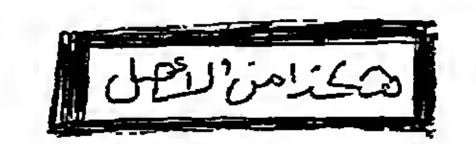
CAC 40 A TERME — Volume : 23 842

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2138	2151	2157
Précédent	2126	2139	2150,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA - ■ coupon détaché - ● droit détaché - ⁘ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CULTURE

CINÉMA

L'HOMME SUR LES QUAIS *de Raoul Peck*

Grandir avec la peur

Images d'une enfance haïtienne entre poupées vaudoues et tontons macoutes

Au cinéma, la peur est souvent exquise. C'est celle des montagnes russes et du train fantôme. Et puis, il arrive qu'un film distille une peur vraie, celle qui empêche de vivre, qui change la couleur du ciel et le goût de l'eau. *L'Homme sur les quais* est de ces films. De retours en arrière en ellipse, Raoul Peck dessine une enfance en Haïti, quelques années après l'arrivée au pouvoir de François Duvalier.

Sarah (Jennifer Zubar) est la fille d'un militaire, le capitaine Jansson (François Latour). Mais dans cette petite ville de province le pouvoir est en train d'échapper à ses détenteurs traditionnels, militaires ou commerçants syro-libanais. Du balcon de la maison familiale, du siège arrière de la grosse voiture américaine que conduit son père, Sarah voit monter l'ombre de Janvier, le chef des Volontaires de la sécurité nationale, des tontons macoutes. Le capitaine est contraint à l'exil, Sarah doit vivre cachée chez sa grand-mère, madame Desroulières (Toto Bissainthe), commerçante catholique, que tout – sa profession, sa foi, sa langue (elle refuse de parler créole) – désigne à la vindicte des macoutes.

Raoul Peck ne s'est pas simplifié la tâche en écrivant un scénario très compliqué, qui retarde l'entrée du spectateur dans le film, tant la chronologie des événements, la généalogie des personnages, la géographie des lieux sont difficiles à établir. Mais une fois franchies ces chicanes, on découvre un monde terrible. Tout y paraît simple et quotidien, mais la présence des macoutes transforme ce coin de tiers-monde en loterie infernale. Un faux pas, même involontaire, et tout bascule dans la violence ou la mort ; une négociation de pot-de-vin peut se terminer en rafale de mitraillette, une plaisanterie en séance de torture.

Un présent englué dans l'horreur

Face à ce désordre inconcevable, Sarah oppose d'abord une incompréhension énergique en inventant son vaudou à elle, fait de poupées bricolées et de comptines, jusqu'à ce qu'elle soit happée dans ce combat étrange. C'est un rôle lourd pour une enfant, et Jennifer Zubar le tient avec une grande force sans jamais essayer d'attendrir. La distribution adulte est, hélas, plus inégale, mais Toto Bissainthe en aïeule inflexible et Jean-Michel Martial en macoute à la fois répugnant et séduisant lui donnent deux points d'ancrage indispensables.

L'Homme sur les quais devait être tourné en Haïti, mais le renversement du président Aristide a obligé l'équipe à se rabattre sur Saint-Domingue (*le Monde* du 13 mai). Espéré comme un film sur le passé révolu d'un pays, il est devenu une illustration d'un présent englué dans l'horreur. Pourtant, Raoul Peck ne se départit jamais de sa lucidité, jalonnant son récit de notations justes qui établissent bien la complexité des rapports entre groupes, riches et pauvres, créolophones et francophones, catholiques et vaudouistes. C'est cette lucidité dans la peinture de l'injustice absolue qui fait la force du film.

THOMAS SOTINEL

LA SOIF DE L'OR *de Gérard Oury*

Gags en lingots

Une peinture burlesque de la cupidité de la société moderne

A travers la place de la Concorde encombrée par la circulation automobile, Urbain Donnadieu, affolé et rageur, poursuit un billet de 500 francs qui s'est envolé de la portière de sa voiture au moment où il le tendait à un marchand de glaces... pour faire de la monnaie. Au péril de sa vie et trempé comme une soupe après être tombé dans une fontaine, Urbain Donnadieu récupère son billet sur une crotte de chien. Etant avare et cupide, sans doute pour lui, l'argent n'a pas d'odeur. Gérard Oury préfère se référer à Freud, pour lequel l'argent et la merde, c'est la même chose.

Cette séquence, menée à toute allure, ouvre donc la nouvelle comédie de Gérard Oury sur une situation extrême et un temps fort. Il n'est nul besoin d'évoquer l'ombre de Louis de Funès. En Urbain Donnadieu, Christian Clavier compose un de ces personnages volontiers excessifs qu'il a rodés avec sa pratique du café-théâtre et les films de Jean-Marie Poiré. Il est, évidemment, un « caractère » comme tous les protagonistes de la folle aventure à laquelle, sous la baguette de Gérard Oury, il donne le coup d'envoi.

Fabricant de maisons préconstruites qu'il livre en France et en Europe, Urbain Donnadieu, orphelin élevé par sa grand-mère, a fait fortune grâce à l'avarice et aux conseils avisés de celle-ci, Mémé-Zézette, c'est-à-dire Tsilla Chelton, qui n'a pas la méchanceté tarabiscotée de *Tatie Danielle*, mais un œil de harpie et une avidité prodigieuse pour les biens de ce monde. Or, sa bru, Fleurette (Catherine Jacob, parfaite dans le genre exaspéré et qui, ici, rend coup pour coup sans faiblir une minute !), ancienne polyvalente, les a fait chanter et doit être éjectée de la famille. Urbain et Mémé-Zézette ont détourné de leur société, dont Fleurette détient les parts, des sommes considérables transformées en lingots d'or qui vont être transportés en Suisse par la route, camouflés en briques dans la cloison d'une maison préfabriquée. Fleurette et Jacques (Philippe Khorsand, autre tête de lard), son amant, et aussi le chauffeur d'Urbain, ignorent le truc des lingots, mais veulent récupérer le fric.

Humour de plus en plus noir

Les deux films précédents de Gérard Oury étaient construits comme des vaudevilles. Celui-ci – écrit avec Marcel Jullian et Christian Clavier – est mis en scène sur le vieux principe burlesque, toujours efficace, de la course-poursuite, s'accélérant à chaque nouveau gag, et Dieu sait s'il y en a, avec effets spéciaux même. A l'image de ce qui se passe dans la société moderne, la fortune que chacun convoite fait perdre le sens de la réalité, de la mesure et de la morale.

Ce n'est plus de la soif, c'est de la folie, et le rythme enfiévré du film se pare d'un humour de plus en plus noir. Par une sorte d'effet boule de neige, une jeune femme, Laurence, seul être sympathique *a priori* (Marine Delterme), devient comme les autres. La fable culmine dans une séquence, ahurissante par sa sauvagerie, de saccage d'un village. Là, Oury a carrément vu rouge ! Jugeant, sans doute, la leçon suffisante pour cette fois, il a terminé le film sur une note de pur divertissement. N'empêche, on a compris...

JACQUES SICLIER

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MOTOCYCLISME

Honda VF 750 Custom : un drôle d'oiseau

Evidemment, la discrétion n'est pas son fort. Avalanche de chromes du moteur (quatre cylindres en V) aux pots d'échappement en passant par le petit phare rond, large réservoir aplati, selle en deux parties, coloris (rouge ou violet) agressifs à souhait. On ne saurait pourtant reprocher à la Honda VF 750 Custom de ne rien faire pour passer inaperçue. Si les modèles « custom », inspirés d'un mythe Harley-Davidson en plein regain depuis quelques années, fleurissent dans les métropoles, c'est bien parce qu'ils répondent à un besoin de différenciation.

Malgré ses allures tapageuses, la nouvelle VF 750 commercialisée depuis mai évite les pièges du mauvais goût. Avouons-le, elle est même plutôt belle. Plus typée, que sa devancière apparue en 1983, longue (2,38 mètres) mais dotée d'un centre de gravité très bas (la hauteur de selle n'excède pas soixante-dix centimètres), cette machine à vocation urbaine offre un bon compromis entre les nécessités du genre – repose-pieds placés nettement en avant, guidon surélevé – et le confort du pilote. Celui-ci n'est pas condamné à adopter la posture réglementaire du *biker* américain, bras tendus et pieds en l'air. Du coup, la position de conduite est agréable, y compris sur route, et l'impression d'être à ras du sol n'est pas du tout déplaisante. Très longs, les deux premiers rapports de la boîte de vitesses (chromée, cela va sans dire) sont parfaits pour la conduite dans le trafic et, malgré l'absence d'un disque à l'arrière, le freinage est satisfaisant.

Le passager, en revanche, n'est pas toujours à la fête. Les genoux repliés, privé de poignées de maintien, il devra s'agripper non sans fermeté au conducteur s'il veut durablement assurer sa présence sur le siège arrière. De même, la paire d'amortisseurs conventionnels est impuissante lorsque l'état de la chaussée n'est plus irréprochable alors que le réservoir, dont le dessin est du plus bel effet, ne doit pas faire illusion. Sa contenance n'est que de treize litres.

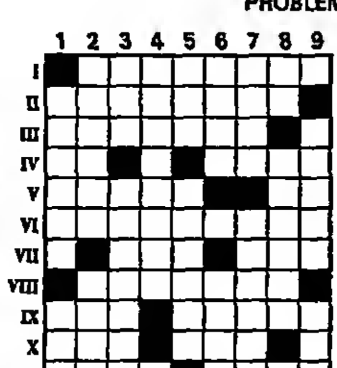
Aux oreilles des puristes, le moteur de la VF 750 souffre probablement de produire un son assez conventionnel. Peu importe : son quatre-cylindres en V (équipé de seize soupapes et à refroidissement liquide) développant 88 chevaux répond sans délai aux sollicitations et, sans être foudroyantes, les accélérations s'effectuent sans à-coups alors que les reprises à bas régime s'opèrent dans la plus grande souplesse. Attention, cependant, aux dérapages en sortie de virage qui, étant donné les dimensions de la machine, deviennent rapidement incontrôlés, malgré la modification de la transmission, désormais assurée par une chaîne alors que l'ancienne VF était équipée d'un cardan. Drôle et bel oiseau, la VF 750 Custom ne sera pas du goût de tout le monde. Mais elle dispose d'un ramage à la hauteur de son plumage.

JEAN-MICHEL NORMAND

▶ Honda 750 VF Custom. Prix clés en main : 55 900 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6113



HORIZONTALEMENT

I. Qui obéissent au doigt mais pas à l'œil. – II. Des choses à assurer. – III. Ont beaucoup d'épines dans le pied. – IV. Symbole. Servit de monnaie d'échange. – V. Se déclare dans un vestibule. Ne manquait pas d'agrément. – VI. Un homme qui a de grandes aspirations. – VII. Patriarche. Pas suspecté. – VIII. Conservé par celui qui avait tout perdu. – IX. Oncle. Peut se faire traiter de limace. – X. Ornement. Saint-Louis, par exemple. – XI. Nappe. Nom de rois.

VERTICALEMENT

1. Un bon concert quand il est général. Peut renforcer la lumière. – 2. Quand elle est tirée, il faut la payer. Qui peut se faire porter pâle. – 3. Parfois en plein ciel. Qui n'ont pas été baptisés. – 4. Un élément pour truffer. – 5. Cheville. En Orient, nom donné à un légume. – 6. Donnaient de mauvais conseils. Donnait des bises. – 7. Fait du tort. Bien nettoyer comme autrefois. – 8. Un peu d'essence. Comme le feu quand il y a beaucoup de pruneaux. – 9. Qui a besoin de repos. Après une citation.

Solution du problème n° 6112

Horizontalement

I. Scandale. – II. Ordurière. – III. Eue. Gon. – IV. Niébés. – V. Riom. An. – VI. Stipendié. – VII. Ode. Néon. – VIII. Ruerai. – IX. Silence. – X. Te. Apre. – XI. Sablée. Or.

Verticalement

1. Sœurs. Rats. – 2. Cru. Itou. Aa. – 3. Adénoïdes. – 4. Nu. Impérial. – 5. Drue. Alpe. – 6. Al. Bannière. – 7. Légende. Ne. – 8. Eros. Io. – 9. En. Menteur.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 AOÛT

« Les sculpteurs du Musée d'Orsay et leurs chefs-d'œuvre au Père-Lachaise », 10 h 30, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Les salons de l'Hôtel de Ville » (carte d'identité), 14 h 15, devant le bureau de poste, place de l'Hôtel-de-Ville (Paris et son histoire).

« L'Opéra-Garnier, des foyers aux coulisses » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Au cœur du Paris historique, la vieille paroisse gothique de Saint-Merri et son quartier », 14 h 30, 76, rue de la Verrerie, à l'extérieur (Monuments historiques).

« Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent », 14 h 30, métro Jacques Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L. A. Lavigne).

« Venelles et traboules au cœur de Paris », 14 h 30, mairie du dixième arrondissement (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels illustres du Marais et place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Mme Cazes).

« Un bel exemple d'hôtel particulier du dix-septième siècle dans le Marais : l'Hôtel de Sully et la place royale attenante », 62, rue Saint-Antoine, dans la cour (Monuments historiques).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard et aux Arènes de Lutèce », 16 heures et 18 h 15, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CARNET DU Monde

Naissances

M. Olivier CHOURAKI
et Lison,
née Dahan

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Alexandre.

142, avenue de Versailles,
Paris-XVIe.

Anniversaires de naissance

– Maxime,

nous sommes tous très fiers de tes quatre-vingts printemps.

Ta progéniture parisienne t'embrasse tendrement.

Décès

– Le docteur Juliette Adnès-Le Bihan,
Ses enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André ADNÈS,

survenu le 22 août 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Nice.

7, chemin des Crêtes,
Résidence Haussmann C2,
06300 Nice.

– M. et Mme Marcel Robert Duquesnay,
Et leurs enfants,
Hélène, Guillaume, Antoine,
font part du décès de

M. Marcel Ernest DUQUESNAY,
combattant volontaire
de la guerre 1914-1918,

survenu le 23 août 1993, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Ses obsèques auront lieu jeudi 26 août, à 15 heures, en l'église de Garancières (Yvelines).

– Lise et Jean-Marie Dunoyer,
Anne et Emmanuelle Dunoyer,
Philippe Fouquet et Marion,
Et toute la famille,
Fatima Dos Santos,
Les amis de Rio-de-Janeiro et de Sao-Paulo,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Mme Yvonne GUTMANN,
née Lévy,

le 23 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Selon sa volonté, elle sera incinérée vendredi 27 août, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, comme le fut son mari

M. Charles Gutmann,

en 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Le Verrier,
75006 Paris.

– La direction et le personnel de la société Polaroid France SA ont la tristesse de faire part du décès subit, le 21 août 1993, à l'âge de trente-neuf ans, de leur collaborateur,

Jacques MATHIS,
directeur marketing ventes
produits techniques et industriels,

depuis le 18 décembre 1989.

La société adresse à son épouse, sa fille et sa famille ses sincères condoléances.

La cérémonie religieuse se déroulera vendredi 27 août, à 10 h 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e (porte Champerret), suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

Polaroid France,
4, rue J.-P.-Timbaud,
78180 Montigny-le-Bretonneux.

– Mme Nicole Meeus, à Genève,
Stephen Meeus, à Londres,
Catherine Meeus
et ses enfants, à Londres,
Juliette Meeus, à New-York,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. A. H. J. MEEUS,

leur très cher époux, père, grand-père, parent et ami, enlevé à leur affection le 21 août 1993.

Le défunt repose en la chapelle de la Cluse, 89, boulevard de la Cluse.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Paul à Grange-Canal, à Genève, le vendredi 27 août, à 14 h 30. L'inhumation suivra, au cimetière du Grand-Saconnex à Genève.

– Vivianne et Sophie Kovess,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Anne VACELET,

le 23 août 1993.

La cérémonie aura lieu le vendredi 27 août, à 10 h 30, en l'église d'Auteuil, à Paris.

– Mme Francis Postel-Vinay,
son épouse,
M. et Mme Thierry Postel-Vinay,
M. et Mme Didier Postel-Vinay,
M. et Mme Georges Capdeboscq,
M. et Mme Gilles Postel-Vinay,
M. et Mme Jacques Toussaint,
Mme Brieuc Postel-Vinay,
M. et Mme Grégoire Postel-Vinay,
leurs enfants,
Fabien, Emilie et Théophile, Louis,
Coralie et Yves, Marion et Pénélope,
Cécile, Estelle et Sébastien, Léontine,
Jean Grégoire, Guillaume, Constance et Xavier,
leurs petits-enfants,
M. et Mme André Postel-Vinay,
son frère et sa belle-sœur,
La famille Formery,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Francis POSTEL-VINAY,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien président
de la société Applevage,

endormi dans la paix du Seigneur, le 23 août 1993, en sa quatre-vingt-huitième année.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris, le 26 août, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, rue de Sévigné,
75003 Paris.

– Mme Marcelle Rossat-Mignod,
Valérie et Hervé Vivarat
et leur fille Lucie,
Emmanuelle et Jean-Luc Brault,
Mme Paulette Viard, son mari Guy
et leurs filles Christelle et Sophie,
Mme veuve Eugénie Curtet,
M. et Mme Michel Curtet
et leurs filles Cécile et Raphaëlle,
M. et Mme André Curtet,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Jean ROSSAT-MIGNOD,

leur mari, père, frère, beau-frère, parent et ami.

Décès accidentel survenu aux Etats-Unis, le 19 août 1993.

La date des obsèques sera annoncée ultérieurement.

Belmont,
Vaulnaveys-le-Haut,
38410 Uriage.

– Les membres du Laboratoire Léon-Brillouin et du service d'exploitation Orphée,
Le conseil d'administration du Laboratoire Léon-Brillouin CCEA-CNRS,
L'ensemble de la communauté scientifique et des utilisateurs de LLB-Orphée,
ont la tristesse d'annoncer le décès accidentel de

M. Jean ROSSAT-MIGNOD,

directeur du Laboratoire
Léon-Brillouin,

survenu le 19 août 1993, à San-Diego (USA).

– Mme Elise Segall,
son épouse,
Le professeur Marc Peyron
et Mme Liliane Segall-Peyron,
sa fille,
M. Jean-Claude Rincourt
et Mlle Nicole Segall,
sa fille,
Alexandra Peyron,
sa petite-fille,
Les familles Raufman et Gross,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isidore SEGALL,

survenu le 23 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu le vendredi 27 août, au cimetière parisien de Bagneux. Réunion entrée principale, 45, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (92220), à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Péclet,
75015 Paris.

– Gwenn Zenger-Plenel,
Erwan, Gaël et Edwy,
André et José Zenger,
Arnaud, Raphaële et Alexandra,
Thildy Schneiter-Zenger et sa famille,
Hanni Rüedi-Zenger et sa famille,
Alain Plenel,
Edwy Plenel, Nicole Lapierre et Eve,
Ainsi que les familles parentes et amies,
ont la tristesse d'annoncer le départ de

Henri ZENGER,
le 23 août 1993.

En Champsot 11,
CH-1822 Chernex,
Suisse.

Mourir, c'est partir un peu,
La mort est un long voyage.
Heureusement, les voyages forment la jeunesse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 26 août 1983,

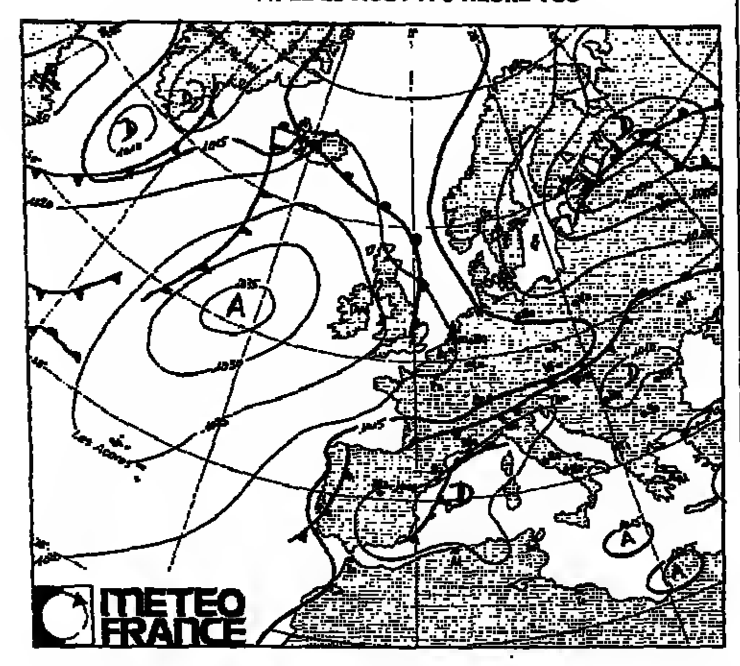
Iosif FELEA

nous a quittés.

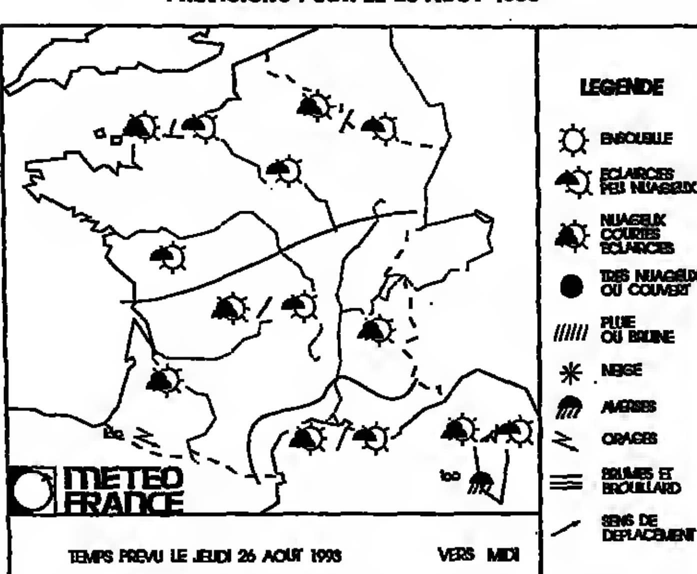
Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé aient une pensée pour lui.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 26 AOÛT 1993



Jeudi : risque de pluies orageuses au sud, soleil au nord. – Sur l'ensemble des régions situées au nord de la Loire, ce sera un temps bien ensoleillé, mais assez frais. Sur les côtes de la Manche et sur l'extrême du nord, de la Lorraine et de l'Alsace, le soleil pourra de temps à autre être caché par des nuages.

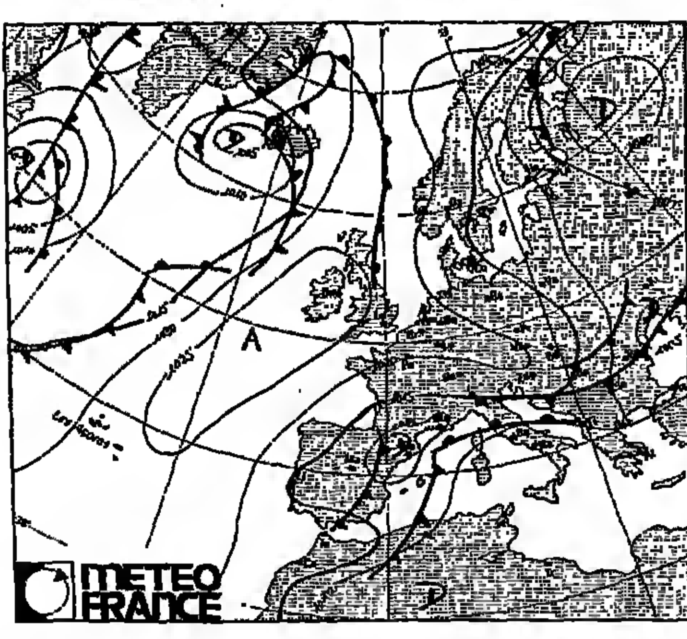
Sur le reste du pays, le ciel sera plus nuageux, malgré des éclaircies passagères ; les nuages se feront plus menaçants sur le relief des Pyrénées, du Massif Central, des Alpes et de la Corse, où ils donneront quelques ondées orageuses l'après-midi et le soir.

Les températures se maintiendront légèrement en dessous des normales saisonnières.

Pour les minimales, entre 9 degrés et 12 degrés sur la moitié nord, entre 12 degrés et 15 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 20 degrés sur le littoral méditerranéen ; pour les maximales, pas plus de 19 degrés sur les côtes de la Manche, entre 21 degrés et 24 degrés sur le reste de la moitié nord, entre 24 degrés et 28 degrés sur la moitié sud.

Le vent sera modéré de nord ou nord-est sur la moitié nord ; sur la moitié sud, il sera plus faible, le plus souvent de secteur nord ou ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 27 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 25-8-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 24-8-1993 à 18 heures TUC et le 25-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE				STRASBOURG	18	8	C	MARRAKECH	31	18	D
AJACCIO	29	23	N	TOULOUSE	19	14	C	MEXICO	25	14	C
BIARRITZ	22	15	C	TOURS	20	10	N	MILAN	26	16	C
BORDEAUX	21	14	N	**ÉTRANGER**				MONTRÉAL	23	18	N
BOURGES	17	12	D	ALGER	36	24	C	MOSCOU	17	8	N
BREST	17	8	B	AMSTERDAM	18	9	N	NAIROBI	23	13	N
CAEN	18	9	N	ATHÈNES	32	21	D	NEW-DELHI	37	25	D
CHERBOURG	16	7	N	BANGKOK	33	24	C	NEW-YORK	29	21	C
CLERMONT-FER.	13	11	C	BARCELONE	27	17	N	PALMA-DE-MAJ.	31	23	C
DIJON	16	11	P	BELGRADE	36	18	D	OSLO	–	–	–
GRENOBLE	19	15	C	BERLIN	19	10	N	PÉKIN	33	22	D
LILLE	17	8	N	BRUXELLES	17	8	N	RIO-DE-JANEIRO	22	16	C
LIMOGES	15	11	C	LE CAIRE	34	21	N	ROME	33	22	D
LYON	18	13	C	COPENHAGUE	18	8	N	HONGKONG	30	26	D
MARSEILLE	30	19	N	DAKAR	31	25	N	SÉVILLE	30	17	N
NANCY	18	8	C	GENÈVE	17	13	A	SINGAPOUR	32	26	C
NANTES	21	11	D	ISTANBUL	31	19	D	STOCKHOLM	13	10	C
NICE	28	18	N	JÉRUSALEM	29	18	N	SYDNEY	19	11	D
PARIS-MONTS.	20	10	D	LISBONNE	22	15	N	TOKYO	32	25	N
PAU	18	14	P	LONDRES	18	6	D	TUNIS	39	23	D
PERPIGNAN	24	16	C	LOS ANGELES	22	16	D	VARSOVIE	19	8	D
POINTE-A-PITRE	31	24	N	LUXEMBOURG	17	8	N	VENISE	31	22	C
RENNES	20	9	D	MADRID	30	14	N	VIENNE	15	12	P
ST-ETIENNE	18	11	P								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Clans

CONNAISSEZ-VOUS le clan des «Parisiens kitsche», celui des «NAP-Est» ou encore celui des «Fauves de la nuit et autres bêtes de tout poil»? Les membres de ces tribus au nom bizarre sillonnent les nuits parisiennes avec le regard des explorateurs de l'inédit. La chaîne câblée Paris-Première a eu la bonne idée de consacrer quelques minutes à ces nouveaux clans fleurant bon une possible guerre du feu, ou plutôt du rap.

On eût toutefois aimé un reportage plus dense et plus acéré, qui nous aurait expliqué pourquoi cette époque a pu sécréter autant d'envies de se différencier, au point que même les amateurs de la nuit ont aujourd'hui besoin d'exhiber leur micro-singularité, d'affûter leurs parcours initiatiques et leurs gris-gris vestimentaires. Il est vrai que l'actualité fournit son lot d'explications sur la genèse des véritables clans, vieux creuset des nations modernes puis des partis politiques, et surtout sur leurs déchirements, de Los Angeles à Sarajevo.

De la guerre du feu au feu de la guerre, il n'y a qu'un pas, que franchirent allègrement Allemands et Français, en 1914-1918. «Planète Chaude» sur France 3 rediffusait la première partie des «Moissons de fer», un documentaire passionnant, tissé d'archives et de témoignages sur cette «mère de toutes les guerres» modernes, dont les médias et les dirigeants d'alors s'acharnèrent à dire qu'elle serait fraîche et joyeuse. On redécouvrit les tranchées, la vie des civils de l'arrière, les déplacements de population ; on apprit que certains termes naquirent à l'époque – les «gris», par exemple, pour désigner les Allemands vêtus d'uniforme vert-de-gris – ainsi que certaines coutumes, importées d'outre-Rhin, comme l'arbre de Noël décoré. On s'étonna aussi des mausolées baroques élevés dans des cimetières allemands de la Somme, aujourd'hui disparus, et les spécialistes ont dû s'extasier d'apprendre que le casque carré de la future Werhmacht des années 40 fut inauguré dans les boues de la Somme. «*Heureusement que nous ne savions pas où nous allions*», dit un Allemand. On ne pouvait que le comprendre, à voir ce «*déluge de fer, de feu et de sang*» emportant champs, arbres et hommes. Les rejetons des bombes de 1914-1918 se sont multipliés, les clans aussi, et les exclusions, que le langage ne se lasse pas d'identifier. Hier, les «gris», les «boches», ou les «chleuhs». Aujourd'hui, les «bougnoules» et autres «bronzés», dont les dirigeants de nos clans insinuent qu'ils sont nos nouveaux envahisseurs. Rien de bien nouveau sous le soleil de nos haines.

YVES-MARIE LABÉ

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 25 août

TF 1

20.50 **Téléfilm : Embarquement pour l'enfer.** D'Alberto Negrin.

23.25 **Magazine : 52 sur la Une.** De Jean Bertolino. Les neuf femmes de Mister Joe, de Thierry Fournet (rediff.).
0.25 **Journal et Météo.**
0.30 **Série : Passions.**

FRANCE 2

20.50 **Jeu : Fort Boyard.** Présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec l'équipe de Médecins du monde France.
22.25 ▶ **Première ligne.** Terre humaine. 3. Les Yeux de ma chèvre, documentaire de Monique Tosello.
23.20 **Journal et Météo.**
23.40 **Série : Un privé sous les tropiques.**
0.30 **Magazine : De quoi j'ai l'air?** (rediff.).

FRANCE 3

20.40 **Feuilleton : Le Roi Mystère.** Le Châtiment, de Paul Planchon, d'après Gaston Leroux, avec Christopher Bowen, Philippe Bouclet (dernier épisode).
22.15 **Journal et Météo.**
22.45 **Série : Les Mystères de l'Ouest.** La Nuit de la sirène, d'Irving J. Moore.
23.35 **Magazine : Alias.** Présenté par Jacque Serizier. L'honneur perdu de Joël, de Michel Follin ; Jardin des Plantes, de Daniel Ioppo ; Du clairon aux fourneaux, de Lise Deremont.
0.30 **Musique : Portée de nuit.** Midem classique 1993. *Fantaisie op. 28*, de Scriabine, par Giorgia Tomassi, piano.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Ta mère ou moi.** ■ Film américain de Chris Columbus (1991).
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Navy Seals, les meilleurs.** ■ Film américain de Lewis Teague (1990).
0.35 **Cinéma : Le Dimanche de préférence.** ■ Film italo-franco-belge de Giuseppe Tornatore, Giuseppe Bertolucci, Marco Tullio Giordana et Francesco Barilli (1990, v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

20.40 **Téléfilm : Testimony.** De Tony Palmer.
23.10 **Documentaire : Simone Weil.** Itinéraire d'une philosophe. De Birgitta Ashoss.
23.55 **Magazine : Intérieur nuit.** Présenté par Philippe Résimont. L'Europe à Bruxelles. Interview : Jacques Higelin ; Image : Romantico SA ; Portrait : Odieu ; Gros plan : Kezieh Jones ; Egoïste (31 min.).

M 6

20.35 **Magazine : Ecolo 6.** Sauvons les paresseux.
20.45 **Téléfilm : Une mère en danger.** De Fred Walton.
22.25 **Téléfilm : Les Pom-Pom Girls de Los Angeles.** De Bruce Seth Green.
0.00 **Magazine : Vénus.**

FRANCE-CULTURE

20.50 **Parler français.** 3. Le Nouveau-Brunswick.
21.50 **Dramatique.** Doberman, de Jean-Yves Picq (rediff.).
22.40 **Musique : Nocturne.** Paris quartier d'été. 3. La Villette en fête.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Annie Ernaux (Journal du dehors, rediff.).
0.50 **Musique : Coda.** Le calypso (3, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert** (en direct du Festival de Montreux) : Symphonie en ré mineur, de Arriaga ; Sept chansons populaires espagnoles orchestrées par Halffter ; La Revoltosa, la Chavala, de Chapi ; La Gran Via, El Bateo, de Chueca, El Tambor de Granaderos, de Chapi, Los claveles, de Serrano, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos.
23.00 **Concert** (donné le 27 septembre 1992 en l'Abbaye de Royaumont) : Polyphonies traditionnelles arbereshes des communautés albanaises d'Italie, par les chanteuses de San Costantino et de San Paolo.
0.35 **Bleu nuit.** Dizzy Gillespie.

Jeudi 26 août

TF 1

15.30 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.20 **Jeu : Une famille en or.**
16.55 **Club Dorothée vacances.**
18.00 **Série : Chips.**
18.55 **Série : Premiers baisers.**
19.25 **Série : Hélène et les garçons.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.50 **Série : Navarro.** Méprise d'otages, d'Yvan Butler.
22.30 **Série : Les Dessous de Palm Beach.** Frères de sang, de Ralph Hemecker.
23.25 **Série : Dans la chaleur de la nuit.** Sa vie s'arrête à quinze ans, de Vince McEveety.
0.15 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

15.20 **Série : Les deux font la paire.**
16.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.40 **Série : L'Equipée du Poney Express.**
17.30 **Magazine : Giga.** Présenté par Manuel Gélin.
18.25 **Série : Riptide.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Documentaire : Des trains pas comme les autres.** De François Gall et Bernard d'Abrigeon. 1. L'Indonésie.
22.25 **Téléfilm : *Money*.** De Steven Stern (1re partie).
0.10 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

15.35 **Série : Guerres privées.**
16.25 **Variétés : 40° à l'ombre.** Emission présentée par Pascal Sanchez, en direct de Nice.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.10 **Feuilleton : Une famille pas comme les autres** (34e épisode).
20.45 **Cinéma : Les Dents de la mer 4, la Revanche.** □ Film américain de Joseph Sargent (1987).
22.20 **Journal et Météo.**
22.50 **Opéra : Katya Kabanova.** De Janacek, d'après *l'Orage*, pièce d'Alexandre Ostrovski. Avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. : Andrew Davis ; sol. : Nancy Gustafson, Barry McCauley, Ryland Davies, Donald Adams, Felicity Palmer. Mise en scène : Nikolaus Lehnhoff. Enregistré au Festival de Glyndebourne en 1988.
0.30 **Musique : Portée de nuit.** Midem classique 1993.

CANAL PLUS

15.20 **Documentaire : Métamorphoses.** De Tim Shepherd.
15.45 **Cinéma : Archipel.** ■ Film franco-belge de Pierre Granier-Deferre (1992).
17.25 **Surprises.**
17.40 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Série animée : Batman.**
18.55 **Le Top.**
19.29 **Série animée : Tam-tam.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.35 **Cinéma : Boulevard des Hirondelles.** ■ Film français de Josée Yanne (1991).
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : La Chanteuse et le Milliardaire.** ■ Film américain de Jerry Rees (1990) (v.o.).
0.00 **Cinéma : La colline a des yeux 2.** □ Film américain de Wes Craven (1987).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Les Orgueilleux.** ■■ Film français d'Yves Allégret (1953).
19.00 **Magazine : Rencontre.** Dee Dee Bridgewater-Clémentine Célarié (rediff.).
19.35 **Documentaire : La Sandale germanique.** De Nathalie Blanchard.
19.45 **Documentaire : Gentleman please ! M. Ford et ses clubs.** De Dietmar Zimmermann.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : A votre service.** Soirée conçue par Vivien Marx.
20.41 **Cinéma : Hongkong - New-York** ■ Film américain de Tony Chang (1992).
22.00 ▶ **Documentaire : Chaud devant !** De Pascal Rémy.
22.25 **Court métrage : Hugo.** De Günter Rometsch (v.o.).
22.40 **Court métrage : Service d'étage.** D'Yael Bedarshi.
22.55 **Documentaire : Profession, employée de maison.** De Sergio Goldenberg (v.o.).
23.50 **Court métrage : Dimanche après-midi.** De Carlos Saura, avec Isana Medel, Julia Butron (v.o., 32 min.).

M 6

13.55 **Magazine : Destination vacances.** François Feldman.
17.05 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Rintintin Junior.**
18.00 **Série : O'Hara.**
19.00 **Série : Deux flics à Miami.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Météo 6.**
20.45 **Téléfilm : Bahamas Connection.** De Tom Wright.
22.35 **Cinéma : Chromosome 3.** ■ Film canadien de David Cronenberg (1979).
0.15 **Informations : Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine : Culture rock.** La saga d'Otis Redding.

FRANCE-CULTURE

21.50 **Dramatique.** L'Inaperçu, de Vera Feyder (rediff.).
22.37 **Musique : Nocturne.** Paris quartier d'été. 4. Kiosque à musique du Luxembourg.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Le calypso (4, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : le Tombeau de Couperin, de Ravel ; Symphonie n° 3 en ré majeur, de Schubert ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 61, de Beethoven, par l'English Chamber Orchestra, dir. et violon, Pinchas Zukerman.
23.00 **Concert** (donné le 14 janvier au Conservatoire national supérieur de musique de Paris) : Pièce pour alto et piano en ut majeur op. 39, de Chausson, par Magali Demesse, alto, Haruko Ueda, piano ; Italique pour flûte et clarinette, de Martin, par Cécile Daroux, flûte, Renaud Desbazeille, clarinette ; Sonate pour alto et piano op. 53, de Koechlin, par Stéphane Marcel Alto, Haruko Ueda ; Up'e and Down pour violon, alto, violoncelle, hautbois et clarinette, de Blondeau, par Françoise Duffaud, violon, Sabine Bouthinon, alto, Julie Mondor, violoncelle, Anne-Catherine Bitsch, hautbois, Emmanuel Chaussade, clarinette.
0.35 **Bleu nuit.** Michel Camilo.

Le Monde

Les militaires gardant le contrôle du gouvernement

Le général nigérian Babangida annonce officiellement son départ

Le général Ibrehim Babangide a fait savoir qu'il abandonnerait officiellement la présidence de la fédération nigériane le jeudi 26 août, après huit ans eu pouvoir. Meis ce départ ne réaout pea pour eutant la criae politique qui secoue le pays depuis l'ennulation de l'élection présidentielle du 12 juin. La confirmation du départ du général, mardi, par Duro Onebule, porte-parole de la présidence, survient dans un climat de très vive tenaion.

Un front uni des syndicats et de certains opposents a appelé à manifester à partir de mercredi contre le régime pour exiger le départ définitif des militaires einsi que la publication des résultats de l'élection du 12 juin, remportée selon des résultats partiels, par le candidat du Parti social-démocrate (SDP), Moshood Abiola.

Le parti de ce multi-millionnaire musulman avait ensuite proclamé unilatéralement la victoire de M. Abiola, homme d'affaires originaire de l'ouest du pays. Les dirigeents du SDP, réunis mardi à Lagos, et M. Abiola lui-même, depuis Londres où il séjourne, ont eppelé leurs partisans à rester chez eux pendant trois jours à partir de mercredi et à se montrer *« respectueux de la loi »*.

Jeudi metin devait avoir lieu à Abuja une *« parade d'adieu en l'honneur »* du président Ibrahim Badamasi Babangida. Les *« membres du gouvernement intérimaire »*, qui assureront la conduite des affaires aprés le départ de M. Babangida *« prêteront serment le même jour immédiatement après la parade »*, a déclaré Duro Onabule.

Les membres du corps diplomatique accrédités à Abuja ont d'ores et déjà reçu des invitations pour assister à cette parade et, mardi soir, des préparatifs étaient en cours sur le terrain réservé à cet effet dans la capitale fédérale. Le même jour, le chef de l'Etat sortant devait s'adresser à la nation lors d'un discours radio-télévisé.

Les plus radicaux des syndicats et la majorité des partisans du SDP rejettent cette option et demandent le respect de la volonté du peuple exprimée le 12 juin dens les urnes. Ils ont appelé à trois jours de grève et de manifestations pacifiques à partir de mercredi.

A la mi-eoût, un appel à la désobéissance civile de l'opposition avait totalement peralysé la ville de Lagos, capitale économique du Nigéria, pendant querente-buit heures. Début juillet, un monvement semblable avait dégéoéré en émeutes sanglantes à Lagos. Dix-sept personnes evaient été tuées par balles – plus d'une centaine selon l'oppositioo – à la suite de l'intervention de l'armée. De l'étranger où il se trouve actuellement pour obtenir un soutien international à sa cause, Moshood Abiola, s'est déclaré confiant d'être investi blentôt présidenl de soo pays. – *(AFP, AP, Reuter.)*

« Fausse sortie »

Si le Sénat a donné sa bénédiction à l'instauration d'un gouvernemeot intérimaire au terme d'une réunion, dans la ouit de lundi à mardi, sanctionnée par un vote, il n'en est pas de même pour la Chambre des représentants où une secoode session a tourné mardi à la confusion générale. Des coups et des insultes onl même été échaogés entre les partisans du générel Babangida et ceux de Moshood Abiola qui considèrent la oomination d'un gouvernement intérimaire anticonslitutionnelle.

Nombre de Nigérians craignent une *« fausse sortie »* des militaires à la date prévue du 27 août, les principales décisions du gouvernement intérimaire mis en place ce jour-là devant être avalisées par une instance supérieure composée des principaux chefs de l'ermée. Ce gouvernement intérimaire dirigé par un civil, qui pourrait être Ernest Shonekao, uo industriel qui expédie les effaires courentes depuis janvier, devrait gérer le pays jusqu'eu 31 décembre 1994, puis transférer les pouvoirs à un président démocratiquement élu.

Création d'une commission d'enquête sur la corruption au sein de l'ONU

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a décidé le création, merdi 24 août, d'une commission indépendante chargée d'enquêter sur les cas de fraude et de corruption régulièrement signalés eu seio de l'organisation. Mohemed Aly Niazi, un comptable égyptlen à la retraite depuis 1987 qui a déjà feit de nombreux audits à l'ONU, e été nommé à la tête de cette commission, avec le titre d'adjoint du secrétaire général.

La nomination de M. Niazi, qui deviendra sans doute effective le 1er septembre, apparaît comme une étape décisive vers la création d'un poste d'inspecteur géoéral des Nations unies, comme le préconisent depuis des années les Etats-Unis, qui réclament une réforme en profondeur de l'organisation et de sa bureaucratie.

La décisioo de M. Boutros-Ghali semble avoir été précipitée par une enquête en cours sur l'octroi de contrats pour l'achat d'bélicoptères, qui a déjà entraîné la snspension de huit hauts fonctionnaires de l'ONU. – *(AFP, Reuter.)*

Au conseil des ministres

M. Balladur a présenté l'action du gouvernement

Lors du conseil des ministres de rentrée, mercredi 25 août, au palais de l'Elysée, Edouard Balladur a préseoté une commnnication sur l'action du gouvernement au cours des procbains mois, communication dont le chef du gouvernement devait livrer le déteil à l'occasion d'une conférence de presse, prévue dans l'aprés-midi. Le conseil e adopté un projet de loi relatif eu code de commerce. Ce projet, qui comprendra 1500 articles, rénove l'actuel code de commerce promulgué par la loi du 15 septembre 1807.

D'eutre part, le ministre de l'environnement, Michel Barnier, a présenté une communication sur l'action du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres. Il a été indiqué que le gouvernement entendait reoforcer les moyeos d'iotervention du conservatoire, dont la dotation sera portée à 135 millions de francs en 1994, soit une eugmentetion de 25 % en un an.

Michel Bon a été nommé directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi *(lire page 13)* et le conseil a pris acte de la réintégration de Jacques Attali dens ses fonctions de conseiller d'Etat. Plusienrs directeurs ont été nommés au ministére de l'éducation nationale : Francis Balle (information et technologies nouvelles), Louis Baladier (personnels d'inspection et de direction), Georges Septours (personnels enseignants des lycées et collèges) et Marcel Duhamel (écoles) Rendant compte de ce conseil, le porte-parole et ministre du budget, Nicolas Sarkozy, a indiqué que la loi de finances de 1994 sera soumise au conseil des ministres du 22 septembre et qu'à cette occasion sera examinée la réforme de l'impôt annoncée par le premier ministre.

Devant le doyen des juges d'instruction à Paris

Me Arno Klarsfeld dépose une plainte contre John Demjanjuk

Le fils de Serge Klarsfeld, Me Arno Klarsfeld, a déposé plainte, vendredi 20 aoûl, devant le doyen des juges d'instruction de Paris contre John Demjaojuk, acquitté au bénéfice du doute fin juillet par la Cour suprême d'Israël. John Demjanjuk – citoyen américain décbu de sa nationalité avant d'être extradé en 1986 en Israël – avait été, dans un premier temps, condamné à mort en 1988, convaincu d'evoir été complice de crimes contre l'humanité au camp d'extermination de Treblinka entre 1942 et 1943.

La plainte de Me Arno Klarsfeld se fonde snr un document connu depuis 1987 qui établit que Demjanjuk, d'origine ukrainienne, avait été affecté comme surveillant au camp de Sobibor, en Pologne, le 27 mars 1943. Or quatre convois de déportés jnifs sont partis de Drancy, dans la banlieue parisienne, vers Sobibor les 4, 6, 23 et 25 mars 1943.

Dens l'immédiat, Demjaojuk, longtemps considéré à tort comme le « boucher de Treblioka », est toujours détenu en Israël. La Cour suprême de l'Etat hébreu a accordé le 20 août un délei de quinze jours eux organisations qui ont fait appel pour présenter leurs arguments et leurs éléments de prenves. A Paris, Serge Klarsfeld a fait des démarches auprès du ministère des affaires étrangères pour que le France, dans l'bypotbèse d'une expnlsion de Demjanjuk d'Israël vers les Etats-Unis, ne serve pas de lieu d'escale comme prévu. *« Le Quai d'Orsay a changé ces dispositions à ma demande »*, nous a-t-il indiqué.

Selon des résultats partiels

Le président Kolingba est en passe de perdre les élections en Centrafrique

Les premiers résultats partiels du premier tour des élections présidentielle et législatives en Centrafrique semblent annoncer l'écbec du cbef de l'Etat sortant, André Kolingba, a-t-on indiqué de source officielle, mercredi 25 août à Bangui. Selon ces résultats obtenus auprès de la commission électorale chargée de collecter les procès-verbaux, sur 23,31 % des suffrages exprimés, Ange Patassé arrive en tête (30,09 %), suivi de David Dacko (30,06 %) et d'Abel Goumba (20,42 %).

L'actuel cbef de l'Etat, André Kolingba, ne recueille que 11,06 % des voix. Les autres candidats ne sont crédités que de pourcentages variant entre 1 et 3 %. – *(AFP.)*

Nouvelles défections

Deux ambassadeurs rejoignent l'opposition irakienne en exil

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Spectaculairement annoncée à Londres par le Congrès national irakien (CNI, coalitioo de partis ou personnalités de l'opposition au président Saddam Hussein), la défection des ambassadeurs d'Irak au Canada et en Tunisie, Hicham Al-Chawi, soixante-deux ans, et Hamed Al-Juburi, soixante et un ans, ne semble toutefois pas devoir porter gravement atteinte au régime de Bagdad.

Le premier de ces deux hommes appartient à une femille très connue et le second à une grande tribu du Moyen-Euphrate. Tous deux ont, dans les années 70, occupé d'importantes fonctions ministérielles, meis ils éteient depuis longtemps hors d'Irak et aucun ne fait partie du cercle rapprocbé du pouvoir.

Arrivé le 16 août à Londres en compagnie de sa femme et de sa fille, M. Al-Chawi, ancien ministre de le recherche scientifique (1972-1974), directeur de le Commission à l'énergie atomique (1974-1976), a expliqué sa défection par le fait que le président irakien avait choisi après *« la désastreuse invasion* du *Koweït de persister dans sa perversité »*. Il a ajouté que l'Irak vivait sous le *« règne de la terreur et de la misère »* et a précisé qu'il avait emporté evec lui l'argent du fonctionoement de l'embassade, soit environ 300 000 dollars, qui, a-t-il dit, *« retourneront dans mon pays lorsque la tyrannie y aura cessé »*.

Vague d'arrestations à Bagdad

M. Al-Juburi, ancien secréteire d'Etet aux affaires étrengères (1976-1984) et ministre de l'information (1972-1974), a pour sa part affirmé que, la semaine dernière à Bagdad, il avait refusé de s'y rendre pour dénoncer *« la campagne de terreur permanente du régime »*. Les deux hommes, qui, selon uo diplomate irekien à Amman, venaient d'être mis à la retraite, ont rejoint le CNI et ont affirmé vouloir solliciter l'asile politique en Grande-Bretagne.

Ces défections ne sont pas les premières dans le corps diplomatique irakien. Déjè les ambassadeurs d'Irek à Washington, Madrid et La Haye, notemment, avaient quitté leurs postes. Elles interviennent toutefois au moment où une nouvelle vague d'arrestetions s'est produite à Bagded sans que l'on puisse sevoir si elle est liée à la découverte d'un complot. Entre cinquante et deux cents personnes, suivant les sonrces, ont en effet été récemment arrêtées eo Irak. Ces personnes viennent de divers horizons professionnels, et géographiques et n'ont pas de liens apparents entre elles, ce qni affaiblit, selon les témoignages, la thèse d'un nouveau complot.

FRANÇOISE CHIPAUX

L'OLP va réduire son personnel à l'étranger

De sources palestiniennes dans les peys du Golfe, on e appris, merdi 24 eoût, que, dans un mémorandum de son département politique (affaires étrangéres), l'OLP demende à ses *« ambassades »* et bureaux à l'étranger de réduire leur personnel, pour faire face à une crise financière sans précédent depuis la création de l'organisation, ce qui a déjà contraint la direction à suspendre depuis plusieurs mois la peye de ses salariés (*le Monde* du 24 août). Pour les mêmes raisons, l'OLP a en outre décidé de diminuer le nombre des négociateurs aux discussions de paix, qui doivent reprendre à Washington le 31 août.

A l'annonce de ces mesures *« préventives »*, certeins dirigeeots de l'organisation dans le Golfe ont accusé Yasser Arafat d'être responsable de cette *« dérive »* et appelé à la convocation d'un *« congrès national palestinien »*. – *(AFP, UPI.)*

□ **Les Etats-Unis vont déployer 400 hommes supplémentaires en Somalie.** – Les Etats-Unis ont décidé de déployer dans les prochains jours quelque 400 soldats supplémentaires – des Rangers spécialisés dans les actions de commando – pour aider à *« restaurer la sécurité »* dans le sud de le capitale somalienne, a annoncé le Pentagone, mardi 24 août. Le porte-parole du département de la défense a précisé que cette décision, qui fait suile à *« une requête des Nations unies »*, visait à *« améliorer la situation d'ensemble »*, et non pas à capturer le général Aïdid. – *(AFP, UPI.)*

Pour faire face à l'internationalisation des marchés

L'électromécanicien ABB réorganise sa direction

Quelques jours après l'annonce de la suppression de sept mille emplois supplémentaires (*le Monde* du 24 eoût), le groupe industriel helvético-suédois Asee Brown Boveri (ABB) e aononcé une importante réorganisation de sa direction. Celle-ci sera désormais plus centralisée. Trois directeurs régionaux, prendront le pas sur les directeurs netionaux : Eberhard voo Koerber sera responsable de l'Europe, Gerberd Schulmeyer de l'Amérique du Nord et du Sud, Alexis Fries de l'Asie Pacifique. Les directions d'unités opérationnelles seront elles aussi regroupées eutour de quatre divisions.

Le groupe électromécanicien sera dirigé par un comité exécutif de huit membres avec à sa tête Percy Barnevik, PDG de le firme. Selon M. Barnevik, cette nouvelle organisation devrait permettre à son groupe de mieux effrooter la conjoncture, meis eussi de mieux répondre à l'évolution du merché due à la suppression graduelle des frontiéres nationales au profit de blocs régioneux et eu développement des grands projets d'ingénierie nécessitant des regroupements de compétences.

Cette réorganisation s'explique aussi par le développement récent d'ABB en dehors de l'Europe. Son chiffre d'affaires de 32 milliards de dollars (192 milliards de francs) serait désormais équitablement réparti entre les trois blocs. Cette internationalisation a été en grande partie obtenue par acquisitions. Tout en e'implantant dans les pays de l'Europe de l'Est, ABB a acheté près de soixante firmes dans le monde durant ces cinq dernières années.

EN BREF

□ **M. Mitterrand dans le Pas-de-Calais.** – François Mitterrand a déjeuné, mardi 24 août, avec Pierre Mauroy à Hardelot, une station balnéaire du Pas-de-Calais, proche de Boulogne-sur-Mer. Après une courte promenade au bord de la mer, avec son ancien premier ministre, le président de la République a rejoint l'aéroport du Touquet.

□ **Soudan : manifestation de masse contre les Etats-Uuis à Khartoum.** – Des centaines de milliers de personnes ont manifesté, mardi 24 août, à Khartoum, en appelant eu djihad (guerre sainte) contre les Etats-Unis, qui viennent d'inscrire le Soudan sur la liste des pays accusés de soutenir le terrorisme. Les manifestants répondaient à l'appel de l'« Organisation populaire pour la défense de la foi et de la oatioo », qui regroupe tous les syndicats, les mouvements populaires et religieux, mais eucune personnalité du régime n'est apparue lors de cette manifestation, la plus importante qui ait eu lien au Soudan durant les dix dernières années. – *(AFP.)*

□ **Une œuvre de Marcel Duchamp endommagée.** – Mardi 24 août, no visiteur de l'exposition « L'ivresse du Réel », au Carré d'Art de Nîmes (Gard), a commis un acte de vandalisme contre une œuvre de Marcel Duchamp, *la Fontaine*. S'étant epproché de cette pièce, qui est en fait un urinoir, l'inconnu en a d'abord fait l'usage pour leqnel cet ustensile était à l'origioe prévu, avant de lui administrer des coups de marteau. Il a pu quitter le musée sans être aperçu par les gardiens. Selon le mairie de Nîmes, l'œuvre d'art, qui appartient à une collection privée (mais il en existe plusieurs autres exemplaires), est *« très peu endommagée, tout à fait réparable et parfaitement assurée »*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 19 à 26

Le numéro du « Monde » daté 25 noût 1993 a été tiré à 462 907 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : la rentrée littéraire

Diminution du nombre des romans françaie, chute des premiers romans, stabilité des traductions... telles sont lee grandes tendances de cette rentrée, dont nous proposons un tour d'horizon. Pierre Lepape présente trois nouveaux venus. Patrick Kéchichian a lu le deuxième roman de Jean Rouaud (prix Goncourt 1990 avec *les Champs d'honneur*). Hugo Marsan rend compte de celui d'Yvea-Michel Ergal. Nicole Zand consacre sa première chronique de littérature étrangère à deux romanciers eméricains, William Kennedy et T. C. Boyle. Françoie Bott a découvert les lettres que Lord Cheeterfield, un contemporain et emi de Volteire, edressait à son file dens lea ennées 1750.

ARTS • SPECTACLES


Laurence Masliah et Gérard Depardieu dans « Hélas pour moi », de Jean-Luc Godard.

D.R.

La 50e Mostra de Venise

A Venise on attend Madonna et Harrison Ford, Robert De Niro et Tina Turner, Clint Eastwood et Martin Scorsese. Le plus vieux des grands Festivals de cinéma s'apprête à fêter ses cinquante ans avec un provocateur glamour hollywoodien, du 31 août au 11 septembre. Des stars, beaucoup de stars et le vieux débat entre cinéma commercial et cinéma d'auteur, au tapis, assommé, étendu pour le compte. Comme on peut aimer à la fois Mozart et l'accordéon, Gillo Pontecorvo, directeur de la Mostra pour la deuxième année, veut démontrer qu'on peut accueillir treize films américains (dont trois en compétition), applaudir les dinosaures de Spielberg et en même temps organiser « les assises mondiales pour la défense des espaces de la liberté d'expression ». Pour justifier son changement de cep, Pontecorvo a une formule lapidaire et lucide : « Réciter une belle poésie dans le désert ne sert pas à grand-chose. »

Venise 93 doit donc marquer un renouveau mais pas un reniement : on y présentera tout de même, toutes sections confondues, vingt-cinq premiers films. Sous bannière française, en compétion, Kieslowski, Blier, Issermann. Et pour la Suisse, Godard... « Une Mostra est faite pour montrer », dit encore Pontecorvo. Elle montrera. *(Lire nos articles pages 20 à 23.)*

« HÉLAS POUR MOI » DE JEAN-LUC GODARD

AMPHITRYON 39 - 93

Esquivant de son mieux le label attaché à son nom, Godard construit autour du mythe antique une méditation-mosaïque, ironique et élégiaque, trouée de stridences. Avec comme motif dominant la question de l'acteur, portée par le jupitérien Gérard Depardieu, et celle du personnage, tenue avec une féminine assurance par Laurence Masliah. Dans Godard, il y a God, *dans le film il y a le monde et le cinéma. Comme d'habitude, qui voudra verra.*

DANS un livre très drôle et très beau d'Italo Calvino, on trouve nne nouvelle encore plus belle et encore pius drôle qui racònte la vie d'avant le Big Bang, quand l'univers tenait en un point unique, sans espace et sans temps. *Hélas pour moi*, présenté à Venise le 10 septembre, plus ou moins soixantième film de Jean-Luc Godard, se passe dans un « lieu » comme ça. Il en a la densité aussi. Uo lieu où tout le temps et tout l'espace sont ramassés sur eux-mêmes. C'est ici et maintenant, sans doute, quand la téléprésence abolit les distances et les durées. Mais dans uo film, comment s'en passer? Grâce au passé, justement, avec de la technique, comme on disait dans le gang des Traction avant, et si possible avec le sourire.

Dooc, ça commeoce comme une antique légende (*« Quand le père du père du père de mon père... »*) ou une chanson de Bobby Lapointe (*« Le papa du papa de mon papa... »*). Avec des cartons d'intertitres comme dans les « vieux » films muets, et les « vieux » films de Godard, avec le son Dolby Stéréo qui décale les voix, fabrique plusieurs territoires « off » et « io » dans ce petit coin de Suisse où le réalisateur revient s'accrocher pour échapper au noo-lieu (trente-trois ans déjà que Jean-Marie Le Pen demandait l'expulsion de Godard). Avec un type, Bernard Verley, sur une route : c'est une image, une image de Godard.

A force de travail et d'inquiétude, le cinéaste a tant trouvé – au sens où Picasso disait *« je ne cherche pas, je trouve »* – « ses » images que ce qui passait pour une maîtrise supérieure finit par ressembler à une malédiction, quelque chose comme le mythe de Midas mêlé à celni de Narcisse et Echo : Godard transforme en Godard tout ce qu'il filme, l'effet de signature risquant d'occuper tout l'écran, malgré lui qui le sait tellement qu'il ne met plus son nom an générique. C'est tellement « du Godard » qu'on craint un moment que ce ne soit plus un film – Godard dirait sans doute que, bélas pour lui, la maîtrise est forcément une malédiction ; comme d'habitude, la sémantique lui donnerait raison.

Mais il reste, ligne de fuite et de salut, porte d'entrée malgré tout, la beauté. Que ce soit Coutard, Lubtchansky on comme ici Caroline Champetier qui « dirige » la photo, un chemin, un lac, un visage de femme ont, chez Godard, cette évidence qu'on n'avait pas vue encore sur un écran, et qui étreint le cœur. La méthode est indiquée chez l'une des figures tutélaires du film, le poète italien Giacomo Leopardi : *« Aujourd'hui que le pouvoir humain est concentré dans quelques mains, on assiste aux événements, mnis on en ignore les raisons, et le monde ressemble à ces machines actionnées par quelque mécanisme secret ou à ces statues qu'anime un comparse dissimulé dans leurs flancs. Le monde humain est devenu semblable au monde naturel : il faut étudier les événements comme on étudie les phénomènes et en découvrir les forces motrices en tâtonnant, comme le font les physiciens »* (*le Massacre des illusions*). Et la musique aussi...

La voix du début, *« quand le père du père... »*, disait qne, pour agir sur le monde, nous avons perdu les gestes, les mots, les lieux, mais qu'on peut encore raconter l'histoire. Déclaration d'un optimisme inattendu, plutôt du volontarisme. Cette histoire, Bernard Verley voudrait l'« acheter », il est éditeur. Il va devoir la trouver, devenir enquêteur, à la manière de ceux qu'on trouvait chez Orson Welles, dans *Citizen Kane* ou *Monsieur Arkadin*. C'est-à-dire qu'il fait l'bistoire en la cherchant, merci au citoyen quanta et à M. Maxwell. Cette histoire est fort ancienne, elle a été très souvent contée : Giraudoux, en faisant une pièce de théâtre, prétendait être le trente-huitième auteur à s'y atteler, et intitulait donc sa pièce *Amphitryon 38*.

De Plante à Giraudoux en passant par Molière et Kleist, Amphitryon partait à la guerre, laissait sa fidèle Alcmène à la maison. Jupiter prenait l'apparence du mari pour une nuit d'amour avec l'épouse abusée, et de leur union naîtra Hercule. Simon Donnadieu part faire des affaires, laissant Rachel sur les bords du lac Léman, Dieu s'en vient faire son tour dans le lit de la belle et rousse Laurence Masliah, sous les traits de Gérard Depardieu – Pialat, avant Godard, s'était offert ce calembour sur le nom de la star, sous un autre soleil. Le lendemain matin, comme un micheton, Dieu offre à Racbel, en guise de « petit cadeau », l'immortalité. Elle l'envoie au bain.

Mercure est cette fois resté eo retrait, vague et sombre figure d'attacbé de presse, et Sosie, serviteur d'Ampbitryoo dont le dieu messager prenait l'appareoce avec la fortune lexicologique que l'oo sait, a disparu. C'est qu'il oe s'agit pas ici de copie (on n'est pas dans la vidéo), mais de possession, c'est-à-dire d'acteurs et de persoonages. *« Mais il n'y a pas de personnage au cinéma! »*, se serait exclamé Godard lors d'une conversation avec Serge Daoey, évoquée par celui-ci dans *Trafic* oumèro 2 (le basard, comme on dit). Daney se livrait alors à une sorte de plaidoyer désespéré pour sauver tout de même le personnage. *Hélas pour moi* (pour moi qui ai perdu la foi dans le personnage, dans l'incarnation ?) ressemble à un retour, par-dessus la mort, où le cinéaste accepterait de passer du côté de son contradicteur, pour essayer malgré tout la possibilité du personnage. *« Une proposition de cinéma »*, annonce un des cartons-titres.

Pour tenter cette chance, il faut encore une fois revenir aux origines, « avant » – c'est un leitmotiv explicite cbez Godard au moins depuis *Prénom Carmen*. Avant le Big Bang, diroot les astrophysiciens ; avant la chute, diront les métaphysiciens ; avant l'aliénation, auraient dit les marxistes ; avant l'audiovisuel, dirait le critique de ciné (avec Oncle Jean-Luc dans tous les rôles). On a connu Godard dialecticien, batteur binaire du *« Un se divise en deux »*. Il fait (provisoirement ?) son deuil de la moitié manquante de l'univers, qui était la question de la Révolution, et creuse du côté du *« Tout est dans un »*. Et, dit-il, mais il n'est pas le premier, le chiffre du tout est 3. Ce n'est pas parce que les Pères de l'Eglise ont déposé les droits de la Trinité que son mystère n'est pas plns ancien, et plus actuel. L'homme, la femme et Dieu ; la personne, l'acteur et le personnage ; la technique, l'art et l'argent ; la bande son, la bande image et le montage ; le ça, le moi, le surmoi ; etc. Quand on le dit comme ça, ça fait ridicule ; ça fait amusant quand l'amusant Godard vient le dire à la télévision de temps en temps. C'est sans doute pour cette raison qu'il continue à faire des films, avec cette croyance butée que le cinéma garde la trace, ou la possibilité, de cette unité perdue. Tant pis pour qui croit que ce qui se passe en Yougoslavie n'a aucun rapport.

« Il y a assurément de l'inexprimable. Celui-ci se montre, il est l'élément mystique », disait le petit prince logicien. Qu'est-ce qu'il montre, le solitaire Helvète ? Il montre que le jour et la nuit ne sont qu'une question de diaphragme, grâce auquel l'irruption d'Hercule et de sa massue nous sera peut-être, cette fois, épargnée. Il montre l'effort et la tristesse d'un type, Gérard Depardieu, pour faire tenir ensemble le fait qu'il est à la fois un corps, ô combien, et une star. Il a l'air doux, un peu perdu, il ne sait pas très bien où il a passé la nuit. Pour une fois, on se dit, avec tendresse, que ce ne doit pas être facile d'être Gérard Depardieu.

Godard montre tant qu'il faudra y retourner, et qu'on aura du mal à en parler. L'« inexprimable », hein ! Il montre, face à Depardieu-Doooadieu-Dieu, Rachel belle et blême *« comme si tout son sang s'était retiré dans ses cheveux »*, qui veut rester soo personnage de petite femme fidèle d'un garagiste vaudois, et refuse la gloire, deuil éclatant du bonheur, comme dit Madame de Staël uoe fois, et Godard, souveot. Dix ans après *Je vous salue Marie*, il mootre à nouveau, mais c'est si délicat, commeot filmer un corps de femme malgré la publicité.

Cette femme aimée malgré elle n'est pas Marie, il n'y a guère de Bonne Nouvelle à enfanter en ce moment. Elle n'est pas non plus la Marquise d'O, le romantisme o'est plus de saison, même par effraction. Et pas davantage la froide Lucrèce, malgré Giraudoux : nulle froideur dans ce film baigné de lumières simples et souples, la violence est confinée sur la bande sooore où voix, chants d'oiseaux et claviers ont la même hargne inquiète. Ni sang (*« terminé, le rouge ! »*) ni arme, mais une haute tension aux flux déroutants, tension bientôt partagée par le spectateur devant ce film sans garde-fou : quand était-ce la dernière fois qu'on a eu peur, vraiment peur qu'un film s'arrête ?

Les images et les icônes, vieille et terrible bistoire. Racbel a refusé de devenir une star, refusé l'immortalité offerte. Elle a raison, mais c'est un peu triste aussi, et cette tristesse baigne ce film qui, par son étrange chimie de fragments, parvient à fabriquer de la mélancolie avec de l'énergie. Mélancolie de savoir que tout cela n'intéresse plus grand monde, mélancolie de cette unité perdue, du repas partagé jusqu'au don de soi dans l'ombre de la mort qui vient, du cinéma qui se tenait ensemble : *« Il faut retrouver la (s)Cène. »* Mais *« nous sommes déroutés plus encore par les mots, qui expriment des choses à présent sorties de l'usage commun »* – Leopardi, à nouveau, comme un écho à ce que disait Brice Parrain dans *Vivre sa vie*, il y a plus de trente ans.

Le bonheur qui s'exhale pourtant du film tient, lui, à l'innocence. L'innocence revendiquée du plus codé des cinéastes, qui essaie de faire avec, ou malgré, ce qu'on attend de lui, qui dit qu'il peut encore *« raconter l'histoire »*. L'innocence dont on sait depuis quelque deux mille ans qu'elle seule autorise à jeter la première pierre, et les autres, à la surface d'un lac suisse pour faire encore une nonvelle vaguelette, ou contre ces trains de la modernité qui font beaucoup de bruit pour donner à croire qu'ils vont vite. Leopardi toujours, dans *Histoire de l'espèce humaine* : *« C'est en prenant des pierres de la montagne ainsi que les dieux leur avaient montré de le faire, et en les jetant derrière eux, qu'ils rétablirent l'espèce humaine. »*

JEAN-MICHEL FRODON

LA 50e MOSTRA DE VENISE

R E N C O N T R E   A V E C   M A R I N   K A R M I T Z ,

KIESLOWSKI HISSE LES TROIS COULEURS

Le projet était un peu fou, il a pris forme sans dévier de son ambition ni de son calendrier. Il y aurait trois films, Trois couleurs Bleu, Trois couleurs Blanc, Trois couleurs Rouge, *trois films distincts de Krzysztof Kieslowski, qui pourraient porter en sous-titres* Liberté, Egalité, Fraternité, *même si ces mots-là ne devaient pas apparaître aux génériques... Le premier de ces films sera à Venise le 5 septembre. Le deuxième devrait participer au Festival de Berlin en janvier prochain, et le troisième, être présenté à Cannes en mai 1994...*

MARIN KARMITZ dit qu'il a produit quarante-cinq films, et qu'il pense être en train de devenir un bon producteur. Cette modestie est orgueilleuse, mais la réciproque est vraie, et fait le charme de cet aventureux rangé, metteur en scène militant de mai 68 avec Camarades, *ou* Coup pour coup, *dont les stars étaient cent ouvrières en grève des usines de textile du Nord. En fait, l'aventure continue, autrement, et aussi l'engagement.*

Karmitz, dans les mois qui viennent, va sortir un premier film (Mazeppa, *de Bartabas), surveiller les tournages de Claude Chabrol* (l'Enfer) *près de Toulouse et du Tchèque Jiri Menzel à Prague, préparer la nouvelle production du Roumain Lucian Pintillé en Roumanie et du Libanais Abbas Kiorostami à Berlin. Et mener la triple œuvre de Krzysztof Kieslowski à son terme, avec la sortie de* Trois couleurs Rouge *en septembre 1994...* Trois couleurs Bleu *est un film de chagrin, d'espérance et de musique. Une jeune femme (Juliette Binoche) perd son mari et son enfant dans un accident de voiture. Elle largue les amarres, quitte sa vie, songe au suicide. N'est-elle pas libre? Non, démontre Kieslowski. On ne sait pas la force de l'amour...*

«Il y a une vieille tradition hassidique, *dit Marin Karmitz,* qui affirme que les rencontres doivent être miraculeuses. Je crois à ça, évidemment de façon raisonnable. Le miracle, n'est-ce pas souvent de désirer très fort quelque chose? La reocootre avec Kieslowski est de cet ordre. J'ai toujours tenté de rencontrer des gens qui construisaient le cinéma d'après Rossellini, ou Bergman ou Visconti, que je n'ai pu produire, étant un peu trop jeune, et j'ai eu la chance de travailler avec Godard, Resnais, Angelopoulos, Taviani. Puis j'ai vu les films de Kieslowski, et ça été un choc profond. Je cherchais à le joindre à travers une Académie du cinéma européen, à laquelle nous appartenons tous les deux. Et un jour c'est lui qui est venu ici avec son traducteur, comme ça, et cette première conversation a tout scellé.

» Nous nous sommes entretenus essentiellemeot de morale. Il allait tourner *la Double Vie de Véronique* pour un jeune producteur, Leonardo de la Fuente, mais il avait une autre idée, une trilogie sur la liberté, l'égalité, la fraternité. Et immédiatement il m'a parlé des trois couleurs. C'est en cela que la rencontre est miraculeuse, en deux heures on est au centre de ce qu'on a rêvé de faire pendant dix ans.

» Je lui dis mon intérêt pour ce sujet en expliquaot pourquoi il m'atteignait de façon personnelle, eo tant qu'émigré roumain, en tant que juif sauvé par la France. Je lui ai dit que j'étais prêt à le suivre, c'est-à-dire qu'en deux heures, en fait, je me suis engagé sur 120 millions de francs! L'aventure a donc commencé il y a très longtemps. C'est long quatre à cinq ans de la vie de deux personnes.

– Comment s'est organisé votre travail?

– Dès le départ, Kieslowski a voulu m'associer à l'écriture du scénario. Que fallait-il élaguer, tailler, comme on taille un arbre pour qu'il soit plus fort, et plus beau? Comment quitter l'anecdote, aller à l'essentiel, à l'abstraction même pour que la compréhension devienne irréfutable, universelle? Kieslowski me fait beaucoup penser à Giacometti quand il a commencé à réduire ses sculptures, et quand la tête de son frère Diego oe faisant plus que dix centimètres est devenue immense. La première version de *Trois couleurs Bleu* faisait deux heures vingt, dès le début Kielowski avait décidé que le film durerait une heure quarante. Il est arrivé à une heure trente-six après huit montages successifs opérés pendant le tournage même.

» C'était très compliqué puisqu'il s'agissait de tourner les trois films à la suite, il fallait donc planifier, mais planifier un tournage chronologique de oeuf ou dix mois, eo continuité. Dans trois pays différents, la France, la Pologne et la Suisse, avec des équipes différentes, sans interruption. Sauf dix jours entre chaque film, moins pour Kieslowski que pour les permanents de l'équipe, puisque lui mettait ce court repos à profit pour aller donner ses cours de scénario en Suisse.

– Bel exemple de cinéma européen...



D.R.

Juliette Binoche dans « Trois couleurs Bleu ».

– Qu'est-ce que c'est que le cinéma européen, je ne sais pas, bien que je fasse huit films en ce moment, et qu'ils se passent aux quatre coins de l'Europe. Lorsqu'on parle d'autres arts, dit-on que Picasso était un émigré espagnol? Ou que Giacometti était un Suisse fils d'émigrés italiens? A partir d'un certain niveau de création, on est hors frontières. *Trois couleurs Bleu* se passe en France, il pourrait se passer n'importe où.

» On en revieot toujours au vieux dilemme de Malraux. Le cinéma est un art *et* une industrie. Oo peut parler, oui, d'une industrie européenne, face à l'industrie américaine. Il se produit un phénomène nouveau que peu de politiques ont compris : le poids des systèmes de diffusion sur le contenu de l'œuvre. Le principe en est ancien, ce sont les applications qui soot nouvelles. Quand un doge de Venise, ou l'Eglise ou Staline commandaient des œuvres, il y avait des gens pour exécuter les commandes. Mais il se trouvait aussi qu'on pouvait changer de principauté; ou on pouvait jouer des contradictions que le système imposait.

» Ce qui est nouveau, c'est la moodialisation du système. Du poids du diffuseur et donc de la commande. On oe peut plus changer de crèmerie. On oe peut plus changer de principauté. Et les grands groupes multimédias qui sont de plus en plus imposants sont obligés de faire des produits de plus en plus uniformisés.

– Quel a été, fort de ce constat, votre engagement artistique et financier dans la trilogie de Kieslowski?

– La production s'est faite au fur et à mesure avec l'idée de rassembler autour de ce projet des financements européens. Il y des aides de l'Etat, je pensais qu'il était important que les Etats interviennent. Le CNC, à travers l'avance sur recettes pour *Trois couleurs Bleu* et une aide de Berne pour *Trois couleurs Rouge*. Les Polonais, qui ont évidemment peu de moyens, ont apporté leur contribution à travers le fonds Eurimages qui a avancé près de 10 millions sur les trois films. Et les préventes ont commencé il y a deux ans à Cannes. On s'est rendu compte avec stupéfaction que cela intéressait le monde entier, les premiers pays ont été l'Allemagne, l'Italie, l'ensemble des pays scandinaves, tous préachetaient à la seule lecture des scénarios. La chaîne de télévision anglaise Channel 4 a participé au film, ce qui est rarissime en préachetant et entrant ainsi comme coproducteur. France 3 s'est engagé, et Canal + pour une somme très importante, 21 millions de francs. Les Américains viennent d'entrer à leur tour et d'acheter les trois films à la visioo du premier pour 1 millioo 800 000 dollars. Sur un budget d'environ 120 millions de francs, nous avons couvert plus de 50 % en préventes à l'étranger.

» J'ai eu pourtant à faire face à quelques problèmes qui rejoignent la question du cinéma européen, et même de la construction européenne en général. Au fur et à mesure qu'on s'efforce de la faire avancer, on se heurte au natiooalisme, au corporatisme de chacun. Il y a eu une pétition des cinéastes suisses demandant pourquoi Berne aidait un cinéaste polonais dans une production française... Les Français aussi ont commencé à se poser et à me poser des questions, est-ce bien un film français, cette affaire-là?, etc.

S E I Z E   F I L M S   D E   1 9 4 3   P R É S E N T É S

JOURS DE COLÈRE

Si la guerre empêcha la tenue de la Mostra en 1943, elle ne coupa pas l'élan de la production cinématographique. Jamais certains pays ne produisirent autant de films que cette année-là. Cinquante ans après, le Festival a réuni seize films que l'on aurait pu voir à Venise en 1943. Ils traduisent, sur des modes bien différents, le climat d'une époque où les spectateurs pensaient surtout à oublier, où les puissants dictaient leur propagande, où les censeurs veillaient et où les marchands commerçaient. Minnelli, Renoir, Visconti, Dreyer, Autant-Lara, Becker et Grémillon sont au rendez-vous. Et les fantômes de ceux que la tourmente emporta.



PROD/DB

« Vivre libre », de Jean Renoir.

PENSER à autre chose. Au moins, faire semblant. Le monde a basculé et ceux qui ont encore le loisir d'aller au cinéma attendent des films qui les aident à oublier. Consultés par sondage, les Américains, qui ont longtemps cru que cette guerre ne les concernait pas, veulent que Hollywood les fasse rêver. Et Hollywood les entend, qui produit 488 films en 1942, parmi lesquels *Un petit coin aux cieux (Cabin in the Sky)*, une comédie musicale interprétée exclusivement par des Noirs et qui offre à Vincente Minnelli de faire ses débuts de réalisateur. Ethel Waters et Lena Horne chantent, Louis Armstrong souffle dans sa trompette, Duke Ellington et son orchestre swinguent : les « musicaux » de la Metro Goldwyn Mayer sont toujours inimitables. La nouvelle avait de quoi rassurer, en ces temps où s'effondraient les certitudes les mieux établies.

Loin des ors de l'orgueilleuse Metro, les obscurs de la RKO bricolaient des films de série, et il leur arrivait de toucher le gros lot au moment où ils s'y attendaient le moins. Ainsi *Hitler's Children*, où les nazis contraignent des femmes à porter les enfants qui feront l'Allemagne de demain. Signé Edward Dmytryk, le film battit les records de recette de la firme. La RKO n'eut pas autant de chance avec *Vivre libre*, le deuxième film américain de Jean Renoir. Le cinéaste se proposait de *« montrer aux Américains un visage un peu moins conventionnel de la France occupée »* mais, traitant d'une réalité qu'il ne connaissait pas, – il avait quitté la France en 1940, – il ne parvint à convaincre ni le public américain ni les spectateurs français qui, lorsqu'ils découvrirent le film, en 1946, se déclarèrent horrifiés par tant de clichés.

En 1943, la presse américaine considéra que, s'ils voulaient mieux connaître la vraie nature du nazisme, les spectateurs devaient plutôt voir *Watch on the Rhine*, adaptation, par l'auteur et son mari Dashiell Hammett, d'une pièce de Lillian Hellman. Le film, réalisé par Herman Schumlin, offrait à Bette Davis une place en haut de l'affiche que ne justifiait pas l'importance de son rôle, et il revint à Paul Lukas d'asséner quelques vérités sur la réalité de l'Allemagne de l'époque avant de tuer un ignoble comte nazi. Le code de déceoce n'apprécia pas qu'un meurtre soit ainsi commis sans que le coupable reçoive un « juste châtiment », et exigea qu'une nouvelle fin soit tournée. Mais Paul Lukas, en ne se présentant pas au jour dit pour le tournage, empêcha l'application de la décision des censeurs.

Dans le camp d'en face, il arrivait aussi aux censeurs de se tromper. La mission assignée au cinéma par les nazis, alors que le sort des armes se révélait plus indécis qu'ils ne le prévoyaient, était simple : faire oublier aux Allemands la dure réalité de leur existence. *Le Lac aux chimères*, tourné par l'irréprochable (aux yeux des nazis) Veit Harlan, réalisateur du *Juif Süss*, répondait si bien à cette exigence que Goebbels le qualifia de *« chant populaire allemand »* : dans une campagne magnifiée par l'Agfacolor alors balbutiant, les amours impossibles d'une blonde jeune fille mariée à un riche prétendant mais éprise d'un génial musicien entraînaient le spectateur très loin de son univers quotidien. Goebbels, en revanche, se déchaîna contre *Lumière dans la nuit*, adaptation officieuse de la nouvelle de Maupassant *les Bijoux*, histoire d'une jeune femme du Paris de 1880, prise entre un mari falot et un séduisant artiste, victime d'un maître-chanteur et qui, étouffée par le poids des conventions sociales, finit par se suicider. Jugeant le film d'Helmut Kautner *« défaitiste »*, il décida qu'il oe devait pas être montré au peuple allemand. Mais lorsqu'il voulut l'interdire, il découvrit que ses censeurs avaient déjà fait paraître leur avis : le film était *« particulièrement recommandé pour sa valeur artistique »*. Le public allemand lui fit un triomphe.

Les vœux des fascistes italiens en matière artistique étaient proches de ceux des nazis. *Quelli della montagna*, réalisé par Aldo Vergano en 1942, année où la production italienne atteignit le chiffre record de 120 films, semblait y répondre. Pourtant, certains remarquèrent que Vergano, cinéaste aux idées antifascistes bien arrêtées, filmait sans lyrisme aucun la guerre menée en Grèce par les troupes italiennes et que, pour peu que l'on y regarde de plus près, les ootations ouvertement pacifistes abondaient. Quelques mois après le tournage du film, Aldo Vergano rejoignit le





PRODUCTEUR DE « TROIS COULEURS BLEU »





D.R.

Julie Delpy dans « Trois couleurs Blanc ».



D.R.

Irène Jacob dans « Trois couleurs Rouge ».

» Ce n'est pas toujours possible, mais j'ai tenté de respecter la règle de jeu, et j'y ai réussi. Il y a un équilibre exemplaire dans les trois films entre les nationalités. Dans le premier, tourné en France, majorité de techniciens français, d'acteurs français. Seuls le metteur en scène, le chef opérateur Slawomir Idziak, le scénariste Krzysztof Piesiewicz, le musicien Zbigniew Preisner sont polonais.

» Dans le deuxième, tourné en Pologne, acteurs polonais, un certain nombre de techniciens français, et dans les trois films, il y a eu des Suisses, intervenant en qualité d' électriciens. On parlait quatre langues sur le plateau, le polonais, l'anglais, le français, et l'allemand, avec des traductions simultanées permanentes. Je craignais que des clans se constituent, et s'opposent, qu'on arrive à des luttes nationales dans cette petite communauté. Cela a été évité. Parce que le contenu était plus fort que tout, parce qu'on était porté par un objectif supérieur, ces luttes devenaient dérisoires. Malgré les conditions de travail très dures, « à la polonaise » ! Six jours par semaine et douze heures par jour. Ou parfois plus. Tout au début du *Bleu*, on a fait dans la foulée plus de vingt-quatre heures d'affilée.

» Il a fallu transformer ces contraintes en zones de liberté. J'ai eu une discussion avec chaque membre de l'équipe, je leur ai dit, trouvons une solution qui corresponde à la réalité de votre travail. Au lieu de vous payer toutes les semaines comme c'est l'habitude, imaginons un salaire mensuel ou un système de forfait.

– Certains membres de l'équipe ont-ils travaillé sur les trois films ?

– Oui, en dehors du scénariste et du musicien, l'ingénieur du son, Jean-Claude Laureux, a tout suivi du début à la fin. Krzysztof lui a demandé de participer aux montages, aux mixages, de gérer la bande-son globalement dans une continuité totale. En revanche, il y a trois opérateurs polonais différents, chacun avec sa couleur et son style.

– En dehors de la « couleur », les films ont-ils une tonalité très différente ?

– Oui, le film *Blanc* est traité dans le genre d'une comédie à la Capra ou Lubitsch, une comédie sociale. Au départ, une anecdote plutôt drôle. Un coiffeur polonais, joué par l'extraordinaire Zbignew Zamachowski que l'on connaît depuis *Tu ne tueras point*, a rencontré une jeune Française, Julie Delpy, dans un concours de coiffure. Il en est tombé éperdument amoureux, il a tout vendu et il est venu s'installer en France, du côté de la rue Caulaincourt. Mais depuis qu'il est arrivé dans ce pays, il n'a pas pu consommer l'acte conjugal ; donc elle demande le divorce, et en profite pour lui prendre tous ses biens. Il ne lui reste plus qu'une solution, tenter de repartir chez lui, en Pologne...

» *Trois couleurs Rouge*, le plus étonnant dans sa facture, a été le plus diffficile à tourner, sa mise en scène est époustouflante. L'action se déroule à Genève, mais, encore une fois, on pourrait être ailleurs. On a seulement l'impression de se trouver au milieu du monde. Irène Jacob pose pour des photos de mode, elle heurte un chien avec sa voiture. Elle ramène l'animal à son propriétaire, c'est un juge à la retraite, Jean-Louis Trintignant, dont l'occupation préférée est d'écouter les conversations téléphoniques de ses voisins. Tout sépare cette homme et cette femme, l'âge, le métier, la vie...

– Les couleurs jouent-elles un rôle particulier dans les films ?

– On trouve les trois couleurs dans chacun des films, même si ça n'est pas lourdement indiqué. Krzysztof Kieslowski et moi nous refusons à toute explication, alors qu'on en a beaucoup. Chaque élément contient un nombre extrême de significations ; à la limite dans chaque image, on retrouve le bleu, blanc, rouge. Par exemple, il y a une courte scène, dans *Trois couleurs Bleu* qui jette un pont vers *Trois couleurs Blanc*. Dans une salle de tribunal on entend la voix de Zamachowski qui se plaint : *« Est-ce que c'est parce que je suis polonais que je n'ai pas droit à la même justice ? »* (N'oublions pas que le deuxième volet de la trilogie correspond à « Egalité » ...) Eh bien, dans la cour du palais de justice, il y a une voiture bleue, une voiture blanche, une voiture rouge. Je le sais, puisque je les ai louées, ces voitures ! Mais personne ne le remarque et tout est de cet ordre.

» *Un condamné à mort s'est échappé*, de Bresson, a un sous-titre, très beau et très discret, que personne ne voyait, *Le vent souffle où il veut*, extrait de l'épître à saint Jean. Pour moi, les films de Kieslowski, c'est ça, le vent souffle où il veut

– Est-ce que tous les personnages se retrouvent à un certain moment, ont-ils quoi que ce soit à voir les uns avec les autres ?

– Ils se retrouvent effectivement à la fin de *Trois couleurs Rouge*, sur un ferry-boat... qui fait naufrage. Pourquoi parler de pessimisme, qui vous dit que Kieslowski, justement, ne sauve pas ses personnages ?

– Quand on aura vu les trois films, quel est le sentiment qui prévaudra ? Comment se recomposera à travers le spectre symbolique des trois couleurs les notions de liberté, égalité, fraternité qui sont si discrètement explicitées ?

– Kieslowski n'a pas cherché à illustrer les mots liberté, égalité, fraternité dans le seul sens républicain du terme ; si ce sens intervient, c'est en mineur, dans cette séquence sur la justice, dans le quotidien des gens. Il pose des questions plus vastes, pourquoi ces trois mots ont-ils une importance fondamentale depuis si longtemps, pourquoi sont-ils des remparts contre la barbarie ?

» En allant de l'universel au particulier, que veut dire le mot liberté pour chacun d'entre nous. Les trois films se complètent comme un tryptique de Bacon ou certains Matisse. Il y a ce bleu, blanc, rouge dans les *Danse* de Matisse. Il faut voir les trois panneaux ensemble pour savoir... qu'il fallait les voir ensemble. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

EN RÉTROSPECTIVE



KOBAL COLL.

« Les Enfants d'Hitler » d'Edward Dmytryk.

maquis, où il resta jusqu'à la libération de Rome. Les fascistes souhaitaient des films « propres », aux personnages irréprochables, à la morale transparente. Luchino Visconti leur donna l'exact contraire. Le projet d'adaptation (inavouée, pour des raisons de droits) du roman de James M. Cain *Le facteur sonne toujours deux fois* lui avait été soufflé par Jean Renoir. Visconti parvint à faire accepter ce sujet, inspiré d'un livre dont la lecture était interdite et qui rassemblait, comme par défi, tous les thèmes proscrits.

En dépit de nombreuses tracasseries, *Ossessione*, tourné pendant l'été 1942 dans la région de Ferrare, put finalement voir le jour, œuvre d'une noirceur absolue, aux personnages déterminés par leurs pulsions et leurs frustrations, qui plonge ses racines dans l'observation minutieuse d'une réalité sociale dessinée par le chômage et la misère. Le film qui ouvrait la voie du néoréalisme, suscita la fureur des fascistes. *« Ce n'est pas l'Italie ! »* s'écria le fils du Duce à la sortie d'une projection privée de ce film qualifié par ailleurs d'*« offense au peuple italien »* et dont un ministre affirma qu'il exhalait *« une odeur de latrines »*. De manière inexplicable, *Ossessione* ne fut pas officiellement interdit, mais sa diffusion fut très contrariée par les censures locales. On vit même un évêque venir bénir la salle où il avait été projeté...

Un soir de septembre 1942, alors qu'il tournait la séquence finale d'*Ossessione*, Visconti avait appris que son frère aîné, Guido, venait d'être tué à El Alamein. Loin de Ferrare, à Moscou, Vera Maretskaïa fut informée à l'issue de la première projection de *Camarade P., elle défend sa patrie*, dont elle était la vedette, que son mari était mort au front. Dans ce film de pure propagande signé Friedrich Ermler, elle incarnait une jeune paysanne qui, après que son mari et son bébé eurent été tués par les Allemands, entrait dans la Résistance et devenait chef d'un groupe de partisans...

Fait inhabituel, *Camarade P., elle défend sa patrie*, avait été doublé en anglais, à l'intention du public anglo-saxon. Mais les spectateurs britanniques disposaient déjà de leur ration de films de guerre. Et s'ils pouvaient se distraire en suivant les aventures très romanesques des héros de *l'Homme en gris*, film de Leslie Arliss situé dans l'Angleterre de 1830 (avec Margaret Lockwood, James Mason et Stewart Granger) et qui remporta un immense succès, ils ne manquaient pas d'occasions de retrouver à l'écran la dureté des temps. Ainsi avec le drame de cette jeune ouvrière d'usine éprise d'un mitrailleur, qu'elle épousait juste avant qu'il ne soit tué (*Ceux de chez nous*, de Frank Launder et Sidney Gilliat), et la destinée des sept héroïnes de *Femmes en mission*, film cosigné par Adrian Brunel et Leslie Howard.

Quelques semaines après la sortie du film, Leslie Howard fut envoyé en mission dans la péninsule ibérique. Le 1er juin 1943, il quitta Lisbonne en compagnie de son avocat, qui ressemblait à Winston Churchill et s'amusait à l'imiter. Les services secrets allemands crurent que le premier ministre britannique se trouvait vraiment dans l'avion. Il n'y eut pas de survivant.

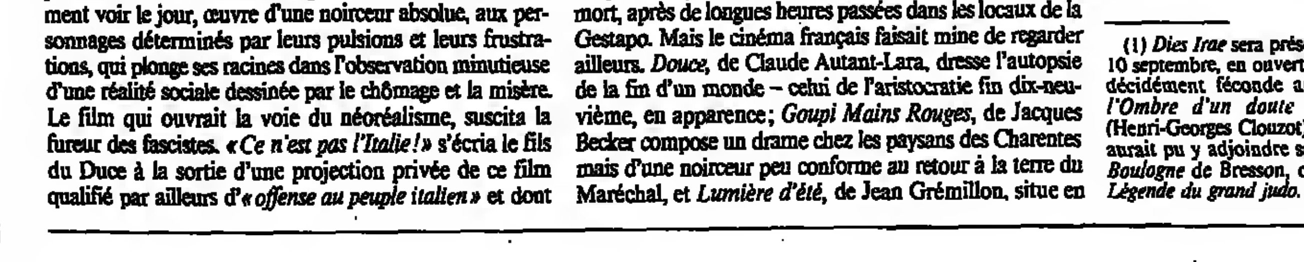
Quelques jours auparavant, à Paris, Harry Baur était mort, après de longues heures passées dans les locaux de la Gestapo. Mais le cinéma français faisait mine de regarder ailleurs. *Douce*, de Claude Autant-Lara, dresse l'autopsie de la fin d'un monde – celui de l'aristocratie fin dix-neuvième, en apparence ; *Goupi Mains Rouges*, de Jacques Becker compose un drame chez les paysans des Charentes mais d'une noirceur peu conforme au retour à la terre du Maréchal, et *Lumière d'été*, de Jean Grémillon, situe en Haute-Provence ses tragiques chassés-croisés amoureux. La censure de Vichy tenta, vainement, de l'interdire – son producteur avait le bras long. Paul Morand, président de la commission, en démissionna. La censure parvint, en revanche, à couper une réplique de *Douce* : *« Je vous souhaite l'impatience et la révolte »*, lançait Roger Pigaut aux pauvres auxquels Marguerite Moreno venait de conseiller *« la patience et la résignation »*.

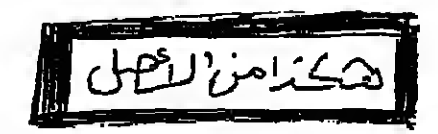
Au nord de l'Europe aussi, le cinéma jouait double jeu avec la guerre. Au Danemark, on tourna sous l'occupation allemande près de deux fois plus de films qu'avant la guerre. La disparition des films américains et anglais mais aussi le besoin de se replonger dans le patrimoine culturel national expliquent ce regain d'activité, qui permit à Carl Theodor Dreyer, soixante-deux ans, de tourner son premier film depuis douze ans. Sa volonté de travailler sur un sujet *« à arrière-plan social ou politique »* le porta à s'intéresser à certains procès de sorcellerie du dix-septième siècle. Dès l'écriture du scénario de *Dies Irae (Jour de colère)* (1), Dreyer insista sur le fait que la jeune épouse du pasteur était condamnée au bûcher non parce qu'elle était une sorcière, mais parce que sa mère en était une. Les mécanismes d'élimination de communautés entières étaient bien au centre de ce projet, ce que le cinéaste confirma explicitement le 1er décembre 1943, deux semaines après la sortie du film, rapprochant le climat de violence rituelle du film et la situation de son pays, soumis à l'oppression nazie.

Depuis quelques semaines, l'état d'exception avait été décrété au Danemark et les rafles de juifs se multipliaient. Le 4 janvier 1944, le dramaturge et poète danois Munk Kaj fut assassiné par les Allemands. Son œuvre majeure, *Ordet*, que Dreyer devait adapter en 1955, avait inspiré au cinéaste suédois Gustaf Molander un film sorti à Stockholm à peine une semaine avant sa mort. La résurrection miraculeuse de la femme d'un fermier y symbolisait la résistance de l'être humain aux forces du Mal.

PASCAL MERIGEAU

(1) *Dies Irae* sera présenté par le Ciné-Club de France 2, le 10 septembre, en ouverture d'un cycle lui aussi consacré à la décidément féconde année 1943. Il se poursuivra avec *l'Ombre d'un doute* (Alfred Hitchcock), *le Corbeau* (Henri-Georges Clouzot), et *Ivan le Terrible* (Eisenstein). On aurait pu y adjoindre sans dommage *les Dames du bois de Boulogne* de Bresson, ou le premier film de Kurosawa, *la Légende du grand judo*.





LA 50e MOSTRA DE VENISE

«LE TEMPS DE L'INNOCENCE» DE MARTIN SCORSESE

LE SANG DES ÉMOTIONS

Entre Edith Wharton, romancière blanche anglo-saxonne et protestante, chroniqueuse de la haute société du Nord-Est américain au début du siècle, et Martin Scorsese, cinéaste italo-américain de culture catholique, visiteur régulier des bas-fonds des Etats-Unis, la rencontre était imprévisible. Pourtant, Scorsese vient de porter à l'écran le Temps de l'innocence, *le roman d'Edith Wharton,* The Age of Innocence, *présenté en compétition le 31 août. Pour construire le triangle amoureux qui unit Newland Archer, jeune homme de bonne famille, Ellen Olenska, une femme qui a vécu, et May Welland, jeune héritière, il a choisi Daniel Day Lewis, Michelle Pfeiffer et Winona Ryder. De ces choix, des multiples hommages aux cinéastes qu'il aime glisser dans le film et de son intérêt soudain pour la haute société, Martin Scorsese s'explique.*



D.R.

Daniel Day Lewis et Winona Ryder.

«JE connais le journaliste [*et co-scénariste*] Jay Cocks depuis 1980. Il fait aujourd'hui partie du cercle de mes intimes, avec De Niro, Robbie Robertson et Harvey Keitel. Il a toujours su à quel point j'aimais les films de genre – westerns, films de gangsters, drames à costumes, – et j'ai toujours clamé mon désir d'en réaliser un jour. *Le Temps de l'innocence* d'Edith Wharton est un des livres favoris de Jay Cocks. En me l'offrant aux alentours de Noël 1980, il m'a dit : «*Si jamnis tu te décides vraiment à tenter quelque chose de différent, ó te risquer ou filni d'époque, ce livre est fait pour toi.*»

» J'ai mis six ans à l'ouvrir. En 1980, je sortais de *Raging Bull*, j'entrais dans *King of Comedy*, je n'étais pas prêt. Et ce n'est que fin 1986, alors que je parcourais l'Angleterre et l'Ecosse, que je l'ai lu. Avec la certitude que ces années d'attente avaient été indispensables. Ma vie alors evait changé, elle s'était calmée – assez, en tout cas, pour que le contact s'établisse entre le roman et moi.

» J'ai l'air, je suppose, d'empiéter sur le territoire de James Ivory, d'autant que j'ai tourné certaines séquences à Troy, dans l'Etat de New-York, qui servit déjà de cedre aux *Bostoniennes*, d'après le roman d'Henry James. On fait des films sur ce qu'on connait. Ismail Merchant et James Ivory sont aussi sensibles à cette société que moi à celle de *Mean Streets*, *Raging Bull* ou des *Affranchis*. J'aime bien les films de Merchant-Ivory, je n'ai simplement pas la même approche de leur univers. La mienne est, je crois, plus viscérale. Comprimer, de plus en plus, le jeu des acteurs, le travail de la caméra, comprimer jusqu'au bord de l'explosion, jusqu'à l'explosion. Là résidait mon premier défi, rester moi-même en traitant de personnages qui n'expriment jamais leurs sentiments. De temps à autre, je pensais à certaine scène du *Barry Lindon* de Knbrick, è Max Ophüls, souvent. J'ai d'ailleurs tenté, çà et là – sans vouloir, bien entendu, me mesurer à lui, – de rendre hommage à ses films que j'adore : *Lettre d'une inconnue*, *Loln Montès*, *Madame de*...

» Un film – américain – m'a aussi particuliérement marqué . Il s'agit de *l'Héritière* de William Wyler, d'après le roman d'Henry James *Washington Square*, avec Olivia de Havilland, Montgomery Clift et Ralph Richardson. Mon père m'y avait emmené dès sa sortie, j'avais huit ou neuf ans. Je me rappelle encore la scène où Ralph Richerdson explique à sa fille, Olivia de Havilland, que le personnage de Montgomery Clift ne s'intéresse qu'à son argent. Parce qu'elle est teroe. Parce qu'elle n'est pas jolie. Si poliment qu'on le filme, dire ça à son enfant est d'une brutalité effrayante. L'horreur totale, enrobée de bonnes manières et de civilité. Et la fin, quand Olivia de Havilland remonte le grand escalier, visage impassible éclairé par une lampe à pétrole, tournant le dos à la porte contre laquelle tambourine un Montgomery Clift désespéré... Je n'ai jamais oublié la force de cette scène..

» Mais l'influence majeure que je revendique est celle de Visconti. Tout Visconti, en particulier *le Guépard*, dont j'ai projeté, pour les acteurs et les techniciens, la copie définitive, restaurée, de trois heures. Moi aussi, j'ai ma scène de bal. Moins monumentale que celle du *Guépard*, mais notre salle était plus petite! Il n'y a pas à New-York de ces grands *palazzi* siciliens... Le bal des Astor, que le nôtre représente, était le must de l'aristocratie new-yorkaise. La salle de bal de Mme Astor ne pouvait contenir que quatre cents personnes. Etre invité au bal des Astor signifiait qu'on appartenait aux «New-York 400», le dessus du dessus du panier.

» Je ne me suis jamais senti désorienté dans ce milieu, quoique certaines scènes de dialogues intimes aient été délicates à gérer. Et qu'il m'ait semblé difficile de rendre confortables des personnages toujours contraints au garde-à-vous social, dans cette société rigoureuse et conservatrice du dix-neuvième siècle, où un gentleman ne croisait pas les jambes en présence de dames qui ne faisaient pas directement partie de la famille...

» Ce qui m'a, d'une certaine manière, mis à l'aise, c'est que, tout comme *Mean Streets* ou *les Affranchis*, *le Temps de l'innocence* raconte un rituel tribal. Il s'agit d'une tribu différente, certes, mais d'une tribu quand même. En lisant, dans le roman d'Edith Wharton, «*toute la tribu se réunit*», je me suis dit : «*C'est parfait! C'est de l'anthropologie!*» Ma première approche fut donc anthropologique. Etude approfondie de la hiérarchie des rapports familiaux. Soin apporté au détail des vêtements. Aux plats. A la présentation des plats. Un an avant le début du tournage, je savais exactement la composition des menus des sept dîners qui seraient servis pendant le film.

» Jay Cocks et moi avons écrit le scénario du *Temps de l'innocence* en deux semaines et demie en janvier 1989. Ça paraît court, mais je pensais constamment au sujet depuis deux ans, couvrant de notes le livre d'Edith Wharton. Dès que le studio – la Fox, à l'époque – a approuvé ce premier jet, nous avons chargé une jeune femme des recherches sur l'époque. Robin Standefer – elle avait découvert l'artiste dont Nick Nolte «peignait» les toiles dans *New York Stories* – a notamment demandé l'aide de Lilly Lodge, dont le grand-père, George Cabot Lodge, connaissait Edith Wharton. Elle fut, sur le plateau, notre expert en étiquette... Nous avions une armée de conseillers, pour tout, des gants aux fourchettes – et il pouvait y en avoir jusqu'à soixante-douze différentes par repas. Nous ignorions, par exemple, qu'à l'entrée d'un grand bal se dressait toujours une table sur laquelle les hommes déposaient, sous un petit carton portant leur nom, une série de paires de gants blancs. L'étiquette exigeait en effet qu'un homme change de gants chaque fois qu'il changeait de partenaire.

» Sous peine de me faire tuer, il fallait que je trouve, comme d'habitude, deux «silhouettes» pour mes parents. Difficile de les placer chez les Astor: j'en ai donc fait deux pauvres immigrants qui émergent, à la gare, de la fumée du train. Me mère était ravie que j'aborde enfin un projet «*qui avait de la classe*» mais se plaignait de son corset. Elle s'en plaint encore aujourd'hui. J'ai appris par la suite qu'elle en avait relâché les coutures, la tricheuse!

» Moi, je me suis distribué le rôle plus qu'épisodique du photographe! J'y tenais. Avec ma moustache, c'est fou ce que je ressemble à mon grand-père de Pulizzi-Generosa, près de Palerme. Je suis sicilien des deux côtés. Ma grand-mère maternelle, dont j'ai donné le nom, Domenica, à me deuxième fille, venait elle aussi des alentours de Palerme, de Cimina – où fut tournée une partie du *Guépard*! Vous vous souvenez de cette edmirable séquence où ils visitent une petite église et sont couverts de poussière? Cette église, c'est celle de Cimina. Umberto Tirelli, le patron des ateliers de costumes, qui a travaillé avec Visconti, me l'a confirmé en me montrant une photo de cette séquence : «*Quest'è la chiesa di nonna.*» «*C'est l'église de ta grand-mère.*»

» J'ai demandé à Joanne Woodward d'être la récitante. Je n'ose vous dire à quel point j'ai torturé cette malheureuse! Dès la fin du tournage, nous avons enregistré une première version de la narration, et recommencé à chaque stade du montage. Woodward fait tout passer – y compris ce qui fut coupé – par la voix. Une voix si douce, d'un usage si meurtrier! Et pour incarner Newland Archer, je ne voyais que Daniel Day Lewis. Je l'avais vu dans *My Left Foot*; je l'avais trouvé d'une intensité formidable. Il s'est totalement investi dans le rôle de cet aristocrate saisi par l'amour fou. Même lorsqu'il passait le week-end chez moi, pour regarder de vieux films ou simplement bavarder, il s'habillait comme Archer, conservait toujours son chapeau et sa canne!

» L'accent de la haute société new-yorkaise de l'époque a pratiquement disparu. Il faut, pour en retrouver la couleur, se reporter à la manière dont parlaient les Roosevelt. Un ton particulier, une mélodie précise, une certaine façon d'articuler. C'est Michelle Pfeiffer qui a eu l'idée de parfumer son phrasé d'accent français. Edith Wharton le suggérait au détour d'une phrase, elle s'en est emparé pour l'amplifier.

» C'est curieusement moins le travail de Michelle Pfeiffer sur *les Liaisons dangereuses* que sa performance dans *Veuve mais pas trop*, de Jonathan Demme, qui m'a convaincu de lui confier le rôle d'Ellen Olenska, la «bohème». Je suis généralement très critique quant aux films sur les Italo-Américains interprétés par des non-Italiens. Mais dans *Veuve mais pas trop*, j'ai eu l'impression que Michelle était vraiment née dans le faubourg de Queens! Quand, la même année, je l'ai vue dans *les Liaisons*, je me suis dit qu'elle pourrait rendre justice à Ellen. Elle était belle, elle était habile, elle saurait choisir celle des soixante-douze fourchettes qu'il fallait avec autant de neturel qu'elle mâchait son chewing-gum.

» Qu'on ne s'y trompe pas, les thèmes du *Temps de l'innocence* sont ceux qui m'attirent depuis vingt ans. La culpabilité. Le désir. Ne pas pouvoir l'assouvir. Etre obsédé par quelqu'un. Ne pas pouvoir satisfaire cette obsession. Ça me fascinait déjà en 1968, dans *Who's That Knocking At My Door?* où Harvey Keitel tombait amoureux de Zena Bethune, mais ils avaient des styles de vie si différents qu'il leur était impossible de se comprendre, et donc de se rejoindre. Répression et tourment. Poussée jusqu'à devenir dangereuse, cette obsession devient celle de Travis Bickle dans *Taxi Driver*, où elle finit par exploser, détruisant tout dans un bain de sang.

» Ici, la destruction se fait plus policée, plus élégante. Elle n'en est pas moins totale. Il y a beaucoup de sang versé, mais il s'agit d'un autre sang, du sang des émotions. *Le Temps de l'innocence* est peut-être le plus violent de mes films.»

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR

Edith Wharton, rebelle tranquille

HOLLYWOOD sembla anfin découvrir la romancière Edith Wharton. *Ethan Frome*, de John Madden, interprété par l'Irlandais Liam Neeson, encore inédit en France, sortait à New-York au printemps dernier; *The Age of Innocence*, de Martin Scorseee, fait l'ouverture du Festival de Venise; d'eutres romans de Wharton sont à l'étude dans différents studioe, dont *les Boucaniers*, laiasé inachevé et récemment terminé par Marion Mainwaring, et *The Glimpses of the Moon*, publié en 1922. Et plusieurs de ees œuvres – *Autres Temps*, *les Beaux Mariages*, *Fièvre romaine* – font l'objet d'adaptatlons théâtrales, présentées en ce momant par la Shekespeare Company eu Mount, sa propriété eituée à Lenox, Massachusetts.

Observateur hors pair des mœurs et des codes de son temps, Edith Newbold Jones est née dans la haute société new-yorkeise en 1862. Elle commence à écrire à douze ans, mais dans son monde, «ça ne se fait pas». Elle ne renouera avec l'écriture qu'à l'âge de vingt-neuf ens. Elle épouse Teddy Wharton en 1885. Optant d'abord pour l'architecture et la décoration, elle ae fait construire le Mount, dont elle dessine les plans. Elle reprend la plume et achève *Chez les heureux du monde* en 1905. Sur sa lancée, elle quitte le Mount en 1912, divorca, s'installe à Paris, rue de Varenne.

En 1902, elle avait entamé une relation amicale avec Henry James, relation complexe faite d'affinités littéraires profondes mais aussi de jalousie. Dans plusieurs de ses nouvelles, James met en scèna des épieodes de la vie de celle qu'il appelait l'«Ange de la dévastation». A Paris, Edith Wharton se lie également d'amitié avec Peul Bourget, Jacques-Emile Blanche, Anna de Noailles... En 1916, elle est nommée chevalier de la Légion d'honneur pour son action en faveur des réfugiés de la première guerre mondiale. En 1920, la Prix Pulitzer est décerné à *The Age of Innocence (le Temps de l'innocence)*, Edith Wharton est la première femme à recevoir cette distinction. Elle meurt à Saint-Brice-sous-Forêt, près de Paris, en 1937, après avoir assisté à l'écroulement du monde et de la société qui étaient les siens.

★ Les romans et nouvelles d'Edith Wharton ont fait l'objet de nombreuses traductions en français, disponibles chez Flammarion et dans les collections «GF» et «10/18».

« SHORT CUTS » DE ROBERT ALTMAN

LA SYMPHONIE DES FRUSTRATIONS

Quiconque pensait que, après « The Player », Robert Altman rentrerait dans le rang du cinéma hollywoodien en sera pour ses frais. Présenté en compétition à Venise, le 4 septembre, « Short Cuts » en est l'opposé. Selon cette construction narrative de plus en plus en plus complexe qu'il élabore depuis « Nashville » pour décrire un microcosme, il mêle cette fois huit nouvelles et un poème de Raymond Carver, autre observateur du panorama socioculturel américain.



D.R.

Robert Altman avec Anne Archer.

LE projet est antérieur à *The Player*. « *Je n'avais jamais lu Raymond Carver*, dit Robert Altman, visage de Père Noël méphistophélique et carrure de grizzly. *Installé à Paris, ayant terminé* Vincent et Théo, *j'étais parti pour l'Italie préparer un film sur Rossini. Le projet ayant tourné court de manière plutôt grossière, je suis rentré sur Paris, j'ai pris mes cliques et mes cloques et tout rapatrié sur Los Angeles. Pour lécher mes plaies, en quelque sorte. Afin d'occuper les onze heures de vol entre Paris et LA, mon assistante Scottie Bushnell m'a donné quelques recueils de nouvelles de Carver. En descendant de l'avion, elles se mêlaient déjà toutes dans ma tête, je savais qu'il y avait là un film, j'ai appelé mon coscénariste Frank Barhydt, nous nous sommes tout de suite mis ou travail.* »

Altman acquiert les droits des nouvelles qui l'intéressent et passe un accord avec la Paramount. Changement de régime au studio, arrivée d'un nouveau président de la production « *qui a d'entrée détesté le scénario* » et qui met immédiatement le projet en *turnaround*, ce qui signifie : à céder cootre simple remboursement des frais initiaux. Aucun candidat ne se présente. Altman reprend ses droits, mais échoue dans sa recherche d'un financement. On lui offre de réaliser *The Player*, il accepte.

Hollywood s'agite autour du *Player*, on parle d'un « *grand retour* » de Rohert Altman – « *mon quatrième* », dit le réalisateur en riant. Le film est sélectionné pour Canoes. Sur la Croisette, on offre à Altman des films à gros hudget, mais aux producteurs comme aux journalistes qui l'interrogent sur ses projets, il répond invariablement : « *Short Cuts.* » En fait, le réalisateur mène campagne. La stratégie réussit. Un accord sur *Short Cuts* est signé, à Cannes, vingt-quatre heures après la première projection de *The Player*. « *Même scénario, pourtant, et même réalisateur* », observe Altman.

Carver et Altman ne sont différents qu'en apparence. « *Ceux qui l'ont connu m'en donnent des lectures diverses,* dit le réalisateur. *Il se présentait comme quelqu'un de timide, d'introverti...* » Né dans l'Oregon au seio d'une famille ouvrière, mort d'un cancer aux poumons en 1988 à l'âge de cinquante ans, Carver oe connut le succès que vers la fin d'une vie marquée par l'alcoolisme, la pauvreté, la maladie. Il publia une dizaine de recueils de nouvelles et de poèmes. Il frôla souvent la misère, fit même banqueroute, et ne fut reconnu que durant ses dix dernières années comme un des maîtres de la nouvelle littérature américaioe. Jadis joueur et huveur invétéré – il n'en fit jamais mystère, – Altman, soixante-huit ans, connut, avec des films comme *MASH*, une première heure de gloire dans les années 70. Perçu en 1980 comme un échec (il est depuis bénéficiaire), *Popeye* ohlige Altman à vendre sa maison de production, Lion's Gate, et à prendre ses distances avec Hollywood. Il met alors en scène au théâtre, dirige des productions à petit hudget, fait de la télévision. Comme uo personnage de Carver, il oe geint pas, il s'accroche. Pendant dix ans.

« *Si, les ayont lues en bloc, toutes les nouvelles de Carver dans ma tête n'en font qu'une,* dit le cinéaste, *il en va de même pour ma carrière. Mes films ne sont que des éléments à l'intérieur d'un seul film.* Short Cuts *ne serait pas ce qu'il est si je n'avais réalisé* The Player, Nashville *ou* Tanner'88 [série télé sur la campagne présidentielle américaine]... »

D'une écriture dépouillée, apparemment « *fonctionnelle comme une dépêche d'agence* », les nouvelles de Carver racooteot les petites luttes quotidiennes et les dilemmes moraux de gens ordinaires. « *Ordinaires mais déplacés, décalés, plongés dans des situations qui leur sont étrangères* », précise Altman (qui pourrait aussi bien parler de ses propres films). Une des nouvelles (incluse dans *Short Cuts*) décrit l'impact d'un chien sur une famille en crise. Une autre encore suit uo couple chargé de garder l'appartement de leurs voisins mais finissant par endosser leurs persoonalités. Uoe troisième détaille les rapports entre un boulanger et un couple qui ne vient pas chercher le gâteau d'anniversaire de leur enfant. Dans une quatrième, trois pêcheurs en randonnée découvrent dans « leur » rivière le cadavre d'une jeune fille noe.

« *Chacune de ces nouvelles pourrait faire l'objet d'un film,* dit Altman, *et je ne voudrais en voir aucun. En revanche, si vous les abordez ensemble, elles s'enrichissent mutuellement.* » Pour tenir le fil d'une intrigue, Altman et Barhydt déploient sur un mur de 6 mètres cent cinquante petits cartons, de couleurs différentes, codées à la fois par personnage et par lieu. « *Et nous les déplacions comme des pions sur un échiquier.* » Trois éléments unifient le tout : l'escadron d'hélicoptères qui, sous le générique de début, répand de l'insecticide au-dessus de Los Angeles (le ver est dans le fruit), un tremblement de terre, et uo chroniqueur de télévision permettant d'entrer dans chacun des foyers, « *comme si tous les personnages vivaient, au même moment, une même expérience* ». Y compris l'enfermemeot dans un monde clos dont ils tenteront de sortir. « *Je ne crois pas que ce soit un film très optimiste*, dit Altman, narquois. *Seuls les contes de fées le sont.* »

Patiemment, le réalisateur et soo scénariste tissent les fils : le pilote d'hélicoptère Peter Gallagher est séparé de son épouse Frances McDormand qui couche avec le flic Tim Robhins qui est marié à Madeleine Stowe dont la sœur Julianne Moore est mariée au médecin Matthew Modine qui soigne l'enfant de Bruce Davidson et Andie McDowell heurté en voiture par Lily Tomlin qui vit avec Tom Waits et dont la fille Lily Taylor surveille l'appartemeot des voisins avec son compagnon Robert Downey Jr. dont le meilleur ami Christopher Peno marié à Jenoifer Jason Leigh nettoie uoe piscioe jouxtant celle de la chanteuse de jazz Annie Ross qui ne parvient pas à nouer dialogue avec sa violoocelliste de fille Lori Singer...

« *Le danger était d'en faire trop. Il nous fallait rendre les liens signifiants. Que Lili Taylor soit la fille de Lily Tomlin et qu'elle fût, peut-être, molestée dans son enfance par Tom Waits colore leurs rapports de manière intéressante. L'amolgome des nouvelles était parfois délicat : le couple Anne Archer-Fred Ward – elle un clown, lui un des trois pêcheurs – qui dîne un samedi soir chez les Modine-Moore appartient à deux ou trois nouvelles différentes. Il nous fallait faire confiance aux personnages, les laisser filer et les suivre dans leur évolution noturelle. Tess Gallagher, poètesse et veuve de Carver, nous a été d'un formidable soutien. Plus nous nous détachions de l'œuvre originale, plus elle était rovie. Si c'est pour simplement illustrer les nouvelles, disait-elle, ce n'est pas la peine.*

» *Quand il nous manquait un épisode, nous l'inventions. A la manière de Corver. L'histoire de la chanteuse de jazz (Annie Ross) et de sa fille violoncelliste (Lori Singer) n'existait pas dans les recueils de nouvelles, mais son inclusion justifie la présence de lo musique dans le film. Le personnage incarné par Jack Lemmon (père, dans le film, de Bruce Davidson) est tiré d'un poème intitulé – je le jure –* Lemonade... *En somme, nous avons mis tous ces ingrédients dans une marmite, et fait... de la Carver Soup. Sans nous être jamais rencontrés, Carver et moi ovons fait un vrai travail de collaboration. Molheureusement pour lui,* conclut Altman, le sourire carnassier, *c'est moi qui aj le dernier mot ! Pour l'instant.* »

Si Carver situait ses personnages dans la grisaille et le froid de la côte Pacifique Nord, Seattle ou Portland, Altman les transpose à Los Angeles. « *A cause de la taille de la ville, d'abord. Dans une localité aussi petite que Portland, les rencontres ou les croisements des personnages seraient moins fortuits. Me poraissait intrigante, aussi, l'idée de semer dans l'étendue sud-californienne – vue du haut : une immense couverture de lumières – ces rapports entre* losers, *alcooliques, hommes et femmes à lo dérive. Enfin, raison pratique, les acteurs.* » Le tout-Hollywood se bat aujourd'hui pour participer à un film d'Altman.

Les conditions sont claires : dix jours maximum, salaire minimum, le même pour tous. Déplacer tout ce moode jusqu'à la frootière canadienne serait extrêmement difficile, et alourdirait considérablement uo budget fixé à 12 millions de dollars. « *Mon seul problème a été de jongler avec le planning : nous avions les acteurs quand nous pouvions les ovoir, à nous d'être prêts. Je n'ai simplement pas réussi à m'aménoger un jour de repos. Mais ça a été le tournage le plus facile, et le plus détendu que j'aie jamais connu. Ça roulait, puis tout à coup, c'était fini.* »

Cinéaste du comportement, Altman soutient – « *depuis toujours* » – que « *80 % de mon travail est fait quand j'ai achevé mon casting. Je ne demande pas à un acteur de « remplir » un rôle, je lui demande de s'asseoir et de me dire ce qu'est le rôle, de me faire découvrir quelque chose que je n'aurais pas imaginé. Si un acteur s'en tient à ce que j'ai inventé, ce sero moche. Si brillant, retors ou torturé mon esprit soit-il, le résultat sera toujours inférieur au fruit d'une collaboration. Un acteur de quarante ons arrive nanti de quarante ans d'expérience, dont fait partie la moindre porte qu'il ait ouverte. On ne désapprend jomais rien. Les performances des acteurs sont la clé de voûte. Bien plus que le scénario, qu'il faut être prêt à jeter par lo fenêtre, bien plus que mon propre travail, et je n'ai pas l'habitude de jouer les modestes.*

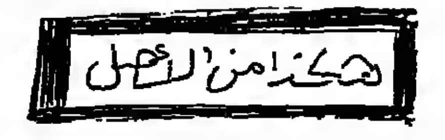
» *Ce que fait Jennifer Jason Leigh dons* Short Cuts, *je n'aurois jamais pu l'inventer, je n'aurois jamais su* ». (Dans *The Dorothy Parker Story*, d'Alan Rudolph, qu'Altman vient de produire, Leigh est, dit-il, « *presque terrifiante d'audace et d'inventivité* ».) « *C'est elle qui est allée enquêter auprès des professionnelles du téléphone rose – elle qui a répondu à certains de ces appels, elle qui a écrit son propre dialogue. Je n'y suis presque pour rien.* » Pas même d'avoir situé ces coups de téléphone rose entre travaux ménagers et change des couches d'un bébé ? « *Mais c'est ce que font ces femmes, non ?* »

Mélange des genres, mélange des tons. « *Mais pourquoi pas ?,* s'emporte-t-il. *Que les gens se morreut ne les empêche pas de se trouver en pleine tragédie. Pourquoi, dès qu'an aborde le drame, les personnages devraient-ils froncer le sourcil et, dès qu'on touche à lo comédie, avoir le sourire jusque-là et le pantalon qui tombe ? La structure de tous mes films à personnages multiples repose sur le fait que les gens rient tout en mourant ò petit feu. On meurt, mais la vie continue. Vous présentez les choses, au public de les compléter.* »

Short Cuts dure plus de trois heures. « *Il est né comme ça. Si vous avez un fils qui fait 2 mètres, vous lui achetez un ballon de basket et un lit à sa taille, vous ne lui coupez pas la tête et les pieds... La plupart de ceux qui financent les films les veulent courts, bien enveloppés, le public les trouvera « sympos » et les aura oubliés en 10 minutes, ce qui est essentiel quand on veut leur fourguer le même film la semaine suivante. Qu'on l'aime ou pas, celui-ci ne se laisse pas facilement oublier.* »

Altman se sent-il encore le goût – ou la capacité – de revenir à des œuvres aussi intimistes qu'un *Reviens, Jimmy Dean, reviens* ? « *C'est possible, mais je n'oi rien de prévu de cet ordre-lò pour les quelques années à venir.* » Eo effet, après ce *Prêt-à-porter* qu'il tournera le printemps prochain à Paris (une comédie hurlesque sur le milieu de la mode), Altman mettra en chantier *Angels in America/Perestroïka*, d'après le diptyque théâtral de Tony Kushner (où se mêlent sida, politique, identité sexuelle, Ethel Rosenberg, l'avocat Roy Cohn, et les années Reagan), puis reviendra à Raymond Carver pour *More Short Cuts*, dont il vient d'entreprendre le scénario : « *Je continuerai jusqu'à ce qu'an m'en empêche, ou qu'on m'abatte.* »

H. B.



MUSIC-HALL

A L F R E D O   A R I A S   M E T   E N   S C È N E

NAISSANCE ET VIE D'UNE LÉGENDE

La revue s'intitule «Fous des Folies». Treize lettres et le mot «Folies» : la tradition est respectée, la continuité assurée. Fermées depuis décembre dernier, les Folies Bergère s'ouvrent à nouveau le 4 septembre, fidèles à une longue histoire pailletée et foisonnante. Pour leur donner une vie nouvelle, la directrice, Hélène Martini, a choisi Alfredo Arias. Rien d'extravagant à cela, dans «Luxe», un de ses spectacles datant de 1975, Arias avait déjà placé un grand escalier... Il va mettre en scène son rêve des Folies Bergère, comme, dans sa revue argentine «Mortadela», il a mis en scène ses souvenirs de Buenos-Aires, avec les belles trahisons de la mémoire et de l'amour. Comme d'habitude, il a engagé des artistes singuliers, les faisant travailler parfois à contre-emploi, hors des clichés et des conventions. C'est ainsi qu'un sopraniste kabyle né en Savoie chantera «la Vie en rose», qu'une clownesse coiffée à la Tintin jouera Cendrillon en chanteuse réaliste, qu'un fantaisiste breton au look d'étudiant américain mènera la revue. Tant d'autres surprises encore...

A Paris, sous le Second Empire, a été construit au carrefour des rues Richer, de Trévise et Geoffroy-Marie, un grand magasin de literie, à l'enseigne des Colonnes d'Hercule. Sur ce terrain – jadis légué par un moine à l'hospice des Quinze-Vingts, – en 1867, à côté du magasin, des promoteurs entreprirent d'édifier une salle de spectacles consacrée aux opérettes, fantaisies lyriques, pantomimes, chansons. Un café-concert, en somme. Elle devait s'appeler «les Folies Trévise», mais le duc de Trévise protesta. «Folies Richer» n'eut pas davantage de succès. Les travaux traînèrent, et, en 1868, après la fermeture des Colonnes d'Hercule, l'établissement prit le nom des «Folies Bergère» – «Bergère» étant une alitération de Jean Bergier, maître teinturier du seizième siècle. Quant à «Folies», c'est le nom générique des lieux où l'on dansait et chantait. Des plaisantins baptisèrent l'endroit «la salle des sommiers élastiques», à cause du magasin de literies.

Cette très belle salle, inaugurée le 2 mai 1869, offrait, outre des spectacles que l'on dirait aujourd'hui «de variétés», un espace où l'on pouvait aller et venir, boire et fumer. La guerre de 1870 et la Commune interrompirent l'activité des Folies Bergère, que d'ailleurs, passé le premier mouvement de curiosité, les Parisiens ne fréquentaient guère. En juin 1871, Léon Sari, ancien secrétaire d'Alexandre Dumas, propriétaire d'un petit théâtre boulevard du Temple, en reprend la direction.

C'est avec lui, en vérité, que l'histoire commence. Sari récupère ce qui reste du magasin de literie, engage des travaux, ajoute un promenoir. En 1872, les Folies Bergère peuvent rivaliser avec l'Alhambra de Londres. L'orchestre est dirigé par Olivier Metra, compositeur de valses, «le Johann Strauss français». En 1875, décoré de plantes vertes et de jets d'eau, le grand hall attire les foules autant que le spectacle. En 1880, dans ses *Croquis parisiens*, Huysmans en donne une description très naturaliste. Au promenoir et au jardin, les hommes senls croisent ces femmes dont le maquillage annonce la petite vertu, et qui viennent là *«faire leur persil»*, expression garantie d'époque. Mais enfin, le spectacle est aussi sur scène, avec l'Américaine à la mâchoire d'acier Leona Dare, les clowns musiciens Hanlon-Lees, Anna Judic la diseuse... Sari commande ses affiches à Jules Chéret – un siècle plus tard, elles seront sans prix... Mais il commet une bourde : en 1881, il programme en concerts des œuvres de Delibes, Gounod, Massenet. Un mois plus tard, à moitié ruiné, il renonce. De plus, il est joueur. En 1885, c'est la faillite. Pourtant, les Folies Bergère appartiennent désormais au paysage parisien. Dans *Bel Ami*, de Maupassant, c'est là que Léon Duroy, fraîchement débarqué, commence son ascension par les femmes...

A cette époque, M. et Mme Allemand, qui, ayant gagné une fortune avec un casino à Aix-les-Bains, oot repris la Scala et l'Eldorado, achètent les Folies Bergère. Comme ne l'indique pas leur nom, ils sont marseillais. Et ils ont du flair. Le 1er décembre 1886 s'ouvre la première revue des Folies Bergère : *Place au jeûne*, quatre décors, quatre-vingts costumes, une machinerie remise à neuf. Ils s'assurent le concours d'un directeur, leur neveu par alliance, Edouard Marchand. Pendant quinze ans, il va chercher et trouver des attractions sensationnelles, des vedettes. C'est lui qui fera venir la première troupe de girls levant la jambe en cadence.

L'établissement est de plus en plus luxueux. Au début de 1887, les Allemand dotent le jardin d'hiver d'une fontaine lumineuse, d'uo bar superbe, d'un oouveau plancher. Sur scène, il y a des ballets, des chiens savants, une charmeuse de serpents, de véritables Zoulous amenés à grands frais, une famille birmane, un kangourou boxeur, des briseurs de chaînes, des acrobates, des jongleurs, des clowns, le nain transformiste Little Teach, des tableaux vivants, des dompteurs, des dresseurs d'éléphants, et Loïe Fuller avec ses voiles et ses jeux de lumière. On y voit aussi les grandes cocottes jouant aux artistes : Cléo de Mérode, Liane de Pougy, Caroline Otero, Émilienne d'Alençon – mises en affiche Paul Berthon et Chéret. Yvette Guilbert, Paulus, Polin y passent et reviendront.

On change de siècle. En 1902, Émile et Vincent Isola, deux frères nés à Blida, rachètent les Folies Bergère pour 700 000 francs. Ils connaissent la maison pour s'y être produits comme illusionnistes dans les années 80. Ils sont maintenant à la tête du Théâtre des Capucines, du Parisiana et de l'Olympia. Ils sont soutenus par un bookmaker, Jules Damien – d'où quelques mésaventures, – mais, sous leur règne, le spectacle continue, de plus en plus prestigieux. Tout en maintenant la tradition des attractions, les frères Isola présenteot de fastueuses revues à grand spectacle, avec chants et danses, quinze tableaux, six cents costumes, et pour lesquelles Sem et Cappiello inventent des affiches modern style. Après les travaux de rénovation de l'été 1909, la *Revue nouvelle*, en décembre, comporte trente et un tableaux – dont *le Palais-Royal, la Cour de la Grande Catherine de Russie* – des reproductions de Raphaël, Rubens, Vélasquez, Watteau... Uoe fille de quinze ans imite Polaire : on l'appelle Yvonne Printemps.

Même lorsque les frères Isola passent la main, la réputatioo des Folies Bergère ne faiblit pas. Souverains et altesses en visite à Paris vont s'y divertir. On arrive de province tout exprès pour les revues et les attraits annexes. Eo 1909, Maurice Chevalier y essaie un tour de chant et se ramasse : *«D'où sort cette espèce d'escogriffe, lâché sur la scène de notre premier music-hall?»*, s'indigne le chroniqueur du *Figaro*. Maurice prend sa revanche deux ans plus tard, dans une revue menée par Mistinguett avec qui il joue *la Valse renversante*, scène de ménage qui finit par le couple enlacé sur le tapis qui s'enroule, puis se déroule. Uo soir, il mettra beaucoup de temps à se dérouler : Mistinguett et Maurice viennent d'entamer leur idylle. Elle a quinze ans de plus que lui. Ils reviennent ensemble en 1912, sous la direction de Clément Bannel qui, en 1914, transmet le flambeau à Raphaël Beretta.

Les revues se sont mises au bleu horizon : *En avant, Hardi les poilus, la Revue d'été*. Les tableaux ont pour titre *l'Échiquier des alliés, l'Union sacrée des trois couleurs*, etc. En 1916, Mistinguett tout emplumée fait son entrée. Chevalier, qu'elle a réussi à faire libérer d'un camp de prisonniers, la rejoint en 1917. Paris continue. Mais Beretta et Jules Damien, qui tient toujours les comptes, se fâchent à la fin de la guerre. Les recettes baissent. Le financier largue le directeur et le remplace par son fondé de pouvoir, Paul Derval, dont le règne, ouvert en 1919, durera jusqu'en 1966.

Les Américains avaient eu Florenz Ziegfeld, la France aura Paul Derval, pseudonyme d'Alexis Pitron Daubigny de Ferrière, roi des Folies. Quand il entre en fonctions, il doit faire face à la concurrence du Casino de Paris, que Léon Volterra vient de rouvrir avec Jacques Charles. Après la guerre, on ne rêve plus que de distractions. Les Années folles s'avancent. Paul Derval va les conduire, rue Richer, en montant des spectacles aux fastes encore jamais vus. Pendant dix-sept ans, Louis Lemarchand lui écrit les quarante ou cinquante tableaux des revues. Derval sélectionne les girls, déshabille les figurantes pour des tableaux de «nus esthétiques», fait monter et descendre les escaliers placés sur le côté et au centre de la scène. A partir de 1920, chaque titre de revue comporte treize lettres. Il ne sera dérogé à la règle qu'une fois, et ce sera un échec. On jongle avec *l'Amour en folie* (1920), *C'est de la folie* (1921), *En pleine folie* (1923), *Cœurs en folie* (1924), *Un soir de folie* (1925), *la Folie du jour* (1926), etc.

En janvier 1929, malgré les protestations des dames de petite vertu, Paul Derval supprime le promenoir. A la mort de Jules Damien, il rachète 80 % des parts de l'établissement. En octobre 1925, il entreprend de grands travaux de rénovation, fait déplacer murs et plafonds, installer un deuxième balcon, exécuter la façade moderne par le sculpteur Pico, sans interrompre pour autant les représentations. Les Folies, c'est son usine, son château. Il a soixante-dix machinistes, dix-huit électriciens, quinze accessoiristes, dix tapissiers, un régisseur, sans compter la troupe, qui peut aller jusqu'à trois cent cinquante personnes. Machinerie perfectionnée, changements à vue, chaque revue reste plus d'un an. Mot d'ordre : toujours mieux.

Au cours des Années folles, des talents prodigieux se mettent au service des Folies : Erté, Georges Barbier, dont les costumes combinent art déco et dix-huitième

FOLIES



Alfredo Arias metteur en scène

ALFREDO ARIAS recréant les fastes des Folies Bergère, c'est une étape logique dans l'histoire du théâtre qu'il inscrit d'une scène à l'autre depuis près de vingt-cinq ans. De Comédie policière *(1972) à la comédie musicale et féerique –* les Peines de cœur d'une chatte anglaise *(1977) – en passant par le music-hall –* Luxe, *1975 – un grand nambre de genres déjà ont été traités, réinterprétés.*

Dans Luxe, *il y avait un grand escalier que Marucha Bo descendait, déroulant, impériale, un immense manteau d'or. Il y avait aussi des sketchs directement inspirés par les souvenirs des music-halls de Buenos-Aires. Le spectacle contenait en germe d'un côté* Fous des Folies, *de l'autre* Mortadela, (le Monde *des 10 septembre, 19 septembre, 25 novembre 1992), mémoire d'une enfance marquée par les stars de revue à moitié nues, mafiues et empanachées – les «vaches sacrées» comme les nomme Arias. Un succès formidable créé à la Cigale, repris au Montparnasse pendant neuf mois, et prêt pour une longue tournée. Un succès dû à l'étincelant panachage d'exotisme, de poésie, d'émotion. Le rappel de* Luxe *permet d'ailleurs de mesurer l'évolution d'Alfredo Arias, depuis le temps de l'ironie arrogante, de la stylisation extrême des formes.*

«Mais finalement, on retrouve quelque chose de similaire, une sorte de pop art : un commentaire sur la société populaire d'une époque, et sur sa culture. Naturellement, il ne s'agit en aucune façoo d'analyse sociologique. J'ai toujours aimé le mélodrame et les chansons. Les Folies Bergère, pour moi, portent la même naïveté, la même magie. Plus le mythe. Comme Hollywood. Les lieux mythiques ne correspondent jamais aux rêves qu'ils ont fait naître. On s'en approche, on les trouve moins grands, moins brillants, pourtant on reste fasciné. Ici, c'est encore autre chose. J'interviens non seulement pour rouvrir un lieu mythique, mais pour lui dooner une nouvelle existence... J'ai expliqué à Mme Martini qu'arriver après le changement ne m'intéresse pas. Je veux opérer le changement, je veux ne pas rater ce rendez-vous avec l'histoire. Ce qui me passionne, c'est de saisir des formes en voie de disparition, de leur insuffler une survie marginale.

» Le spectacle comprend deux parties. La seconde joue entièrement sur le pathétique. J'ai hésité, puis j'ai décidé d'y aller, je voudrais faire pleurer Margot et pleurer avec elle. La première partie trace l'histoire des Folies. J'ai dû beaucoup trier, elle est si riche. Je l'ai divisée en trois époques : celle que j'appellerais «magmatique», avec le cirque, les monstres, les attractions. Puis celle des stars, Joséphine Baker, Mistinguett... qui établissaient le lien avec le public. Enfin la dernière, celle des tableaux à grand spectacle, de la «machinerie» qui n'était après tout qu'une partie de la revue. Mais c'est elle qui a imprégné les imaginations. Et, partir d'un moment, elle n'a plus eu besoin de l'âme des artistes, de leur personnalité, de leurs drames. Elle a fonctionné jusqu'au premier clip, puis elle a décliné. La question qui se pose est : comment un théâtre d'images peut-il se maintenir dans un monde où la moindre parcelle de temps est saturée d'images, d'effets spéciaux, de jeux vidéo. Je pense que ce théâtre peut vivre pleinement dans la plus grande splendeur de sa pauvreté.

[Une pauvreté toute relative : dans les coulisses et le foyer attendent des kilomètres de traîne bouillonnée, des rangées de crinolines translucides, des fleuves de paillettes, des vagues de boas, des océans de volants, des torrents de strass, des pantoufles de Cendrillon, des coiffures couronnées de singes, d'oiseaux, de fleurs...]

» Ce sont les coiffures pour les tableaux des métamorphoses, il y a toujours eu dans les revues des femmes-oiseaux, des femmes-bijoux, des femmes-téléphones... La coiffure extravagante fait partie de la tradition. Et aussi les tableaux historiques absurdes, qui, pour obéir à des nécessités esthétiques, mettent en rapport dans une visioo hellzapoppinesque, les gens les plus éloignés par le temps et l'espace. Et naturellement les femmes oues – à travers un hommage à la poupée Barbie. Un jour, je ferai un spectacle entier sur elle, c'est un vieux projet qui me tient à cœur, comme celui d'uoe évocation de Méliès, de ce moment où théâtre et cinéma se croisent, interfèrent, se modifient l'un l'autre. Il y aura naturellement un tableau sur Paris – impossible de l'éviter sous peine d'émeute – avec les élégantes, les clochards, la mode, la rue... Mais à la place du cancan, il y aura un tango. Qui sait d'ailleurs si le tango n'est pas plus parisien que le cancan?

» A l'exception de cette distorsion, la première partie suit la tradition et la poétise. Avec humour et tendresse. Tout est respecté et réioveoté. Si je fais une seconde revue, j'irai sans doute plus loin dans l'abstraction. Nous avons tenté quelques expériences pendant les répétitions, les résultats sont intéressants, lorsque les artistes donnent le maximum d'eux-mêmes. Alors il y a un langage, un langage théâtral à découvrir.

» Pour l'instant, je ne veux rien brusquer. Le second degré o'est pas évident aux Folies Bergère, pourtant si je ne fais pas le saut, je ne sers à rien. Enjoliver un cadavre, remaquiller la machine ne présente aucun intérêt. En tout cas, pas pour moi. Je veux évoquer une forme qui existe dans la mémoire du public, puis y insérer la tendresse, l'émotion des souvenirs partagés. Sinon, à quoi bon. A la longue, je préfère Fellini à Visconti qui s'est empêtré dans un magma de reconstitution. Alors que Fellini nous livre des poèmes charnels, tout un artisanat de la magie. Il raconte sa détresse et c'est pourquoi il nous émeut. Il nous prend dans cette douleur, cette angoisse. Si on n'est pas vraiment malade, on n'a rien à raconter.» ■



Jacques Haurogné, meneur de revue

UN meneur de revue qui ressemble à un étudiant américain : Jacques Haurogné. Breton, élève de la rue Blanche, section technique. Il fait un peu d'administration, beaucoup de régie, entre au Studio des Variétés en 1983, en sort après deux ans. Il a enregistré plusieurs albums.

«J'ai également travaillé avec Zouc, j'ai composé une chanson pour elle. Mon métier, c'est ça : écrire des chansons, les interpréter sur scène. Mais depuis longtemps j'avais envie d'une comédie musicale, tout au moins d'un travail de groupe. J'adore improviser, j'ai un contact facile avec les gens. Je ne me rends pas encore bien compte du poids que fait peser sur mes épaules la légende des Folies Bergère.

» J'y suis allé une fois, dans les coulisses, comme régisseur. L'image que l'on en garde est kitsch, mais va changer. Je voudrais y voir venir les gens de mon âge, les jeunes de vingt ans, comme à un spectacle des Monty

LA REVUE « FOUS DES FOLIES »

siècle, Ranson, décorateur dans le style des Ballets russes, Umberto Brunelleschi, descendant de l'architecte des Médicis, et qui cultive l'orientalisme. Si l'on retrouve de-ci de-là des tableaux attendus et chaque fois repensés, comme *l'Égypte des Pharaons, Catherine de Russie, le Premier* et *le Second Empire*, ou *la Cour de Versailles*, les ruissellements de couleurs et de lumières, les paysages de rêve peints sur les toiles de fond, les effets de transparence sur voiles de tulle, les alignements symétriques de figurants, les évolutions des boys et des girls, les femmes nues – à l'exception du cache-sexe – transformées en cariatides, en éléments décoratifs, apparaissent comme autant de merveilles. On reste encore aujourd'hui foudroyé d'admiration devant les images de *l'Adoration perpétuelle*, des *Noces de diamant*, de *la Princesse de légende* pour ne parler que des tableaux d'Erté.

En 1926, Joséphine Baker descend des cintres dans une immense boule couverte de fleurs, qui s'ouvre, et on la voit presque nue, danser sur un miroir. Elle devient vedette attitrée des Folies. Dans les années 30, l'épouse de Paul Derval, couturière, se charge de la direction des ateliers de costumes. Paul Derval engage un jeune chorégraphe hongrois, Michel de Gyamarthy, qui a dessiné l'affiche de 1936. Malgré les temps difficiles, les plumes, les strass, perpétuent la tradition, et les meneuses de revue descendent les escaliers, coiffées de parures extravagantes. C'est aussi le temps de Jean Sablon et de Damia.

Le cinéma s'en est mêlé. En 1935, à Hollywood, Maurice Chevalier a tourné *Folies Bergère*, produit par Zanuck. La version anglaise est réalisée par Roy del Ruth, la française par Marcel Achard, avec, autour de Chevalier, des interprètes différents, mais les grands tableaux sont les mêmes. En 1937, la chanteuse Jeanne Auber tourne *Si tu m'aimes* d'Alexandre Ryder. Elle y tient le rôle d'une jeune femme qui devient vedette de music-hall et sacrifie son fiancé – Jean-Louis Barrault. L'histoire se passe aux Folies Bergère, Derval y joue son propre personnage, et la revue est très bien filmée. Quelques mois plus tard, Jeanne Aubert mène, rue Richer, *Madame la Folie*. Puis la guerre souffle les lumières, balaie l'or, les paillettes, les plumes d'autruche.

Sous l'Occupation, Paul Derval réussit à récupérer son théâtre, où les Allemands voulaient installer leurs artistes. Avec des moyens réduits, il monte quatre revues. De nouveau, le soleil se lève. Michel de Gyamarthy, devenu directeur artistique en 1946, va désormais concevoir et diriger toutes les revues. Il évoque les plaisirs et les fastes de l'avant-guerre. Dans *C'est de la folie*, en 1946, Denise Duval fait une apparition avant d'être engagée à l'Opéra. Suzy Prim, noyée dans les fourrures et les broderies, incarne Catherine de Russie – une Marlène de Strindberg revisitée par Gyamarthy. Frédéric Rey, danseur – parfois nu – que Mistinguett, dit-on, ramena de Hongrie encore adolescent, caché dans un panier de plumes, est la vedette maison avec Yvonne Ménard, que l'on vient de découvrir. Daisy Daix est une étoile filante. Joséphine Baker interprète le *Dernier festin de Marie Stuart*, coiffée d'une immense tiare de princesse chinoise. En 1952, dans *Une vraie folie*, on applaudit *Symphonie noire, Opium, le Cortège nuptial de Lucrèce Borgia* avec Yvonne Ménard en crinoline, parée comme une châsse, accompagnée de Frédéric Rey en pourpoint assorti.



MARC ENGUERAND

Une brume d'or en paillettes s'est déposée sur les tapis rouges. Et là, des femmes presque nues aux formes abstraites évoquent un exotisme mi-dérisoire, mi-pervers. Regard d'Arias sur les Folies Bergère.

On parle de la mort du music-hall. Les budgets atteignent des sommes astronomiques et, malgré la fidélité des publics, les temps se font durs. Les grands artistes d'autrefois ont vieilli, ou sont morts. Ils n'ont pas fait école. Les Folies sont devenues un temple où se célèbre le culte de la nostalgie. Paul Derval en est-il conscient ? En 1956, après de dures négociations, il vend son titre pour le cinéma au producteur Jacques Roitfeld. Il pense à un film qui témoignerait de ce music-hall auquel il a consacré sa vie. Henri Decoin – qui a pour assistant Michel Deville – tourne donc *Folies Bergère*, avec Zizi Jeanmaire et Eddie Constantine. Il y a une histoire sentimentale, des images en technicolor signées Pierre Montazel, des décors de Jacques Colombier, de fort beaux tableaux de revue. On sent que Decoin aime le music-hall, et Zizi brûle les planches. Les ballets ont été réglés par Roland Petit et Mary-Jo Waldon. Tous ces éléments et la magie du titre n'ont pas suffi à assurer le succès du film qui disparut et puis revint sous un autre titre : *Un soir au music-hall*.

Les neiges d'antan ont fondu. Sur la scène de la rue Richer, il y a moins de danseuses et de figurants, mais toujours autant de tableaux. Les panaches, les strass et les femmes nues sont toujours de rigueur. Paul Derval meurt en 1966. Il a quatre-vingt-six ans, et un demi-siècle de Folies Bergère à son actif. Son épouse assurera la continuité jusqu'en 1972. La somptuosité de *J'aime à la folie* est le chant du cygne de l'époque Derval. La jeune danseuse Liliane Montevecchi mène la revue en Catherine de Russie, en Joséphine de Beauharnais ou en garçonne se trémoussant sur le charleston. Le rideau tombe.

On croirait que tout est fini. Or, en août 1974, la rumeur apprend que Mme Derval a vendu les Folies à Hélène Martini, celle que l'on nomme « l'impératrice de la nuit », parce qu'elle tint avec son mari, Nacha Martini, disparu en 1960, plusieurs établissements de nuit à Pigalle. Entre les principaux candidats à la reprise du music-hall, elle seule s'est engagée à maintenir la tradition de la revue à grand spectacle avec des titres de treize lettres. Vingt-cinq ans auparavant, elle avait été mannequin aux Folies. Le 2 décembre 1986, tout Paris se presse au gala du centenaire – le centenaire du premier spectacle monté par Mme Allemand. S'il ne devait rester à Paris qu'un music-hall, il fallait que ce fût celui-là.

JACQUES SICLIER

FOLIES BERGÈRE



Python, avec une réflexion sur la nostalgie, avec de la poésie, du rêve, de l'émotion. On navigue entre la sincérité et le second degré. Quand Alfredo me demande de chanter comme un crooner à la voix ensorceleuse, il me dit : « *Une personne au moins doit y croire.* » Pour moi, c'était nouveau, mais je l'ai fait, et une des danseuses est venue me dire à quel point elle avait été émue. Au Studio des Variétés, un jour, les professeurs ont demandé à chacun d'entre nous de travailler la chanson qui le représentait le mieux. A l'époque, la mode était au noir, au désespoir. Seulement moi, je me suis toujours senti bien dans la vie, au point d'en devenir embêtant pour les autres. Etant breton, j'ai toujours été frappé par le rapport entre la fête et la musique, entre la musique et la danse, et, dans la danse, entre le ciel et la terre. Bref, j'avais envie de travailler sur *Je chante*, de Trenet. J'ai avoué que je n'osais pas. J'ai reçu la plus belle engueulade de toute ma vie professionnelle, et ça a été un déclic.

» Je ne connaissais pas Alfredo quand je suis allé voir *Mortadela*, et j'ai reçu un choc. On se disait que seul le music-hall peut apporter un tel mélange d'humour, de kitsch, de larmes, de comique, de réminiscences, de modernité. Je voulais qu'il mette en scène mon spectacle. Finalement, il m'a engagé pour celui-ci. Zouc m'a appris à écouter le public. Quand je suis passé au Tourtour, elle venait tous les soirs, et me disait : « *Ne sors pas si vite de scène, écoute-les t'applaudir, c'est le seul moment où ils te parlent.* » ■

Mouron, chanteuse réaliste



MOURON est son vrai nom. Christiane son prénom, mais elle s'en passe. Elle a une drôle de coiffure à la Tintin, des yeux malins et chaleureux, une voix ample et tragique : elle est chanteuse réaliste.

« Mon grand père était comédien, mon père ténor d'opéra, mon neveu musicien. Chez nous, chaque génération a son artiste, mais pas dans la même branche. Quand on est enfant de la balle, on commence par ne pas vouloir faire la même chose que ses parents. Dans notre famille, chanter juste, avoir de l'oreille, semble tout naturel et ne conduit pas forcément sur scène. Mais ma mère s'amusait à écrire des chansons et, très tôt, vers douze ans, elle m'a poussée à suivre son exemple. Nous sommes tombées sur une pianiste qui a mis mes paroles en musique. Qui pouvait les chanter sinon moi ?

» A dix-sept ans, j'ai passé une audition chez Michel Fugain. Il m'a engagée dans son Big Bazar. J'étais déguisée en coccinelle et on m'appelait le clown, à cause de mon physique. J'ai fait de la scène, du disque, de la télévision, voilà comment, pendant cinq ans, j'ai appris mon métier. Une chance que les débutants aujourd'hui n'ont plus. Aujourd'hui, il faut s'amener avec son matériel, se faire remarquer dans les éliminatoires de concours, se faire sélectionner au Printemps de Bourges, section « découvertes ». Vous vous produisez alors devant une poignée de professionnels qui aiment la chanson. Ils pourraient venir vous voir à Paris, mais c'est là-bas qu'ils se retrouvent. Dans le meilleur des cas, vous cartonnez et vous recueillez des engagements, dix jours à Paris, le reste en tournées. Ils dirigent des théâtres entre deux cents et six cents places, avec des abonnés. Ils peuvent vous engager grâce à la loi Lang de 1985 qui leur accorde des subventions, sinon, vous n'êtes pas rentable. Ils vous ont prévenue, vous savez que vous allez chanter devant des demi-salles. Il peut arriver de passer dans des premières parties. Avec Léo Ferré, j'ai su ce que c'était, les salles pleines. J'ai connu Romain Didier. Il a mis mes textes en musique, nous avons enregistré un album qui a obtenu le Grand Prix Charles-Cros en 1988.

» On a bricolé beaucoup de spectacles sur des thèmes rétro, parce que les références actuelles ne sont pas connues, alors qu'il se passe des choses. Le succès de *Mortadela* m'a rassurée. Il y avait la forme et le fond, il y avait un regard. Je ne connaissais pas Alfredo, j'ai appris qu'il allait monter une revue, je lui ai téléphoné, il m'a écoutée, m'a raconté son projet. Je n'osais pas espérer rencontrer quelqu'un qui aille à ce point dans le sens de mes rêves. » ■

Nadir Elie, sopraniste



PHOTOS MARC ENGUERAND

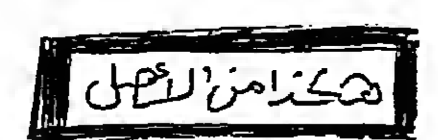
ENFANT kabyle né en Savoie, Nadir Elie chante avec une voix de soprano, découverte et cultivée très tôt, au conservatoire de Grenoble, avec Jacqueline Lucazau. Il a également étudié l'orgue et le clavecin, ainsi que l'art du comédien au cours Florent. Il a joué avec Lluis Pasqual et Georges Aperghis, Eve Ruggieri l'a pris sous son aile.

« Elle est ma bonne fée. Elle m'a programmé dans trois « Musiques au cœur », j'en prépare une quatrième à la rentrée. C'est là qu'Alfredo Arias m'a vu, et il m'a engagé sans même me faire passer d'audition, bien que je découvre entièrement le music-hall. Le seul problème, c'est de pouvoir chanter tous les soirs, mais je ne me fatigue pas excessivement. Pour la première fois, je pourrai allier mes deux passions, le chant et les chevaux. Je suis écuyer, je pratique la haute-école. Dans mon enfance, j'habitais les alpages, j'allais dans les pâturages avec ma voisine. Quand j'y étais resté plusieurs heures, que je l'avais aidée à ramasser l'herbe pour les lapins, elle me permettait de monter Sheila, la jument. Dans ma tête, l'équitation est liée à l'idée de récompense. Avec mon premier gros cachet, je me suis acheté un cheval, et d'autres depuis.

» Dans mon village, la vie musicale était assez intéressante. Mes parents étaient arrivés d'Algérie avec leurs patrons, j'ai fait partie de la chorale. Quand on est enfant, on est attiré par la magie. L'église, l'apparat, les vitraux, le curé, le latin, tout ça me paraissait enchanté. Mon premier professeur m'a dit : « *Tu vas apprendre à chanter comme mes filles, et tu dois te montrer meilleur qu'elles, parce qu'à toi, on ne passera rien.* » Je m'y suis vraiment donné. Je crois bien être le seul à faire ce que je fais. La haute-contre, c'est une technique, une aptitude vocale. La voix de sopraniste c'est une voix, comme celle d'un ténor, d'un baryton.

» Ma carrière est forcément en marge, j'en suis conscient. En marge de l'opéra. Je n'ai pas trop d'affinités avec le baroque où je pourrais trouver des rôles. De toute façon, je préfère les récitals. Il n'y a pas tellement de gens avec qui j'ai envie de travailler. Si je ne veux pas être pris comme un phénomène, la marge de manœuvre n'est pas grande. » ■

Propos recueillis par
COLETTE GODARD



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Cinéma

Films nouveaux

L'Homme sur les quais, de Raoul Peck, avec Jennifer Zubar, Toto Bissainthe, Jean-Michel Martial, Patrick Rameau, Mireille Metellus, François Latour.
Franco-allemand-canadien (1 h 45).

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

Hot Shots! 2, de Jim Abrahams, avec Charlie Sheen, Lloyd Bridges, Valeria Golino, Brenda Bakke, Richard Crenna.
Américain (1 h 29).

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ;U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ;U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Les Princes de la ville, de Taylor Hackford, avec Jesse Borrego, Benjamin Bratt, Enrique Castillo, Damian Chapa.
Américain (3 h).
Interdit – 16 ans.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).
VF : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

Sliver, de Phillip Noyce, avec Sharon Stone, William Baldwin, Tom Berenger, Martin Landau.
Américain (1 h 48).
Interdit – 12 ans.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

La Soif de l'or, de Gérard Oury, avec Christian Clavier, Tsilla Chelton, Catherine Jacob, Philippe Khorsand, Marine Delterme, Bernard Haller.
Français (1 h 26).

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Festivals

Le film d'espionnage à la Cinémathèque. Cinémathèque française, Palais de Chaillot. Tél. : 47-04-24-24.

Festival de Gindou. A la fois haut lieu de cinéphilie et rendez-vous hédoniste, les Rencontres de Gindou accueille notamment cette année une rétrospective du jeune cinéma arménien, avec Péléchian en invité d'honneur, et une sélection toujours alléchante de films «différents». Du 29 août au 4 septembre à Gindou (Lot). Tél. : 65-22-89-99.

Reprises

C'est arrivé demain, de René Clair, avec Dick Powell, Linda Darnell, Jack Oakie, Edgar Kennedy, John Philliber, Edward Brophy.
Américain, 1944, noir et blanc (1 h 24).
VO : Reflet Médicis II (ex-Logos II), handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Théâtre

Paris

Les Acrobates, de Tom Stoppard, adaptation de Stéphane Meldegg et Jean-François Prevand, mise en scène de Jean-François Prevaud. Avec François Lalande, Sarah Sanders, Yves Pignot, Jean Barney, François Gamard, Cédric Casanova, Olivier Roustan, Valérie Salon, William Soskice, Lorenzo Silva. **Théâtre Tristan-Bernard** : du lundi au samedi à 21 heures, 64, rue du Rocher (8e), Métro Villiers. 200 F, 160 F, 120 F. Le lundi, 160 F, 120 F, 90 F. Étudiants 70 F sauf samedi. 50 % de réduction jusqu'au 7 septembre. Tél. : 45-22-08-40.

L'Éloge de la folie, d'après Erasme. De et par Laurence Février, dirigée par Martine Bertrand. **Artistic Athévains**, 45, rue Richard-Lenoir, 11e. Métro Voltaire. Mardi et mercredi, vendredi et samedi à 21 heures. Jeudi à 19 heures. Samedi à 18 heures. 150 F en soirée, 90 F en matinée. Tarifs réduits, 75 F . Tél. : 48-06-36-02.

Personne n'est parfait, de Joël Cote d'après *Harvey Fierstein*, mise en scène de l'auteur. Chorégraphie de Nathalie Kent. Avec Thierry Devaye, Joël Cole, Ariane Dalet, Nathalie Kent, Bénédicte Berthier. Jusqu'au 11 septembre. **Lucernaire, Théâtre Rouge.** Du lundi au samedi à 21 h 30. 118 F et 140 F. Tarifs réduits 71 F et 84 F. Tél. : 45-44-57-34.

Régions

Aurillac-Éclat, 8e Festival du théâtre de rue, du 25 au 28 août, toute la journée dans les rues (avec des troupes venues d'Espagne, de Chine populaire, de Suisse, de Côte-d'Ivoire, des Pays-Bas, de France aussi) et à l'Arène foraine, (treize spectacles dont *King Kong* et *l'Entresort* de Burattini). Centre Pierre-Mendès-France, 37, rue des Carmes, 15 000 Aurillac. Tél. : 71-64-34-32.

Blaye-Les Chantiers. Du 26 août au 3 septembre. *Katherine Barker*, de Jean Audureau, par Jean-Louis Thamin avec les élèves du conservatoire de région (le 26 août, à 20 h 30, le 27 à 17 heures et 20 h 30). *Dehors devant la porte*, de Borchert, par Jürgen Genüit (28 août à 16 heures, les 30, 31 août et le 3 septembre à 18 h 30). *Andromaque*, de Racine, par Yvan Blanloeil (les 28 et 29 août, 1er septembre à 18 h 30, les 30 et 31 août à 20 h 30). *L'Escargot à trois têtes*, de Patrick Cailleau, par Gérard David (le 29 août à 17 heures, le 31 à 22 h 30, le 2 septembre, à 18 h 30). *En attendant Godot*, de Beckett, par Philippe Adrien (les 1er, 2 et 3 septembre, à 20 h 30). *Dans la rumeur des villes* par Michel Allemandou (le 30 août, les 1er et 3 septembre, à 22 h 30). Plus stages, colloques, rencontres. Citadelle, 33390 Blaye.Tél. : 57-42-12-09 et 56-52-61-40.



Tournée de transition : Prince a abandonné son nom pour le symbole androgyne qu'il affectionne depuis quelques années. Plus sérieusement, il a annoncé qu'il se séparait de la New Power Generation (son meilleur groupe depuis The Revolution), que l'on verra donc pour la dernière fois sur scène avec le maître, et qu'il renonçait à publier de nouveaux disques. Ses adieux au music hall ? Au Palais omnisports de Paris-Bercy, Paris-12e. Les 31 août et **1er septembre à 20 h 30. Complet.**

Musique

Classique

Paris-Ile-de-France

Eglise évangélique allemande (9e) : le 28, Bach, Schutz, Buxtehude et Bruhns par le Collegium Vocale de Ratzeburg, sous la direction de Neithard Bethke et Helga Schauerte. Le 30, Purcell, Taverner, Tippett, Vaughan et Williams par la Schola Tamesis de Londres, sous la direction de Ben Gunner. Tél. : 43-70-69-40.

Eglise Saint-Louis-des-Invalides (7e) : le 26, à 20 h 45, Brahms, Mozart, Mendelssohn, Debussy et Wagner par le Lancashire Student's Symphony Orchestra, sous la direction de Malcom Doley. Et à l'Eglise Saint-Roch (1er) (le 27, à 20 h 30). Entrée libre.

Oratoire du Louvre (1er) : le 27, Sweelinck et Martin par le Laurens Cantorij Rotterdam, sous la direction de Barend Schurman. Le 29, Goudimel, Purcell, Vivaldi, Mozart et Dobos par la Chorale royale protestante de Bruxelles, sous la direction de Daniel Burdet. Tél. : 43-70-69-40.

Sceaux, Festival de l'Orangerie : le 28, Beethoven, Debussy, Chopin, par Jean-Marc Luisada (piano). Le 29, Boccherini par l'Ensemble baroque de Limoges, avec Marta Almajano (soprano) et Christophe Coin (violoncelle). Tél. : 46-60-07-79. Fax : 69-46-26-04.

Régions

Festival du Périgord noir, Saint-Léon-sur-Vézère (jusqu'au 28 août) : le 28, à 21 heures, Mélodies françaises, par Lorraine Nubar (soprano) et Dalton Baldwin (piano), ainsi que les participants des *master classes*. Tél. : 53-51-95-17.

Opéra de Vichy (jusqu'au 2 octobre) : le 29, à 11 h 30, concert brunch du dimanche matin : Dvorak-Mozart, par le Quatuor Manfred et Vincent Pasquier (contrebasse). Tél. : 70-59-90-50.

Festival de La Chaise-Dieu (jusqu'au 5 septembre) : le 25, à 21 h 30, abbatiale : Cavalieri, *la Représentation de l'âme et du corps*, par le Chœur de Prague, les Chœur et Orchestre Della Cappella Musicale Di San Petronio Di Bologna, mise en scène et direction de Sergio Vartolo. Le 27, à 21 h 15, abbatiale : Cavalli, *Messa Concertata Requiem*, par l'ensemble vocal régional de Champagne-Ardennes Akademia, sous la direction de Françoise Lasserre. Tél : 71-00-01-16.

Musiques du monde

Paris, New Morning, Août tropical : le 25, Ado Y Sus Vallenatos (Colombie). Le 26, Carlos Nascimento et son orchestre (Brésil). Le 27, Alex Del Rio et Guillermo De Huelva (flamenco, rumba). Le 28, Salsa Picante. Le 29, groupe surprise. Tél. : 45-82-44-40.

Rock

Sting, en tournée. Le 31 août, **Caen**, le Zénith. Le 2 septembre, **Bordeaux**, patinoire de Mériadeck.

Jazz

Jazz à Mulhouse. Vienna Art Orchestra ; Evan Parker (le 27 août). Léon Francioli ; Barre's Trio (le 28). Beckett/Levallet/Marsh Trio (le 29). Keith Tippett (le 30). Trio Paul Motian/Joe Lovano/Bill Frisell (le 31). Sclavis/Pifarely Acoustic Quartet (le 1er septembre). Programme non exhaustif. BP 1335, 68056 Mulhouse. Tél. : 89-45-63-95.

Willisau (Suisse). Charlie Haden, Chico Freeman, Joe Zawinul et Trilok Gurtu, entre autres. Du 26 au 29 août à Willisau, canton de Lucerne. Abonnement 200 FS, chaque concert 38 FS. Tél. : 19-41-45-81-27-31.

Arts

Paris

Malcom Morley au Centre Pompidou, galeries contemporaines (jusqu'au 19 septembre) : première rétrospective consacrée à cet artiste américain, où l'on découvre à travers ses peintures, sculptures et aquarelles, toutes les phases de sa carrière. Tél. : 44-78-12-33.

Guerrit Rietveld au Centre Pompidou, galerie du CCI (jusqu'au 27 septembre) : une cinquantaine de pièces de mobilier et plus de 200 photos, dessins, plans... pour la première rétrospective de l'œuvre de cet architecte et concepteur de mobilier, créateur de la célèbre chaise rouge et bleu. Tél. : 44-78-12-33.

Takis, Galeries nationales du Jeu de paume (jusqu'au 17 octobre) : rétrospective des principales sculptures de cet artiste grec avec notamment ses célèbres signaux, télélumières et télésculptures. Tél. : 47-03-12-50.

« Différentes natures » à la Défense (jusqu'au 26 septembre) : à travers plus de 200 pièces, cette exposition retrace, pour la première fois de façon systématique, les rapports entre l'art contemporain et la nature : depuis la nature intégrée à l'œuvre jusqu'à la nature intégrant l'œuvre. Tél. : 49-00-15-96 ou 46-98-94-98.

Régions

Alès, Jean Dubuffet au Musée Pierre André Benoît (jusqu'à la mi-septembre) : une exposition des peintures et sculptures illustrant les différentes phases de l'activité de Dubuffet. Autre originalité : la présentation de la correspondance et des ouvrages réalisés entre Dubuffet et Pierre André Benoît. Tél. : 66-86-98-69.

Aix-en-Provence, Egon Schiele et Elvira Bach : le Musée Granet accueille, jusqu'au 31 août, 90 aquarelles et dessins de Schiele pour la plupart inédits. Elvira Bach, artiste allemande, expose au pavillon Vendôme puis au Musée des tapisseries jusqu'à la fin de l'été. Tél. : 42-26-02-93.

Antibes, Calder (jusqu'au 27 septembre) : gouaches, dessins, mobiles, bijoux, tapisseries et maquettes de *stabiles*. Tél. : 93-34-91-91.

Cabriès-en-Provence, Giacometti (jusqu'au 26 septembre) : une exposition de dessins inédits et des planches de *Paris sans fin* au Musée Edgar-Melik. Tél. : 42-22-42-81.

Cannes, Victor Brauner (jusqu'au 30 octobre) : la Malmaison présente cet été un hommage à Victor Brauner, l'un des maîtres du surréalisme. Tél. : 93-38-55-26.

Colmar, Variation sur la crucifixion (jusqu'au 26 septembre) : autour du retable d'Issenheim, c'est plus de 30 œuvres d'artistes du XXe siècle qui rendent hommage à Grünewald. Tél. : 89-20-15-50.

Dijon, Saint-Pétersbourg à Dijon (Jusqu'au 28 septembre) : l'âge d'or flamand et hollandais des collections de Catherine II s'expose à Dijon. Tél. : 80-74-52-70.

Evreux, Jean-Paul Riopelle (Jusqu'au 30 septembre) : l'exposition regroupe une vingtaine de peintures et une suite de sculptures du peintre franco-canadien. Tél. : 32-31-52-29.

Fontaine-de-Vaucluse, Bonmeester (jusqu'au 9 septembre) : l'œuvre de Christine Bonmeester revisitée le temps de cette exposition, où se mêlent aussi les tableaux de Kandinsky, Picabia, de Stael... Tél. : 90-20-24-00.

Labège, Kazuo Shiraga (jusqu'au 26 septembre) : ce peintre et moine bouddhiste qui défraya la chronique japonaise dans les années 50 avec les autres membres du célèbre groupe Gutai tire son inspiration des dieux du panthéon japonais, Kannon et Fudô. Selon l'antique tradition qui veut que l'homme soit un intermédiaire qui tire sa force à la fois du ciel et de la terre, Shiraga peint avec ses pieds, suspendu à une corde. Tél. : 61-39-29-29.

Margaux, Pierre Buraglio (jusqu'au 30 octobre) : hommage à Bacchus dans ce château qui abrite des hauts-médocs avec une vingtaine d'œuvres dans le cuvier constituant une articulation entre l'extérieur et l'intérieur. Tél. : 56-58-83-90.

Marseille, César (jusqu'au 12 septembre) : œuvres de 1947 à 1993. Marseille fête l'enfant du pays avec une rétrospective. On y voit les *vénus* classiques en fer soudé, les *Compressions* de voitures, les *Expansions*. Tél. : 91-62-21-17.

Marseille, Claes Oldenburg : In the Studio, au Musée Cantini. Une exposition légère et pleine d'humour, à base d'œuvres graphiques *« mégots et frites architecturées mollement »*. Tél. : 91-62-21-17.

Metz, La Réalité magnifiée (jusqu'au 26 octobre) : des œuvres flamandes (Brueghel de Velours, Rubens, Van Dyck, Jordaens) appartenant à des collections particulières, aux musées de Bruxelles, d'Anvers ou de Vervier. Bon nombre d'entre elles sont pour la première fois en France. Tél. : 87-75-10-18.

Mouans-Sartoux, l'Espace libéré (jusqu'au 21 novembre) : pour cette exposition qui donne une nouvelle dimension de l'art concret, des artistes tels Robert Barry, Michel Verjux ou Fred Sanback prennent d'assaut le lieu magique du château de Mouans. Tél. : 93-75-71-50.

Nîmes, L'ivresse du réel (jusqu'au 31 août) : l'exposition inaugurale du tout nouveau musée de Nîmes retrace l'aventure de l'objet, qui est devenu un phénomène majeur dans l'art du XXe siècle. Tél. : 66-76-35-35.

Oiron, Curios et Mirabilia, collection du château d'Oiron (jusqu'au 31 décembre) : Jean-Hubert Martin, le maître de ce haut lieu chargé d'histoire, a passé commande à des artistes contemporains. Ceux-ci se sont bien amusés autour du thème des cabinets de curiosités. Tél. : 49-96-57-42.

Orléans, Henri Gaudier-Brzeska (jusqu'au 19 septembre) : le Musée des beaux-arts organise la première rétrospective de ce sculpteur grâce aux prêts des plus grands musées. Cette exposition rassemble esquisses, dessins et bien sûr sculptures. Tél. : 38-53-39-22.

Le milieu du monde (jusqu'au 30 septembre) : un choix résolument contemporain d'artistes qui ont pour point commun la Méditerranée : Absalon, Alberola, Boetti, El Baz, Hadjimichalis, Hassan, Basicevic, Mangelos, Sarkis, Zush. Tél. : 67-74-27-

« Il Segno Arte », Michelangelo Pistoletto : trois lieux d'exposition pour un même artiste. A Rochechouart (jusqu'au 26 septembre), des œuvres récentes côtoieront les plus anciennes, de la *Venus degli Stacci* aux *Oggeti in meno* en passant par les *Volumni*. A Thiers (jusqu'au 30 septembre) le signe prendra des formes multiples autour de la pierre de lave de Volvic ; sur l'île de la Vassivière (jusqu'au 26 septembre) c'est un arbre qui sert de pièce maîtresse à cette exposition. Tél. : 73-80-26-56 (Thiers) / Tél. : 55-45-10-16 (Rochechouart) /Tél. : 55-69-29-31 (Vassivière).

Les Sables-d'Olonne, Haptisch, la caresse de l'œil (jusqu'au 30 septembre) : l'haptique est l'apanage de l'art du dessin qui cerne parfaitement les formes et reproduit les volumes du bas-relief. Oeuvres de Marcel Duchamp, Yves Klein, Aristide Maillol, Pablo Picasso, Claude Viallat. Tél. : 51-32-01-16.

Uzès, Gide et ses peintres (jusqu'au 29 août) : Uzès honore aujourd'hui la mémoire de son prix Nobel, à travers les peintres qui l'ont connu, portraituré, illustré : Bonnard, Jacques-Emile Blanche, Georges Braque et Zoum Walter. Tél. : 66-22-70-56.

Photographie

Limoges, Joachim Mogarra (jusqu'au 3 octobre) : l'été Joachim Mogarra sera l'été d'*Une exposition panoramique* avec William Wegman, Lynne Cohen et Douglas Huebler. Tél. : 55-77-08-98.

Montpellier, Imagina (jusqu'au 4 septembre) : trente-cinq photographes du monde entier. Toni Catany et Ouka Lele (Espagne), Graciela Iturbide (Mexique), William Klein (Etats-Unis), Max Pam (Australie), Abbas (Iran) et Martine Franck (France). Tél. : 67-60-43-11.